This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

U 66.

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

DE L'UTILITÉ DES VOYAGES,

ET DE L'AVANTAGE que la recherche des Antiquitez procure aux Sçavans.

Par M. BAUDELOT DE DAIRVAL,
Avocat au Parlement.

NOUVELLE EDITION
revuë, corrigée & augmentée,
Avec Figures.

TOME SECOND.

A ROUEN,
Chez CHARLES FERRAND, attenant le Palais, & ruë Ganterie vis-à-vis la ruë de l'Ecole.

MDCCXXVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

TABLE

DES MATIERES contenuës dans le ſecond Tome.

DE l'utilité des Voyages pour la recherche des Taliſmans. Pag. 1
Anneaux de Samothrace. 6
Refutation de Reichelt. 17
Paſſage tiré des Obſervations de Monſieur Petit. 20
La ſcience des Taliſmans eſt une ſcience naturelle. 25
Choix des figures & des matieres pour les Taliſmans. 31
Taliſmans rapportez par les Anciens, & leurs uſages. 37
Contre un Envieux ignorant. 47
Offre magnifique du Roi Loüis XIV. pour le Tite-Live. 50
De l'utilité des Voyages pour la recherche des Manuſcrits. 56
Ouvrages compoſez par les Empereurs Romains. 60
Ouvrages de Charlemagne. 64

Expli-

Explication d'un passage de Strabon. 66
Historiens ; ce qui nous manque de leurs Ouvrages. 70
La Diplomatique du Pere Mabillon. 81
De la Langue Punique. 97
De l'Hetrusque. 98
De celle des Druides. 99
De celle d'Egypte. 100
De l'Hebreu. 101
Des autres Langues Orientales, & du défaut des abbreviations. 105
Du terme Sigla. 107
De la Langue Copte. 110
De l'Armenien. 112
Du Persan. 113
De l'Arabe. 114
Du Grec. 118
Du Latin. 128
Explication de deux Antiques curieuses. 133
Des Lettres Onciales ou Capitales. 149
Correction d'un passage d'Eginhart. 159
Des Matieres sur lesquelles on écrivoit. 174
De l'utilité des Voyages pour la recherche des Médailles & des Monnoyes.

noyes. 189
Des Monnoyes. 190
Des Metaux employez pour les Monnoyes. 210
Correction d'un endroit du Digeste. 214
Des noms des Monnoyes. 222
Des Médailles. 231
De la grandeur & de la figure des Médailles. 237
Des differens genres de Médailles. 244
Les Hebraïques. 245
Les Grecques. 247
Des Couronnes radiales. 249
Liste des Médailles de Rois & d'illustres Grecs. 263
Médailles Puniques. 286
Correction d'un passage de Procope. 289
Médailles Barbares. 298
Médailles Romaines. 302
Médailles de plomb. 306
Rareté des Médailles. 333
Médailles fausses ou falsifiées. 338
Secrets pour avoir l'empreinte des Médailles. 341
Liste des Empereurs Romains, des Princes & Princesses de leur famille, & des Tyrans qui se trouvent

vent dans les Médailles. 345
Liſte de quelques Sçavans, Curieux & Antiquaires. 388
Liſte des Cabinets de France, celebres par quelques Curioſitez de differens genres, & par le merite des perſonnes qui ont formé ces Cabinets, ou qui les poſſedent aujourd'hui, ou qui en ont la direction. 407
Liſte des Auteurs qui ſont citez ou expliquez dans tout l'Ouvrage. 451

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il apartiendra: SALUT. Notre bien-amé CHARLES FERRAND, Libraire à Roüen, Nous aïant fait remontrer qu'il desireroit faire réimprimer un Traité *De l'utilité des Voyages, & de l'avantage que la recherche des Antiquités procure aux Savans, par le Sieur Baudelot de Dairval*, & dont il desireroit donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A ces causes, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roïaume pendant le tems de huit années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Roiaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée és mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville; & qu'il en sera ensuite remis

deux

deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, & dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville, le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses Ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour duëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Parisle deuxiéme jour d'Octobre, l'an de grace mil sept cens vingt-deux, & de notre regne le huitiéme. Par le Roi en son Conseil, SAINSON: Avec Paraphe.

Registré sur le registre V. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 255. *N°.* 387. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13 *Aoust* 1703. *A Paris le* 3 *Décembre* 1722. BALLARD, Syndic.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Roüen, page 214. *N°.* 177. *conformément aux Reglemens du* 18 *Mars* 1709. *A Roüen ce* 22 *Avril* 1723. *Leboullenger Syndic.*

DE L'UTILITÉ DES VOYAGES, POUR LA RECHERCHE DES TALISMANS.

JE n'ai point parlé des Taliſmans en parlant des Pierres gravées, quoiqu'il s'en trouve un plus grand nombre dans cette eſpece d'Antiquité, que parmi les métaux ; j'ai donc crû qu'il étoit plus à propos d'en faire un Article à part pour éviter la confuſion. En effet, non-ſeulement le principe, le deſſein, le choix des Pierres & l'uſage en ſont particuliers ; mais

même on en peut faire, disent les Auteurs, avec toutes sortes de matieres, comme métaux, pierres communes, arbres, plantes & racines.

Je n'ai pas dessein néanmoins de donner ici dans les visions indiscretes du vulgaire ignorant, ou de souscrire à tout ce qu'on en debite sans l'entendre, ou d'anathematiser tout ce ce qu'on en a écrit sans l'examiner. Je me suis plus attaché d'ailleurs à rapporter ce que les Anciens en ont pensé, & à éclaircir quelques passages qui m'ont paru difficiles, qu'à composer un Traité qui en enseignât la fabrique. Comme le secret & l'usage d'en faire sont très-anciens, il est impossible qu'en les ramassant on n'y découvre beaucoup de choses propres à développer les mysteres de l'Antiquité. Voilà enfin la seule utilité que je veux décrire & que je prétens en tirer.

Je ne sçai où Reichelt a pris qu'*Apollonius de Tyanes* est le premier Auteur de la science des Talismans, ni qui sont ces Auteurs Arabes & Chrétiens qui avancent cette vision. Je sçai bien que Selden a dit quelque-part, qu'un Manuscrit Arabe parle d'un *Polonus sapiens*, Inventeur des Ta-

Taliſmans, & qu'il croit que c'eſt Apollonius; ce qui ſans doute a auſſi trompé Licetus : mais une conjecture ſi mal fondée ne prouve rien. Gaffarel avant lui, n'a que trop bien refuté ſon ſentiment. En effet, il eſt aiſé de montrer non-ſeulement que les Caldéens, les anciens Perſes, & avant eux les Egyptiens, en ont connu les ſecrets : mais encore que les premiers Patriarches les ont cultivez. Sans cela comment pourroit-on expliquer ces *Theraphins* de l'Hiſtoire Sainte, & des Prophetes* ? Judic. c. 3 & 17.

* Sedebunt filii Iſraël ſine Principe, & ſine ſacrificio, & ſine altari, & ſine Ephod & ſine Theraphim *Oſée c.* 3 4.

En prenant le mot de *Taliſman* dans ſa veritable ſignification, pour l'Image de quelque conſtellation ou d'une Planette gravée ſur une pierre ſympathique ou ſur un metal, correſpondant à l'aſtre pour en recevoir l'influence, on ne peut pas dire que les *Theraphins* de l'Hiſtoire ſainte & des Prophetes, fuſſent des *Taliſmans*. C'étoient des Idoles qui avoient la figure d'homme, ſemblables à-peu-près aux Lares & aux Penates. Les Idolâtres croyoient que les Dieux demeuroient dans ces Idoles, & qu'étant conſultez, ils rendoient des réponſes. " Les *Theraphins* n'ont rendu que des " réponſes vaines," dit le Proph. Zacharie c. 10. v. 2. Voyez Ezechiel 21. 21. On a encore donné le nom de *Theraphins* à ce qui s'appelle dans l'Hiſtoire ſainte *Urim* & *Tummim*, c'eſt-à-dire, aux mots *doctrine* & *verité* qui étoient gravez ſur le Rational du Grand Prêtre. Ces deux mots étoient des Symboles de la preſence de Dieu, qui étoit cenſé répondre par eux, toutes les fois qu'il répondoit par le Grand Prêtre revêtu du Rational, ſur lequel ces deux mots étoient écrits.

Je trouve, Monſieur, pour confirmer ce que j'avance, que le Pere Kirker eſt de ce ſentiment dans ſon
Tom. I. Oedipe Egyptien ; ſur quoi il cite Abenezra, qui tient que les *Theraphims* étoient des Figures conſtellées & propres pour la divination. Ces ſortes de Figures étoient communes en Egypte, s'il eſt vrai que *Theraphim* ait été tiré par corruption de *Serapes* ; les Caldéens ne pouvant pas prononcer ce mot autrement, comme le veut encore le Pere Kirker. Les Egyptiens ſont apparemment les premiers Inventeurs des Taliſmans ; comme Herodote, ce me ſemble, l'inſinuë au ſecond livre de ſon Hiſtoire, après avoir dit que ces peuples donnerent les premiers le nom à douze Dieux, & qu'ils leur dédierent des Autels, des Statuës & des Temples. Cet Auteur ajoûte, qu'ils furent auſſi les premiers à *graver des animaux ſur des pierres* * : ce qui convient fort aux Taliſmans. D'où vient que ceux de pierreries ſeroient ſans doute les plus anciens.

Le Pere Kirker prétend au-reſte que les Egyptiens appelloient chez eux *Serapes* tout ce qui avoit le pouvoir

* ἐγ ζῶα ἐν λιθοῖσι ἐγλύψαι.

voir & la vertu de conſerver, de défendre ou de procurer quelque bien; & que les Iſraëlites apprirent en Egypte, le ſecret de les fabriquer. En effet, cela eſt ſi fort connu des plus Sçavans, que le P. Simon dans ſon Hiſtoire critique de la Bible qui paroît depuis peu, aſſûre qu'on ne ſçauroit expliquer une bonne partie des Livres de Moïſe: ſi l'on ne connoît la Religion des anciens Sabaïtes, dont cette ſcience, ſelon lui, faiſoit une partie des myſteres. Et n'eſt-il pas encore très-probable que ces Figures par leſquelles Laban augura que Jacob attireroit la benediction de Dieu ſur ſa famille, étoient des Images taliſmaniques ou conſtellées *; telle qu'étoit apparemment cette petite Figure qu'un inconnu, au rapport de Suetone, § donna à Neron, & à qui ſeule cet Empereur faiſoit des Sacrifices Pag. 551

* Non ſeulement cela n'eſt pas probable, mais cela eſt faux. Laban dit expreſſément à Jacob Gen. 30. 27. " J'ai réconnu par experience, que Dieu „ m'a beni à cauſe de vous." Il eſt vrai que Laban avoit chez lui des Idoles, mais c'étoient des Dieux qu'il adoroit. Gen. 31. v. 19. & 30.

§ Si quidem icunculam puellarem, cum quaſi remedium inſidiarum à Plebeio quodam & ignoto munere accepiſſet, detecta confeſtim conjuratione pro ſummo numine, triniſque in die ſacrificiis colere perſeveravit; volebatque credi monitione ejus futura prænoſcere. Suet. c. 56.

trois fois par jour ; parce qu'il la regardoit comme un remede contre les embuches & contre les conjurations.

Il me ſemble encore que ces remedes appellez *Proebia* ſont de ce genre. Caia Cæcilia femme de Tarquin l'ancien, ſelon Feſtus, les avoit inventez ; & ce ne peut être autre choſe que des Taliſmans, puiſque Varron dit qu'on les appelle * *Proebia à prohibendo*, empêcher, détourner. Il ajoûte qu'on s'en ſervoit pour ſe mettre en ſûreté contre les maux étrangers, & qu'on les attachoit au cou des enfans.

Je ne crois pas non-plus qu'on puiſſe expliquer autrement ce vers de Lucrece,

Exſultare etiam Samothracia ferrea Vidi,

J'ai vû n'ême enlever l'Anneau de Samothrace,
Tout compoſé qu'il eſt,

qu'en le rapportant aux Taliſmans que ceux de l'Iſle de Samothrace faiſoient d'une certaine maniere, & d'où

* Proebia à prohibendo uſitatum, quòd ſint remedia in collo pueris. Varro. lib. 6. de Ling. Lat.

d'où l'on a donné le nom à des Bagues faites de même. * *Le nom prouve l'origine de cette coûtume*, dit Pline parlant de l'uſage d'enchaſſer du fer dans de l'or, *& montre qu'elle vient de Samothrace.* C'étoient auſſi des Anneaux d'or qui avoient du fer enchaſſé au-lieu de Pierres précieuſes, comme le dit Iſidore : § *L'Anneau de Samothrace eſt d'or à la verité ; mais il y a du fer enchaſſé au-lieu de pierres ; on l'appelle ainſi du lieu où on le fabrique.* Ainſi lorſque Lucrece a dit *Samothracia ferrea*, en décrivant les vertus de l'Aimant, il a entendu parler du fer, qui étant enchaſſé dans des Anneaux, comme ceux de Samothrace, ne laiſſoient pas de ſauter par la vertu de l'Aimant, quelque peſant que fût le fer, quoique joint à un autre métal, quoi même encore qu'il fût conſtellé. Le grand Scaliger dans ſes notes ſur Varron, ſemble l'avoir remarqué, puiſqu'il dit que ces † *Anneaux qu'on appelloit Samothraciens, avoient quelque choſe qui pré-*

* Cujus licentiæ origo nomine ipſo in Samothrace id inſtitutum declarat. Lib. 33. c. 1.

§ Samothracius annulus aureus eſt quidem, ſed capitulo ferreo à loco ita vocatus. Lib. 20. c. 31.

† Habebant aliquid ἀλεξίφθορον annulli ferrei qui dicebantur Samothracii.

préservoit contre l'envie & les autres maux étrangers, ou qui les repoussoit. Artemidore fait aussi mention d'Anneaux qui ont du fer au-dehors, à qui l'art a communiqué quelque vertu salutaire, & les croit de bonne augure dans les songes. Par où l'on peut voir que Turnebe s'est trompé dans sa conjecture, lorsqu'il dit que la pensée de Lucrece se doit entendre seulement d'un Anneau tout de fer. Ce qui est avancé sans autorité, & contre le témoignage des Anciens.

Petrone parlant des Bagues que Trimalcion portoit, dit * que celle qu'il avoit au dernier article du petit doigt, étoit d'or semée & garnie d'étoiles de fer. Sur quoi Monsieur Pithou dit que c'étoit *un Anneau de Samothrace*. Kircmannus qui suit Turnebe, prétend qu'il ne faut pas écouter l'autorité d'Isidore, quoique cet Ancien n'ait suivi que celle de Pline, qui avoit dit avant le Passage que j'en viens de rapporter : § *Les esclaves même commencent à environner d'or*

* Extremo vero articulo digiti sequentis minorem, ut mihi videbatur, totum aureum, sed plane ferreis veluti stellis ferruminatum.

§ Necnon & servitia jam ferrum auro cingunt; alia per se se mero auro decorant. *l.* 33. *c.* 1.

d'or leurs anneaux de fer, & quelques-uns les en couvrent entierement. Ce qui fait remarquer que le Naturaliſte entend parler du fer que l'on commençoit à enchaſſer dans de l'or; ſoit qu'on y laiſſât un cercle de fer, ou qu'il n'y en eût qu'un morceau en guiſe de pierre. Et en effet ce qu'il ajoûte enſuite, que cette mode & cet uſage venoit de Samothrace, juſtifie Iſidore & la remarque que je fais.

Au-reſte, Monſieur, ces Anneaux de Samothrace étoient ſans doute des Taliſmans dont le fer étoit conſtellé. Car à quoi bon enchaſſer un petit morceau de fer dans une matiere plus précieuſe, & de quel ornement cela pouvoit-il être? Ne croira-t-on pas plûtôt que ces Anneaux étoient faits par les régles d'une Philoſophie ſecrete, qui leur communiquoit des proprietez pour beaucoup d'effets: tels qu'étoient ces bagues dont la fabrique avoit eté enſeignée par Salomon, ſelon Joſephe, avec leſquels on pouvoit chaſſer les diables; & ces Anneaux creux d'Artemidore, * qui ont quelque choſe de divin renfermé au-dedans. Ce n'eſt point une conjecture

Antiq. Liv. 8. c. 2.

* οἱ γὰρ κατοὶ δὲ θεῖον ἔνδον ἔχοντες.

cture mal-fondée ; il faut que de tout tems les peuples de cette Isle se soient appliquez à étudier les secrets de la nature, puisque je trouve dans Jamblique, que Pythagore apprit entr'autres à Samothrace une espece de Philosophie qu'il appelle divine, & que je croi, avec beaucoup de vrai-semblance, être la science en partie des Talismans. Ce qui revient assez à ce que dit l'Interprete des songes *.

Aussi cette Religion, ce Culte, ces Dieux qu'on appelloit de Samothrace, ne sont rien autre chose que ceux qui étoient crus présider ou favoriser la pratique de cette science, & les ceremonies qu'on y observoit, ou contribuer à la composition des Talismans. Les Inscriptions de ces trois Autels dont parle Tertulien, le confirment. § *Devant les Colomnes*, dit-il, *il y a trois Autels dédiez à trois especes de Dieux, MAGNIS, POTENTIBUS, VALENTIBUS* : c'est-à-dire à ceux qui peuvent

* Ici l'Auteur confond l'Historien Josephe avec Joseph le Patriarche, qui avoit le don d'interpreter les songes. Gen. 40. & 41.

§ Ante has tres aræ trinis deis parent, MAGNIS POTENTIBUS, VALENTIBUS; eosdem SAMOTHRACAS existimant. Tertull. lib. de Spectac. c. 8.

vent tout pour l'exécution des choſes difficiles, ou qui préſident à leur entrepriſe ; *& l'on croit*, ajoûte-t-il, *que ces Dieux ſont ceux de SAMOTHRACE*. Auſſi Varron les appelle-t-il DIVI POTES : & prétend que c'eſt le Ciel & la Terre : ce qui fait beaucoup pour mon ſentiment. La connoiſſance des Aſtres & des corps ſublunaires ſont les reſſorts de cette ſcience ; la Phyſique en un mot, eſt la Divinité ſeule qui préſide à la fabrique des ſecrets dont je parle, & la cauſe qui produit les effets que nous admirons. * *Divi potes* ; dit le ſçavant Romain, *ſont ceux qu'on appelle en Samothrace les Dieux puiſſans, & ces Dieux ſont le Ciel & la Terre.*

Les Anciens ont crû que quiconque étoit initié dans les Myſteres de Samothrace, avoit des préſervatifs contre les plus violentes attaques de la nature, les plus difficiles même à repouſſer, & devoit être en ſûreté contre tous les perils. Ce qu'on voit entr'autres dans le premier livre des Argonautiques d'Apollonius, ſur quoi l'Interprete ancien qui dit qu'Ulyſſe avoit Pag. 94.

* *Divi Potes* ſunt pro illis qui in Samothrace θεοὶ δυνατοὶ : hæc duo Cœlum & Terra. Varro lib. 4 de ling. Lat.

avoit été initié dans ces myſteres, confirme ce que ſon Auteur en dit. Il fait néanmoins trois ſortes de Divinitez, à qui il joint Mercure, & rapporte les noms barbares de ces Dieux, qu'il étoit défendu de reveler, comme AXIERUS, AXIOCERSA, AXIOCERSUS & CASMILUS qu'il appelle des noms de Cerès, de Proſerpine, de Pluton & de Mercure.

On a apparemment abuſé de cette ſcience & de ces ſecrets dans la ſuite; puiſque ſaint Clement d'Alexandrie dans ſon Diſcours *aux nations*, déteſte même celui qui l'a inventée ou qui l'a appriſe aux habitans de Samothrace. Ce Philoſophe au-reſte s'appelloit *Aetion*. Je ne doute point par conſequent que le *Samothracia Ferrea* n'en vienne, & ne ſe doive expliquer comme j'ai fait; d'autant plus que je vois encore cette eſpece de Taliſmans confirmée par Ariſtophane dans ſon Plutus, lorſqu'il fait dire à un des perſonnages de cette Fable:

* *JUST. Je ne crains rien de toi maraut,*

Je

* ΑΣΚ Οὐδ' ἐγ προτιμῶ σοῦ φορᾶ γὰς πειάμειος.
Τὸν δ' ακτύλιον τοιδὶ παῖ Ε'υδ' ἀμὰ δ' ἐςχμῆς.
Plut Act. 4. Scen. 3.

Je porte un antidote, une Bague qui vaut
Une dragme : Eudamus l'a faite & l'a vendue.

Ne donne-t-il pas à juger qu'il entend par ce mot de Bague, un antidote propre à preſerver du mal, ou à le repouſſer ; puiſque le Scholiaſte grec dit que cet Eudamus étoit un Philoſophe, qui faiſoit des Anneaux dont la vertu particuliere étoit de chaſſer les démons, les ſerpens, & les autres choſes nuiſibles, & qui guériſſoient ceux qui avoient été mordus des Serpens. Auſſi le Poëte prouve-t-il enſuite que c'eſt dans ce ſens qu'il faut prendre l'endroit que je viens de citer, puiſqu'il fait ajouter par le valet de Chremylle :

* *CHAR. Mais il n'eſt point d'Antidote efficace,*
Qui preſerve ou qui chaſſe
Le poiſon que répand un calomniateur
Par ſa morſure.

Sur quoi le Commentateur rapporte que les Anciens ont crû qu'il y avoit

* ΚΑΡ. ἀλλ' ἔν γε τοῖσι συκοφάντου δήγμασιν.

dans de certains Anneaux qu'ils appelloient φαρμακίτοι ou φυσικοὶ une vertu fatale, & presque magique, pour repousser le mal, ou pour se procurer quelque avantage, tel qu'étoit l'Anneau de Gygès. Ces Anneaux au-reste étoient creux & à jour, comme on le voit dans Artemidore, où il est dit, qu'ils paroissent plus gros qu'ils ne sont lourds. Il falloit même qu'ils fussent bien communs, puisqu'ils ne valoient qu'une dragme; ce que je remarque encore dans Antiphanès cité par Athenée, où ce Poëte fait dire à un de ses Acteurs, qu'il ne se porte point mal; mais que si les tranchées le prennent, il a acheté un Anneau que Phertatus lui a vendu une dragme.

Aelien au Livre 5. de l'Histoire des animaux en fait la description d'un, dont il dit avoir vû l'effet aussi-bien que les mysteres & la fabrique; & cet Anneau étoit bon contre le mal des yeux. Les Egyptiens de qui la plûpart des autres peuples ont appris le secret de ces Anneaux, avoient aussi d'autres Talismans pour toutes les parties du corps; & c'est peut-être pour cela qu'on trouve tant de petites figures differentes de Dieux, d'hommes

mes & d'animaux dans les tombeaux anciens de ce païs. Elles ſont la plûpart de terre de toutes couleurs, ou d'une pierre luiſante comme le Talc.

Je trouve, Monſieur, aſſez à propos pour finir cette remarque, une Pierre dans le livre de Monſieur Chaduc, qui paroît avoit été gravée ou fabriquée, comme il vous plaira, ſelon les regles de la Philoſophie Samothracienne. La vertu de cette Pierre étoit apparemment ou pour réuſſir dans une négociation de paix, ou pour un autre ſujet approchant. Car il y a au milieu une maniere de Caducée, & au-tour ces mots pour legende, SAMOT. REX. GAL. PAX. Mais, Monſieur, vous en jugerez mieux par le type même que j'en donne dans la *I. Planche Figure* 1. & vous en expliquerez les myſteres plus aiſément que moi. Si elle ne vient point à mon ſujet, le terme de SAMOT. m'aura trompé. Je ne ſçache pas neanmoins à quoi l'on pourroit l'attribuer; car il n'y a point eu de Roi des Gaules ou de Galatie de ce nom; & l'impoſture qu'Annius de Viterbe a fondée ſur une corruption du paſſage de Diogene Laërce, ſelon Caſaubon, ne peut être ici d'aucune autorité.

Ne ſeroit-ce point, Monſieur, de ces ſortes d'Anneaux qui étoient pendus au Temple d'Achille dans l'Iſle du même nom, comme le dit Arrien ? * *On voit*, dit-il, *dans le Temple une infinité d'offrandes, comme des Vaſes, des ANNEAUX & des Pierres précieuſes.* On ne doit pas trouver étrange ma conjecture, puiſque cette Iſle n'eſt pas loin de Samothrace ; & il pouvoit y avoir de ces Anneaux gravez de caracteres latins auſſi-bien que grecs, puiſque Scylax Geographe de l'Iſle de Caryande vers la Carie, dit § que dans ce Temple d'Achille il y avoit des Inſcriptions Grecques & Romaines : & ces Anneaux pouvoient avoir été offerts au Temple de cette Iſle, par ceux qui en avoient éprouvé les effets pour en conſacrer la cauſe, ou pour en remercier les Dieux qui avoient préſidé à leur fabrique, & qui en avoient favoriſé le ſuccès. Au-reſte les offrandes d'Anneaux en general, quels qu'ils ſoient, ne ſont point chimeriques, puiſque j'en

* ἐν ἄλλα πολλὰ ἀναθήματα ἀνάκειται ἐν τῷ νεῷ, φιάλαι ἐν ΔΑΚΤΥΛΙΟΙ ἐν λιθοι τῶν πολυτελεστέρων. Euxin 1. per.

§ ἐπιγεγραμμένα τὰ μὲν Ρωμαικῶς, τὰ δὲ Ἑλληνικῶς πεποιημένα. Scylp. 10.

j'en ai rapporté des Inſcriptions qui le prouvent.

Les argumens que Richelt apporte pour combattre les Taliſmans, ne ſont pas aſſez forts, ſelon mon ſens, pour détourner ceux qui auroient envie de s'y appliquer. Après avoir ſoutenu que leur vertu ne conſiſte que dans la figure, cet Auteur tire des conſequences de ce principe qui ne concluent rien. Il prend beaucoup de peine à montrer que les figures des ſignes celeſtes, n'ont point de rapport avec celles qu'on imprime ſur les Taliſmans; que la ſituation des Aſtres n'eſt point en tous les lieux, telle que le demandent les régles de cette prétenduë ſcience. Il infere de-là que les effets des figures conſtellées rapportez par les Auteurs, ne ſçauroïent être naturels; & que ſurpaſſant l'art humain, ce ne ſont que * *des amorces ſuperſticieuſes du diable*, qui nous porte à eſperer par cette voye, l'affection des Princes, la faveur des Magiſtrats, de grandes victoires, d'empêcher l'incurſion des ennemis, de chaſſer tous les maux, & de prédire l'avenir.

* Superſtitioſos diaboli illices.

Si cela eſt, Monſieur, le moins qu'on peut faire, eſt de traiter de fanatiques ceux qui promettent tant de merveilles. Mais il faut bien prendre garde que les habiles en cet art n'en demeurent pas d'accord. Bien éloignez d'uſer de fourberie pour profiter de leurs ſecrets, comme ces Sophiſtes d'Alexandrie, dont parle Suidas quelque part, qui payoient un certain tribut, qu'on appelloit à cauſe de cela, le tribut des fous : ils condamnent avec les moins ſcrupuleux même les operations rapportées par *Arnoldus Villanovenſis*, par *Thebit ben-Corat*, une partie de celles de *Tritheme*, de *Coclenius*, de *Marcellus Empyricus* comme ridicules & ſuperſtitieuſes.

Ainſi il n'eſt point queſtion ici, & je n'entens pas parler de ces myſteres qui ont donné lieu au proverbe ἐφέσια γράμματα ; ni de l'uſage de ſe ſervir de mots barbares qui n'ont entr'eux aucune liaiſon, & qui ne ſçauroient operer que par les ſecours de l'enfer. Il ne s'agit pas non plus du métier que faiſoient ces miſerables πελυπραγμονες, dont parle Maxime de Tyr, que l'eſperance du gain faiſoit aſſembler dans les lieux publics, & qui

qui s'offroient au premier venu de lui prédire l'avenir pour deux oboles ; ni de la fabrique de ces deux Bagues d'Excestus Tyran de Phocée, qui ne l'empêcherent pas néanmoins de périr.

Je n'entens parler que des secrets, ou d'une maniere purement naturelle, fondée sur des principes que la Philosophie & la raison peuvent avoüer, ou que l'experience a fait connoître, quoiqu'on ne les puisse pas expliquer, non plus qu'une infinité d'autres effets qui sont reçûs des plus sçavans. C'est ce que je remarque parmi les Anciens dans Alexandre Aphrodisée, entr'autres dans Galien, & dans Galien. Ils ont admis les Talismans au nombre des remedes, & témoignent l'avoir éprouvé avec succès. Je dis les Talismans ; car qu'est-ce autre chose que les pierres gravées de Jaspe verd, dont Galien parle au neuviéme livre de la proprieté des remedes simples. Et quoique cet Auteur semble avoir crû que ces Pierres dont il parle, pouvoient faire le méme effet sans gravûre ; cependant il ne la condamne pas comme superstitieuse & défenduë. Aussi a-t-on bien distingué dans l'An-

tiquité, ce que j'appelle Taliſmans, d'avec les ſecrets magiques, comme on le voit dans Alexandre Aphrodiſée, qui n'eſt pas un Auteur d'un nom mediocre, & qui ait dit les choſes à l'avanture. C'eſt dans ſon Traité de la deſtinée, où parlant de ces effets dont la cauſe eſt ignorée, il ajoûte * tels que ſont certains remedes *amuleta* reçûs dans le monde, qui n'ont aucune cauſe connuë ou probable en apparence pour produire les effets que nous voyons Il en eſt de même, dit-il, enſuite des enchantemens, ou des operations magiques. Par-où l'on peut aiſément remarquer la difference qu'il fait des uns & des autres, quoiqu'il diſe que les cauſes ou les principes en ſoient inconnus. Cela eſt ſi vrai, que lui & les autres ont toûjours mis les ſecrets dont je parle, parmi ceux de la nature.

Monſieur Petit fait auſſi cette remarque dans ſes Obſervations qu'il nous donna il y a quelque tems. Si ce Livre vous étoit moins connu, je rappor-

* οἷα περίαπτά τέ τινα προστίλλοντα ὑδεμίαν ἔυλογον ἢ πιθανὴν αἰτίαν τῦ ταῦτα ποιεῖν ἔχοντα. ἔτι δὲ ἐπαοιδαὶ, καί τινες τοιῦται μαγγανείαι. Parag. 8 p. 4.

rapporterois le chapitre entier où il en parle ; car on a peu vû d'Ouvrages dans ce genre qui ennuye moins, & où il y ait tant de Philoſophie, d'Eloquence, & de varieté. Il y explique un paſſage de Platon d'une maniere très-délicate & très-ſpirituelle ; & ſa conjecture l'engageant à parler des vers dont on ſe ſervoit aux enchantemens, des Anneaux magiques, & de ces remedes ſuperſtitieux des Anciens, il dit que les grands hommes avoient honte de s'en ſervir lorſque la violence même de la douleur les y engageoit : ce qu'il prouve par un endroit de Pline, touchant les vers magiques & par le ſentiment de Plutarque dans la vie de Periclès.

Sur quoi il faut remarquer que les grands hommes lorſqu'ils ſemblent reprouver ces ſecrets, ils ne condamnent que les magiques, & ils n'entendent parler que de cette eſpece. Ce que je trouve établi dans la ſuite du Chapitre par Monſieur Petit. " Ce-
„ pendant, dit-il, l'autorité de quel-
„ ques anciens Medecins ſemble s'op-
„ poſer à ce que je viens de rapporter:
„ Ils mettent au rang des choſes qui
„ gueriſſent ces remedes phyſiques,
„ c'eſt à-dire, *naturels* : car c'eſt ainſi

„ qu'ils les appellent. Ces remedes „ particuliers, dis-je, qu'on employe „ à la gueriſon des maladies dange- „ reuſes, s'ils ont une proprieté na- „ turelle capable de produire un effet „ ſalutaire, pourquoi les mepriſera- „ t-on? & n'y a-t'il pas bien de l'ap- „ parence que les Anciens n'ont pas „ negligé des remedes dont ils ad- „ miroient la vertu? *Trallien* entr'au- „ tres au Chapitre de l'Epilepſie, „ après avoir décrit pluſieurs recettes „ de la Medecine ordinaire, paſſe à „ celles qui ſont le moins en uſage, „ & d'un genre plus élevé, qu'il rap- „ porte ſous ce titre ρυσικὰ πρὸς ἐπιλη- „ τικὰς comme des ſecours qu'on n'ad- „ met que dans le dernier beſoin. Je n'ay expliqué, dit-il, touchant l'Epilepſie, que ce que nous connoiſſons, & ce qu'une longue experience nous a appris. Cependant comme pluſieurs ſe ſervent de ces remedes naturels qu'on attache au cou, ou aux parties malades, & qu'ils en uſent d'autant plus volontiers, qu'ils le font avec ſuccès; j'ai jugé à propos d'en toucher quelque choſe en faveur de ceux qui aiment l'étude, afin qu'un Medecin ait de quoi donner plus d'un ſecours aux malades, & qu'il

qu'il ſoit inſtruit de tout ce qui peut les ſoulager.

„ Galien n'a pas reprouvé non plus „ ces ſortes de remedes, & lorſqu'il „ en parle au neuviéme livre *de la* „ *proprieté des médicamens ſimples*, „ il les recommande plutôt que de „ les mépriſer, comme étant inutiles „ ou indignes de l'application des Me- „ decins. Il dit en avoir fait l'expe- „ rience de quelques-uns, & cite les „ Auteurs qui en ont écrit: &, ce qu'il „ ne fait en cet endroit qu'en paſſant, „ il promet de les examiner ailleurs „ dans un autre Traité. Si ces remedes „ par conſequent n'ont point été mé- „ priſez par *Galien*, ſi *Alexandre* „ *Aphrodiſée* & les autres les ont „ eſtimez & compris parmi les treſors „ de la Medecine, dira-t-on que les „ plus anciens les ont tellement con- „ damnez, qu'un homme qui s'en ſe- „ roit ſervi, auroit eu honte de l'a- „ voüer?

„ Mais pour expliquer cette diffi- „ culté touchant la dénomination de „ ces remedes, je dis d'abord qu'ils „ ont été appellez naturels, pour les „ diſtinguer de ceux qui tombent „ dans l'uſage commun de la Mede- „ cine. Comme on oppoſe ordinaire-

„ ment l'art à la nature, les choſes
„ artificielles à celles qui ne le ſont
„ pas, on a ainſi appellé *naturels* ces
„ ſecours que la raiſon n'avoit point
„ inventez ; & parce qu'ils ne four-
„ niſſoient aucune conjecture, pour-
„ quoi on les appliquoit à un certain
„ mal, ou qu'on ne découvroit point
„ les cauſes de leurs utilitez, ni pro-
„ bables, ni évidentes, on a crû qu'ils
„ ſurpaſſoient les forces de l'art, &
„ qu'ils étoient introduits contre les
„ régles & la methode qu'il preſcrit.
„ Voilà donc l'origine de leur nom :
„ ce que je montre par les propres
„ termes de Galien au lieu cité." Il
y a, dit-il „ quelques autres Pierres
qu'on attache encore pour guerir plu-
ſieurs maux : elles ont au-reſte de cer-
taines lettres gravées, comme l'Hie-
racites qui eſt bonne contre les He-
morroïdes, dont nous avons fait mê-
me l'experience. Il n'eſt pas tems ici
d'en parler, parce qu'il n'y a que l'ex-
perience qu'on en a qui faſſe ajoûter
foi à leur vertu. Auſſi ne s'en ſert-on
pas ſelon la methode ordinaire. *Il pa-
roît par ces termes de* Galien, *que ces
remedes étant hors de l'art, ſont ap-
pellez naturels & qu'on ne leur donne
ce nom que parce qu'ils ne tombent point*
ſous

sous les régles de l'art. Galien *prouve donc l'efficace dans de certaines maladies de ces remedes qu'il a éprouvé lui-même, & dont on ne peut donner de raison; mais cela ne regarde point ceux qui aiment mieux se railler que resoudre ce qu'ils ne peuvent comprendre.* Ce recit, Monsieur, que je viens de vous faire de l'observation de Monsieur Petit, est infiniment plus agreable dans l'Original, & sans doute plus persuasif: mais le raisonnement en est si bon, qu'il n'a pas perdu toute sa force dans nôtre langue, & qu'il ne contribuera pas médiocrement à justifier ceux qui se sont fait un étude des Talismans.

Ils soûtiennent donc avec justice & avec fondement que la veritable science en est toute naturelle; qu'elle ne passe point les régles de la Philosophie, comme l'assûrent de très-grands hommes, Symphorien, Campege & Campanella; * & qu'il n'est point necessaire d'avoir recours aux abominations de la magie pour operer des choses que la Philosophie enseigne innocemment, selon Roger Bacon;

* Non igitur oportet nos uti magicis illusionibus, cùm potestas Philosophiæ doceat operari quod sufficit.

Bacon; parce qu'il eſt certain, dit le Commentateur du Plutus d'Ariſtophane, * que l'application des choſes naturelles faite à propos, eſt ſuffiſante & contribuë beaucoup à prevenir quelque effet ou à le produire. *Mais pour connoître cela, il faut avoir penetré les cauſes de tout ce qui ſe fait & les forces ſecrettes de la nature*, ajoûte-t-il enſuite. § *Car il arrive tous les jours*, dit admirablement Apulée dans ſon Apologie, *des choſes ſi merveilleuſes & ſi extraordinaires, qu'un ignorant ne les croira pas ſi on les lui rapporte.* C'eſt auſſi pour cette raiſon que s'il ſe trouve quelque obſcurité dans ces ſortes d'ouvrages, ces tenebres, pour ainſi dire, n'ont été inventées, que pour en cacher les ſecrets à ceux, ou qui pouvoient en abuſer, ou qui n'étoient pas capables d'en profiter, comme les Anciens cachoient leur Theologie, au rapport de Plutarque dans l'endroit que j'ai cité, & de que ſont

* Naturalium enim rerum opportuna applicatio conferebat ad contrahendum vel expellendum. Hæc noſſe exactè, ejus demum eſt, qui naturalium rerum cauſas callet & vim ſecretiorem.

§ Nam & mihi & tibi & cunctis hominibus multa uſu venire conſtat mira & pene infecta, quæ tamen ignato relata fidem perdant.

font encore aujourd'hui les Chimiſtes dans la deſcription de leurs experiences.

Les découvertes dans la Phyſique que les Carteſiens ont faites depuis un demi ſiécle, ſont très-propres à faire faire quelques progrès dans cette étude : en quoi l'on peut reconnoître l'utilité de la Philoſophie moderne, pour rétablir ces connoiſſances ſi ſalutaires à nos premiers peres, que le tems, l'idolâtrie & les ſuperſtitions ont preſque anneanties, en les voulant pouſſer au-delà des forces de la nature. Ceux qui ont parlé plus juſte ſur cette matiere, & qui en ont connu les veritables principes, admettent, avec les plus grands Philoſophes, l'épanchement & la communication des influences celeſtes ſur les corps ſublunaires. Ils ne doutent pas que les Aſtres n'ayent quelque reſſemblance avec les choſes d'ici bas ; non pas formelle, mais de ſympatie & de mouvement, comme l'experience l'a montré. C'eſt auſſi ce qui leur a fait donner par les premiers Sages le nom des choſes ſur leſquelles elles agiſſoient plus particulierement. Si les noms même ont quelques vertus particulieres, comme Origene l'inſinuë

ſinuë dans ſon premier livre contre Celſe, où il dit que chez les Hebreux, il y en avoit quelques-uns qui renfermoient une Theologie cachée; pourquoi des figures ne pourront-elles pas recevoir des proprietez, lors principalement qu'elles ſont jointes à un corps, ou qui en eſt ſuſceptible lui-même, ou qui en poſſede?

Voici encore une belle penſée de Plotin qui ſert merveilleuſement à prouver cette opinion. * Il dit que les figures ſont toutes faites & produites par des principes certains, & qu'elles ſont comme les actions de l'ame du monde. On a tiré cette conſequence de-là que de certaines figures artificielles en ſont auſſi ſuſceptibles que les naturelles; ce que S. Thomas & Albert le grand n'ont jamais nié.

Mais, Monſieur, ceux qui ſuivent ce ſentiment, ne prétendent pas, comme le veut Reichelt, que ce ſoient

* ἡ οἱ σχηματισμοὶ κατὰ λόγον, ἡ κατ' ἀριθμὸς δὲ ἕκαστα, ἡ τὰ χορεύοντα ζῶα μέρη, ἄμφω ἀνάγκη ὁμολογεῖν τὴν ἐνέργειαν τῦ παντὸς εἶναι, τά τε ἐν αὐτῷ γινόμενα σχήματα, ἡ τὰ σχηματιζόμενα μέρη αὐτῦ, ἡ τὰ τούτοις ἑπόμενα. Enn. 4. l. 4. c. 33.

soient les figures seules & les images, qui déterminent les influences des corps celestes à leur communiquer leurs vertus. * *Car quoi qu'elles ne soient pas le premier principe de l'operation*, dit le Cardinal Cajetan, *elles concourent néanmoins souvent avec le principe : témoin les instrumens des Ouvriers, dont les differentes figures agissent d'une telle ou telle maniere ; & qu'un fer plat nage sur l'eau plus aisément, que s'il avoit une autre forme qui le feroit aller au fond.*

Jarchas dans Philostrate décrit à Apollonius une certaine Pierre, qui, étant posée dans un endroit, avoit la vertu d'attirer à elle toutes les autres pierres des environs & de leur communiquer même quelques proprietez. Cependant elle n'étoit pas plus grosse qu'un ongle ; & il est à croire, supposé qu'elle soit vraye, que le Ciel des Indes où elle naissoit, de certains astres dominans & de certains aspects particuliers formoient cette vertu, & la

* Figura licet non sit ipsum principium operationis, est tamen conprincipium ; quia in artificum instrumentis efficit figura ut illa sic vel sic operentur, tùm quia ferrum latum super aquas fertur : quod si in aliam formam contrahas demergetur. 2. 2. q. 96. a.

la rendoient d'autant plus efficace, que ſa conſiſtance étoit ou plus petite ou d'une certaine figure. L'exemple de l'Aimant & ſes effets, ne peuvent-ils pas encore faire tirer quelques conjectures en faveur des Taliſmans? De certains Aſtres qui dominent plus fortement où il naît, lui communiquent cette vertu qu'on admire, & il ne la répand même en quelque façon que ſous une certaine figure, puiſque pour agir, il faut qu'il ſoit mis en œuvre d'une certaine maniere,

Les figures cependant n'entrent pas toûjours dans la compoſition des Taliſmans, puiſqu'on en fait de branches d'arbres & de plantes, comme on le peut voir dans le Traité *des Taliſmans de vegetables* d'Ælias Chræſtmairus, & d'autres qui en ont décrit les manieres.

Je ne doute point non-plus, à-propos de cela, que nos Druydes ne connuſſent les ſecrets de cette ſcience, & ne les pratiquaſſent dans la recherche de leur Guy de Cheſne. Il falloit avoir un certain âge, & être dans une certaine ſaiſon pour le cueillir; ce qui fortifie beaucoup la penſée qu'il m'en

* De amuletis vegetabilium.

en vient. La racine dont les Juifs se servoient pour exorciser les demons, est sans doute un Talisman de cedernier genre. Josephe qui le rapporte au livre huitiéme de ses Antiquitez, en attribuë l'invention à Salomon. *On attachoit*, dit-il, *au nez du malade un anneau, dans lequel à la place de la pierre, il y avoit une racine enchassée; Salomon l'avoit enseignée dans ses ouvrages.* Cet Historien dit même qu'il en a vû l'effet, L. 8. c. 1. & qu'un Juif nommé Eleazar, guerit une fois plusieurs possedez de cette maniere en presence de Vespasien, de ses fils, & d'une partie de son armée.

On n'y employe pas toûjours indifferemment ni la figure ni la matiere; mais on choisit celles qui sont propres à recevoir les influences & qui sont susceptibles de certains effets, comme tant de pierres entr'autres dont parle Pline au livre trente-septiéme; ce que Marcil Ficin semble appuyer par l'usage des Medecins, qui broyent & employent des medicamens avec succès à l'aspect de certaines constellations; quoiqu'il ne soit pas du sentiment que les figures y contribuent, mais que le mouvement

ment seul y peut être efficace. * *Si quelqu'un*, dit-il, *veut employer avec succès les metaux & les pierres, il est plus à-propos de les frapper seulement & de les échauffer, que d'y imprimer des figures.* Il ne seroit pas difficile neanmoins d'allier son sentiment, & de faire voir qu'il n'est point contraire à la puissance des figures. L'experience & la meditation en ont fait faire des régles : l'exemple des miroirs ronds & des concaves, n'a-t-il pas fait tirer beaucoup de consequences ? Ils reçoivent si bien & réuniſſent si merveilleusement les rayons du Soleil, & l'effet qu'ils produisent est si subit & si admirable, qu'il paroîtra toûjours surnaturel à celui qui n'en connoîtra pas la cause. Ceux d'acier qu'on a fait depuis peu, dont l'operation est si prompte & si surprenante tout-ensemble ; tout cela, dis-je, fait estimer avec assez de raison à ceux qui les remarquent, qu'il peut y avoir d'autres matieres & d'autres figures capables de recevoir les rayons & les vertus des Astres, & de produire des effets qui leur seroient

* Si quis tractare metalla lapidesque voluerit, præstat percutere solùm atque calefacere, quàm figurare.

ent conformes. Eſt-il ſi difficile
comprendre les mouvemens im-
ceptibles de cette communication
ſprits par dès mouvemens ſembla-
s qui nous ſont connus ?
Les effets de l'amour & des autres
ſions ſur nos ſens ; ce que peuvent
einture & la ſculpture ſur nos diſ-
ſitions ; ces changemens merveil-
ix dont parle Philoſtrate, que cau-
ent certains diſcours d'Antiphont,
e ce Sophiſte appelle παιγνια *des*
liſmans ou des remedes contre le
grin ; ces ſoulagemens que tant
gens ont éprouvé de la lecture de
rtains livres ; ces gueriſons ſi fre-
entes que la Muſique a operées :
ſi y en avoit-il une eſpece, ſelon
thagore, qu'il appelloit medeci- Jambl.
le. La fureur, la ſurdité & l'ivreſſe P. 108.
t reſſenti ſon pouvoir ; & l'on ſçait l. 5.
ie la Lydienne rendoit effeminé,
la Eolienne intrepide. J'ai lû dans
rantzius un exemple ſi ſurprenant de
n pouvoir, que je ne puis m'em-
cher de le rapporter ici, pour con-
mer ce qu'on rapporte de ce Ti-
othée qui vivoit du tems d'Alexan-
e. Henry quatriéme Roy de Dan-
mark, ayant oüi parler de la ſcien-
merveilleuſe d'un Muſicien, voulut

lut en voir les effets, & connoître sur lui-même par experience, si cet homme par ses instrumens pouvoit endormir comme il le disoit, donner de la joye, du chagrin, ou mettre en fureur. Le Musicien fit ce qu'il pût pour se dispenser d'experimenter son adresse sur le Roy; mais il obéit enfin, & ce Prince éprouva toutes ces passions, sans se pouvoir défendre même de la fureur, jusqu'à tuer à coups de poing quelques-uns de ses amis qui l'environnoient pour le retenir. L'exemple encore si connu des instrumens accordez à l'unisson, &, les autres experiences qu'ont ceux qui étudient la nature, leur a fait ajoûter foi avec plus de facilité aux fruits qu'ils se promettoient de leur étude, & mépriser le sentiment des autres qui jugent cette occupation inutile & défenduë.

Voilà la Magie qu'ont pratiqué les premiers Sages, & tant de Sçavans modernes qui se sont efforcez de tirer du sein de l'ignorance & de la superstition des connoissances si anciennes, si réelles, si utiles & si merveilleuses. *C'est de cette maniere, c'est par la connoissance des vertus & des mouvemens des Astres*, dit Porphyre

Porphyre dans son Traité des Oracles, *que les Dieux prédisoient les choses futures*; & delà, ajoûte Eusebe, qui cite cet Auteur, *on peut connoître que les Dieux des nations ne prévoyoient pas les choses futures par une vertu divine, mais par l'observation des mouvemens celestes, par des jugemens; par des notions mathematiques, & qu'ainsi ils n'agissoient point en cela surnaturellement non-plus que les hommes.* Ainsi la Collection nombreuse que Reichelt a faite pour montrer l'horreur qu'on doit avoir de cette science, ne sçauroit épouventer ceux qui la pratiquent ou qui l'érudient pour l'exercer. Ses anathêmes ne tombent que sur les Magiciens & les Imposteurs, sur ceux qui par des fourberies infames & des superstitions abominables, s'efforcent de tromper les peuples, ou de produire des effets & d'obtenir ce que les Loix de la nature & celles de la Religion ne permettent pas.

En voilà trop, Monsieur, ce me semble, sur une matiere qu'il n'est pas à propos ni de mon dessein d'approfondir ici davantage; il suffit seulement de vous ajoûter, sans vouloir expliquer la vertu & le pouvoir des Talismans,

Taliſmans, qu'on en trouve de toutes façons, & qu'il y en a de veritables, puiſqu'on en a vû les effets. On en faiſoit pour les porter, ou pour les placer dans les lieux publics, ou pour les enſevelir dans la terre, comme tant d'Hiſtoires, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, nous le décrivent. On en peut diſtinguer de quatre ſortes : la premiere & la plus ancienne, à mon ſens, eſt celle qui étoit faite de vegetables, comme il ſe peut faire qu'en étoient les branches de Peuplier, d'Amandier ou de Platane, dont Jacob ſe ſervit pour multiplier ſon partage dans les troupeaux de ſon Beau-pere. Mais il n'en eſt pas ici queſtion, puiſqu'on n'en trouve pas de cette eſpece, comme des trois dernieres, qui ſont ou aſtronomiques, ou magiques, ou d'une eſpece qui tient de l'une & de l'autre

Les Aſtronomiques ſe reconnoiſſent aux ſignes celeſtes qui y ſont ſouvent avec des figures de Divinitez, ou d'autres, c'eſt-à-dire, telles qu'on les a attribuez aux Planetes & aux Aſtres. Ceux de cette eſpece où il y a des caracteres anciens de Langues Orientales avec des figures d'animaux, ſont aſſûrément les plus anciens.

ciens. Il faut prendre garde néanmoins que ces legendes n'ayent point des ſens ſuperſtitieux, ni des noms d'Anges inconnus; car en ce cas ils ſe rapporteroient à la troiſiéme eſpece, ou à la derniere.

Les Magiques ont des figures avec des mots obſcurs, ſuperſtitieux, & des noms d'Anges inconnus.

La quatriéme eſpece eſt compoſée de ſignes & de noms barbares. On en trouve de plus anciens dans les pierres précieuſes que dans les metaux & même en plus grand nombre; parce qu'il y avoit peu de perſonnes conſiderables qui n'en euſſent, & que cette matiere a réſiſté au tems, à l'ignorance & à l'avarice des ſiécles. Cela vous ſuffira, Monſieur, pour les diſtinguer aiſément d'avec les autres monumens anciens de ce genre.

Les Anciens ont crû, & principalement les Egyptiens, que de certaines pierres taillées en *Eſcarbots* avoient des vertus conſiderables, & qu'elles procuroient de la vigueur & du courage à ceux qui les portoient. *En Egypte*, dit Aelien, *les gens d'épée avoient accoûtumé de faire graver des ESCARBOTS dans leurs* L. XI. c. XV.

bagues ; parce que, ſelon ce même Auteur, cet animal n'a point de femelle, & qu'il eſt, dit Porphyre, une Image & un Symbole du Soleil. D'où vient que les Egyptiens le repreſentoient ſous la figure dont je parle, comme on le voit dans Pline & dans Diogene Laërce. La plûpart de ces Pierres ſont percées pour avoir ſervi ou de collier, ou de bracelet, & elles ſont gravées ſouvent de pluſieurs figures ſur le côté qui eſt plat. Monſieur Chiflet dans la Deſcription du Tombeau de Childeric en donne le type d'une où il y a une grenoüille. Il inſinuë, & avec raiſon, que cette figure étoit une de celles que les Anciens croyoient utiles dans les fabriques des préſervatifs ou Taliſmans. Auſſi Pline témoigne-t-il, * que ſi on croit ceux qui cultivent la magie, *les grenoüilles doivent être eſtimées plus utiles à la vie que les loix.*

L. 4. de l'abſt. des animaux.

L. 30. c. 11. Præf. V. Ph.

C'eſt dans ce ſens, Monſieur, & ſur ce paſſage qu'il faut expliquer le Cachet particulier de Mecenas, ſur lequel cet animal avoit été gravé apparemment pour quelques-unes de ces

* Addunt etiamnum alia magi, quæ ſi vera ſunt, multo utiliores vitæ exiſtimentur Ranæ quam leges. L. 32. c. 5.

tes raiſons que Pline n'a pas rapportées. Ce qu'on en a dit juſqu'ici n'y ſçauroit, ce me ſemble, mieux convenir : & Meibomius qui a fait une ſi belle Diſſertation ſur la vie de Mecenas, paroît être de ce ſentiment ; puiſqu'il ne ſe détermine point ſur aucunes des opinions qu'il en rapporte. Je m'étonne pourtant comment on a oublié de parler de ces Grenoüilles d'Egypte, à qui Aelien attribuë de la ſageſſe & de la prudence, en ce qu'elles prennent un morceau de roſeau qui les empêche d'être devorées par les Hydres du Nil. Je ne ſçai ſi l'on n'auroit point voulu repreſenter quelque choſe de ſemblable dans ces deux Medailles Grecques que j'ai, & dont je donne ici le type par occaſion, ſans vouloir m'arrêter à les expliquer davantage. [*Voyez la 2. Figure de la I. Planche.*] L. 1. c. 32. V. h.

Ainſi, Monſieur, ſi quelques Medailles doivent être miſes au rang des choſes qui ont été employées pour ſervir de Philacteres, ce pourroit être la plus grande des deux ; & non pas celles que Monſieur Chiflet rapporte de pluſieurs Empereurs, ſur ce ſeul fondement qu'elles ſont troüées, com- Anaſt. Childr. c. 8.

me ayant été enfilées ou attachées à quelque choſe.

Je ne ſçaurois convenir non plus du ſentiment du Pere Kirker, qui met au rang des Taliſmans Egyptiens les Harpocrates Panthées. Je demeure d'accord qu'Harpocrate eſt originaire d'Egypte; mais je doute qu'il doive à ce Païs ſes frequens accroiſſemens; & l'explication que donne le ſçavant Jeſuite aux differens attributs de Dieux, dont ces figures ſont compoſées la plûpart du tems, me paroît plus obſcure & plus éloignée que les ſources du Nil. Si les Anciens ſe ſont ſervis de petites ſtatuës pour en faire des Taliſmans, il eſt certain que l'uſage en a été très-rare; & il y a bien de l'apparence qu'ils n'ont employé que la gravûre ſur les pierres & ſur les metaux, ſuſceptibles d'ailleurs de certaines vertus, & capables de produire de certains effets. Voici quelques deſcriptions de ces derniers, tant de l'une que de l'autre eſpece, que je rapporte ſeulement pour la rareté du fait.

OEdip. Egypt. Tom. 1. p. 520.

Le Portrait d'Alexandre en or ou en argent étoit commun dans une famille.

Treb. Poll.

mille. D'autres portoient contre la colique, des Annneaux d'or, où il y avoit un Dauphin gravé, ou un autre poiſſon, avec ces mots, ΘΕΟΣ ΚΕΛΕΥΕΙ ΜΗ ΚΥΕΙΝ ΚΟΛΟΝ ΠΟΝΟΥΣ, ce qui veut dire : DIEU VOUS DE'FEND ô COLON DE CONCEVOIR DES DOULEURS. *Tout l'Orient*, dit Pline, *porte le Jaſpe, qui reſſemble à l'Emerande, en guiſe de Taliſman*, lors principalement qu'il eſt environné d'une ou deux lignes blanches. On croyoit encore qu'un Anneau de cette pierre, étoit propre à ceux qui parloient en public. Les Amethyſtes qui ſont bonnes contre l'ivrognerie, ajoûte-t-il enſuite, réſiſtent aux venins, lorſqu'on y grave le nom de la Lune ou du Soleil, & qu'on les pend au cou avec des cheveux de Cynocephales, *Peuples d'Afrique*, ou des plumes d'hirondelle. L'eſpece de Philoſophes qui les fabriquoient, prétendoient encore qu'elles étoient efficaces pour ſe procurer quelque faveur auprès des Princes, pour détourner la grêle & chaſſer les ſauterelles des champs, en y ajoûtant quelque priere. Ils diſoient la même choſe des Emeraudes, quand il y

Marcel. Emp. c. 29.

L. 37. c. 9.

Magiciens.

avoit des Aigles gravez ou des Escarbots.

Pline décrit encore & ſe raille des autres viſions que les Anciens ont eu touchant de certaines pierres ; mais je ne les rapporte point, parce que je ne pretens parler ici que de celles qui avoient des figures gravées, pour vous aider à les connoître, & diſcerner celles de ce genre d'avec les autres. Aëtius Medecin dit que quelques-uns ſe ſervoient pour guerir les douleurs de ventre & d'eſtomach, de Bagues, dont la pierre étoit de jaſpe verd, où l'on avoit gravé un dragon avec des rayons : telle que pourroit être celle que j'ai déja miſe parmi les Abraxas, & qui eſt de même matiere & de même figure. *Elle eſt la huitiéme Figure de la* XIX. *Planche du premier Tome.*

L. 1. Tetrab. Ser. 2. c. 36.

On attribuë cette pratique au Roy Nechepſus, & l'on tient qu'il l'a enſeignée dans ſes Ouvrages. Galien témoigne auſſi s'en être ſervi avec ſuccès, quoiqu'il ajoûte que ces Pierres ne ſeroient pas moins utiles ſans figures. Trallien donne le Taliſman qui ſuit contre les pierres qui s'engendrent dans le corps humain. Que l'on enchaſſe, dit-il, de l'airain de Chypre

L. 9. de Sim. Med. Fac.

L. 9 de eff. r. c. 4.

Chypre dans un Anneau d'or au-lieu de pierre, & qu'on y grave un Lion, la Lune, & une Etoile, & que le nom ſur-tout de la bête ſoit écrit dans le cercle de la Bague. Si l'on grave un Hercule debout qui ſuffoque un Lion, dans une Emeraude ou un Saphir de Medie enchaſſé en or, cela guerit les coliques. En voici un autre pour le même mal qui n'eſt pas moins plaiſant. Il faut, dit cet Auteur, avoir un Anneau de fer à huit angles, & y graver ces mots, ΦΕΥΓΕ, ΦΕΥΓΕ ΙΟΝ ΧΟΑΗ Η ΧΟΡΥΔΑΛΟΣ ΣΕ ΖΗΤΕΙ, c'eſt à dire, FUIS, FUIS MISERABLE BILE L'ALOUETE TE CHERCHE ou TE DESIRE, & y joindre cette figure L. 10. de Cal. & Bil. Hum.

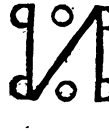

Il paroit dans l'*Incredule* de Lucien, qu'on en faiſoit auſſi contre les Spectres & contre la terreur que donnent ces ſortes de viſions. Celui que Lucien fait parler dans ce Dialogue, avoit acheté d'un Arabe une de ces Bagues. Elle étoit compoſée, à ce qu'il dit, du fer d'une Croix, & elle P. 554.

étoit efficace en récitant une certaine Sentence tissuë de plusieurs noms. Tzetzès rapporte qu'un certain Philosophe appaisa une peste à Antioche par un Talisman de pierre, sur laquelle il avoit gravé la tête de Charon. Apollonius employoit la figure des Cicognes contre les Serpens; & les Egyptiens se servoient communément de la figure de Serapis, du Canope, de l'Esprevier, ou pour mieux dire, ce que nous appellons un Sacre, & d'un Aspic contre les maux qui pouvoient venir des quatre Elemens, la Terre, l'Eau, l'Air & le Feu. Voilà en-gros ce que j'en ai pû remarquer jusquà-present dans les Anciens. Les Talismans modernes ne valent pas la peine de les ramasser, & ne serviroient de rien à la recherche des monumens. J'entens par les modernes, ceux qui sont purement Arabes, Turcs ou d'autres langues Orientales en caracteres nouveaux.

Le P. Vansleb en parle dans sa Relation d'Egypte, & dit y avoir trouvé des Livres Arabes qui apprennent le secret d'en faire, & celui de connoître ceux qui sont faits ou de s'en servir. Scaliger néanmoins prétend quelque-part qu'il n'y a que ceux qui les ont

ont faits qui les puiſſent expliquer. Monſieur Lambecius dit qu'il y a dans la Bibliotheque de l'Empereur. un Ouvrage Aſtrologique manuſcrit en ancien caractere de R. Levi, tiré des anciens monumens Indiens, Perſans, Egyptiens, & autres. Il y a bien de l'apparence que c'eſt un Traité de ce genre dont je parle. Suidas rapporte quelque-part qu'un Julien de Chaldée Philoſophe, avoit écrit quatre Livres des Demons ou des Genies; & que cet Ouvrage contenoit des Phylacteres, c'eſt-à-dire proprement des Taliſmans, pour toutes les parties du corps humain. Et Monſieur Scaliger dans une de ſes Lettres françoiſes, dit que Ptolemée & Porphyre, en ont écrit auſſi-bien que les Arabes. Les principaux Modernes ſont Camilli Leonardi qui a fait *le Miroir des Pierres.* On a encore *la Magie aſtrologique, la Sympathie des Pierres, des Metaux & des Planetes.* Geber, Bacon, Paracelſe, en ont fait des Traitez. Celui de Monſieur Gaffarel eſt intitulé *Curioſitez inouyes*; il y promet pluſieurs Ouvrages ſur cette matiere, & entr'autres de faire graver un grand nombre de Taliſmans de toutes façons, avec une

Explication pour les connoître, & d'enſeigner enfin la maniere de les faire & d'y réuſſir. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût exécuté ce deſſein.

Il ne faut pas oublier ici que le Livre d'Agrippa *de la Philoſophie occulte*, n'eſt proprement que le ſecret & l'explication des Taliſmans, quoique juſqu'à-preſent on ait eu de ſon Ouvrage une opinion moins avantageuſe. Cela vient ſans doute de ce que ceux qui ont travaillé ſur ce ſujet, l'ont fait ſi obſcurément, & couvert leurs Ecrits de tant d'énigmes, que le Vulgaire & quelques-uns même de ceux qui s'en diſtinguent, l'ont attribué à une ſcience dangereuſe & défenduë. Je ſçai que les termes dont ils ſe ſont ſervis, & que les ceremonies qu'ils veulent qu'on obſerve pour la fabrique de leurs ſecrets, ont une apparence dangereuſe; mais qui ne le ſeroit point, ſi elle étoit developpée & expliquée comme on doit faire les ſecrets de la Chymie.

Il ſeroit à ſouhaiter que ces Auteurs nous euſſent laiſſé la clef de leurs Ecrits: peut-être auſſi l'ont-ils fait, & que quelque ignorant ou quelque envieux nous la retient.

Il

Il y en a tant aujourd'hui qui font des tombeaux de leurs Bibliotheques ou de leurs Cabinets, & qui ont moins d'avidité, quelques ardens qu'ils soient d'acquerir pour eux ce qu'ils trouvent de rare, que d'empressement de l'ôter au public. Nous en avons vû un entr'autres d'un genie tout particulier. Il vouloit un mal mortel à celui qui avoit fait imprimer un Livre dont il avoit le Manuscrit. C'est contre lui que Monsieur Petit a fait une piece imprimée parmi ses Poësies intitulée IN BIBLIOTAPHUM, *contre un Enterreur de Livres.* Cet homme avoit passé sa vie à acheter des Livres & des Manuscrits, & il étoit de lui ce que Lucien dit d'un de ses semblables. Les Libraires loüoient son discernement en ce qu'il achetoit leur marchandise : ainsi devenu la proye de leurs discours & de sa vanité, tout son bien a été * un tresor acquis & un fond assûré pour eux. Quoique dupe néanmoins à les payer, il en avoit fait un amas & très-curieux & très-considerable. Mais par malheur

CONTRE UN ENVIEUX IGNORANT.

C 6 pour

* ἡ θησαυρὸς ἕτοιμος τοῖς κατήλοις κυπτῶν.

pour lui, ni la connoiſſance des Auteurs & de leur merite, ni l'amour des ſciences, n'autoriſoit le choix de ſa folie, & n'excuſoit pas ſa profuſion; on peut dire qu'il n'avoit aucun motif honnête, il achetoit *

Ni ſans aimer la Lyre, ou cherir quelque Muſe.

Ce n'étoit pas pour s'en ſervir, mais pour en ôter l'uſage aux autres, & pour nous dérober ce qu'on lui diſoit être unique, curieux ou ſingulier; ſemblable à ce chien du proverbe dont Lucien § parle en pluſieurs endroits, & dont quelque Grec a fait une Epigramme que voici:

Sur de l'orge entaſſé, remarquez bien ce Dogue,
Son inſtinct envieux & rogue,
Défend, ſans en manger, l'approche du cheval.
Ainſi jaloux, l'avare enrage,
Que du treſor dont il joüit ſi mal,
Un autre en fit meilleur uſage.

Ne

* Nec ſtudio cytharæ nec Muſæ deditus ulli. Hor. 2. Serm.

§ κύων ἐν τῇ φάτνῃ. *Dans le Miſantrope contre un Envieux ignorant.*

Ne ſeroit-il point deſcendu, Monſieur, de ce genre d'hommes de Galatie, dont parlent Strabon & Athenée ; au-moins ſon nom a beaucoup de rapport avec le leur, & ſon inclination ne differoit en rien de leur manie. Ces peuples qu'ils appellent KOPAICTAI, défendoient par un pur caprice qu'on ſe ſervît ni de l'or, ni de l'argent, & ne permettoient pas qu'on enlevât de chez eux ces métaux qui leur étoient ſi inutiles. Tel étoit ce Bibliotaphe ſi bien décrit par nôtre ami, & à qui il donnoit un ſi bon conſeil de vendre ſa Bibliotheque ; parce qu'il eſt plus naturel d'enfermer des écus dans ſon coffre, que des livres. Cordeau.

* *Vend les tous mon ami, les écus*
dans un coffre
S'enferment mieux.

Il avoit des Manuſcrits uniques, & en grand nombre, cependant à peine en apprenoit-on le nom ; & je ne ſçache aucuns Sçavans qui ſe loüent de lui dans leurs Ouvrages ou autrement pendant

* Vende omnes ; melius nummi condentur in arca.

pendant quarante ans qu'il les a poſſedez. Sa ſervante qu'il avoit épouſée ſur la fin de ſes jours, les lui a fait vendre, & il n'y a gueres de Biblioheques dans Paris qui n'en ait profité. J'en ai eu en mon particulier quelques Manuſcrits, entre leſquels eſt un Grec de Pletho ſur la Geographie, dont Monſieur Bourdelot parle dans l'Edition d'Heliodore. Il promettoit de le donner; & le mien pourroit bien être le même qu'il poſſedoit.

L'OFFRE MAGNIFIQUE DU ROY POUR LE TITE-LIVE.

Quoiqu'il en ſoit, Monſieur, nous ſommes dans un ſiécle & ſous un Prince qui nous conſolent de ce que ces ames baſſes & envieuſes nous dérobent. Quelles recompenſes le Roy ne donne-t-il pas à ceux qui ont fait des découvertes ſalutaires, & quel empreſſement n'a-t-il pas à les communiquer, non ſeulement à ſes ſujets, mais à toute la terre? Vous ſçavez ce que LOUIS LE GRAND a donné autrefois a un grand nombre de Sçavans, & ce qu'il donne encore depuis ſi long-tems à quelques-uns d'eux, pour leur procurer le loiſir de cultiver les Muſes & d'enrichir le public par leurs Ecrits. Quels ordres ne donne-t-il pas de publier ce qu'on découvre

découvre tous les jours par ſes dépenſes & ſes liberalitez dans les ſciences. Quelle ſomme méme n'a-t-il pas offerte pour un ſeul Auteur !

Un Grec de Chio, qui poſſede le Tite-Livre, apprit il y a quelque-tems qu'il ſe tenoit en France chez Monſieur le Duc d'Aumont une Conference touchant l'Hiſtoire ancienne. Cette nouvelle le fit partir de ſon païs pour venir à Paris ; dans l'eſperance que nôtre Nation, qui reçoit ſi bien les Etrangers, lui feroit un accueil d'autant plus favorable, qu'il venoit lui offrir un treſor. Il s'adreſſa donc à quelqu'un de l'Aſſemblée, & ſe trouva à la Conference au commencement du printems dernier : c'étoit en l'année 1682. Le Duc genereux chez qui elle ſe tenoit, lui témoigna toute la bienveillance imaginable, & écouta avec joye le récit de ſa bonne fortune, & l'offre qu'il y venoit faire de la partager avec nous. Cette propoſition étoit trop agreable, & il jugea qu'il falloit le preſenter au Roy ; que la récompenſe d'une telle découverte étoit reſervée à ſes ſeules liberalitez ; que Tite-Live qui avoit vécu ſous un regne que la fortune & le Dieu des Sciences

ces ont rendu si celebre, devoit renaître par les faveurs d'un Souverain qui fait aujourd'hui le destin de l'Europe, & le bonheur des Muses. Monsieur le Duc d'Aumont le mena donc aussi-tôt à Versailles ; tant il a d'empressement de procurer un nouvel objet de gloire à nôtre invincible Monarque.

Le Roy, admirable en tout, ce Prince né pour ces évenemens singuliers qui rendent aux Lettres, qui procurent à ses peuples tant d'avantages, & qui promettent à ses desseins une gloire immortelle, reçoit le Grec avec une bonté merveilleuse ; & plus magnifique que Tarquin, il accorde sur le champ ce qu'on lui demande, comme si ce Livre devoit faire le bonheur de son Empire ; & plus genereux mille fois qu'Heraclius, il ne devient point *tumulicide* pour ainsi dire ΤΥΜΒΟΦΟΝΕΥΤΗΣ, selon l'expression de S. Gregoire de Nazianze ; il ne tire point un Livre du sein des Sepulchres en y cherchant des tresors comme fit cet Empereur, *& in sede manium opes quærendo.* Il en répand plûtôt des siens & les prodigue avec joye pour des Ecrits où l'éclat de sa grandeur & de

Plin. l. 37.

sa

beralité, ont moins de part, que
lité de ſes ſujets.
ne faut pas oublier ici que c'eſt
Voyageur que nous devons cet-
écouverte, du-moins autant qu'au
même. *Pietro della Valle* l'avoit
ti dans la Relation de ſes Voya-
, qu'il y avoit un Tite-Live en-
dans la Bibliotheque Othomane;
le Grand Duc en 1615. avoit né-
é long-tems pour l'avoir, & en
t fait offrir cinq mille Piaſtres;
l'Ambaſſadeur de France, Achiles
larlay, depuis Evêque de S. Malo,
ii, en avoient fait offrir dix mille
ſous main à l'Eſclave qui garde
Livres. *Ce Bibliothequaire*, ce
ſes termes, *nous l'avoit promis
tte condition; mais le mauvais
de Tite-Live veut que le Barbare
e ſçû trouver, après l'avoir cher-
quelques mois, & il n'eſt pas poſ-
de s'imaginer ce qu'il eſt devenu.*
à ce qu'il en a écrit, & je croi
l eſt plus probable que l'avarice
Infidéle qui le promettoit, fut
e qu'on ne l'eût pas dans ce
-là, & que l'eſperance qu'il eût
n augmenteroit la ſomme lui fît
iſer la verité. Enfin cinquante
ixante ans après, le feu, qui
épargne

épargne encore moins que le tems, nous conserva cet Auteur, & nous le donna tout entier. Il se trouva heureusement à l'endroit du tresor où le feu s'étoit pris. On le jetta avec les autres dans la ruë, pour en empêcher la continuation; & quelque Esclave plus soigneux de ramasser que d'éteindre, le recueillit apparemment & le vendit aux Grecs. Enfin le nôtre à qui un Caloyer le montra se souvint, à ce qu'il m'a dit à moi-même, du récit *Della Valle*. Il reconnut aisément ce tresor: mais voici comment la chose se passa, & de la maniere qu'il me l'a contée.

Un Prêtre Grec qui étoit son Compere voulant faire un pelerinage au MONT ATHOS, qui est la plus celebre devotion du païs, à cause des vingt-deux Monasteres qu'on y compte, le vint trouver un jour en particulier. Comme il sçavoit qu'il avoit voyagé dans le païs Latin, il lui demanda s'il en entendoit la langue, & lui montra en même tems plusieurs Volumes manuscrits, sur quoi il le conjura de lui prêter quelque argent. Nôtre Grec adroit & de bonne mémoire, voyant un Tite-Live, dont le Volume est gros, entier & bien conservé,

ſervé, il le choiſit volontiers pour caution de ſa ſomme, & lui donna ſans peine celle qu'il lui avoit demandée. Le Prêtre fit ſon voyage, & dépenſa ce qu'il avoit emprunté. Mais ſe trouvant à ſon retour dans l'impoſſibilité de rembourſer ſon creancier, il le vint trouver & lui dit qu'il lui laiſſeroit volontiers le Livre s'il vouloit encore lui donner quelque choſe. Nôtre homme ne ſe fit point tirer l'oreille & pour huit ou dix Piaſtres qu'il accorda liberalement, il ſe vit maître du plus heureux treſor du monde.

Cependant le Caloyer faiſant réflexion chez lui ſur la liberalité du Grec, qui n'eſt pas ordinaire à cette nation, la ſoupçonna plus intereſſée que genereuſe. Il chercha ce qui pouvoit l'avoir obligé à donner quarante ou cinquante écus pour un Livre; & rappellant ſes idées, & la tradition de l'Hiſtorien pour lequel on avoit voulu donner dix mille écus, il vint retrouver en diligence ſon acheteur, & lui témoignant le ſoupçon qu'il avoit, redemanda ſon Livre, & lui dit qu'il étoit prêt de lui en rendre le prix. Nôtre Grec, qui crut l'avoir acheté de bonne foi, ne manqua

qua pas de défaite, & lui répondit qu'il en avoit déja disposé. Voilà ce que j'en sçai, & il y a quelque apparence à ce dernier fait ; car il s'est associé, à ce qu'il dit, avec un autre pour faire les frais du voïage & du transport de sa découverte. Je ne doute point, s'il a de la gratitude, qu'il ne benisse les voïageurs, & principalement celui qui lui a fait faire une si riche conquête, si elle est veritable. Quoiqu'il en soit, comme dit Ælien, parlant d'un récit que Theopompus fait de Silene & de Midas : *Si un homme de Chio est digne de foi, il pourra croire ce que je viens de dire*, ἢ τᾶυτα, εἰ τῷ πιστὸς ὁ χῖος λέγων, πεπιστεύσω.

DE L'UTILITE' *des Voyages pour la recherche des Manuscrits.*

A Propos de Manuscrits, ne négligez pas, Monsieur, ce que vous en trouverez, soit Grecs, soit Latins ou des autres Langues Orientales. Ce n'est que par-là seulement qu'on

qu'on peut reparer les naufrages des Lettres, & les révolutions qu'elles ont ſouffertes. Que de pertes en effet nous a cauſé le malheur des tems, que de treſors entraînez par le débordement de ces peuples barbares, les Huns, les Gots, les Vandales, les Sarazins & les Turcs! Combien même y a-t-il de playes à ce qui nous reſte! Quel plaiſir, Monſieur, quelle felicité, d'y pouvoir appliquer du remede? Les Sçavans de ces derniers tems n'ont preſque fait autre choſe; & n'ont ils pas travaillé pour leur gloire, en rétabliſſant celle des grands hommes, qui n'avoient embraſſé les travaux qui conduiſent à la ſcience, que pour nous en faciliter l'entrée, & qui n'ont tant écrit que pour nous inſtruire?

La plûpart de ces illuſtres morts ſont répandus ça & la, ou ſont enſevelis dans la pouſſiere, & diſperſez en mille pieces. Ce ſont autant de parties d'eux-mêmes, mais des parties les plus précieuſes, que l'envie du tems a ſeparées, & que la pieté, ſi cela ſe peut dire ainſi, nous oblige à réunir. Nous avons pour le moins autant d'interêt nous-mêmes à leur rendre ces derniers devoirs. Ces

ſoins

ſoins portent avec eux leur recompenſe ; & l'avantage que l'on retire à ramaſſer ces précieuſes reliques, eſt ſouvent de partager la gloire qu'elles ont méritées, & de conſacrer ſon nom, en relevant des Trophées que le tems, la barbarie & l'ignorance avoient abattus. Il eſt vrai qu'après la perte d'une infinité de Bibliotheques, il faut entreprendre de grands travaux pour ſatisfaire à cette eſpece de pieté ; mais auſſi la réputation, l'avantage & l'agrément qu'on en retire ſurpaſſent toutes les peines qu'on auroit ſouffertes. Ne ſentez-vous pas, Monſieur, exciter vôtre courage pour de ſemblables exploits ? Que de Provinces, pour-ainſi-dire, ces cruels uſurpateurs dont je viens de parler ont enlevées ; & quelle gloire n'auroit-on pas d'en reconquerir au-moins quelques-unes ? La Poëſie, l'Hiſtoire, l'Eloquence & la Philoſophie ſont des champs ſi vaſtes, que tant de Heros ont cultivez ; & cependant nous n'en poſſedons pas la milliéme partie.

Nous n'avons que des fragmens de Solon, de Sapho, d'Alcée, de Menandre, d'Anacreon. A propos de ce dernier, on dit que Monſieur Decour

neveu

veu du grand Saumaiſe, & Gentilhomme de Monſieur le Duc du Maine a trouvé quelques Odes de ce Poëte. Peut-être ne nous enviera-t-il pas long-tems ces bijoux, lui qui peut les enchaſſer ſi précieuſement, & qui a tant dequoi faire des libéralitez au Public. Qu'avons-nous de ce Therpandre dont les Poëſies faiſoient de ſi merveilleux effets, que les Lacedemoniens l'envoyerent prier de venir appaiſer une ſédition dont leur Ville étoit troublée? Que nous reſte-t-il de Corinne cette Muſe lyrique, ainſi nommée par l'antiquité? d'Empedocles, que les Agrigentins ſes compatriotes regardoient non-ſeulement comme un Dieu, mais qu'un Poëte Latin ſemble eſtimer de même en parlant de ſes Ouvrages?

* *A peine croiroit-on qu'il ſeroit né mortel.*

Nous ne voyons preſque rien de Teleſille cette Amazone d'Argos, de cette Aſpaſie que Periclès adoroit; d'Antimachus que l'Empereur Hadrien

* Ut vix humana videatur ſtirpe creatus, Lucr. l. 1.

drien vouloit mettre au-dessus d'Homere. Il nous manque des pieces entieres d'Eschyle, d'Euripide, de Sophocles, d'Aristophanes, de Callimaque. Qu'avons-nous d'Ennius, de Lucile, de Terence, de Cornelius Gallus, de Pædo Albinovanus, de Petrone & de tant d'autres qui ne nous fasse regreter le reste ?

Que n'avoient point fait les Roys Hieron, Philometor, Attalus, Archelaus, puisqu'ils avoient composé des Traitez d'Agriculture, à ce que dit Pline ? Nechepsus, dont parle Galien, & Juba, sont encore des Princes qui avoient beaucoup écrit & dont les Ouvrages sont perdus. Ne
L. 18. c. 3. sçavons-nous pas que Jules-Cesar, Auguste, Tibere, Germanicus, Claude, Neron, Vespasien, Hadrien, Albin, Septime-Severe & plusieurs autres Empereurs ont composé une infinité d'Ouvrages de toutes sciences, dont il ne nous reste à peine que les titres & quelques passages. Le premier a fait beaucoup de Plaidoyers, qui ne
Ep. ad Brut. cédoient, au rapport de Ciceron, à pas un des Orateurs de son tems. Suetone parle encore de deux Livres *d'Analogie*, deux qui étoient intitulez *Anticatons*, d'un Poëme intitulé *Le Voyage*.

Voyage. Il écrivoit beaucoup de Lettres au Senat, à Ciceron & à ſes amis. Jugez ce que ce devoit être, puiſque dans ſa jeuneſſe il avoit fait les *Loüanges d'Hercule*, une Tragedie intitulée *Oedipe*, & un Recuëil des bons mots de tous les grands hommes de ſon tems. Son Succeſſeur ne s'eſt pas moins rendu celebre par les Lettres que par ſa Politique. Combien d'Ouvrages a-t-il fait, qu'il liſoit, dit Suetone, dans le Senat, devant le Peuple ou les Soldats, dans la crainte de perdre du tems en les apprenant par cœur? Il en fit d'autres intitulez *Keſcripta Bruto de Catone*, qu'il recitoit devant ſes amis comme dans un auditoire public. Ses Exhortations à la Philoſophie, les treize Livres de ſa vie, ſes Oraiſons funebres de Julia ſon ayeule, d'Octavie ſa ſœur, de Druſus, de Marcellus, d'Agrippa, contenoient apparemment bien des faits, des tours d'eſprit & des expreſſions conſiderables; il a fait encore beaucoup de Poëmes, un de *la Sicile*, des Tragedies *d'Ajax* & *d'Achilles*, une Satyre contre Pollion intitulée *Feſcennini*. Un Livre d'Epigrammes, l'Eloge de Druſus. Il a fait auſſi des Vers Grecs; & Macrobe rapporte à

ce ſujet un fait, qui ſans doute ne vous ennuyera pas. * " Ily avoit un „ Grec, dit il, qui lui preſentoit „ ſouvent lorſqu'il ſortoit de ſon Pa„ lais une Epigramme en ſon hon„ neur. Ce Grecule neanmoins le fit „ pluſieurs fois ſans que l'Empereur „ l'en remerciât. Il arriva qu'un jour „ Auguſte remarqua ſon deſſein, & „ demandant ſur le champ du papier, „ il écrivit une Epigramne grecque „ qu'il preſenta à cet homme qui ve„ noit l'aborder. Le Grec la reçut „ avec beaucoup de reſpect, la loüa „ fort en la liſant, & marqua ſon „ admiration par ſes geſtes, & par „ ſa voix; puis s'étant approché du „ Prince, il tira de ſa poche quel„ ques deniers pour les lui donner, „ & ajoûta : Seigneur cela n'eſt pas „ digne

* Solebat deſcendenti à Palatio Cæſari honorificum aliquod Epigramma porrigere Græculus. Id quum fruſtra ſæpe feciſſet, rurſuſque cum id facturum vidiſſet Auguſtus, breve manu ſua in charta exaravit græcum Epigramma. Pergenti deinde ad ſe obviam [illegible]iſit. Ille legendo laudare, mirari tam voce qu[illegible] vultu : quumque acceſſiſſet ad ſellam, demiſit in fundam pauperem manu, paucos denarios protulit, quos Principi daret. Adjectus hic ſermo μὴ κατὰ τὴν τύχην σὴν σέβαστε εἰ πλέον ἐδίδουν non ſecundùm Fortunam tuam Auguſte : ſi plus haberem, plus darem Secuto omnium riſu, diſpenſatorem Ceſar vocavit, & ſeſtertia centum millia Græculo numerari juſſit.

„ digne de vous ; j'en donnerois neanmoins davantage ſi j'étois plus riche. Tout le monde ſe prit à rire là-deſſus. Auguſte reconnut ſa faute, il reſſentit cette eſpece de reproche comme il falloit, & donna ordre auſſi-tôt à ſon Intendant de compter au Grec cent mille Seſterces.*" Les Traitez qu'il a faits du gouvernement, étoient bien precieux, puiſque ſa politique l'a rendu le plus grand Prince du monde. Il adreſſa à Tibere ſes Avis pour l'adminiſtration de la Republique, à Agrippa & à Mecenas des Inſtructions ; un Etat & un Compte de l'Empire au Senat.

Antoine avoit fait un Traité de ſon ivrognerie, qu'il publia un peu avant la Bataille d'Actium. Nous ſçavons encore ce que Tibere a fait, ſes Oraiſons funebres de Druſus ſon fils, & des autres, ſes Plaidoyers, ſa Clef de l'Hiſtoire des Fables ; ſon Poëme lyrique intitulé *Plainte ſur la mort de Lucius Ceſar* ſont citez partout. Il a fait auſſi d'autres Poëmes Grecs, dans leſquels il a imité le ſtile d'Euphorion, de Rhianus & de

* Cela feroit bien 600000 liv. de nôtre monnoye, s'il n'y a point de faute dans le latin.

Parthenius, à qui il dédia des ſtatues dans les Bibliotheques publiques, en y plaçant leurs Ouvrages. Les Succeſſeurs de ces grands Princes, ont la plûpart ſuivi quelques-unes de leurs traces. Beaucoup ont fait l'Hiſtoire de leur régne. Hadrien avoit autant d'émulation dans les Lettres, que le moindre de ſes ſujets. Nous en attendons avec impatience la Deſcription qu'en fera Monſieur Rainſſant; ſon érudition & ſa politeſſe doivent nous faire eſperer beaucoup de plaiſir, & ſon Ouvrage ne peut manquer de nous inſtruire & de nous charmer. Albin avoit fait des agreables Mileſiennes, ce qu'on apprend par les reproches que lui en fit Septime-Severe dans une lettre qu'il écrivit au Senat. Mais, Monſieur, j'en aurois trop à vous dire, ſi je voulois ici donner tous les titres des Ouvrages que les Empereurs ont faits. Cela demande plus de loiſir & un plus grand volume.

Je ne veux pas cependant oublier ici ce qu'Eginhard rapporte du premier de nos Empereurs François, CHARLEMAGNE. Il recueillit de ſa propre main tous les vers écrits en langue antique, qui contenoient

noient les guerres & les exploits des Rois anciens des Allemans. C'eſt ce que je remarque dans Tacite : * *Ils celebrent*, dit-il, *Tuiſton leur Dieu par des vers anciens qui eſt le ſeul genre d'Annales qu'ils ayent chez eux, & la ſeule maniere de conſerver la memoire de leurs Heros.* Nôtre Prince fit encore une Grammaire en ſon langage ; il donna des noms François aux mois & aux vents ? il fit des vers latins très-bons pour ce tems-là, des Epitres, des Epitaphes telles que Lambecius en rapporte dans le ſecond volume de ſa Bibliotheque. Je ne doute point non-plus qu'il n'ait fait d'autres Ouvrages ; puiſqu'il ſçavoit les Langues étrangeres, qu'il avoit cultivé les ſciences, & qu'il parloit ſi bien de toutes choſes, qu'il ne cedoit à aucun Maître, dit encore Eginhard §.

Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un voulût ſe donner la peine de ramaſſer non ſeulement ceux des Empereurs, mais même des autres, quel-

* Celebrant carminibus antiquis (quod unum apud illos memoriæ & Annalium genus eſt) Tuiſtonem Deum.

§ Adeo quidem facundus erat, ut etiam diſcalus appareret.

ques ſciences qu'ils ayent profeſſé. L'utilité en ſeroit très-grande, & ſeroit peut-être faire beaucoup de découvertes. Une perſonne ne ſçauroit avoir lû tous les Auteurs qui les citent. Ceux qui les ſçavent, n'ont pas le tems de feüilleter les Manuſcrits; ceux qui peuvent les rencontrer les négligent ſouvent, parce que les ſujets ne ſont pas de leur goût, ou qu'ils n'en connoiſſent pas les Auteurs: mais ſi on avoit un Catalogue diſtribué par matieres ou par ordre chronologique de ce que les Auteurs ont laiſſé ſur chaque ſcience ou écrit dans chaque tems, comme S. Jerôme, Iſidore, Bellarmin & le P. Labbe ont fait ſur les matieres Eccleſiaſtiques; il eſt indubitable qu'on découvriroit une infinité d'Ouvrages que l'ignorance nous retient juſqu'à preſent, & qu'on feroit par-là comme un Catalogue des celebres Bibliotheques de Rome, de Conſtantinople, des Attales & des Ptolemées. Si perſonne ne me previent cependant, je veux bien m'en faire une dette envers vous, & vous promettre d'y ſatisfaire avant vôtre retour.

EXPLICATION A-propos, Monſieur, de la Bibliotheque des Ptolemées, je ne puis m'em

m'empêcher de m'écarter un peu pour justifier Strabon d'une ignorance qu'on lui reproche ſur leur ſujet dans le dernier Traité de Bibliotheque, imprimé chez Michallet. On l'accuſe d'avoit fait un *anachroniſme* dans une Hiſtoire, où il n'étoit pas aiſé à un Auteur comme lui de ſe méprendre. *Strabon*, dit ce Traité, *rapporte qu'Ariſtote fût le premier qui amaſſa des Livres, & qu'il enſeigna au Roy d'Egypte la maniere de faire une Bibliotheque. Mais je ne vois pas comment celà auroit pû être; puiſque quand Ptolemée Philadelphe, qui fut le ſecond Roy d'Egypte après Alexandre, érigea ſa pompeuſe Bibliotheque, il y avoit déja plus de quarante ans qu'Ariſtote étoit mort.* Il paroît par ces termes qu'on n'a point vû Strabon, & qu'on l'a condamné ſans l'entendre *non viſis tabulis*. Il dit bien qu'Ariſtote fut le premier qui ayant acheté des Livres de tous côtez, en compoſa une Bibliotheque; mais il ne dit pas qu'il enſeigna au Roy d'Egypte (c'eſt-à-dire, Ptolemée Philadelphe, comme on l'explique) la maniere d'en faire une. Il ajoute ſeulement ὃν διδάξας τοὺς ἐν Αἰγύπτῳ βασιλέας βιβλιοθήκης σύν-

D'UN PASSAGE DE STRABON. En 1680.

ταξιν, qui, expliqué mot-à-mot, ſans avoir égard au ſens ni à l'élegance de la langue, veut dire, *& il apprit aux Roys d'Egypte la conſtruction d'une Bibliotheque*; ce qui ne ſe réduit pas ſeulement à Philadelphe, & ne fait pas entendre qu'il inſtruiſît ce Prince, & qu'il le conduiſît dans l'érection de ſa Bibliotheque. Ceux donc qui entendront la penſée & le langage du Géographe, ne lui attribueront pas une erreur ſi groſſiere. Car voilà ce qu'il a voulu dire par ces paroles ὑ δι δ'αξας τους ἐν Αἰγύπτῳ βασιλέας βιβλιοθήκης σύνταξιν : *Et ſon exemple ſervit de modéle aux Roys d'Egypte dans l'ordre & dans la compoſition de leurs Bibliotheques.* Au reſte, Monſieur, j'ajoûterai en paſſant, que ce dernier Traité de Bibliotheque n'eſt pas plus heureux à en dreſſer une, qu'à critiquer : il faudroit faire réimprimer les livres exprès ſelon ſes régles ; car l'ordre qu'il décrit n'eſt bon tout-au-plus qu'à ébaucher une table de matiere.

Quelque éclairé que ſoit nôtre ſiecle, il faut pourtant demeurer d'accord que les moindres Ouvrages, même ceux des Anciens, ont quelque choſe de ſi venerable, qu'ils inſpirent au-moins

moins de l'esprit & de l'émulation, s'ils n'instruisent pas tout-à-fait. Il n'y a gueres de sujets qui n'ayent été traitez par eux. En effet, de quoi n'ont pas écrit Varron, Nigidius Figulus & tant d'autres? On a eu jusqu'à des Traitez de cuisine composez par des Chevaliers Romains, comme celui d'Apicius. Que n'avons-nous point perdu d'Æschines, de Lysias, de Quintilien, de Longin, de Jamblicus; de combien encore de Philosophes regretons-nous les Ecrits, de Pythagore, d'Epicure, de Democrite, d'Heraclite, de Jamblicus? Mais je ne finirois point si je faisois seulement l'énumeration de tant d'Auteurs dont nous déplorons la perte. Si nous en avons quelques extraits dans Athenée, dans Diogene Laërce, dans Philostrate, dans Eunapius, dans Photius, dans Suidas, dans Constantin Porphyrogenete & dans Stobée, cela ne fait qu'irriter nos desirs & augmenter notre douleur. Ils servent au-moins à justifier les sommes immenses que l'on donnoit autrefois pour les acquerir. Dion de Syracuse entr'autres, à ce que dit Jamblicus, donna cent mines d'argent à Philolaus, pour les Ouvrages de Pythagore.

L'Hiſtoire n'a pas eu un meilleur ſort que les autres ſciences : car ou nous avons perdu la plûpart des Auteurs qui l'ont écrite ; ou nous n'avons que la plus petite partie de ceux qui nous en reſtent. Comme cette matiere eſt d'un goût plus univerſel, on a auſſi plus d'empreſſement pour elle ; & ſi l'on s'attache avec plus de ſoin à rechercher ce qui nous manque, c'eſt avec juſtice ; puiſqu'elle eſt, ſelon Diodore de Sicile, comme la Metropolitaine de toutes les ſciences. Pour vous aider, Monſieur, à faire quelques conquêtes dans ce païs, en voici une eſpece de deſcription, dans laquelle Monſieur le Vayer m'a un peu guidé dans ſon jugement des Hiſtoriens. Je ne vous en marquerai pas néanmoins tous les lieux qui ont été autrefois connus, car cela ſeroit trop long ; & il eſt plus à-propos de le reſerver pour un autre tems.

L. 1.

Pherecide, Denis de Milet, Hecatée, Xantus de Lydie, Charon de Lampſaque & Hellanicus ont écrit avant Herodote ; mais ils ne ſont pas encore venus juſqu'à nous. Le curieux Monſieur Colomiez rapporte, que Voſſius & Gataker ont trouvé des paſſages de ce dernier qui ne ſe

trouvent

trouvent point dans les imprimez. Un entr'autre cité par Ariſtote au l. 8. c. XVIII. de ſon Hiſtoire des animaux; ce qui fait voir que nous n'avons pas tous les Ouvrages de ce charmant Hiſtorien.

Des quarante livres dont l'Hiſtoire de Polybe étoit compoſée, il ne nous en reſte plus que les cinq premiers d'entiers, & l'abregé des douze ſuivans. Il y a encore beaucoup d'apparence qu'il a fait un livre particulier de la guerre de Numance, comme on le voit dans une Lettre de Ciceron, où cet Orateur demande à Lucius * ſi ſon deſſein eſt d'écrire l'Hiſtoire de ſon Conſulat parmi l'univerſelle; ou bien d'en faire une à part, comme beaucoup de Grecs, qui ont toûjours ſeparé du corps de leurs Ouvrages de certains évenemens ſemblables à ceux de ſon Hiſtoire.

Diodore, cet agreable Hiſtorien, après des voyages infinis & trente ans de ſoins & d'application dans la premiere Ville du monde, avoit ramaſſé en quarante livres, ce qui s'étoit

* Conjunctè-ne mallet cum ceteris rebus noſtra contexere; an, ut multi Græci fecerunt, Calliſthenes Troïcum bellum, Timæus Pyrrhi, Polybius Numantinum? Lib. 5. Epiſt. 12.

passé de plus considérable par toute la terre connuë de son tems, pendant plus de onze cens trente-huit ans. Cependant il ne nous reste que quinze de ses livres. Son Ouvrage avoit trois époques generales. La premiere qui étoit du tems heroïque, comprenoit six livres, dont nous n'avons point le dernier. La seconde, depuis ce tems jusqu'à la mort d'Alexandre, contient onze livres, dont les quatre premiers sont perdus, c'est-a dire, le septiéme, le huitiéme, le neuviéme & le dixiéme. L'Edition latine ajoûte ridiculement Dictis de Crete, Darès de Phrygie & Triphiodorus d'Egypte pour suppléer à ces quatre livres. La derniere s'étendoit jusqu'après les conquêtes de Jules-Cesar dans les Gaules, & dans l'Angleterre. Il employoit vingt-trois livres dans ce récit, mais nous n'en avons que les trois premiers, le dix-huit, le dix-neuf & le vingt, & quelques fragmens du reste dans Eusebe & dans Photius. Cette Histoire nous consoleroit en quelque façon de la perte de celle de Berose, de Theopompe, d'Ephore, de Philiste, de Calliſtene & de Timée. Henry Etienne assûre qu'on avoit mandé à Baif

qu'il

qu'il étoit tout entier en Sicile. Les courſes d'un voyageur ſeroient bien recompenſées par une telle découverte. On m'a dit qu'à Meſſine il y avoit dans une Egliſe une Bibliotheque très-conſidérable de Manuſcrits. Si vous y paſſez, Monſieur, ſouvenez-vous-en; ne vous loüeriez-vous pas beaucoup de vôtre fortune, quand vous ne rapporteriez que ce ſeul treſor de vôtre voyage? Monſieur de la Mothe le Vayer témoigne qu'il iroit *au bout du monde*, ce ſont ſes termes, s'il croyoit le trouver; & il envie même, dit-il, cette découverte à ceux qui viendront après lui. S'il s'étoit ſouvenu, Monſieur, que dans la Bibliotheque de l'Empereur, il y en a un Epitome fait par Gemiſtus Pletho, il en auroit apparemment temoigné ſa joye & fait un vœu plus aiſé à executer.

Le Troge Pompée, cet Hiſtorien ſi ſçavant & ſi conſiderable, dont nous n'avons que des fragmens dans l'Epitome de Juſtin, eſt une perte ineſtimable. On peut voir par Juſtin même quelle Hiſtoire c'étoit, combien d'évenemens elle embraſſoit, & de combien d'Empires; puiſque cet Abreviateur ſe propoſe de le ſuivre pas

pas-à-pas dans ſa Dédicace à Antonin Pie.

Fabius Pictor, Poſtumius Albinus, Caſſius Hemina, Caton, Valerius Antias, C. Fannius, Sempronius & Quadrigarius ont tous écrit avant Troge Pompée, auſſi-bien que Saluſte, qui a auſſi précedé ce dernier; mais nous n'avons rien de leurs Ouvrages que des citations dans Saluſte, Quintilien, Aulu-Gele & les autres. La principale Hiſtoire de Saluſte, qui commençoit à la fondation de Rome, nous manque; les lambeaux que nous en avons nous marquent que le reſte étoit bien précieux.

De vingt livres que Denys d'Halicarnaſſe avoit compoſez, il ne nous en reſte plus que les onze premiers, qui vont juſqu'à l'année 312. de la fondation de Rome. Les neuf autres, comme le dit Photius, finiſſoient où Polybe commence ſon Hiſtoire.

Je ne vous dirai rien, Monſieur, de Tite-Live, puiſqu'on nous le promet tout entier. Si vous trouviez cependant la ſeconde Decade, les cinq derniers livres de la troiſiéme & les cinq dernieres Decades, je croi que vous ne les laiſſeriez pas perdre,

dre, non-plus que ſes Dialogues Philoſophiques, dont parle Seneque, & ſon Traité de Rethorique adreſſé dans une Lettre à ſon fils, ſelon Quintilien.

Nous n'avons point le commencement du premier livre de Velleius Paterculus, ni la Relation entiere qu'on lui attribuë de quelques Legions Romaines que les Griſons défirent, & de cette autre encore que le fragment que nous en avons appelle *la divine*.

Quinte-Curce avoit diviſé ſon Hiſtoire en dix livres, dont les deux premiers nous manquent, la fin du cinquiéme, le commencement du ſixiéme : & dans le dernier, il eſt aiſé de remarquer qu'il y a des lacunes.

De quinze livres, que ſelon l'opinion de Lipſe, contenoient l'Hiſtoire de Tacite, il ne nous en reſte que cinq qui ne comprennent encore que celle d'une année ; ils commençoient à l'Empire de Galba & finiſſoient à ſon tems ſous celui de Trajan ; les douze dernieres années de l'Empire de Neron manquent dans ſes Annales.

Outre l'Hiſtoire que nous avons de Suetone,

Suetone, il avoit encore fait plusieurs Ouvrages qui se sont perdus ; comme une partie de celui de la vie des Rheteurs, & celui de la vie des Poëtes. Aulu-Gele, Servius, Tzetzès & Suidas citent encore plusieurs de ses Ouvrages, comme celui des Jeux Grecs, des Spectacles Romains, de la Republique de Ciceron, de la Ville de Rome, des habits & des paroles injurieuses de son tems, & un Traité des Rois en trois livres.

Que n'avons nous pas perdu d'Arrien, ce sçavant disciple d'Epictete ; les dix livres de ce qui se passa après la mort d'Alexandre entre ses Capitaines ; les huit livres de l'Histoire de Bythinie ; celle de Timoleon Corinthien, & de Dion de Syracuse ; les dix-sept livres de celle des Parthes & des Scythes que Stephanus cite si souvent ne se voyent plus. Photius dit qu'il avoit fait une Histoire Alanique, & Lucien cite encore de lui la vie d'un brigand nommé Tiliborus.

Appien d'Alexandrie avoit compris ses Histoires en trois volumes, de huit livres chacun. Il ne nous en reste que la moindre partie ; sur-tout nous n'avons qu'un fragment de la

Celtique

Celtique ou de la Gauloiſe. On l'accuſe d'avoir copié les Commentaires qu'Auguſte avoit faits de ſa vie & de l'hiſtoire de ſon tems.

Mais ce que nous devons regretter plus ſenſiblement, c'eſt le Dion-Caſſius. Des quatre-vingt livres diſtribuez en huit Decades qu'il avoit compoſez de l'Hiſtoire Romaine, nous n'en trouvons d'entiers que vingt-cinq, qui commencent par le vingt-cinquiéme, & un Epitome des vingt derniers dans Xiphilin. Il l'a commencée aux premiers Rois Latins & l'a continuée juſqu'à ſa mort, qui arriva vers le milieu du régne d'Alexandre-Severe. Cette Hiſtoire étoit d'autant plus conſiderable, que Dion, outre qu'il étoit de qualité, étoit encore un des plus ſçavans hommes de ſon tems, & qu'il avoit paſſé par toutes les charges de l'Empire; tellement qu'il décrit les quarante dernieres années de ſon Hiſtoire, non ſeulement comme témoin, mais comme ayant eu part lui-même au gouvernement. Auſſi fut-il fort aimé de pluſieurs Empereurs. Il entreprit ſon Ouvrage à la priere de Septime-Severe, à qui il avoit adreſſé même un

livre

livre *de l'intelligence des ſonges divins*, comme il le dit, à ce quê rapporte Xiphilin. Suidas rapporte encore quatre ou cinq autres Ouvrages dont nous n'avons pas même des fragmens. Une Hiſtoire Perſique, une autre des Getes, des Itineraires, ſi l'ἰτινέρια du texte ſe peut entendre ainſi. Les expeditions de Trajan & la vie d'Arrien Philoſophe. Περσικὰ, Γετικὰ, ἰτινέρια, τὰ κατὰ Τραϊανον, &c.

Dexippus avoit fait une Hiſtoire depuis la mort d'Alexandre qu'il conduiſoit juſqu'à celle de Claude, comme on le voit dans Photius.

Eunapius avoit commencé la ſienne à cet endroit, & la finiſſoit au régne de Theodoſe le jeune. Il en avoit fait deux Ouvrages, dont le ſecond étoit en quelque façon une copie de l'autre; puiſqu'il l'appelle lui-même une nouvelle Edition, dit Photius, qui eſt auſſi la ſeule qu'il avoit lûë, parce que la premiere étoit perduë, ſelon Lambecius. Ce ſeroit un grand bonheur ſi on recouvroit ſes Ecrits. J'ai lû quelque part que les Venitiens en avoient le Manuſcrit entier, & c'eſt pour cela que je vous parle de ces Hiſtorien.

Zozi-

Zozime *, au rapport du même Photius, a moins écrit une Hiſtoire, il a moins fait un Ouvrage qui lui appartiennê, qu'il n'a copié celui d'Eunapius. Monſieur de la Mothe le Vayer avec Voſſius croyent qu'il nous manque la plus grande partie de ſon ſixiéme livre, qui eſt le dernier; mais Photius reprouve ce ſentiment & Lambecius l'appuye par beaucoup de raiſons.

Ammien Marcellin avoit fait un corps d'Hiſtoire très-conſiderable, diviſé en trente-un livres; & ſi nous en avions les treize premiers qui commençoient au régne de Nerva, & venoient juſqu'à Conſtantius, ils ſuppléroient beaucoup à ce qui nous manque des autres Auteurs. Il en reſte dix-huit livres, mais pleins de fautes, que Monſieur de Valois a taché de corriger dans l'Edition de l'année derniere, à laquelle il a ajoûté de nouvelles notes très-curieuſes & très-ſçavantes, & dignes de la réputation de l'Auteur.

En voilà ce me ſemble aſſez, Monſieur, pour réveiller vôtre courage, &

* εἴτοι δ' ἄν τις, ὃ γράψαι αὐτὸς ἰσοῤῥίαν, ἐμὲ μεταγράψαι τὴν Εὐναπίου. Cod. 98.

& pour vous faire tenter une moiſſon ſi utile & ſi glorieuſe tout-enſemble. C'eſt dans ces champs ſeuls qu'il n'y a point de honte à glaner, & où les Opulens s'empreſſent à n'être pas les derniers. Souvenez-vous pour cela de Photius, pour ne pas remonter plus-haut, des Aldes, des Etiennes, des Manuces, des Scaligers, des Caſaubons, des Saumaiſes, des Morels, des PP. Petau & Sirmond, des Petits, des Valois, des Menages. Tous ces grands hommes ſe ſont employez avec tant de zele, & quelques-uns même dont je fais gloire d'être ami, y travaillent encore; ils ſe ſont employez, dis-je, à ne rien laiſſer perdre des veilles ſçavantes de leurs prédeceſſeurs (car c'eſt ainſi qu'il faut les appeller) & à leur rendre leur premier honneur & leur premiere pureté. La lecture de leurs Ouvrages m'a fait aimer avec paſſion ce que je vous propoſe. Et ſi je n'avois point été juſqu'à cette heure malheureuſement retenu par des conſiderations, j'aurois fait avec une ardeur incroyable le voyage que vous allez faire, & je me ſerois donné tout entier à la recherche de ces treſors cachez.

Le

Le Pere Mabillon Benedictin a fait un gros Traité in-folio pour la connoissance du tems & de l'âge des Titres anciens, dans lequel il se propose par occasion ou autrement de parler des Manuscrits. La premiere partie, au sentiment de tout le monde, ne devoit être qu'une suite de l'autre ; & on a eu lieu de s'étonner qu'il lui ait attribué une prérogative si étenduë dans la République des Lettres : " De crainte, dit-il, que cette „ partie qui doit avoir la principale „ & la meilleure autorité dans les Let„ tres, ne soit attaquée impunément „ par des censures, ou détruite par „ de vaines exceptions :" *Ne rei litterariæ illa pars quæ potiorem sibi authoritatem vindicat, vanis exceptionibus atque censuris impunè violetur.* Je ne sçai si les Sujets de cette République souscriront à cette décision, & s'ils ne croiront pas cette connoissance dont le Pere Mabillon traite si amplement, l'occupation d'un païs qui leur est étranger, que la moindre experience peut apprendre, *ignaris etiam servilium litterarum.* Seneque. Ils laisseront volontiers ces soins à ceux qu'Apollon néglige, & qui n'étant entêtez que de genealogies,

Stultas

Stultas quæstiones & genealogias, n'admirent que ce qui a du rapport, ou, comme dit un bel esprit de ce tems,

* *Qui par des soins obscurs font des tombeaux vulgaires*
Fatiguent le public.

Quoique dans cet Ouvrage il y ait des Dissertations assez recherchées pour nôtre Histoire, & qui meritent bien d'être loüées ailleurs; puisque Monsieur de Valois reconnoît qu'on en a pris une partie dans sa Notice des Gaules; on ne trouve pas cependant, à ce qu'on m'a mandé d'Angleterre, que les Auteurs ayent executé leur dessein, ni que ce Traité réponde à l'attente des Curieux. En effet, après avoir donné quelques modeles des Caracteres Romains seulement, qui sont constamment ou des Inscriptions du premier tems de la République, ou des derniers de l'Empire, tout le reste se réduit à quelques donations ou privileges de Rois & de Princes faites ou aux Monasteres

Not. Gal. Deff. p. 132.

* Viliaque obscuro busta labore colunt. P. Pet. in Calen. p. 89.

res de leur Ordre ou à d'autres Egliſes. Je vous laiſſe à juger d'ailleurs quelle foi le public ajoûte à ces ſortes de Titres & quelle reputation le Moine Cajetan leur a donnez. On n'a pas pris garde encore que pour l'écriture courante principalement, comme eſt celle des Titres, chaque païs, chaque Province a preſque un caractere particulier que forme le climat ou la figure des lettres, ou le langage topique, comme je le puis juſtifier par deux Titres très-curieux que j'ai. L'un eſt une Patente de Blanche Comteſſe de Troyes de 1221. & l'autre une Donation au Monaſtere de S. Martin * *de Gangalanda* de 1254. dont le caractere eſt abſolument different : c'eſt auſſi ce qui a été remarqué par Allatius contre Inguiramio §, & ce qu'on peut voir encore tous les jours pour peu qu'on ait d'experience dans le monde.

Le Latin dans la France, dans l'Allemagne, dans l'Italie, dans l'Orient & dans le Midi, prend l'air du climat,

* Je ne ſçai ce que c'eſt que ce lieu ; il paroit pourtant que c'eſt en France.

§ Ex modo quodam cuilibet nationi proprio quæ in notandi hanc potius formam quam aliam, optimam tamen ab ipſis judicatam inclinant.

mat, & s'habille, pour ainſi dire, à la mode du païs : témoin ce Manuſcrit de l'Empereur qu'on ne pût déchiffrer à Vienne quoiqu'il ſoit latin, parce qu'il a été écrit dans quelque païs barbare. L'Empereur & Monſieur Lambecius crurent longtems qu'il étoit Ethiopien ; tant les caracteres en ſont bizarres. Mais Monſieur Ludolf à qui on l'avoit communiqué, après un-peu d'application ſe douta qu'il pouvoit être latin, & ce ſoupçon lui en fit découvrir la verité. C'eſt ce que m'en a écrit Monſieur Arnold le fils. Ce Manuſcrit, ajoûte-t-il enſuite, ne contient que des paſſages de l'Ecriture, & ſi ce n'étoit le caractere, il ſeroit de peu de conſequence. Mais, Monſieur, afin que vous ajoûtiez plus de foi à ce que je dis, voici un morceau figuré de ce Manuſcrit que Monſieur Ludolf a eu la bonté de m'envoyer. [*Voyez la premiere Figure de la II. Planche.*] Les preuves que l'on a de ſon merite & de ſon ſçavoir dans les langues, & principalement dans l'Ethiopienne, engagerent l'Empereur à lui envoyer ce MSS. pour l'examiner. On s'imagina que Monſieur Ludolf qui avoit interpreté dans

lans ce tems-là un MSS. Ethiopien, pourroit auſſi aiſément déchiffrer celui-ci dont l'écriture étoit inconnuë. Ce ſçavant homme neanmoins n'y fut point trompé comme les autres : il découvrit ce que c'étoit & en envoya l'alphabet à Vienne, à ce qu'il m'a mandé lui-même. Il n'a pas crû, ajoute-t-il, dans ſa Lettre qu'il fût neceſſaire de l'expliquer ; s'imaginant bien que Paris ne manque pas d'habiles gens qui le peuvent faire en le conſidérant avec attention. Et en effet, pour confirmer cette opinion avantageuſe de nôtre Patrie, comme je l'eus communiqué à un Auditeur des Comptes de mes intimes amis, homme d'un eſprit délicat & né dans le goût des bonnes choſes, ſans lui dire dans quelle Langue ce fragment étoit écrit, ni ſans lui ſuggerer mes conjectures, je fus ſurpris que dès le lendemain il m'en apporta l'interpretation. Ce MSS. qui me ſemble avoir quelque choſe du caractere Copte, fait voir par conſequent que chaque païs a ſa maniere d'écrire, & non pas chaque ſiécle ſeulement. C'eſt auſſi ce que je viens de remarquer dans le P. Simon au ſujet des MSS. Juifs, dont il diſtin-

Mr. Moreau de Mautour.

gue le caractere de chaque Nation; quoique leurs Rabins la plûpart ayent écrit dans un même idiome. Il en eſt de même de la gravûre ancienne des Medailles. Les Curieux diſtinguent fort bien celles d'Italie d'avec celles d'Eſpagne, d'Egypte & de Grece. Ainſi quoique le Pere Mabillon ait touché quelque choſe du caractere Gothique & du Lombard, il n'a point parlé de ceux des autres païs & des autres Langues; ce qui auroit été cependant neceſſaire, puiſqu'ils ne renferment pas moins ce qu'il y a de plus précieux dans les Religions, l'Hiſtoire, la Politique & les autres ſciences. De-là vient que bien des gens avec moi, & quelques-uns même de ſes amis, ont trouvé que cet Ouvrage ne donne qu'une connoiſſance fort legere & fort bornée ſur cette matiere pour l'intelligence des Titres ou des autres Manuſcrits. Je n'ai aucune intention neanmoins de le choquer, par ce que j'en viens de dire, & ce que je vais ajoûter. Son livre étant public, on a par conſequent la liberté de l'examiner, *& * c'eſt dans ces ſortes de diſputes ſeulement*

* Et ſic altercando, veritas non amittitur, ſed emittitur.

seulement que la verité ne se perd point, mais quelle se produit, dit admirablement Monsieur de Saumaise dans une de ses Lettres. Vous m'avez quelquefois demandé outre cela ce que j'en sçavois; j'y satisfais ici, & voilà mon seul dessein puisque l'occasion s'en presente.

Au reste, Monsieur, comme vous aimez l'Histoire Litteraire, vous ne serez pas fâché de sçavoir quel motif a fait entreprendre cet Ouvrage au Pere Mabillon & à son Collegue. Cette connoissance donne souvent beaucoup d'ouverture pour l'intelligence des Livres : & la plûpart des Auteurs en sont si persuadez, qu'ils ne manquent jamais d'en prétexter quelques-uns, ou d'en donner des indices dans leurs Ouvrages. C'est aussi ce que je vous ferai remarquer dans celui-ci. Le Pere Papebroch Jesuite, dans la Preface de son second volume des Saints du mois d'Avril, parlant des Manuscrits, dit en passant que les Titres publiez par nos Religieux sont fort suspects. Il n'oublie pas même le Titre de S. Denis donné par Dagobert comme un des principaux. Il ajoûte ensuite beaucoup de raisons pour fortifier ses conjectures.

Le Pere Mabillon ne s'en plaignit point dans l'abord, & il mépriſa cette attaque comme ces vieilles calomnies que le tems obſcurcit ou rend moins dangereuſes. Mais en 1677. il parut un Livre dans lequel il y a des notes qui combattent ce Titre de Saint Denis, dont je viens de parler, qu'un Benedictin a publié, & par lequel les Religieux prétendent être exemts de la Juriſdiction même du Roy. On a ajoûté à ces notes une copie du veritable Titre, tirée d'un Manuſcrit de Monſieur de Thou, qui eſt preſentement dans la Bibliotheque de Monſieur Colbert. Et cette copie eſt entierement contraire à celle qu'avoit imprimé le Pere Doublet dans ſes Antiquitez.

Ces notes prouvent encore que le Titre, tel qu'il eſt chez Monſieur Colbert, eſt non ſeulement l'original, mais qu'il eſt conformé à la diſcipline de ſon tems, & à l'uſage qui l'a précedé, & que celui de Doublet par conſequent eſt falſifié, & qu'il eſt contraire aux loix de l'Egliſe & à celles de l'Etat; ce qui eſt démontré par une infinité de monumens de l'une & de l'autre police. Ceux qui y avoient interêt, & pour qui

on avoit publié ce Titre ne pûrent souffrir qu'on l'attaquât ainsi : cependant ils n'oserent y répondre ouvertement. Il courut, ou, pour mieux dire, il parut un petit Libelle de quelque Moine impatient, mais qui s'évanoüit aussi-tôt, & que le Pere Mabillon & les plus raisonnables d'entr'eux desavoüerent, parce qu'il n'y avoit que des injures & de l'ignorance. Il n'effleuroit pas même la difficulté, bien-loin de la resoudre. On prit donc une autre voye ; & ce fut ce Traité DE RE DIPLOMATICA qui fut le *Palladium* qu'on voulut opposer aux remarques curieuses que l'Abbé Petit avoit jointes à son édition du Penitentiel de Theodore. Le Pere Mabillon n'a pû cacher son dessein, & il paroît évidemment qu'il a voulu défendre & soûtenir les Titres de son Ordre, que le Pere Papebroch avoit un peu noircis par ses soupçons ; & il est indubitable que l'endroit de son Livre, où il s'efforce de combattre ce qu'a donné Monsieur Petit, est le centre de son Ouvrage, d'autant plus que dans les Dissertations jointes au Penitentiel, il y a des preuves assez fortes de ce que le sçavant Jesuite Flamant ne faisoit que conjecturer.

Voilà les bleſſures auſquelles il s'eſt crû obligé de remedier avec promptitude : *Opus eſſe exiſtimavi diligentia.* Ne m'en croyez pas, Monſieur, ce ſont ſes termes, *hanc neceſſitatem probat operis occaſio*, dit-il : *l'occaſion de cet Ouvrage en prouve la neceſſité* ; & parce que les principaux efforts de ſes adverſaires, comme il les appelle, ſont tombez ſur le Chartrier de Saint Denis ; *& quoniam præcipuus adverſariorum conatus in Dionyſianum archivum exſertus fuerat.* La neceſſité de ſe défendre lui a fait enfanter ce deſſein nouveau pour procurer de l'utilité au public, *nempe utilitas argumenti cum novitate conjuncta, atque deffenſionis neceſſitas.*

Præfat.

Ibid.

Ibid.

Cependant, Monſieur, quiconque lira l'un & l'autre, remarquera facilement lequel des deux a plus de force & de ſolidité dans l'attaque ou dans la défenſe : & pour vous le faire voir en deux mots, l'Abbé Petit dans ſes notes ſur Theodore, qui vivoit vers la fin du VI. ſiécle, prétend que les exemptions de l'Ordinaire & des Souverains ſont contre la diſcipline de l'Egliſe. Il le juſtifie par une tradition exacte des Peres & des Conciles juſqu'à ſon tems. Il ſoûtient par conſequent

lequent que ces sortes de privileges, que quelques Monasteres s'attribuent, ne sont pas legitimes. Celui de Saint Denis que le Pere Doublet à publié, lui sert d'exemple, il donne une copie de ce même Titre tiré d'un ancien Manuscrit qui contredit l'autre & qui est conforme aux regles de l'Eglise. A cela le Pere Mabillon répond que c'est une calomnie digne de reprimande, d'accuser ses Confreres d'errer contre l'Eglise & la police des Etats, lorsqu'ils défendent des privileges, quoiqu'on leur ait montré qu'ils sont contraires aux canons de l'une & aux loix de l'autre. Il avouë le Titre que produit Monsieur Petit; mais il prétend que celui de Doublet en est un autre: surquoi il donne de mauvaises raisons. Et pour montrer que celui qu'il défend & pour lequel il a fait un si gros livre n'est point contraire à l'Eglise, il ne rapporte ni passages des Peres ni de Conciles; mais une Formule de Marculphe. Vous croyez peut-être, quoique ce ne soit pas une grande preuve, qu'elle parle en termes exprès, cependant c'est le contraire. Il n'y est parlé que d'une exemption de juges mediats ou subalternes, avec une clause que ni le Prin-

ce ni le Magiſtrat ne pourront détruire cette grace, *nec regalis ſublimitas nec cujuſlibet judicum ſæva cupiditas refragare tentet.* Et une preuve de cela, c'eſt que dans un endroit precedent de cette Formule, on y voit les mêmes expreſſions que dans le Titre publié par Monſieur Petit : *Statuentes ergo ut neque juniores, neque ſucceſſores veſtri, nec ulla publica judiciaria poteſtas &c.* Enfin pour derniere raiſon il rapporte uniquement un ſemblable privilege donné à Weſtminſter par un Edoüard Roy d'Angleterre, contre lequel aſſûrément les raiſons du Pere Papebroch & de Monſieur Petit ne perdent rien de leur force, auſſi-bien que contre les autres Titres. Et en verité elles ſont ſi peu détruites, que je ne puis comprendre qu'un homme de merite comme D. Mabillon ait voulu expoſer ſa réputation & celle de ſon Ordre, par une ſi miſerable défenſe *. Ainſi, Monſieur, après

* Les Savans ont porté un jugement plus avantageux de la Diplomatique de Dom Mabillon, & ont mieux ſçu lui rendre la juſtice qu'il merite, que M. Baudelot de Dairval. Bien loin donc qu'il ſoit vrai que cet Ouvrage ait fait tort à la reputation de ce Sçavant Religieux, & à celle de ſon Ordre, il lui a fait au-contraire plus d'honneur que tout autre. Il a été regardé par tous les Sçavans de l'Europe comme un chef-d'œuvre en ſon genre, & comme contenant les principes & les regles d'un Art, dont on n'avoit eu juſqu'alors que des idées fort confuſes. Ainſi il n'eſt pas beſoin d'en dire davantage

après avoir si bien répondu, comme je l'ai montré, je ne m'étonne pas s'il

pour prévenir le Lecteur contre l'impression desavantageuse que pouroit former dans son esprit la censure si peu équitable que porte M. Baudelot. Il suffit seulement, puisque ce Monsieur se prévaut avec tant d'affectation du témoignage du P. Papebroch Jesuite, de remettre devant les yeux de ceux qui n'auroient rien lû sur ce sujet, la Lettre de ce même P. Papebroch à Dom Mabillon, dont on dit que l'autographe est conservé chez les Benedictins de S. Germain des Prez à Paris. Elle est rapportée dans la vie de Dom Jean Mabillon donnée au Public par Dom Thierri Ruinart en 1709. & imprimée chez Muguet & Robustel.

„ Je vous avoue, dit le P. Papebroch, que je „ n'ai plus d'autre satisfaction d'avoir écrit sur cet- „ te matiere, que celle de vous avoir donné occa- „ sion de composer un Ouvrage si accompli. Il est „ vrai que j'ai senti d'abord quelque peine en li- „ sant vôtre Livre, où je me suis vû refuté d'une „ maniere à ne pas répondre: mais enfin l'utilité & „ la beauté d'un Ouvrage si précieux ont bientôt „ surmonté ma foiblesse; & penetré de joie d'y voir „ la verité dans son plus beau jour, j'ai invité mon „ Compagnon d'étude de venir prendre part à l'ad- „ miration dont je me trouve tout rempli. C'est „ pourquoi ne faites pas difficulté toutes les fois que „ vous en aurez l'occasion de dire publiquement que „ je suis entierement de votre avis. *Tu porro, quoties res tuleris, audacter testare quàm totus in tuâm sententiam iverim.*

J'ajouterai aussi ce que le P. du Sollier Jesuite dit dans le Journal de Trevoux du mois de Novembre 1725. pag. 291. que „ souvent il a oüi-dire au P. „ Papebroch qu'il avoit l'obligation au P. Mabil- „ lon qu'il appelloit son ami, d'un avantage qu'il „ avoit esperé de ses propres soins, qui étoit d'a- „ voir enfin des regles pour discerner les Chartres „ véritables d'avec les fausses.

Dom Mabillon publia en 1704. le Supplement de sa Diplomatique, dans lequel il établit par de nouvelles preuves tout ce qu'il avoit avancé dans cet Ouvrage; & ce Supplément a été depuis refondu dans une nouvelle édition de la Diplomatique faite en 1709.

veut encore pardonner à ce dernier Auteur & lui épargner la confusion de le convaincre davantage.

Mais pour en revenir aux Manuscrits d'une meilleure note & d'une utilité plus noble, l'experience apprend tous les jours qu'ils nous conservent tant de richesses, qu'on ne sçauroit trop loüer ceux qui s'étudient à les connoître, à les acquerir, à les publier. On faisoit apparemment un très-grand cas des Manuscrits anciens du tems de Lucien; puisqu'il fait ordonner dans ses Saturnales * d'en faire present aux Sçavans. Je les regarde dispersez à present & plongez pour ainsi dire dans le sein de l'oubli, comme l'or dans les entrailles de la terre; s'ils ne sont pas eux mêmes ces mines inépuisables & immortelles, d'où la République des Lettres tire toute sa force, sa gloire, sa magnificence & son éternité.

Les Manuscrits ne sont pas tous d'un même caractere; ils ont leur âge, leur païs, leurs beautez differentes. Le destin des peuples & des Empires à souvent fait leur destin; & l'on reconnoît avec plaisir que leurs défauts ou leurs perfections sont autant de traits qu'ils con-

* ὁ μὲν πεπαιδευμένος βιβλίον τῶν παλαιῶν.

conservent encore de la gloire des uns ou de l'abaissement des autres. Les esprits de chaque Nation n'ont que trop éprouvé la révolution des tems; ils ont eu leur enfance, leur vieillesse, & les Arts qu'ils ont cultivez, ont suivi, pour ainsi dire, le même temperament. Les exemples, Monsieur, en sont frequens, & je n'en veux pas chercher plus loin que dans le sujet dont je vous parle.

* *L'écriture*, dit le Prince de l'éloquence dans son Oraison pour P. Sylla, *n'a été inventée que par un desir de gloire & de reputation.* Mais cet Art admirable, cet Art que je puis appeller de l'immortalité, ne s'est pas formé tout d'un coup. Il a eu besoin de plusieurs siécles pour suppléer ce qui manquoit à ces figures d'animaux, dont les premiers peuples se servoient, comme on le voit dans Tacite & dans les Historiens de la Chine; à ces clous, dont les premiers Romains marquoient leurs années; aux nœuds de quelques-uns & aux autres symboles dont on sçait que tant de peuples se sont servis. Et il est vrai de dire que cet Art doit autant sa perfection à la grandeur des peuples qu'à la politesse & à la maturi-

* Litteræ posteritatis causâ repertæ. N. 45.

té de leurs esprits. Les Egyptiens, selon Tacite, s'en croyent les inventeurs, & veulent ajoûter ce privilege à tant d'autres prérogatives qu'ils s'attribuent. Mais il est plus vrai-semblable que les Hebreux, ou, comme les appellent presque tous les Anciens, les Caldéens ou les Pheniciens ont été leurs maîtres, comme on le voit entr'autre dans Lucain *. D'où vient que les lettres ont été appellez Phéniciennes par les Grecs.

Diodore de Sicile néanmoins rapporte que cela n'étoit pas certain, & qu'on croyoit seulement qu'ils n'avoient fait que changer la forme des lettres; ce qui n'est pas sans apparence, puisque Quinte-Curse dit d'eux: † *Et s'il en faut croire la renommée, ce peuple a été le premier qui a inventé les lettres, ou qui en a montré l'usage.* Aussi Saint Augustin avec beaucoup d'autres, tiennent que le peuple choisi l'avoit appris de ses premiers Peres; qu'avant le déluge même, selon Josephe, les premiers caracteres en avoient

* Phœnicés primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris. *L.* 5.

† Et si famæ libet credere, hæc Gens litteras prima aut docuit aut didicit. *L.* 4. *c.* 15.

voient été gravez sur les colomnes que Seth fit élever pour conserver les sciences qu'il avoit découvertes. Cela revient fort aussi à ce que dit Pline des lettres Assyriennes, qui ne sont autres sans doute que les Hebraïques ou les Caldéennes. * *Pour moi*, dit cét Auteur, *je crois que les lettres Assyriennes ont toûjours été*. Et combien d'Auteurs ont-ils prouvé par des Ouvrages entiers, comme Etienne Guichart a fait, que la Langue des enfans des premiers Patriarches, a formé celles qui ont été en usage dans le monde, & qui en sont sorties comme autant de colonies, que les differens caracteres tirez de ce centre ont perpetuées jusqu'à nous. Ce qu'Herodote confirme vers la fin de son livre cinquiéme, & ce que le Pere Kirker fait voir dans son Oedipe Egyptien, en comparant les caracteres de toutes les Langues.

De ce grand nombre néanmoins des Langues les plus anciennes, à peine nous en est il resté des vestiges certains, comme de la Punique, qui ne pouvoit être qu'excellente, puisque selon LA PUNIQUE.

* Litteras semper arbitror Assyrias fuisse. *L.* 7. *c.* 56.

selon Guillaume Postel, elle n'étoit rien autre chose que le Phénicien, qu'il compare à l'Hebreu, dont il est sorti avec le Caldeen & le Syriaque. Ce que Monsieur Bochart a aussi remarqué en expliquant la scene du *Pœnulus* de Plaute par le moyen de la Langue Hebraïque. Elle devoit être bien celebre & bien cultivée au tems de la prise de Carthage ; puisqu'il y avoit tant de Bibliotheques dans cette ville, où l'on trouvoit des livres de toutes sciences, écrits en cette Langue. C'est ce que je remarque d'un endroit de Pline *, où cet Auteur dit, que le Senat donna les Bibliotheques qui se trouverent dans Carthage aux Roitelets de l'Afrique, & qu'il ne réserva seulement que celle de Magon composée de trente-deux volumes d'agriculture, pour les faire traduire en latin. Nous avons quelques médailles qu'on prétend être marquées de lettres Puniques.

L'HETRUSQUE.

La Langue Hetrusque devoit être admirable, puisque les Prêtres de la Province qui y étoient sçavans avoient tant

* Ut cum Regulis Africæ Bibliothecas donaret, unius ejus duo de triginta volumina censeret in linguam latinam transferenda. *L.* 18. *c.* 9.

tant de ſageſſe & tant de reputation, & que les anciens Romains employoient tous leurs ſoins & mettoient toute leur étude à l'apprendre. L'Inſcription d'Eugubinus eſt celebre, & fut trouvée cinquante ans devant Sylla. Ses caracteres reſſemblent en quelque façon aux Latins, & l'écriture ſe lit de droite à gauche. A l'égard des monumens de cette Langue qu'Inghuiramio a fait imprimer, on les prétend ſuppoſez.

CELLE DES DRUIDES.

Il eſt à croire encore que la Langue des Druides Gaulois, qui leur étoit particuliere & differente de celle des peuples, comme je l'ai lû quelque-part; étoit admirable, puiſque ceux qui l'ont poſſedée étoient ſi ſçavans & ſi celebres. Pour ce qui eſt de la Langue Grecque que quelques-uns prétendent qu'ils ont employée dans l'étude des ſciences, je n'en ſçaurois demeurer d'accord, vû que Ceſar dans la deſcription qu'il en fait, dit que dans tout ce qui ne regardoit point les ſciences & leurs myſteres, ils ſe ſervoient des caracteres & de la Langue Grecque; ce que je ne crois pas néanmoins encore ancien chez eux. Et il eſt fort probable qu'ils n'ont admis ce langage que depuis la venuë des Grecs en Pro-

Provence, par la néceſſité du commerce que la ſituation de Marſeille & la politeſſe de cette République obligeoit d'avoir avec eux. L'Inſcription au reſte du Tombeau de Chyndonax ne prouve rien contre ce que j'avance. Je ne ſçaurois me perſuader que ce perſonnage fut un Druide, puiſque l'epitaphe n'en dit pas un ſeul mot. Il y a plus d'apparence que c'etoit un Grec du tems d'Aurelien, où le culte du Soleil étoit plus en régne dans l'Empire qu'en aucun ſiécle, à cauſe du Temple que cet Empereur fit bâtir à Rome, après la priſe de Palmyre & de Zenobie.

CELLE DE GYPTE. L'ancienne Langue d'Egypte n'avoit pas encore de moindres privileges. C'eſt dans leur ſein que les ſciences ſont nées; & ce ne peut-être qu'à leurs caracteres, & aux monumens que les premiers hommes en ont dreſſez, qu'elles doivent leur éducation, s'il faut ainſi parler. S'il eſt vrai, comme on ne peut douter, que dans ces premieres Langues, les noms expliquoient ſa proprieté; quel progrès d'eſprit & de connoiſſance n'ont pas fait ceux qui les parloient. C'eſt pour cela ſans doute que les premiers hommes paroiſſoient vivre ſi long-tems; ils apprenoient les ſciences,

ſciences, ils s'en nourriſſoient pour ainſi dire avec le lait, & joüiſſoient le reſte du tems de leur ſçavoir.

A peine nous eſt-il reſté des caracteres de ces Langues qui les approchoient ſi fort de la perfection : car, pour revenir à l'Hebraïque, qui eſt comme la Metropole de toutes, je doute que les caracteres qui nous ſont connus preſentement, ſoient les originaux de l'ancienne. Je dis l'ancienne, puiſqu'il n'eſt pas certain que celle des Livres Saints d'aujourd'hui ſoit la même que celle de nos premiers Peres. En effet les Sçavans dans cette Langue ne ſont pas d'accord entr'eux, ſi elle ſubſiſtoit même du tems de Jeſus-Chriſt ; & quelques-uns veulent qu'elle ſe perdît dans la captivité de Babylone avec les Livres canoniques. Philon Juif au livre ſecond de la vie de Moïſe, ſemble confirmer cela ; car il dit que la Loi fut écrite au commencement en Caldéen, & qu'elle a été long tems en ce langage, tant que la beauté de cette Loi n'a point été connuë des Etrangers. Ce qui eſt arrivé ſans doute aux caracteres qui ſe ſont tout-au-moins beaucoup alterez. Si une des colonnes de Seth ſubſiſtoit encore en Syrie du tems de Joſephe, comme il le dit, je m'é- L'HEBREU.

tonne

tonne de ce que ce ſçavant homme n'a point eu la curioſité d'aller voir une Antiquité ſi précieuſe & qui lui devoit être à lui-même ſi recommandable. L'inſpection de ce monument auroit décidé la difficulté. On auroit appris ſi, comme le veulent Monſieur Voſſius & le P. Simon, les anciens caracteres Hebreux étoient ſemblables aux Samaritains, ou aux Phéniciens ſelon Poſtel. Ainſi la deſcription n'en auroit pas été infructueuſe.

Quoiqu'il en ſoit, Monſieur, les Manuſcrits que nous avons du rejetton de la premiere ne ſont pas ſi connus ni d'un ſi frequent uſage. Ainſi je crois qu'il eſt aſſez difficile d'en déterminer la qualité. Le Pere Simon dans ſon Hiſtoire critique de la Bible, pretend qu'on n'en voit point qui paſſent neuf cens ans. Ceux-là neanmoins ſont, à mon ſens, les plus anciens, dont les caracteres ſont plus quarrez. Il falloit ſans doute que les ſept dont le Cardinal Ximenés ſe ſervit pour faire imprimer ſa Bible en 1502. fuſſent de ce genre puiſqu'ils lui coûterent 4000 écus.

On diſtingue encore l'Hebreu ſans points d'avec celui dont les voyelles ſont marquées par des points. Le Pere Morin prétend contre les Rabins modernes,

dernes, que Moïse avoit écrit sans points, & sans distinction de mots. Les Manuscrits de la premiere espece, c'est â-dire avant l'invention des points voyelles, ne sçauroient manquer d'être anciens, s'il est vrai qu'il y en ait. Quelques-uns pretendent néanmoins en avoir du tems d'Esdras; mais cela est fabuleux, dit l'Auteur de l'Histoire Critique. Monsieur Vossius aussi témoigne fort en douter. Il soûtient davantage que hors les Livres saints, du tems même de Saint Jerôme, il n'y avoit aucun livre en Hebreu, mais seulement en Grec, & que ce n'a été que sous Justinien qu'on a commencé d'en voir. La raison qu'il en donne est que cet Empereur ayant défendu aux Juifs par un Edit de lire dans leurs Synagogues le Δευτερώσεις ou leurs traditions, ils s'aviserent de le traduire en leur langue, & ce livre, dit-il, s'appelle Mischna.

A l'égard de la seconde espece de ces Manuscrits, il est certain qu'il n'y en peut avoir de plus ancien que de cinq ou six cens ans. On sçait effectivement que les points ne furent inventez pour désigner les voyelles que vers le dixiéme siécle par les Massoretes; tellement que ceux qui sont ponctuez sont

ſont depuis ce tems-là ; & les plus antiques des uns & des autres ſe reconnoiſſent lorſqu'ils ſont mieux caracteriſez, parce que les Synagogues n'ayant pas été entierement diſperſées dans les premiers ſiécles, l'écriture qui ne s'eſt alterée que depuis, s'y étoit conſervée. Il s'en pourroit peut-être auſſi trouver auſquels on auroit ajoûté des points ; & ces livres en ce cas-là ſeroient très-anciens.

La troiſiéme eſpece eſt celle du Thalmud ou du Rabiniſme : le caractere ce me ſemble en eſt plus menu & plus affamé ; parce que c'étoit l'écriture courante, ſemblable au langage méme que Monſieur Voſſius apelle corrompu ou ſuppoſé. On peut ajoûter encore en general de tous, que ceux qui ſont écrits ſur du papier ſont modernes ; ils ſont plus anciens ſur du parchemin, ſur-tout ſi le tems l'a jauni. Et ſi l'on en trouvoit ſur des écorces d'arbtes, ils ſeroient abſolument très-anciens. PIE V. touché d'un zele auſſi peu éclairé que peu favorable aux Lettres, lorſqu'il n'étoit encore qu'Inquiſiteur, envoya en 1559. Sixte de Sienne à Cremône pour abolir tous les Commentateurs Hebreux ſur l'Ecriture & ſur le Thalmud. Ce Deputé

Deputé pour une affaire si importante, en fit au-moins un Catalogue qu'il nous a laissé dans sa Bibliotheque : il en trouva, à ce qu'il témoigne, un nombre infini.

En voilà assez Monsieur, ce me semble, & je me suis trop étendu sur les Manuscrits de cette Langue, dans laquelle on trouve peu de monumens qui soient considerables, parce que les plus anciens ont presque tous peri.

DES AUTRES LANGUES D'ORIENT.

Je ne crois pas non-plus, pour ne point sortir de l'Orient, qu'il se trouve beaucoup de Manuscrits Caldéens, Syriaques ou Samaritains qui traitent des sciences. Le caractere au-reste de ces deux dernieres Langues, dit le Pere Simon, ne differe non-plus que parmi nous le Gothique & le Romain. Et le peu qu'on en trouve de Manuscrits, vient sans doute de ce que ces Langues sont perduës depuis tant de siécles. Monsieur Vossius en donne une raison très-specieuse. Ces peuples, dont l'esprit est prompt & penetrant, se sont toûjours plû à abreger leurs mots en écrivant, & les ayant prononcez dans la suite comme ils les avoient écrits, cela a fait dans ces Langues des changemens si considerables, qu'elle

qu'elles ſe ſont enfin metamorphoſées entierement.

Il paroît par-là que cette maniere d'écrire & de parler abregée ne leur eſt pas fort avantageuſe, & ne doit pas leur donner ſujet de ſe mocquer des Européens, comme ils font, parce que ceux-ci n'admettent pas cet uſage ou ne peuvent s'en accommoder. Les avantages que nous avons tirez du contraire, comme le remarque Monſieur Voſſius, nous juſtifient aſſez. Ce ne ſeroit pas pour cela une grande gloire de connoître les choſes par de ſimples ſignes, comme les bêtes, qui n'ayant aucun diſcernement de la parole, le peuvent faire autrement. Nos ſages l'ont toûjours repudiée* : *La maniere reſſerrée*, dit Ciceron, *& les abreviations n'ont point de grace dans le diſcours*, & c'eſt la marque d'un fond mediocre †, comme Allatius le raporte de Symmaque. Ils ont prévû le tort que cela pouvoit faire aux Langues & aux Lettres ; & nos Legiſlateurs ſe ſont efforcez d'y remedier dans les choſes qu'ils eſtimoient de conſequence ; tant cette breveté

* Contractio & brevitas dignitatem non habet, *Or.* 19.

† Ut inopiam brevitas affectata celaret.

reveté leur a paru dangereuſe, * *puis qu'elle a introduit pluſieurs antinomies par le deffaut qui la ſuit toûjours*, dit Juſtinien. Et dans le diſcours que cet Empereur adreſſe au Senat & à l'Empire, il deffend ſur peine de faux, de s'en ſervir dans l'édition des Loix ou dans leur interpretation. § *Nous condamnons encore à la même peine de faux ceux qui dans la ſuite auront la hardieſſe de tranſcrire nos Loix en caracteres abregez & obſcurs.* L'Empereur Baſile de Macedoine deffendit la même choſe, & ne voulut pas même qu'on s'en ſervît dans aucuns Actes, comme on le voit dans les additions de Cedrenus à Zonare.

A propos Monſieur du mot *per ſignorum obſcuritates* de la loi de Juſtinien, je ne ſçai pourquoi de très-ſçavans hommes lui ont voulu ſubſtituer celui de *ſiglorum*, & quelles authoritez ils ont eu pour cela. Lambecius qui rapporte cette Conſtitution dans un des volumes de ſa Bibliotheque, y met toûjours *ſigla* ou *ſigilla* au lieu de *ſignorum* DU TERME *SIGLA.*

* Quæ multas per ſe & per ſuum vitium ἀπεριφράστους induxit.

§ Eamdem autem pœnam falſitatis conſtituimus & adverſus eos qui in poſterum leges noſtras per ſignorum obſcuritates auſi fuerint conſcribere.

gna qu'on y lit & qui doit y être conſtamment. Je trouve auſſi que Monſieur du Cange, dont j'honore la perſonne & le merite, ſur le mot de *ſigla* dans ſon Dictionnaire de la baſſe latinité cite pour exemple Juſtinien; mais, comme j'ai dit, je ne l'y ai point vû, quoiqu'il y ait deux differentes Conſtitutions au titre *de Vet. jure-enucl.* où le mot de *ſignum* eſt repeté en pluſieurs endroits auſſi-bien que dans la troiſiéme qui eſt au commencement du du Code. Il eſt vrai qu'il eſt parlé de ce terme dans la Conſtitution Grecque du titre que j'ai cité; mais il faut prendre garde qu'il eſt different, & qu'au lieu de *ſiglæ* ou *ſigla* il y a σίγλαι comme on le peut voir par le paſſage méme que voici: ἢ κατὰ τοῖς σημείοις τισὶν ἢ τῇ γραφῇ χρωμένων, ἅπερ σίγλας καλοῦσιν. *notis ſeu ſignis quæ ſinglas vocant. Par des marques ou par des traits qu'on appelle ſinglai.*

Je vous avoüe, Monſieur, que je ne ſçai pas bien non-plus où l'Auteur de cette Loi a pris ce mot, & de qui il entend parler, lorſqu'il dit ἅπερ σίγλας καλοῦσιν *qu'on apelle ſinglai*, ſi ce ſont des Grecs ou des Romains. Cependant il n'y a point d'Auteurs anciens que je ſçache juſqu'à Juſtinien,

nien, tant de l'une que de l'autre Langue, qui lui ayent pû ſervir d'exemple. Lorſqu'Aulugelle Grammairien vers le bas Empire veut parler des manieres dont Jules-Ceſar ſe ſervoit dans ſes Lettres pour cacher ſes ſecrets, il n'appelle point autrement les lettres particulieres dont il étoit convenu avec ſes Agens, que *Litteræ ſingulariæ ſine coagmentis ſyllabarum : Lettres particulieres ſans formation ou liaiſon de ſyllabes* ; & jamais dans aucun Auteur de ce genre-là on n'a lû le terme *ſiglæ*. Il y a beaucoup d'apparence qu'on a inſeré dans le texte une note de quelque barbare moderne. Car le mot de σίγλαι n'a aucune ſignification ni en Grec ni en Latin, & ne ſe trouve dans aucuns Vocabulaires. Il ne vient pas non-plus de σιγλαι qui veut dire des boucles d'oreilles, ce que Monſieur du Cange n'a pas remarqué, puiſqu'il va chercher l'origine de *ſigla monile*, dans la Saxe. Il ne vient pas de σίγλον qui eſt une monnoye de Perſe, comme on le voit dans Xenophon, & qui avoit auſſi cours dans la Sardaigne ſelon Heſychius. Ainſi le *Siglum* dont ſe ſervent Reineſius & Kipping, n'a aucune origine raiſonnable ni connuë.

Enfin, Monſieur, pour finir cette remarque, quand le mot de *Sigla* exprimeroit celui de *ſingulæ litteræ*, je ne ſçai pas comment Monſieur Cujas a voulu comparer cette contraction, qui n'a été introduite que par des Barbares; avec celles de *Vincla*, *ſecla* & autres ſemblables, que l'autorité du Parnaſſe latin dans ſon plus grand régne, & le ſuffrage des plus éclairez de l'Empire ont admiſes. Retournons aux Manuſcrits.

LE COPTE. Le Copte qui eſt la Langue qui a précedé le Grec en Egypte, ne doit pas tenir un rang mediocre parmi ces Langues originales & inſtruiſantes, puiſqu'elle eſt une Langue mere & indépendante de toutes les autres ſelon Kircher. Monſieur de Saumaiſe dans une de ſes Lettres à Monſieur Peireſc, dit qu'il croyoit autrefois que ſon nom venoit d'une ville nommée *Coptos*, dont les peuples avoient conſervé une partie de l'ancien langage; mais qu'il a eſtimé depuis que ce nom étoit tiré de celui d'Αἴγυπτος: ce que le P. Vanſleb dit auſſi quelque-part, quoiqu'en un autre endroit il en attribuë l'origine à *Coptos* petit-fils de Noë. Il n'eſt pas impoſſible d'en trouver encore des Manuſcrits,

crits, puiſque ce dernier Auteur dit qu'il trouva même dans le celebre Monaſtere de S. Antoine une Grammaire, un Vocabulaire, & beaucoup d'autres livres d'office d'Egliſe. Quoiqu'il reſte encore, à ce qu'il ajoûte, des deſcendans de ces premiers Egyptiens qui la parloient, il y a cependant un très-grand nombre de ſiécles que cette Langue eſt perduë. Je ne crois pas même que celle qui s'eſt conſervée dans ces livres dont il parle, ſoit l'ancienne; il y a plus d'apparence que ce n'eſt qu'un patois qui s'eſt formé avec le Grec & avec l'Arabe depuis la conquête d'Alexandre.

En effet les caracteres approchent de l'ancien Grec, & ne ſont plus ſans doute cette troiſiéme eſpece de lettre que ces peuples avoient, dont parlent Porphyre & S. Clement d'Alexandrie, & qu'ils appelloient *Epiſtolaires*. Ce malheur qui vient toûjours du mélange des peuples & du changement de domination, fait encore que les Coptes d'aujourd'hui n'ont pas d'autre Langue que la vulgaire d'Egypte, qui eſt mêlée d'Arabe & de Turc. Et à peine les plus habiles & les plus vieux d'entr'eux

entendent-ils cette Langue dans laquelle l'Evangile leur a été prêché.

Le P. Kircher confirme & décide ce que j'avance. Il dit que le Copte ancien a été alteré par la Langue Grecque dont il a beaucoup de mots & de caracteres. Comme cette Langue étoit une Langue mere & indépendante de toutes les autres, selon ce Pere, elle avoit peut-être un caractere tout different & tout particulier; & il se peut faire que c'étoit ce caractere *Oxyrynchitain*, dont parle Pallade dans son Histoire Lausiaque au sujet d'Origene qui le sçavoit écrire, à ce qu'il rapporte. Quoiqu'il en soit, tâchez, Monsieur, d'apprendre quelque chose de ce caractere quand vous passerez dans ce païs. Il me semble avoir vû chez Monsieur de la Mare des Manuscrits de cette Langue qui viennent de Monsieur Saumaise.

Je ne vous parlerai point, Monsieur, des Manuscrits des autres Langues d'Orient. Je n'ai rien lû qui m'en ait instruit. Les caracteres de l'Armenienne, disent quelques-uns, sont de nouvelle date, puisqu'on en attribuë l'invention à S. Jean Chrysostome. Je ne sçai pas néanmoins

L'ARMENIEN.

sur

sur quoi on fonde cette vision, & où le Pere Simon l'a puisée; car c'est ainsi que ce dernier Auteur en parle dans son Histoire critique de la Bible, & dans celle des Religions du Levant. Il y a un endroit dans Philostrate qui me persuade le contraire; cet Auteur vivoit même deux cens ans avant Saint Jean Chrysostome. * *J'ai appris*, dit-il dans la vie d'Apollonius, *qu'en Pamphylie on prit autrefois une Panthere avec un collier d'or, sur lequel étoit écrit en lettres Armeniennes : LE ROY ARSACES AU DIEU NISE'E.* Or il paroît par-là que ce caractere étoit très-ancien.

LE PERSAN.

Le Persan a changé ses caracteres en Arabiques. Le Pere Simon prétend qu'on ne trouve plus les anciens caracteres Persans que sur quelques Médailles. J'ai donné l'ectype d'un ancien Cachet, qui me paroît être une tête Persanne : les caracteres par consequent qui sont autour le peu-

* ἠλῶναί ποτε ἐν τῇ Παμφυλίᾳ παρδάλιν στρεπτῷ ἅμα, ὃν περὶ τῇ δέρῃ ἔφερε, χρυσοῦς δὲ ἦν, καὶ ἐπεγέγραπτο Ἀρμενίοις γράμμασι ΒΑΣΙΔΕΥΣ ΑΡΣΑΚΗΣ ΘΕΩ ΝΥΣΑΙΩ. L. 2. c. 2.

vent être. [*Voyez la 3. Figure de la* XVIII. *Planche du 1. Tome.* C'eſt aux habiles qui ont fait des recherches ſur ces matieres à en juger. Ces Langues outre cela n'ont dans les ſciences ni le merite de l'antiquité, ni le privilege d'œcumeniques. Il en faut excepter l'Arabe, qui a preſentement cet avantage dans preſque la moitié du monde. Comme vous allez dans le païs où la Religion & les ſciences l'ont élevé à cet empire, vous en apprendrez plus des naturels, vous en connoîtrez mieux les Manuſcrits que ſi je copiois tout ce que je puis en avoir lû.

L'ARABE. Ces peuples dont la Langue s'eſt ſi fort répanduë, ne ſe diſent pas moins anciens que les Hebreux. Ils prétendent avoir ſur eux le droit d'aîneſſe; & ils ont raiſon, s'il eſt vrai qu'ils deſcendent d'Iſmaël. Cette origine leur eſt ſi glorieuſe, qu'ils reverent même juſqu'à une tour bâtie par ce Patriarche ſelon leurs traditions. On donne beaucoup d'éloges à leur eſprit & à leur langage; & je ne ſçai ſi leur Ecriture en merite autant. L'ancienne a preſque toutes les lettres jointes enſemble, & c'eſt peut-être pour cela qu'un certain Elcabil a été obligé

obligé d'inventer & d'introduire des points pour diminuer la difficulté qu'il y avoit à lire l'Arabe. Monsieur Vossius rapporte ce fait de Leon d'Afrique, dont il a le Manuscrit, pour prouver que les points sont Arabiques d'origine, comme ils le sont de nom. Il y en a qui se mettent dessus les mots & d'autres dessous. Kirsenius parlant de cet usage dans son Epitre dédicatoire à Rodolphe II. semble croire que les Arabes n'ont admis ces points dans leur Ecriture, que depuis qu'ils ont eu commerce avec ceux d'Europe. Quoiqu'il en soit, les Manuscrits qui n'ont pas de points doivent être anciens. Je crois encore que ceux qui sont en gros caracteres le sont indubitablement; puisqu'on n'a commencé dans le monde à écrire menu que depuis sept ou huit siécles. L'ancien caractere Arabe s'appelle Cuphique dont il y en a de deux sortes; le plus ancien est fort gros & fort large, tel qu'est un Alcoran qu'a Monsieur d'Herbelot, qui est une piece des plus antiques qu'on ait dans cette Langue. On voit aussi ce caractere sur des Medailles qui ont plus de 900 ans, comme celle que j'ai, sur laquelle on pourroit

lire l'année ſi elle étoit plus nette. [*Voyez la II. Planche fig. 2. & 3.*

Celui qui ſuit cet ancien caractere eſt moins gros & moins large : mais il eſt plus droit que l'Arabe vulgaire d'à-preſent, comme on le voit par la ſeconde Medaille. Monſieur Lambecius parle auſſi de Manuſcrits en ancien caractere Africain ; ce que vous apprendrez mieux ſur les lieux qu'ici. Le Cardinal Ximenès en fit brûler cinq mille volumes dans Grenade après la conquête de la Ville. Quelque bien intentionné néanmoins qu'il fût pour les Lettres, comme les dépenſes extraordinaires qu'il a faites pour les rétablir le prouvent, il eſt impoſſible qu'il ne leur ait fait un très-grand tort par cet incendie ; & je doute que par cette voïe il ait pû procurer aucun avantage à la Religion. Au-reſte, Monſieur, celui dont les Tartares ſe ſervent, paroît plus lié, plus menu, plus preſſé, & plus courbé que les autres. C'eſt ce que j'ai appris par le cachet que j'ai, & qu'on m'a dit être en caracteres de ce païs. [*Voyez la 4. fig. de la II. Planche.*]

Mais voici ce que je tiens de l'Illuſtre Monſieur Thevenot, touchant le

le caractere de ces peuples. Le merite & la reputation de ce ſçavant homme, qui l'ont fait choiſir par le Roi pour ſa Bibliotheque, feront connoître que je n'avance rien ici ſur une autorité mediocre. Lorſque Quinguiskam, qui vivoit vers 1215. ſe rendit maître de la Tartarie, on ſçait que les peuples de ce Continent n'avoient point encore de caracteres pour leur Langue. Mirconde qui a fait l'hiſtoire de cette Conquête, rapporte que ce Prince obligea ſes nouveaux ſujets à envoyer leurs enfans quelque part pour apprendre à écrire & à former des caracteres. Ces circonſtances néanmoins n'apprenoient rien encore de la Langue & des caracteres Tartares, ſi par des pieces apportées depuis peu de la Chine écrites en Tartare & en Chinois (comme c'eſt l'uſage de cet Empire depuis l'uſurpation des Tartares) Monſieur Thevenot n'avoit remarqué que les caracteres de ces derniers ſont de ce genre de lettres Syriaques qu'on appelle Neſtoriennes. Et en effet comme il a beaucoup de Manuſcrits Orientaux, il a trouvé que dès ce tems-là les Neſtoriens avoient fait des miſſions dans la Tartarie & dans les autres parties de

l'Asie, qui sont au de-là de la Perse. C'étoient les Patriarches de Babylone & de Mousoul qui les envoyoient; & il a découvert même par le plus grand bonheur du monde une relation de ces premieres missions faites à la Chine dès le septiéme siécle. Nous aurons bien-tôt de ce sçavant homme une Grammaire Tartare.

Il ne reste plus, Monsieur, à vous parler que des Manuscrits Grecs & des Latins. Ils sont plus en usage parmi nous, parce que les Langues nous en sont plus familieres, & plus commodes à la disposition de nos organes. Quoique les principes de la sagesse ne sortent pas originairement de ces sources, elles ont tant contribué néanmoins à la répandre, à la rétablir, ou à la conserver dans le monde, qu'elles en ont acquis un honneur immortel. C'est chez elles seules que les sciences ont fait des progrez infinis; & leur genie n'est pas moins puissant pour élever l'esprit aux choses surnaturelles, qu'il est propre à développer les mysteres de la nature.

LE GREC. La Grecque n'a rien laissé d'imparfait, ni ceux qui l'ont parlée rien d'intenté. C'est ce qui donne tant de poids aux Manuscrits de cette Langue, & qui

qui les a rendus si précieux aux Sçavans. Quelques-uns, comme Monsieur Vossius, veulent qu'elle soit montée au degré de gloire d'être à presçnt la seule dépositaire fidelle de la loi que Dieu dicta lui-même à nos Peres. Quoiqu'il en soit, il y a bien des siécles qu'elle est en possession d'être celle des sciences. Ses caracteres ont moins changé que ceux des autres Langues; cependant la petite difference qu'on y remarque, fait l'époque des Manuscrits.

On peut les partager en trois classes : les premiers & les plus anciens ont les caracteres d'autant plus quarrez, qu'ils approchent davantage de leur source & de leur origine, qui est la Phenicienne, ou l'Hebraïque; puisque, selon Herodote, les premiers caracteres qui s'introduisirent dans l'Ionie étoient à-peu-près semblables. C'est ce qu'on verroit avec plaisir, s'il étoit resté quelques uns de ces livres que Pisistrate au rapport d'Aulugele amassa le premier dans Athenes. Je ne sçai s'il s'en peut trouver de cet âge, ni s'il y en avoit même du tems de Pline; car cet Auteur parlant des anciens caracteres Grecs, après avoir dit qu'ils ressembloient

aux lettres Romaines de ſon tems, n'en cite point d'autre exemple qu'une Inſcription antique ſur une lame d'airain, que Veſpaſien & Tite avoient donnée à la Bibliotheque publique. * *Les anciens caracteres Grecs*, dit-il, *ſont preſque ſemblables aux Latins d'à-preſent; témoin cette lame antique d'airain, tirée du Temple de Delphes, qu'on voit aujourd'hui dans la Bibliotheque du Palais, dédiée à Minerve par les Princes. Il y a cette Inſcription :* ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ. ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ. ΑΘΗΝΑΙΟΣ. ΚΟΡΑ. ΚΑΙ ΑΘΗΝΑ. ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

Cette Inſcription étoit ſans doute, ainſi que je l'ai copiée, c'eſt-à-dire, en lettres majuſcules ou capitales, comme nous les appellons, dont les *Sigma*, entr'autres, étoient comme une de nos M latines miſes ſur le côté, Σ, quoique Monſieur Lancelot dans ſa Methode ſemble vouloir dire le contraire, Ce n'a été en effet que dans la ſuite & peut-être vers le ſiécle des Empereurs Romains que

* Veteres Græcas fuiſſe eaſdem penè, quæ nunc ſunt Latinæ, indicio erit Delphica tabula antiqui æris, quæ eſt hodie in Palatio, dono Principum Minervæ dicata in Bibliotheca cum inſcriptione tali, &c. *L. 7. c. 58.*

que l'S Grecque a pris la figure du C Latin, comme je le conjecture de ces tables que les Romains appelloient *Sigma* à cauſe de la figure du *C* qu'elles avoient; témoin Lampride dans la vie d'Elagabale. Martial parle auſſi de cette figure de l'S dans ce vers où il l'appelle *Lunata*:

Accipe lunata ſcriptum, teſtitudine Sigma. L. 14. Ep. 78.

Cette figure Ɛ pour l'E, n'eſt pas, à mon ſens, de plus ancienne date dans l'Alphabet; car je crois qu'on n'en trouve gueres ainſi dans les Inſcriptions, avant la Conquête d'Egypte par les Romains.

Il faut pourtant ajoûter que l'Inſcription de Pline avoit cette difference dans les caracteres, qu'ils étoient quarrez, comme on le voit ſur les buſtes d'Urſinus de la premiere édition. Cela s'entend de toutes les lettres qui ont un cercle, le B, le Θ, l'O, le P, le Φ, le Ψ & l'Ω. J'en ai vû même l'A, le Δ & le Σ n'avoient de difference avec le Π que par un trait & par la ſituation. Et c'eſt aſſûrément de cette figure qu'étoient les caracteres Grecs anciens dont parle Pline

Pline & les autres. Ce que Ciceron semble reconnoître, & faire allusion à la figure des caracteres en parlant du genre d'éloquence, dans son *Brutus*; car avant Pericles & Thucydide, selon lui, les lettres n'avoient aucun ornement; mais du tems de Pline, les caracteres étoient devenus plus polis, & figurez avec cet art que nous les avons en Majuscules; & la raison est, qu'on les avoit cultivez d'autant plus qu'ils étoient les seuls qui fussent en usage. Il est constant en effet que les anciens Grecs ne connoissoient point d'autres lettres que les majuscules; & *Jean Lascaris* Grec de nation le confirme dans le Prologue d'un Recueil d'Epigrammes Grecques, imprimées en 1484. à Florence en lettres capitales.

Ni la ponctuation, ni la distinction des mots n'étoient point en usage dans ces premiers tems: ce qui a duré presque jusqu'à la 174 Olympiade selon Lipse & Leo Allatius. On remarque dans les plus anciens monumens, que les Grecs ne divisoient leurs discours que par la perfection & l'accomplissement du sens. Ils n'en mettoient pas plusieurs dans une même

me

me ligne, mais ils en recommençoient une autre pour un nouveau ſens, & ainſi du reſte, comme on le peut voir par les Inſcriptions du Comte d'Arondel : tellement qu'ils n'écrivoient point de ſuite comme nous faiſons, mais par articles : & c'eſt de-là que vient cette maniere d'écrire diſtinguée par verſets. Suidas néanmoins parle d'une maniere d'écrire qu'on appelloit ΒΟΥΣΤΡΟΦΙΔΟΝ *Bouſtrophidon*, comme qui diroit, en lignes ſemblables à celles que les bœufs font lorſqu'ils labourent. Et je trouve cette maniere confirmée par Pauſanias, dans la deſcription qu'il fait du Coffre de Cypſelus qui étoit dans le Temple de Junon de la Ville d'Elide. * *Il y a ſur ce Coffre*, dit-il, *des Inſcriptions gravées en lettres anciennes & en lignes droites. Il y en a auſſi quelques autres, d'une maniere que les Grecs appellent Bouſtrophidon, parce que le ſecond verſet ſuit imme-*

* τῶν δὲ ἐπὶ τῇ λάρνακι ἐπιγραμμάτων ἁπλᾶ τοῖς ἀρχαίοις γεγραμμένα. ἡ τὰ μὲν ἐν εὐθὺ αὐτῶν ἔχει. σχήματα δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων, ΒΟΥΣΤΡΟΦΗΔΟΝ καλοῦσιν Ἕλληνες, τὸ δὲ ἐπὶ τοῦτο ἀπὸ τῆς πάτρας τῶν ἐπῶν τὸ δεύτερον, ὥστε τῷ ἐν δεξιᾷ ἄρξασθαι. Elian. l. 1. p. 320.

immediatement le premier, & le joint en tournant dans la même figure que ſe font les courſes redoublées du Stade ou du Cirque. Je ne compreps pas trop bien cependant comment on pouvoit écrire de cette maniere en ſillonnant. Je vous avouë que ces ſillons ſont un labyrinthe pour moi. Car, il faut pour l'executer commodément, ou qu'on ne ſe ſervît point d'encre & qu'on ne gravât que ſur des matieres ſolides ; ou que ſi on ſe ſervoit d'encre, on commençât par le centre à conduire les lignes en dehors, car autrement les caracteres ſe feroient gâtez ou effacez.

Pluſieurs Auteurs croïent que les verſets diſtinguez & ſeparez par lignes, ont duré long-tems même après les accens & les points introduits, comme on le voit dans Diogene Laërce. Un Eleve de l'Ecole d'Alexandrie, nommé Ariſtophane fut l'auteur de ce dernier changement. Ce Grammairien qui étoit de Byſance, vivoit à-peu-près vers la cent-cinquantiéme Olympiade ſous les Rois d'Egypte Philopater & Evergetes 200 ans avant Jeſus-Chriſt. Ce fut lui ſans doute qui donna l'exemple à ſes ſucceſſeurs de corriger les livres, c'eſt-à-dire, les

erreurs

's des copiſtes, & d'y ajoûter
cens & des diſtinctions; ce qu'on
:connoître même dans quelques
s Manuſcrits, où les accens &
nts ſont poſterieurs à l'écriture.
s ſçaurez encore, Monſieur,
:puis la diminution ou l'altera-
es caracteres, l'ancien uſage
nſervé de ne point mettre d'ac-
i de points lorſqu'on emploïoit
:tres Majuſcules; comme on le
oit dans une infinité d'Inſcrip-
le ces tems-là, & dans le Dioſ-
dont Buſbeq parle dans ſes Let-
qui eſt preſentement dans la Bi-
eque de l'Empereur. Ainſi les
crits les plus anciens ſont ceux
es caracteres ſont majuſcules,
:cens, ſans points, ſans diſtin-
le mots, & dont les jambages
:tres ſont droits & comme quar-
ar dans les tems poſterieurs, ou
mieux dire dans le bas Empire,
e les Medailliſtes l'appellent,
mbages des lettres commen-
: à ſe courber; témoin le Dioſ-
: de l'Empereur qui n'a gueres
e mil ou onze cens ans, quoi-
ambecius lui en donne davan-

Manuſcrits du ſecond âge ſont
en

en caractere commun tel que nous l'écrivons ; mais plus gros que l'ordinaire, plus droit & plus rond. Ils ſont moins chargez de manieres abregées, & ſouvent ils n'ont point d'accens. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns de ce ſecond genre écrits en lettres majuſcules, dont les jambages, comme j'ai dit, ne ſont plus ſi quarrez que les anciens, mais plus ronds & plus courbez. Dans cette eſpece de Manuſcrits les noms propres d'hommes ou de lieux ou de nombre s'écrivoient ſeulement en majuſcules. D'où vient que l'uſage ayant ceſſé depuis pour la commodité de l'écriture apparemment, on marqua ſeulement ces mots d'une ligne par-deſſus pour les diſtinguer. Sur quoi les Copiſtes & les Interpretes n'ayant pas fait reflexion, ils ont gliſſé une infinité d'erreurs & de fautes dans les Ouvrages qui paſſoient par leurs mains. C'eſt ce que Cauſaubon remarque dans ſon Commentaire ſur Theophraſte au ſujet d'une correction très-ingenieuſe.

Ceux de la derniere claſſe ont un caractere plus menu, plus long & plus courbé ; on y trouve auſſi plus d'abreviations que dans les autres. Il

s'en

s'en voit de ceux-ci un grand nombre que les Grecs qui se retirerent dans le païs Latin après la prise de Constantinople, & la ruïne entiere de leur Empire y ont multipliez. Celui que Monsieur Lambecius décrit à la fin du second volume de sa Bibliotheque est assûrément de ce dernier genre, quoiqu'il lui donne plus de douze cens ans, & qu'il le compare au Dioscoride dont j'ai parlé. C'est un Ouvrage de Ruffin sur la Genese qui a plusieurs titres Grecs. Je ne veux point d'autres preuves qu'il est moderne de sept ou huit cens ans seulement, que la figure de ses caracteres tant Grecs que Latins; les uns & les autres ont les jambages estropiez & ont contracté cette corruption que les nations barbares ont introduite dans l'écriture après leur inondation. Les caracteres Grecs comme celui-ci pour un A; cette figure pour un Δ; & ainsi des autres pour un E & un Λ marquent assez qu'ils sont des derniers tems: mais les caracteres Latins n'en laissent aucun doute, & il faudroit avoir bien peu d'experience dans le monde sçavant, pour ne pas reconnoître un air Goth ou Lombard à ces

ces figures de ΛΕS ϺV pour A. E. D. M. V.

Je ne ſçai non plus à quoi penſoit ce ſçavant Bibliothecaire, lorſqu'il a donné plus de treize cens ans au Manuſcrit qu'il décrit à la page 1008 du même volume. Les caracteres & les miniatures qu'il en a fait graver prouvent que tout eſt de la derniere barbarie, & qu'il ne peut avoir tout-au-plus que cinq ou ſix cens ans. A-propos néanmoins de l'E de cette figure Ɛ, je ne ſçai s'il ne pourroit point venir du Copte. Les Médailles d'Egypte me font imaginer cette conjecture, parce qu'on y voit toûjours les E figurez de cette maniere. Cantherus promettoit un Ouvrage plus ample que celui qu'il a donné touchant la correction des Manuſcrits Grecs. S'il avoit exécuté ce deſſein, nous y aurions trouvé beaucoup de lumieres pour la connoiſſance des Manuſcrits & pour le diſcernement de leur antiquité.

LE LATIN. Le Latin n'a pas moins fait de conquêtes dans les ſciences que les Romains en ont fait dans le monde; & les Heros de l'une ont ſouvent été les conquerans de l'autre. Quelle gloire & quel avantage pour cette Langue,

Langue, que les premiers hommes de la terre lui aient conſacrez, comme chacun le ſçait, une partie des ſoins qu'ils devoient à l'Empire! La veritable religion ne l'a pas moins honorée après ce tems-là : & la Langue Grecque n'a gueres de privileges plus que la Latine dans l'Egliſe; puiſque celle d'Occident l'a adoptée depuis tant de ſiécles pour être l'interprete des oracles ſacrez.

Cette Langue a eu comme les autres ſon accroiſſement & ſes révolutions. La même choſe eſt arrivée dans ſes caracteres, comme on le peut remarquer par les Inſcriptions les plus anciennes, & par celles qui les ont ſuivies, même avant la deſtruction ou l'aneantiſſement de l'Empire. Les caracteres de celle de Duilius publiée par le Pere Sirmond, comme ils approchent davantage de leur origine, ils tiennent un peu de l'Hetruſque & du Grec ; ils marquent une main tremblante, une main de gens qui ne font encore que commencer : auſſi ne ſe ſervoient-ils dans les commencemens que de la memoire de leurs Prêtres pour conſerver ce qui ſe paſſoit chez eux, comme j'en ai rapporté un paſſage; & ne laiſſoient

de

de monumens que du nombre d
années, qu'ils marquoient p
clous dans les Temples, ave
certaine ceremonie que la fu
tion conserva même bien avan
les tems de politesse. *Le clou an*
dit Festus, *est celui qui se n*
tous les ans dans la murail
Temples, afin que par ces ma
on pût conserver & recueillir le
bre des années.

Tite-Live confirme ce que je
porte de Festus dans la descri
qu'il fait de cette plaisante cer
nie, & de la fonction qu'en av
Dictateur créé exprès pour une f
lesque Chronologie; & la raiso
l'Historien en donne, est que l'
d'écrire étoit presque inconnu §
ces tems-là, & qu'il y avoit encor
peu de caracteres. Ce sont appa
ment ces caracteres qu'il appelle *p*
litteræ. Ils ne peuvent pas nous
vir néanmoins pour reconnoître
Manuscrits, car on n'en a poi
cette antiquité. Ces sept volume

* Clavus annalis appellatur, qui figeb
parietibus sacrarum ædium per annos fin
ut per eos colligeretur annorum numerus.

§ Quia raræ per ea tempora litteræ erant

sins qui se trouverent dans le tombeau de Numa, n'étoient pas même écrits sans doute d'un si bon caractere, puisque la Langue étoit encore toute brute dans ce tems-là, & qu'elle avoit peu de caracteres : * *Car je passe*, dit Quintilien, *ces tems éloignez, où il avoit très-peu de lettres, & dont même la figure & la valeur étoient differentes.*

Cette Langue avoit encore des besoins du tems de Claude ; il y avoit des mots où l'écriture manquoit dans l'expression, § *& l'Empereur*, comme Quintilien le reconnoît, *ne lui procura pas une utilité mediocre en introduisant la lettre Eolique* Ⅎ. Surquoi, Monsieur, je ne sçai pas ce qu'a voulu dire celui qui a fait ce Traité de Bibliotheque que je vous ai déja cité. En parlant de l'endroit de la Bibliotheque Vaticane où l'Empereur Claude est representé comme inventeur de quelques lettres, il dit qu'au-dessus il y a une F avec ces mots, *reliquæ duæ obliterata sunt*, les

* Nam illa transeo tempora, quibus & pauciores litteræ, nec similes his nostris earum formæ fuerunt, & vis quoque diversa.

§ Nec inutiliter Claudius Æolicam illam Ⅎ ad hos usus litterarum adjecerat.

les deux autres se sont perdues. Et il fait cette réflexion qu'il étoit parlé de la lettre F dans Ciceron qui vivoit avant Claude ; c'est pourquoi, ajoûte-t-il, il ne sçait si on doit croire ce Prince inventeur de cette lettre. Il n'est pas nécessaire de répondre à cette bévûë ; & qui ne sçait que Claude n'a point inventé la lettre F. Ce n'est pas ce qu'on a voulu dire dans la Bibliotheque Vaticane. La lettre dont il est question a une figure & une valeur differente, dont Ciceron n'a jamais entendu parler, comme le remarque Manuce. Le Digamme Eolique qui est le caractere que l'Empereur introduisit, forme un autre son que celui de l'F dans beaucoup de mots où il étoit nécessaire, selon Quintilien, *ut in his servus & vulgus Eolicum digamma desideratur.* Et en effet nous avons beaucoup de mots dans nôtre Langue qui confirment cette prononciation de l'V comme s'il y avoit un digamme, témoins ceux-ci entr'autres, *veuf, négatif, primitif, œuf, neuf, clef*; parce qu'ils viennent du Latin, *vidus, negativus, primitivus, ovum, novum, clavis.*

Explication

Explication de deux Antiques curieuſes.

Je puis, Monſieur, vous faire voir le Type du Digamme ſur un morceau de cuivre antique, qui pourroit bien exercer la critique des ſçavans Antiquaires. Il eſt un peu creux comme le ſont les cachets anciens du commun, & les lettres ſont en relief. [*Voyez la cinquiéme Figure de la II. Planche.*] Ce Symbole, ou cette remarque, comme on voudra l'appeller, renferme, à mon ſens, quelque choſe de très-curieux; & il pourroit bien être qu'il contiendroit ces trois lettres nouvelles dont Suetone & Tacite attribuent l'invention à Claude. *Il ajoûta trois lettres à l'alphabet, qui furent en uſage ſous ſon régne; mais elles n'eurent plus de cours après lui. Tres litteras adjecit, quæ uſu imperitante eo, eo poſt oblíterata.* Ce qui me fait tirer cette conjecture, c'eſt que je remarque dans cette Antique trois caracteres qui n'étoient point en uſage avant le regne de cet Empereur.

Le premier reſſemble fort à une de ces deux demies aſpirations, H dont

parle Quintilien au Chap. 6. du premier livre de ſes Grammaires. Le ſecond eſt le Digamma, Ϝ, qu'on ne ſçauroit diſputer à ce Prince. Et le dernier eſt ce, Ↄ, renverſé qui ſignifie *Centurio* ou *Centuria*, & qu'il falloit prononcer, ſans doute, comme s'il y avoit *Schenturio* ou *Schenturia*. C'eſt cet *antiſigma* que Priſcien attribuë à Claude, qui n'eſt pas compoſé de deux C adoſſez, comme ce Grammairien le veut, pour repreſenter le P & l'S, ou le Ψ du Grec; mais figuré ſimplement par le *Sigma* tourné de l'autre ſens en cette maniere Ↄ. Il auroit été ridicule en effet, de changer dans de certains endroits des caracteres récens, en des caracteres d'un volume preſque ſemblable & en nombre égal. Ce que j'avance eſt prouvé par Iſidore, qui donne la même figure à cette lettre, & qui dit l'avoir priſe des Anciens. *L'antiſigma* Ↄ, dit-il, *ſe met à ces vers dont il faut changer l'ordre, comme on le voit dans les anciens Auteurs.* C, *antiſigma ponitur, ad eos verſus quorum ordo permutandus eſt, ſicut & in antiquis authoribus poſitum invenitur*; & à cauſe de cette figure Ↄ ainſi tournée, il a été appellé

ſans

ſans doute *antiſigma*, duquel on s'eſt ſervi pour former la prononciation de l'S & du C joints enſemble, & non pas du P & de l'S.

En effet lorſque ces deux lettres ſe rencontroient, il n'étoit point néceſſaire de caractere particulier pour en apprendre la prononciation; & il eſt certain que les Etrangers auſſi-bien que les Romains n'y pouvoient pas rencontrer de la difficulté. C'étoit donc plûtôt pour de certains mots qui, commençant par l'S ou par le C, ſe prononçoient d'une certaine maniere, & avoient beſoin par conſequent d'un caractere pour en diſtinguer la prononciation. Martianus Capella dit quelque choſe de ſemblable, quoique je croye qu'il s'eſt trompé, ou que le paſſage tel que nous le liſons eſt corrompu. Je ne laiſſerai pas néanmoins d'en tirer quelques lumieres pour ma conjecture. Il dit parlant de la lettre S, *Huic litteræ divus Claudius P adjecit aut C, propter Ψ aut Ξ Græcas. A cette lettre*, dit-il parlant de l'S, *l'Empereur Claude a joint le P ou le C, pour remplir la prononciation du Ψ ou du Ξ Grec.*

Le Paſſage ainſi pris à la lettre, n'eſt ni intelligible, ni vrai-ſembla-

ble ; puiſqu'il eſt conſtant qu'avant Claude on avoit joint le P à l'S, ce qui n'a pas beſoin de preuve. A l'égard du C, ſi c'eſt pour exprimer la prononciation de l'X, il eſt encore certain que cela étoit inutile ; & ne ſçait-on pas que cette lettre étoit en uſage avant lui ? Auſſi, Monſieur, ce n'eſt pas apparemment ce qu'a voulu dire Martianus Capella ; car à quoi bon joindre le P ou le C à l'S ? Il n'eſt donc queſtion dans ce paſſage que de l'invention d'un caractere ſimple, ſemblable au Ψ & au Ξ Grec, pour déſigner quelque prononciation particuliere. Or il y a bien de l'apparence qu'on doit l'entendre du C contourné Ↄ, qui repreſentant l'S & le C, faiſoit la fonction de deux lettres, comme le Ψ ou le Ξ ; & cela d'autant plus que ce caractere ou déterminoit la prononciation douteuſe de certains mots, ou l'exprimoit.

Je ne remarque point en effet dans aucune Inſcription, ou monument ancien, qu'avant Claude on ſe ſervît de cette maniere abregée de ce Ↄ contourné, pour dire *Centurio* ou *Centuria*. Au-contraire, avant ce régne, lorſque ce mot ſe preſente, il eſt toûjours exprimé ou tout entier,

ou

ou à moitié, selon l'espace & la disposition du lieu, & il paroît qu'on s'en est depuis servi fort frequemment. *On les voit encore aujourd'hui*, dit Tacite, parlant de ces caracteres Claudiens, *dans les Loix & les Ordonnances publiques, gravez sur ces lames d'airain attachées aux colonnes ou aux murailles des Temples & des lieux où l'on rend la justice. Aspiciuntur etiam nunc in ære publicandis plebiscitis per fora & templa fixo.* Peut-être aussi les admettoit-on dans les Diptyques pour les jeux, ou dans les Symboles pour quelques solemnitez publiques que ce soit. J'expliquerois donc ainsi cette petite Inscription, O H 7. HOHANS CENTURIA, ou HOHATIO CENTURIÆ, ou CENTURIONUM. *Le triomphe ou la fête de la Centurie, ou des Centurions.*

A l'égard de cette H, ou cette aspiration qui precede, il ne faut pas croire que cela soit extraordinaire. Vous avez lû, Monsieur, ce qu'en dit Aulugelle. Les Anciens ajoûtoient la lettre H pour rendre le son des mots plus grave & plus fort, comme il le prouve par un Manuscrit de Virgile, qu'un Grammai-

rien de ſes amis lui montra, où ces aſpirations étoient frequentes. Cet uſage, ſans doute, doit ſon origine à l'Empereur Claude; car auparavant on ne le pouvoit ſouffrir; témoin Catulle qui ſe mocque dans une de ſes Epigrammes d'un certain Arrius qui aſpiroit ainſi pluſieurs mots en parlant. *

Si l'on ne veut pas prendre néanmoins cette premiere lettre pour une demie aſpiration, il pourroit ſe faire que ce ſeroit un j conſone dont Quintilien témoigne que la Langue avoit autant beſoin pour de certains mots comme *conjicit* & autres, que du Digamme pour ceux de *ſervus* & de *vulgus*, parce que les Romains les prononçant d'une certaine maniere, ils n'avoient point de caracteres pour l'exprimer. *Mais cette lettre auſſi-bien que l'V*, dit le même Auteur, *a un ſon moyen lorſqu'elle ſe rencontre avec une voyelle. Et medius eſt quidam V & J littera ſonus.* D'où vient, ajoûte-t-il dans la ſuite, que Ciceron

* Et tunc mirifice ſperabat eſſe locutum,
Cum quantum poterat dixerat, hinſidias.
Il croyoit avoir merveilleuſement parlé lorſqu'il avoit aſpiré de toute ſa force hinſidias *& les autres mots qu'il prononce.*

Ciceron avoit accoûtumé de doubler l'I, lorſqu'il ſe rencontroit devant une autre voyelle pour faire connoître quel ſon pour lors cette lettre devoit former : *Sciat etiam Ciceroni placuiſſe aiio Maiiamque geminata I ſcribere.* En ce cas il pourroit y avoir dans cette Inſcription IO ꟻICTRIX CENTURIA ou IO ꟻICTORIA CENTURIONUM, comme les Anciens diſoient *io Paëan, io himen*, en de certaines fêtes :

— *Quam circum ruſtica pubes ;*
Clamat io menſes,

dans Tibulle : ce qui marqueroit que ce morceau de cuivre ſeroit un Symbole ou un Diptyque pour quelques jeux, pour quelques Sacrifices, ou pour quelqu'autre aſſemblée, à cauſe d'une victoire remportée, ou d'un avantage obtenu du Ciel ou du Prince. Ainſi on pourroit encore y entendre IOVI, OB, ꟻICTORIAM, CENTURIONUM : ou IOVI OVABIT ꟻICTRIX CENTURIA : ou IOVI OVANS, ꟻINCET CENTURIA. Ce qui n'eſt pas ſi fort éloigné de la vrai-ſemblance, puiſque les Eleg. 1.

Anciens croyoient qu'en honorant Jupiter par de certains chants ou de certains jeux, on étoit assûré d'obtenir ce qu'on vouloit, comme on le voit dans Eschyle :

Ζῶν δέ τις προφρόνως
ἐπινίκια κλάζων,
τύχοι τέλειον τὸ πᾶν :

Celui qui chante des vers, & qui consacre des jeux en l'honneur de Jupiter, obtiendra ce qu'il demande.

A-propos de quoi je ne puis m'empêcher ici de croire que l'explication donnée par Monsieur Seguin à cette Medaille, qu'il appelle Britannique, n'est pas juste ; d'autant plus qu'il laisse une lettre sans exprimer ce qu'elle signifie. [*Voyez la Medaille dans la* III. *Planche*, *Figure* 1.] Le Digamme Ϝ surmonté d'une branche de Palmier, doit tenir, ce me semble, une place parmi les autres lettres de l'Inscription, & signifier quelque chose, ce qu'il ne dit pas néanmoins ; car à quel dessein l'auroit-on mise ? Cela est échapé sans doute à ce sçavant homme & l'*io Saturnalia io* des soldats de Claude rapporté par Dion-Cassius l'a ébloüi. J'avouë

vouë que ſa conjecture & ſa découverte eſt très-ingenieuſe, mais elle n'eſt pas entiere.

Suppoſé donc qu'on prenne cette Medaille pour une monnoye de Bretagne, il y faudroit lire JOVI ꟻICTORI SATURNALIA IO, ou JOVI ꟻICTORIA SAT. IO, ou quelque choſe d'approchant, en exprimant ainſi toutes les lettres. Cependant, Monſieur, ce que j'ai dit auparavant me fait volontiers ſoupçonner que c'eſt quelque Symbole de fêtes ou de jeux des Saturnales. Il eſt conſtant, ſelon Macrobe, qu'il y avoit un jour pendant ces divertiſſemens qui étoit dédié à Jupiter, *le xe des Calendes*, dit-il, *ſont les Feries de Jupiter, qu'on appelle Larentinales : x^o Kalendas feriæ ſunt Jovis, quæ appellantur Larentinalia.* Il en décrit enſuite la raiſon qui fortifie beaucoup ma conjecture. Un Garde de Temple perdit contre Hercule un ſouper, & la dépenſe d'une Courtiſane. Cela fut payé regulierement; car les Dieux dans ce tems-là ne faiſoient point de quartier. La Courtiſane, dit la fable, paſſa la nuit avec Hercule, & pour récompenſe, il l'avertit de ne point refuſer la pre-

miere occaſion qui ſe preſenteroit. Au ſortir de cette expedition un riche Citoyen la trouvant à ſon gré, la prit, l'épouſa dans la ſuite, & l'enrichit merveilleuſement par ſa mort. Cette femme enfin par gratitude pour le peuple Romain l'inſtitua ſon heritier : & à cauſe de cela il fut ordonné qu'on lui feroit des ſacrifices, & que ces jours-là ſeroient des fêtes conſacrées à Jupiter. Vous voyez, Monſieur, que la victoire d'Hercule ſur ſon Portier, & ces fêtes conſacrées à Jupiter qui font partie des Saturnales, donnent aſſez de lieu d'expliquer cette Medaille, comme j'ai fait ; d'autant plus encore que ſelon Philochorus cité par Macrobe, Saturne qui avoit eu des Autels dans l'Attique y étoit pris & adoré pour Jupiter : *Philochorus Saturno & Opi primum in Attica ſtatuiſſe aram Cecropem dicit, eoſque Deos pro Jove, Terrâque coluiſſe.* Et afin qu'on ne croïe pas que j'aïe avancé ſans preuve que ces fêtes de Jupiter étoient un des jours des Saturnales, qui commençoient au XVIe avant les Calendes de Janvier depuis Auguſte, c'eſt que j'ai Macrobe pour garant. A la fin du même chapitre que j'ai cité il

il dit, que la solemnité des presens reciproques venant après le XVIe. cela a été cause que l'on a continué les divertissemens & les fêtes que la Religion inspiroit, sept jours après: *Sed sigillariorum adjecta celebritas in septem dies discursum publicum & latitiam Religionis extendit*, comme Auguste l'avoit ordonné par un Edit. Au-moins si ce que je viens de rapporter sur cette Medaille n'en est pas la veritable interpretation; je crois que ce que j'en ai dit donnera lieu de la découvrir.

Il me vient en pensée, Monsieur, une nouvelle explication sur mon Antique, que vous reformerez comme il vous plaira aussi bien que le reste. L'endroit de Tacite que j'ai déja cité me la fournit. *Aspiciuntur*, dit-il, *etiam nunc in ære publicandis plebiscitis per fora & templa fixo.* Lib. VII c. 14. *On les voit encore aujourd'hui dans les loix & les ordonnances publiques gravées sur ces lames d'airain attachées aux colonnes ou aux murailles des Temples, & des lieux où l'on rend la justice.* Je conjecture donc que ce pourroit être quelque Symbole des suffrages que le Peuple Romain donnoit dans les assemblées. Il

y en avoit qui s'appelloient particulierement *centuriata Comitia*, dans lesquels le peuple divisé par centaines y décidoit encore du tems de Claude de certaines matieres, ou y éliſoit de certains Magiſtrats, quoique les Empereurs euſſent attiré à eux toute l'autorité. Les caracteres de cette Inſcription ſeroient par conſequent de ceux que Ciceron dans ſon quatriéme livre des Queſtions Academiques appelle *litteras forenſes*, letrres du Barreau.

Il ſe peut faire encore que l'Inſcription de ce Symbole regarderoit les Centumvirs, dont tout le monde connoît l'inſtitution : & comme ils jugeoient de pluſieurs matieres, il y avoit des tems & des jours choiſis pour chaque conteſtation ; ce qui fut rétabli même par Veſpaſien comme on le voit dans Suetone. * Ainſi il y auroit dans l'Inſcription ou JOVI CENTUMVIRALES ou un autre mot. Ou

* Litium ſeries ubique majorem in modum excreverant, manentibus antiquis, intercapedine juriſdictionis, accedentibus novis, ex conditione tumultuque temporum. Sorte elegit per quos rapta bello reſtituerentur ; quique judicia CENTUMVIRALIA, quibus peragendis vix ſufficiura lidigatorum ætas videbatur, extra ordinem dijudicarent. *Suetom. in Veſpaſ. c.* 10.

Ou bien prenant ce Symbole pour celui du jour où l'on décidoit toutes ſortes de cauſes, il faudroit expliquer ces quatre lettres T, O, I, 7, ſeparément, IN, OMNE, VOCANT, CENTUMVIRI, *Les Centumvirs donnent audience pour toutes ſortes de cauſes*, en ſous-entendant *judicium*; comme on dit, ce me ſemble, *in omne certamen vocare*, donner un cartel pour toutes ſortes de combats, ce qui ſuffit.

Ne pourroit-on point, Monſieur, le prendre encore pour un de ces Symboles dont on ſe ſervoit à l'armée, & qui contenoient le mot du guet, comme nous l'appellons, pour lequel ſouvent on prenoit des ſentences, des vœux, ou des prieres, qui ne s'exprimoient ſeulement ſur le cuivre ou ſur une autre matiere, que par les lettres initiales, telle qu'étoit celle d'où l'on dit que Judas fut appellé Machabée?

Voilà bien des imaginations, Monſieur, ſur peu de choſes que je ne prouve peut-être gueres; mais j'écris ce qui me vient dans l'eſprit ſur ce ſujet. En voici néanmoins encore une que je ne veux pas perdre, d'autant plus qu'elle me ſervira à expliquer une

une autre Inſcription que j'ai ; & qu'elle vous donnera peut-être occaſion de trouver de meilleures conjectures ſur ces Antiquitez. Je crois donc encore qu'on peut prendre celle-ci pour un des titres que les Centurions avoient ſur leurs caſques pour les diſtinguer, & qui ſervoient aux ſoldats à ſe rallier & à reprendre leur poſte plus aiſément. Vegece m'en ſert de preuve au livre ſecond de ſon Art Militaire. *Centuriones inſuper*, dit-il au chap. 13. *qui nunc Centenarii vocantur, tranſverſis caſſidum criſtis litteras habebant, ut facilius noſcerentur, quos ſingulas juſſerant gubernare Centurias, quatenus nullus error exiſteret cum Centeni milites ſequerentur; non ſolum vexillum ſuum, ſed etiam Centurionem qui ſignum habebat in Galea.* Au reſte les Centurions qui s'appellent aujourd'hui Centeniers, avoient des lettres ſur la crête de leurs caſques qui étoit tournée d'un autre ſens, afin que ceux qui avoient les ordres & qui gouvernoient chaque Centurie pûſſent être reconnus plus facilement. Et en effet comme ils avoient cent ſoldats qui les ſuivoient, il étoit à craindre qu'il n'y eût du déſordre & de la mépriſe.

Ainſi

ainſi chaque Compagnie n'avoit pas ulement ſon drapeau, mais encore Centurion diſtingué par une mar- e particuliere, par des caracteres il avoit ſur ſon caſque. Ainſi, onſieur, il peut être que cette mar- e dont je parle, eſt une de celles-là tems de Claude, dont les lettres primeroient JOVI CENTURIO quelqu'autre nom. Et lorſque ces nturions avoient d'autres titres, ne manquoient pas de l'exprimer core, comme je le puis juſtifier l'autre Inſcription antique dont vous ai parlé. Elle eſt un peu plus nde & d'une forme differente, les tres n'y étant que gravées ſimple- nt, mais auſſi elles s'expliquent vantage, & donnent, ce me ſem- , quelque lumiere à la premiere. la donne telle qu'elle eſt, & bien vée *dans la* III. *Planche Fig.* 2. y lit ces mots, COHORTIS RTIÆ PRÆTORIANORUM NTURIO PRISCI. Je n'ai pû ore bien deviner le reſte, ſi ce ſt qu'il y ait PRÆSES ou PRÆ- CTUS, PONTI, RUANI, que n'entends point à la verité. Ce- dant il n'y a rien à changer; car, me j'ai l'Inſcription, je ſçai qu'el-

le

le eſt deſſinée correctement, & vous pouvez vous en ſouvenir.

Pour en revenir donc aux Manuſcrits, je tiens, Monſieur, qu'on peut réduire les Romains ſous trois genres, comme j'ai fait les Grecs, en quoi il eſt certain que les Latins ont éprouvé le même ſort auſſi-bien que les Inſcriptions, avec cette différence néanmoins, que les plus anciennes Inſcriptions Grecques n'ont pas un caractere ſi bien formé que celles du moyen âge, non plus que les Latines, comme je l'ai dit; que depuis le ſiécle des Scipions parmi ces dernieres juſqu'à la décadence de l'Empire, elles ſont admirables; & qu'après le débordement des peuples du Nord, & l'invaſion de ceux du Midi, les Inſcriptions & les caracteres ſont rentrez dans une plus grande barbarie que celle de leur origine: ce qui n'eſt pas de même dans les Manuſcrits qui ſont moins beaux dans leur moyen âge que dans le premier.

Le premier genre donc de Manuſcrits eſt des plus anciens, dont les lettres ſont ſemblables à celles que nous voyons ſur les Médailles du haut Empire, ou dans les Inſcriptions

tions. Et en effet, plus les Manuſcrits ſont anciens & plus les jambages de chaque lettre ſont droits, plus le trait en eſt hardi. En quoi on s'eſt fort trompé dans le dernier Traité de Bibliotheque, où parlant d'un Manuſcrit de Tite-Live, on dit qu'il étoit extraordinairemeut vieux, parce qu'il étoit ſi mal écrit qu'on n'y pouvoit rien comprendre : ce qui marque que ce Manuſcrit étoit fort moderne. Je ne parle pas néanmoins de cette ancienneté qui remonte au tems de la Republique ; car on n'a point encore vû de Manuſcrits Romains qui paſſent douze cens ans, quoique Monſieur Lambecius en faſſe de plus vieux dans ſa Bibliotheque. Il y a un Penitentiel dans la Bibliotheque du Chapitre de Roüen, auquel le Pere Morin donne plus de mille ans ; je l'ai vû & je n'ai rien trouvé de ſi beau. Les caracteres de ces Manuſcrits ſont tous Majuſcules. On les appelloit figures *Unciales*, *Capitales*, *Quadratos* : & il eſt certain que les Romains n'en connoiſſoient point d'autres, & n'ont pas eu d'uſage different dans l'écriture tant que l'Empire a duré.

Tacite, ce me ſemble, en eſt un aſſez

assez bon garant dans le livre c
me de ses Annales, où parla
la figure des lettres Romaine
Ch. 14. dit *qu'elle étoit semblable aux anciens caractères Grecs : Form teris Latinis, quæ veterrimis eorum.* Ce qui convient fort avec ce que Pline en avoit dit lui, & dont je vous ai cité le ge en touchant les Manuscrits L'un & l'autre prouvent assez n'y avoit qu'une espece de car pour l'écriture ; mais personn je sçache n'a soûtenu, que le ciens Grecs eussent d'autres ca res que les Majuscules. Cela Monsieur, que je ne puis com dre sur quel fondement le Per billon en invente deux, & pou contre l'autorité de * Priscien de se, de Muret, d'Allatius, de sieur Rigault, de Monsieur P & de tant d'autres, il prétend sa Diplomatique que le car rond, ou le petit dont nous servons presentement, étoit en ge chez les Romains. Je m'é
eqir

* Quibus ab illis acceptis Latini, *Priscia des. lotin.* antiquitatem servaverunt pen *L.* 1.

comment il a oublié ce que Suetone rapporte de Caligula *, qu'il proposa un jour au Peuple Romain une Loi en très-petits caracteres & dans un espace étroit. Cela pouvoit autant lui servir que les autoritez de Saint Jerôme & de Loup de Ferieres sur lesquelles il se fonde.

Cependant il faudroit être bien novice dans les manieres & les expressions des Anciens pour en tirer quelque avantage. Il est fort aisé au-reste de faire voir encore que ce que disent Saint Jerôme & l'Abbé de Ferieres ne conclut rien pour le sentiment du Pere Mabillon. *Habeant*, dit le premier, *qui volunt veteres libros vel in membranis purpureis auro argentove descriptos, vel uncialibus (ut vulgò aiunt) litteris, onera magis exarata, quàm codices, dummodo mihi meisque permittant pauperes habere schedulas, & non tàm pulchros codices quàm emendatos. Qu'on ait si l'on veut des anciens livres écrits en or ou en argent sur des feüilles de pourpre, ou en lettres Onciales,*

* Tandem flagitante P. Romano proposuit quidem legem : sed minutissimis litteris & angustissimo loco. *In Calig.* c. 41.

ciales, comme on dit communément, qui font des masses plûtôt que des livres ; pourvû qu'on me permette à moi & aux miens d'avoir de simples cahiers & des volumes plus corrects que magnifiques. Je ne vois pas qu'il soit parlé dans tout ce passage de caractere rond ou petit, & l'*uncialibus* qui y est, ne fait pas une difference d'avec le caractere prétendu par le Pere Mabillon ; mais d'avec un moins grand de même figure. Aussi Budée ne l'a-t-il pas entendu ainsi, quoiqu'il s'abuse encore dans son opinion, comme je le dirai dans la suite. Vous voyez donc, Monsieur, que cela est trop clair pour s'y arrêter davantage. Celui de l'Abbé de Ferieres fait encore moins : *Praterea scripsit Regius Bertaudus dicitur antiquarum litterarum dumtaxat quæ maximæ sunt & unciales à quibusdam vocari existimantur habere mensuram descriptam. On dit au-reste que Bertaud Scribe du Roy, a chez lui la mesure des lettres anciennes, je veux dire de celles qui sont les plus grandes, & que quelques-uns appellent Onciales.* Parce qu'il appelle les lettres *onciales* anciennes, quelle conséquence en peut-on tirer ?

Ce

Ce n'eſt pas une merveille que ſur la fin du neuviéme ſiécle, les caracteres Romains paruſſent antiques dans l'Occident à des gens qui étoient nez dans la barbarie qui y régnoit depuis pluſieurs âges. Qui ne ſçait que les diviſions de l'Empire & le débordement des peuples du Nord & des autres extrémitez, avoient aboli la perfection dans tous les arts, & principalement dans les Lettres, que ces maîtres brutaux avoient, pour ainſi dire, eſtropiées? La politeſſe & l'érudition dans ces tems-là n'étoit pas le partage de nos Ancêtres. Ainſi je ne crois pas que leur autorité ſoit beaucoup recevable en matiere de critique. La ſeconde conſequence que le Pere Mabillon tire de cet Auteur, n'eſt pas mieux fondée. Qui a jamais dit, comme lui, que les caracteres Majuſcules euſſent une même grandeur? Le ſçavant Allatius avoit déja détruit cette viſion par avance; le Pere Papebroch l'avoit prévûë & négligée en même tems, parce qu'elle ne ſe peut ſoûtenir par aucune autorité.

Et de fait, ce que l'on doit inferer raiſonnablement de la lettre citée par le Pere Mabillon, eſt qu'un Peintre nommé

nommé Bertaud avoit des modéles ou des patrons de lettres Romaines peut-être de toutes grandeurs, comme un fort honnête Religieux de Compiegne que j'ai vû à Argenteüil, & qui a renouvellé depuis peu cette maniere d'écrire avec des modéles de cuivre ; & non pas que la figure de ces caracteres fût déterminée à une grandeur certaine & fixée par l'uſage de l'antiquité. Ce qui ſeroit d'autant plus ridicule, qu'il n'y a perſonne aujourd'hui dans Rome, qui ne le démentît à l'inſpection ſeule des Inſcriptions qui y ſont frequentes. Il y a même dans le paſſage dequoi refuter cette conjecture. Il parle des lettres onciales, *earum quæ maximæ ſunt, de celles qui ſont les plus grandes.* Or il eſt certain que les plus grandes ſont celles qui ſe mettent au commencement ou à la tête de l'Ouvrage, des Inſcriptions, & qu'on appelle pour cela CAPITALES. Ainſi ou il faut que ſelon l'Abbé de Ferieres, le Pere Mabillon demeure d'accord qu'il y a des Onciales de pluſieurs grandeurs, puiſque le paſſage dit *earum quæ maximæ ſunt, de celles qui ſont plus grandes* ; ou qu'il ſouſcrive au ſentiment d'Allatius,

& à l'opinion publique que ces
s d'*Unciales*, *Capitales*, *Cu-*
r & les autres ſont Sinonymes,
déſignent pas une meſure par-
ire : ce qui eſt indubitable par
és Anciens.

eron parlant des Inſcriptions
oient au-deſſous des ſtatuës que
ès s'étoit fait ériger, dit qu'el-
rquoient en très-grandes let-
ue la Commune de Sicile les
élevées. Et en effet, l'endroit
Jerôme ci-deſſus rapporté le
e fort bien *vel uncialibus* (*ut*
aiunt) qui marque que ce n'é-
u'une façon de parler, & non
ne expreſſion qui déterminât la
à une certaine quantité ou éten-
en quoi Budée s'eſt fort trom-
orſque parlant de ce paſſage &
nt répondre à quelque Auteur
entendoit mal ; il dit que les
s Onciales étoient de la groſ-
l'un pouce, *Unciales enim lit-*
, dit-il de S. Jerôme, *Ieroni-*
ntelligi voluit pollicis craſſitu-
xaratas : Car S. Jerôme veut
faire

L. 10. de aſſe.

ic etiam Romæ videmus in baſi ſtatuarum
litteris inciſum, à Communi Siciliæ datas.
Voy. n. 134.

faire entendre que les lettres Onciales ſont de la groſſeur d'un pouce : ce qui eſt nouveau & ſans autorité, comme le ſilence des livres & l'experience le juſtifient. Ce que je puis confirmer par un paſſage de Trebellius Pollio, où cet Auteur parlant de l'Inſcription qui étoit ſur le Tombeau du Tyran Cenſorinus, ſe ſert du terme de *grandibus litteris en gros caracteres. Extat*, dit-il, *ejus ſepulchrum in quo grandibus litteris, circa Bononiam, inciſi ſunt omnes ejus honores, ultimo tamen verſu adſcripto. Felix ad omnia, infeliciſſimus Imperator. Son ſepulchre eſt devers Boulogne ; les honneurs qu'il a poſſedez y ſont marquez ; ſon éloge y eſt gravé en grandes lettres, & finit par ces paroles, IL A E'TE' HEUREUX EN TOUT, ET LE PLUS MALHEUREUX EMPEREUR DU MONDE.* Ce qui marque aſſûrément, qu'on ne peut point ſe figurer par ces termes une certaine grandeur ni une certaine figure particuliere.

Ainſi le Pere Mabillon ayant à donner des modéles & des originaux de l'écriture, il n'avoit qu'à copier des

Inſcriptions ; puiſqu'il eſt certain, on les plus habiles, qu'on n'écrit pas autrement, & que toute la erence n'étoit que dans la grandr des caracteres, dans la droitu- dans la hardieſſe du trait, & non dans la figure.

L'opinion de Ceſar Dominicus, ni réve de Gonzales ſur un paſſage Petrone n'eſt d'aucune conſequen- ; & il ne faut entendre ni l'Au- ir ni le Latin pour en tirer une ıjecture de cette maniere. Un de ıx qui raconte ce qui ſe paſſa dans Palais de Trimalcion, dit qu'en ntrant il eut peur d'un chien peint a muraille proche la chambre du rtier. Au-deſſous de cette figure y avoit écrit en groſſes lettres : *enez garde au chien, ſuperque adratâ litterâ ſcriptum* CAVE AVE CANEM. Voilà ſurquoi s Modernes fondent leur ſentiment, prétendent que s'il n'y avoit point d'autres lettres que les Majuſcu- s, Petrone n'auroit pas mis *qua- atâ litterâ.*

Mais il eſt aiſé de voir que ce me ne fait aucune difference d'a- c un autre caractere ; qu'il n'eſt is en cet endroit que pour mar-

quer la grandeur & la groſſeur des lettres, & qu'elles y avoient été gravées par un Sculpteur ou un autre ſemblable Ouvrier en pierre, qu'on appelle même *Quadratarius*, comme on le voit dans la Loi premiere *De excuſationibus artificum*, & ailleurs. Ce qui fait que ces mots de *Capitalis*, *Uncialis* & *Quadratus* marquent plutôt la groſſeur, la droiture & la proportion des lettres, qu'une certaine hauteur dont les Ouvriers anciens & les Ecrivains fuſſent convenus enſemble, ou reglée par les Ediles, & decretée par le Senat. De même que Plutarque dans ſes Queſtions Romaines, lorſqu'il dit que le mâle ou l'homme doit être quarré, il n'entend pas parler d'une certaine figure, mais d'une conſtitution parfaite & proportionnée, comme le paſſage même l'explique : δεῖ δὲ τὸν μὲν τετράγωνον εἶναι, καὶ περιττὸν, καὶ τέλειον : *Or il faut que le mâle ſoit quarré, mieux proportionné & parfait.* C'eſt auſſi dans ce ſens que Columelle prend le terme de *quadratus* : il appelle *quadratos boves* des bœufs gros, bien membrus : *Parandi ſunt*, dit-il, *boves novelli quadrati, grandibus membris.* Et Henty-

L. 6. c. 1.

Etienne

Etienne explique ce paſſage de cette maniere : *Quadrati, id eſt bene formati, aut bene membrati ut vulgo aiunt. Quarrez, cela veut dire, bien formez ou bien membrus, comme l'on dit communément.* D'où l'on doit remarquer que ce terme ſignifie quelque choſe de bien fait & bien proportionné, & non pas une figure particuliere, qui ſoit attachée à un certain corps ou à un certain genre. Je ne doute point non plus qu'Ennius en appellant Rome *quadratam* dans ce vers,

Et quis extiterat Romæ regnare quadratæ,

ne veuille marquer par cette Epithete que la ville étoit belle, grande, bien proportionnée & bâtie ſur de bons fondemens & ſur des preſages heureux ; quoique je ſçache bien que quelques Auteurs ont prétendu qu'elle avoit été d'abord bâtie de figure quarrée ; & d'autres de pierres qui l'étoient.

CORRECTION D'UN PASSAGE D'EGINHART.

Ici, Monſieur, & à-propos de lettres Majuſcules, je ne puis m'empêcher de remarquer une choſe à quoi Lambecius n'a point pris garde. C'eſt dans le ſecond volume de ſa

ſa Bibliotheque, où parlant d'un Manuſcrit d'Eginhart de la vie de CHARLEMAGNE, il en rapporte un paſſage qu'il commente & corrige à ſa mode, je ne ſçai à quelle occaſion. Voici l'endroit, comme il eſt dans nos livres & dans le Manuſcrit de l'Empereur. L'Hiſtorien raconte les occupations de ſon Héros, & rapporte entr'autres choſes : *Tentabat & ſcribere, tabulaſque & codicillos ad hoc in lectulo ſub cervicalibus circumferre ſolebat, ut cum tempus vacuum eſſet, manum effigiandis litteris aſſueſceret. Il s'étudioit auſſi à écrire, & il portoit ordinairement pour cela des tablettes & des petits livres, qu'il mettoit ſous le chevet de ſon lit, afin qu'il ſe formât la main à figurer les lettres lorſqu'il avoit du loiſir.* Notre Bibliothecaire là-deſſus, dit qu'Eginhart n'entend pas parler de l'écriture commune ; ſuppoſant ſans doute que le Prince dont il décrit la vie, y étoit exercé, comme Eginhart le témoigne ; mais qu'il s'étudioit à écrire en lettres Majuſcules & élegantes qui ſervent plus à l'ornement qu'au beſoin. Lambecius ajoûte enſuite qu'Eginhart avoit eu raiſon

d'employer

d'employer le mot d'*effingere* repreſenter ou copier figurément, pour exprimer l'action d'une perſonne qui imite parfaitement le modéle qu'il s'eſt propoſé ; & c'eſt un mot qu'il ſubſtituë à celui d'*effigiandis* de nos imprimez, & qui convient mieux au veritable ſens.

Cependant, Monſieur, lorſqu'on vient à faire réflexion là-deſſus, & qu'on examine le paſſage, on s'étonne qu'un auſſi ſçavant homme que Lambecius, n'ait ni reconnu ni corrigé une faute de copiſte ſi viſible. Qui s'aviſera jamais de croire qu'un grand Empereur comme CHARLEMAGNE s'amuſât à copier des lettres Majuſcules dans ſes heures de loiſir ? C'étoit là une belle occupation pour un Prince, qui, outre les ſoins qu'il donnoit au gouvernement de l'Europe, avoit tant d'inclination pour les ſciences, ſelon ſon Hiſtorien, & tant de facilité pour y réuſſir. *Rhetoricæ & Dialecticæ præcipuè tamen Aſtronomiæ ediſcendæ plurimum & temporis & laboris impertit. Il prenoit beaucoup de peine, & employoit beaucoup de tems à apprendre la Rhetorique, la Dialectique & principalement l'Aſ-*

tronomie. Il examinoit ſoigneuſement, dit-il enſuite, le cours des Aſtres. Jugera-t-on après cela que CHARLEMAGNE paſſât le reſte du tems à griſonner des lettres. Il y a bien plus d'apparence qu'il faiſoit autre choſe ; & l'on n'a qu'à corriger deux mots pour trouver la penſée de l'Auteur, & reconnoître la veritable occupation d'un Prince qui aimoit tant à cultiver les beaux Arts *. Il y avoit donc ainſi dans l'Original, *Tentabat & pingere ; tabulaſque & codicillos ad hoc in lectulo ſub cervicalibus circumferre ſolebat, ut cum vacuum tempus eſſet ; manum effigiandis lineamentis aſſuefaceret. Il s'étudioit auſſi à peindre, & portoit pour cela ordinairement des tablettes & des cahiers qu'il mettoit ſous le chevet de ſon lit, afin de ſe former la main & de s'habituer dans les momens de loiſir à copier facilement des deſſeins.* Ce qui fait un ſens naturel, & donne une idée plus raiſonnable. Mais il eſt aiſé de juger que le Manuſcrit étant Gothique, on n'a pas pris garde qu'au lieu de *ſcribere* qu'on croyoit y lire,

* Artes liberales ſtudioſiſſimè coluit.

re, il y avoit *pingere* ; les premieres lettres de ce mot étant confonduës ou abregées selon l'ordinaire de cette écriture, & que le G ainsi figuré ʒ, ressemble assez à nôtre b : ce que je puis justifier entr'autres, par cette Medaille Gothique que j'ai, & que je donne *dans la* I. *Planche Figure* 3. On a substitué de même *litteris* au lieu de *lineamentis*, qui y étoit sans doute d'une maniere abregée.

Ce terme au reste n'est point étranger à cette matiere, puisque Pline s'en sert : *Nec qui succederet*, dit-il, en parlant de la Venus d'Appelle, *operi ad præscripta lineamenta inventus est : Et il ne se trouva personne qui fût capable de travailler sur cette ébauche.* Aussi apelle-t-il cette espece de peinture *pictura linearis* : comme qui diroit, je pense, les esquisses & les desseins que font les Peintres. Tacite dans le livre qu'il a fait des mœurs des Allemans, lorsqu'il parle de certains secrets de couleurs qu'ils avoient, se sert du terme *lineamenta*, dans un sens qui confirme beaucoup ma conjecture. *Quædam loca*, dit-il, *diligentius illinunt terrâ ita purâ & splendente, ut pictu-*

turam ac lineamenta imitentur. Ils frottent de certains lieux fort adroitement avec une terre si pure & si luisante, qu'elle imite la peinture & les lineamens *. Je ne crois pas qu'on puisse répondre à cette conjecture; car pourquoi l'Auteur se seroit-il servi du mot *tabulas* qui convient plûtôt, & principalement de son tems, au *dessein* qu'à l'*écriture*; & ce qu'il ajoute ensuite témoigne assez que c'en est le sens. L'*Empereur*, dit-il, *n'y put réussir, car il s'y étoit appliqué trop tard: Sed parum successit labor præposterus, ac sero inchoatus.*

* *Les dessains.*

L. 35. §. 5.

Il seroit ridicule de dire que ce Prince qui avoit tant profité dans la science de la parole, comme nous le represente son Historien, n'eût pû faire aucun progrès dans celle de l'écriture, dont les regles ne sont ni si difficiles ni si nombreuses, après y avoir employé apparemment plusieurs années. En verité, Monsieur, cela ne vaut pas la peine d'en dire davantage, & j'apprehende de m'y être trop étendu: je reviens aux Manuscrits & à ce qui peut nous faire connoître les anciens d'avec ceux qui le sont moins.

Les

premiers outre les lettres Ma-
les qui les distinguent, ont en-
deux autres marques. La pre-
e, qu'ils sont écrits d'un même
xte, sans aucune distinction de
, ou par versets, selon S. Jerô-
ans sa Preface sur la traduction
e. C'est assurément la plus an-
e maniere d'écrire, & je con-
re qu'elle a duré jusqu'à l'Em-
de Neron. J'en tire la preuve
etone dans la vie qu'il a faite
alerius Probus de Beryte. *Ce*
*mairien**, dit-il, *s'attacha à*
er les livres, à y mettre des
& des accens. Ce qui me fait
que de son tems les Manuscrits
ient ni points, ni distinction de
; car Suetone après avoir dit
robus ne s'appliqua jamais à au-
ose, il ajoûte que ce *Gram-*
en se fit moins des disciples que
Sectateurs: Hic non tam discipu-
ùm sectatores aliquot habuit.
uoi l'Historien semble marquer,
elui dont il décrit la vie, a été
ur de cet usage, ou du-moins

H 5 qu'il

ultaque exemplaria contracta emendare
iguere & adnotare curavit. Sed huic nec-
ierea Grammatices parti dedigus.

qu'il a été le chef de ceux qui l'ont ſuivi.

Il s'introduiſit dès ce tems-là apparemment un genre d'hommes parmi les Grecs, qui n'avoient d'autre emploi ni d'autre étude que de corriger les livres, d'en ſéparer les mots & d'y mettre des accens. Seneque qui vivoit du même tems que ce Grammairien, confirme aſſez mon opinion de la nouveauté de cet uſage: *Nos autem*, dit-il, *cum ſcribimus, interpungere conſuevimus: Car pour nous autres, quand nous écrivons, nous avons accoûtumé de diſtinguer & de ponctuer nos diſcours.* Par où il paroît que c'étoit une choſe qui commençoit à s'introduire, & que Seneque s'en ſervoit pour rendre ſes Ouvrages plus commodes à lire.

Enfin la ſeconde maniere, eſt de ceux qui ſont ponctuez à chaques mots, & où l'on trouve quelques accens; tel eſt le celebre Manuſcrit des Pandectes Florentines que quelques Sçavans croyent être du tems même de Juſtinien; ce qui montre auſſi que les lettres majuſcules étoient encore en uſage dans le VII. ſiécle.

Ce ſeroit ici le lieu de parler d'une autre maniere d'écrire qui s'introduiſit

ts le ſiécle d'Auguſte par un Af-
hi de Ciceron, ou de celle que
nas fit publier par un des ſiens
né Aquila, & qui s'eſt beaucoup
ipliée vers le déclin de la Répu-
ıe, par ce qu'en dit Valerius
us: *Nam apud veteres cum uſus*
um nullus eſſet: *Car chez les*
iens l'uſage des marques & des
es ſingulieres étoit inconnu. Mais
e crois pas qu'on en ait d'autres
mens que ce que Gruter a pu-
, & qui n'a pas été à mon ſens
grand uſage. A l'égard de la
iere, où elle ne faiſoit qu'abre-
les mots, en ne prenant que quel-
lettres du commencement, du
u ou de la fin de chaque dic-
, que les gens qui ſe trouverent
enat imaginerent, & dont le
le convint enſuite; ou elle con-
à ſe faire une methode parti-
en tranſpoſant l'ordre des let-
, comme Suetone & Aulugelle
pportent de Ceſar, & comme
ute le propoſe à ſon fils dans
de ſes lettres *. Mais, Monſieur,
ſe trouvé point de Manuſcrits
Hh 6 anciens

* Cela n'étoit, apparemment que pour faire des Mots

anciens en lettres majuſcules de cette eſpece, quoique l'uſage en ait été frequent, & que pluſieurs Auteurs en aient écrit, comme Valerius Probus, qu'on ne croit pas être celui de Beryte, Pierre Diacre & Sertorius Urſatus, dont les Ouvrages ſont dans les mains de tout le monde; & ce dernier entr'autres qui n'a rien ajoûté de neceſſaire ni d'utile, & dont le livre n'eſt devenu *in folio* que par les caracteres & les repetitions. Je ne doute point que nos Manuſcrits Gothiques, depuis l'introduction du caractere rond ou menu, n'aient été copiés ſur de ſemblables Manuſcrits, & que l'uſage des abreviations qui y ſont ſi frequentes, n'ait été pris de-là. C'eſt auſſi ce qui a fait faire tant de fautes aux Copiſtes & aux Libraires.

La ſeconde eſpece des Manuſcrits que j'appelle des moyens & dont on trouve un plus grand nombre, eſt de ceux dont les lettres commencent à ſe courber. Pour peu qu'on en ait vû ou feüilleté, on fera aiſément cette remarque. Ceux où les A ſont en quelque façon eſtropiez ainſi ∧, & où les M ont les deux plus grands jambages tournez en cercle comme

cette

e figure ℳ, ſont de cette cate-
e. S'il eſt vrai que les lettres
iques aient été inventées, ou
mieux dire, introduites vers la
du quatriéme ſiécle en CCCLXXI
me quelques Auteurs le veulent,
hors de doute que ces Manuſcrits
je parle ſont auſſi Gothiques.
e opinion, Monſieur, n'eſt pas
fondement ni ſans apparence;
que Leo Allatius tient même que
ombards ou les Goths n'ont pas
loyé d'abord dans leur écriture
aractere menu & eſtropié que
connoiſſons; mais qu'ils ſe ſont
s comme les autres peuples du
ſule, & dont les mots étoient
ite ſans aucune diſtinction. Il
porte pour preuve le petit Com-
taire que Vulcanius nous a don-
la fin des Hiſtoriens Goths,
en effet eſt en lettres Capitales
que Gothiques. L'opinion que
des Sçavans ont touchant les
ſcrits, confirme beaucoup cet-
njecture. Scioppius entr'autres
aumaiſe, croient que preſque
ce qui nous en reſte dans nos
othéques, n'eſt écrit qu'en ca-
res Lombard ou Gothique; tel-
nt que les plus anciens de cette
eſpece

eſpece ſont ceux dont les lettres ſont plus groſſes, plus courbées, où les mots ne ſont point diſtinguez, ce qui eſt néanmoins très-rare; ou s'ils le ſont, les articles, le commencement des ſens & des matieres ne le ſont pas.

A l'égard des autres qui n'ont pas cette netteté de caracteres, où l'on commence à rencontrer des abbreviations, on peut juger de leur âge à meſure qu'ils dégenerent des premiers. Surquoi j'imagine qu'il eſt à-propos de faire cette réflexion, que quelques modéles de Manuſcrits choiſis, comme ceux du Pere Mabillon, peuvent ſervir très-médiocrement à connoître les Manuſcrits; parce que chaque païs ayant ſa maniere d'écrire, même du tems des Anciens, il ſe faut faire à ſoi-même une Methode particuliere de les diſtinguer par l'experience & par le nombre des Manuſcrits qu'on aura vûs. Il eſt aiſé de ſe faire une regle pour les connoître, pour peu qu'on s'y applique. Vous en jugerez encore, Monſieur, par le parchemin ou par le papier, par la maniere dont il eſt réglé, par la figure dont il eſt plié & par ſa couleur.

Les

es Anciens avant l'invention du
hemin, n'écrivoient que d'un
; parce que les feüilles de l'ar-
qu'on nomme papier ſur leſ-
lles on écrivoit, étoient ſi minces,
le revers n'auroit pû ſouffrir
preſſion de la plume imbuë d'en- Pline l. 13. c. 12.
On en fit de même, par habi-
, ſans doute, lorſqu'on com-
ça à ſe ſervir de parchemin : de
e que les feüilles en étant extrê-
ent longues & larges, on étoit
gé de les rouler pour conſerver
iture, d'où vient le terme de
ume. Il étoit ſi fort contre l'u-
d'écrire autrement, que quand
arrivoit, on le remarquoit auſſi-
comme une choſe extraordinaire;
oin Pline le jeune, qui parlant L. 2. Ep. ad Ma-crum.
Ouvrages que ſon Oncle lui avoit
ez, les appelle *Opiſtographes*
r cet effet. D'où vient auſſi que
qu'on ſe vouloit mocquer de quel-
n dont la longueur ennuyoit, on Juvenal. Satyr. 1.
it qu'il écrivoit des deux côtez,
u'il ne finiſſoit point.
a maniere de plier les livres a
re produit une autre expreſſion
parler fort frequente & fort fa-
ere. Comme les feüilles de par-
ain étoient larges & longues,
on

drer à ceux du livre, & je ne
point qu'on ne l'ait appellé *U*
cus, à cauſe de la reſſembl
d'où vient que cette expreſſi
tine *ad umbilicum pervenire*
dire *finir* quelque choſe, ac
ſon ouvrage. On peut juger
que ce n'a été que fort tard
a commencé à écrire & à form
livres de la maniere que no
avons. C'eſt une choſe éton
qu'il ne ſe trouve preſque poi
ces volumes. Si l'on en trouv
pendant, ils ne pourroient ma
d'être anciens & précieux, p
que le caractere fût Majuſcule &
eût les conditions que j'ai mar
ci-deſſus.

Il faut excepter néanmoins le
nuſcrits Juifs, parce que parm
te generation l'uſage d'écrire

s doute plus ancienne que quel-
:s Auteurs ne le diſent ; puiſque
rodote rapporte que les Ioniens In fine.
reçûrent les Lettres & les Scien-
des Pheniciens, appelloient les
ux des bêtes des livres, parce
ls s'en ſervoient quelquefois pour
re, & qu'un Traité fait entre les
nains & les Gabiens peuples du
ium, fût écrit en lettres anti-
s, c'eſt-à-dire, en lettres du tems,
cuir de bœuf, dont on avoit cou-
: un bouclier de bois, comme on
oit dans Denis d'Halicarnaſſe.
l'occaſion de ceci je dirai que
arque rapporte que Remus &
ulus apprirent les ſciences dans
ille des Gabiens ; preuve qu'an-
nement les Lettres y furent eul-
s : mais on n'apprend pas néan-
s ſi la Langue de ces peuples
la Grecque ou l'Hétruſque qui
rloient en Italie, ou peut-être
nique ; leur ville étant une Co-
: de Sicile.
couleur du parchemin ſert en-
beaucoup pour décider de l'an-
té du Manuſcrit. Plus il eſt jau-
i ſombre & plus il a d'âge ; &
ne on pourroit contrefaire cette
ur ; en déchirant un petit mor-
ceau

ceau de parchemin, la fourbe, s'il y en avoit, se reconnoîtra facilement ; parce que le dedans de la membrane paroîtra frais & blanc s'il est moderne, ce qui ne se trouve pas dans les antiques ; l'interieur du parchemin étant d'ordinaire de la même couleur que la surface ou à-peu-près. Il en est de même de nôtre papier, quoiqu'il n'ait pas une aussi longue antiquité que le parchemin.

On se servoit autrefois presque de toutes sortes de matieres pour écrire. Les exemples en sont communs & connus de tout le monde L'airain fut employé, témoin ces lettres que le peuple de Sparte écrivit à Simon grand Prêtre & Chef des Juifs, *scripserunt ad eum*, dit l'Ecriture, *in tabulis æreis*. Xiphilin rapporte que Trajan marchant contre les Daces, on lui apporta comme un champignon fort grand, sur lequel étoit écrit en lettres latines, que *les Bunges & leurs alliez demandoient à Trajan qu'il leur accordât la paix, & qu'il s'en retournât*. Le Grec porte μυκης μεγας προσεκομισθη que Xilander traduit *un grand champignon* ; mais il n'y a gueres d'apparence à cela ; & il faut plûtôt

Mach. l. 1. c. 14.

t entendre par μυκης μέγας ce qui
oit d'attache ou d'ornement au
eau de l'épée, qui étoit d'ordi-
en forme de champignon, com-
n le voit dans Herodote. Sur-
il eſt plus probable que des peu-
guerriers avoient écrit la priere
s faiſoient à un Prince qu'ils re-
oient comme un Heros ; auſſi en
t-ils faire un plus grand qu'à l'or-
re, pour contenir ce qu'ils avoient
nander à l'Empereur, Et il peut
que ces peuples qui n'avoient
des occupations martiales, &
qui les Lettres n'étoient point
ſage, ne ſe ſervoient que de
rnemens d'épée pour faire en-
re à leurs voiſins & à leurs en-
s ce qu'ils vouloient.

le pourrois prouver par beau-
d'exemples, & entr'autres par
raité des Romains écrit ſur un
de bœuf dont on avoit fait un
lier, & par cette matiere qu'ils
oyerent pour donner le choix à
hage de la paix ou de la guerre.
s ces tems en effet, ils ne ſe ſer-
nt preſque que de clous pour
uer leurs années, parce que les
s y étoient rares, diſent les Au-
, & qu'ils n'étoient occupez
qu'aux

qu'aux fonctions communes de la guerre. On écrivoit sur l'ivoire comme Ulpien dans nôtre Droit nous l'apprend, *libris elephantinis*; sur des peaux de chevres & de moutons, selon Herodote : *De mon tems*, dit-il, *beaucoup de peuples barbares écrivoient sur de pareilles peaux.* C'est ce qui a fait dire aux Anciens, que Jupiter écrivoit tout le bien ou tout le mal qu'on faisoit sur des peaux de chevres, comme on le voit dans Suidas, sur le terme de Ζεύς. On écrivoit sur des intestins d'animaux, selon Cedrenus & Zonaras, qui rapportent que dans la Bibliotheque de Constantinople, il y avoit une Illiade d'Homere écrite en lettres d'or sur un intestin de dragon long de cent vingt pieds. Cette Bibliotheque qui étoit composée de cent vingt mille volumes, fut brûlée sous Basiliscus*.

Les Lombards, après leur irruption dans l'Italie, écrivirent sur des tables de bois d'un mince & d'une finesse extraordinaire ; telles qu'étoient apparemment ces certaines écorces

* *J'ai oüi dire à Monsieur Obrect, qui n'ignore de rien en matiere de lettres & de curiosité, qu'on trouve beaucoup de Manuscrits en Suede écrits sur des tables de bois, & que le caractere en est fort gros & Gothique.*

écorces d'arbres, dont parle Quinte-Curſe : *Libri arborum teneri haud ſecus quàm cera litterarum notas capiebant :* " Sur leſquelles les lettres s'imprimoient auſſi aiſément que ſur de „ la cire." Panciroles témoigne avoir vû & lû pluſieurs de ces livres écrits en caracteres Lombards ; j'en ai vû auſſi chez le P. du Moulinet, que j'ai conjecturé, ſur ce paſſage de Quinte-Curſe, être des Indes. Tite-Live & Apulée parlent en beaucoup d'endroits de livres de lin, *Libri lintei.* Ils ont été long-tems ſi précieux, qu'on ne s'en ſervoit que pour y conſerver les actes de la vie des Empereurs Romains ; & ces livres étoient gardez dans le Temple de Junon Moneta.

Je ſuis en peine de ſavoir néanmoins ſi dans ces ſortes de Livres les caracteres auroient été tiſſus avec le lin, ou s'ils y avoient été peints ſeulement. Le premier pourroit bien être ; puiſque, dans l'Orient, d'où vient l'art d'imprimer de quelque maniere que ce ſoit, l'uſage de faire des toiles avec toutes ſortes de figures y étoit fort ancien. Auſſi un Commentateur d'Apulée ſur ces paroles, *Elle avoit au-devant un voile de lin qui contenoit & qui faiſoit voir les vœux :* *Carbaſus*

Carbasus lintea votum ingestans gerebat, dit que les lettres éto tissues sur le voile *litteræ in car intectæ*. Ce qui étoit en usage aj remment parmi les Grecs, comm le peut confirmer par un endroit Pline, où parlant de Zeuxis, il que ce Peintre après avoir acqui grandes richesses, portoit un mant par ostentation, avec son nom t en caracteres d'or dans les compa mens : *Opes quoque tantas aquisi ut in ostentatione earum Olympia reis litteris in palliorum tesseris textum nomen suum ostentarit*. A gard néanmoins des Livres de lin, crois que les Grecs n'en avoient po l'usage ; ce que je remarque d Vopiscus sur la vie d'Aurelien, o distingue cette espece de Livres d vec ceux des Grecs ; ce qui appare ment étoit précieux dans ce tems. Je trouve encore dans une Inscripti de Gruter, qu'il y est parlé en qu que façon de deux manieres de l vres, dont je ne connois point la stinction qui y est faite de la pr miere avec le papier & le parchem

NAM. NEQUE. HIC. ATRAMENTU
AUT PAPYRUS.
AUT MEMBRANA. ULLA.

i ſe ſervit auſſi pour écrire d'an-
le pluſieurs couleurs *. Il faut que
ge de ſe ſervir de l'or ſoit bien
en ; puiſqu'un ancien Auteur rap-
e qu'une des Odes de Pindare,
eſt, ce me ſemble la ſeptiéme,
écrite en lettres d'or & conſer-
dans le Temple de Minerve. L'ar-
: & le pourpre étoient prodiguez
les Grands. Les Empereurs Grecs
oient reſervez à eux ſeuls le droit
er de la derniere couleur. Les
eurs de ces Princes s'attribuerent
uis celui de ratifier ce qu'avoient
leurs Pupilles en écrivant avec
l'ancre verte, comme on le voit
s Nicetas au ſujet d'Alexis Com-
e fils de Manuel. Je ne ſçai ſi
s la ſuite des tems cet uſage paſſa
s nos quartiers & ſi cela diſtin-
ir encore la qualité des gens. Mais
un Teſtament écrit en longue
ille de parchemin vers 1400.
e ne ſçai non plus ſi les ſceaux
cire verte que nous voyons à plu-
irs Pancartes, ne tireroient point
r origine de ce que rapporte l'Hi-
ſtorien

Selon Pline néanmoins il y en avoit une eſpece particuliere pour les livres, que l'on détrempoit avec de l'abſinthe pour les garantir des rats. Atramentum librarium diluto ejus temperatum litteras à muſculis tur.

ſtorien de Conſtantinople. L'illuſtre Monſieur du Cange dit qu'on les employoit aux chartres, aux remiſſions & aux privileges, & que la couleur verte marquoit que ces graces ſubſiſteroient long-tems, & que ces titres demeuroient toujours dans leur force. Ne peut-on pas dire auſſi que l'uſage de l'Empire Grec a paſſé dans nos Provinces, & qu'on ſe ſervoit de cette couleur pour des confirmations, des ratifications, ou des renouvellemens de graces & de privileges par les premiers Officiers de l'Etat, à qui le Prince en avoit commis la charge? On pourra voir cela aiſément aux Chambres des Comptes, en examinant les Patentes où il y a de pareils ſceaux, telle que j'en ai une de 1221. donnée par Blanche Comteſſe de Troye & de Champagne, & qui eſt une confirmation d'une aumône qu'on avoit faite à une Egliſe. J'ai appris de Monſieur Arnold le fils lorſqu'il étoit à Paris, qu'en Allemagne il n'eſt permis qu'aux Etats de conſequence de ſceller leurs expeditions en cire rouge; ce qui a quelque rapport à ce que je viens de dire, qu'il n'étoit permis qu'aux Souverains d'écrire de cette maniere.

La

La derniere eſpece de Manuſcrits eſt de ceux dont le caractere eſt menu & rond, comme celui de nos impreſſions, ou bien dont les jambages des lettres commencent à être ou tetragones ou pentagones, tels que ſont les Gothiques. Ce n'eſt que dans l'Occident où les Goths & les autres nations ſemblables ſe ſont le plus arrêtées, que ce caractere s'eſt introduit; & il eſt reſté même dans les lieux où ces peuples furent obligez de ſe retirer, & où la barbarie de leur Langue eſt en quelque façon demeurée, comme la Suiſſe & l'Allemagne. Les Provinces du Nord ne ſont pas oubliées dans ce genre, nonobſtant l'impertinente & folle viſion de Goropius Becanus qui veut que le Flamand ſoit ſans exception, la plus agréable, la plus noble & la plus ancienne de toutes les Langues.

A l'égard de l'Angleterre, il y a bien de l'apparence que les Normans y ont porté avec leurs loix, ces mêmes caracteres qu'ils avoient conſervez des Goths dont ils ſont ſortis. Spelman confirme cela en quelque endroit, quoiqu'il attribue aux Saxons particulierement l'origine de ſa Langue; mais les Saxons eux-mêmes

tiroient la leur des Goths, comme il en demeure d'accord : & ce qui établit mon ſentiment fondé encore ſur ce qu'en ont dit Joſias Simler, & Olaus Magnus Archevêque d'Upſal au ſujet des Goths, des Cimbres & des Saxons, qui ſont des peuples d'une même origine.

On juge encore de ces Manuſcrits par l'ancre, par le papier, ou le parchemin dont on en trouve beaucoup où l'un & l'autre ſont mêlez enſemble ; ce qui a été fait par menage ou par avarice environ au XI. ſiécle, ſelon la remarque de Lambecius, & ce qui a duré deux ou trois cens ans. L'épaiſſeur de l'ancre marque l'antiquité, le mélange du parchemin va après ; & la quantité des abreviations me feroient croire pour la raiſon que j'ai donnée plus haut, qu'ils ſeroient les plus anciens de cette troiſiéme eſpece, ſi l'experience ne me faiſoit juger le contraire.

Ce n'eſt pas que dans les derniers tems il ne ſe trouve des Manuſcrits en aſſez beaux caracteres ; car les Princes avoient toujours conſervé des gens qui copioient le mieux qu'ils pouvoient ſelon les tems ; & ceux-là ſont mieux écrits. Et je crois même

me

ue c'étoient des peintres qui les
ent, vû les mignatures qui ſe
ntrent dans ces ſortes de Ma-
ts du bas âge D'où vient mê-
ue l'on dit une écriture peinte,
i'elle eſt bien écrite. Le paſ-
de Loup de Ferrieres dont j'ai
parlé, confirme merveilleuſe-
l'une & l'autre conjecture. Auſſi
:intre * dans le dernier ſiécle à
'on demanda un eſſai de ſa main
le-preſenter à Leon X. ne fit
choſe qu'un O avec un pinceau;
i fait voir, ſelon mon ſens, que
ce tems-là encore l'art de la plu-
& celui du pinceau n'étoient pas
:ez, & qu'il ſuffiſoit d'être ha-
:n l'un pour faire connoître qu'on
lloit en l'autre. Il eſt facile de
iguer ces Manuſcrits pour-peu
n en ait vû d'anciens & de mo-
es. Vous jugerez de cela, Mon-
, auſſi aiſément que vous feriez
eux maiſons de même ordre & de
ie grandeur, dont l'une auroit feu-
:nt un demi ſiécle devant l'autre.

I 2 De

ræterea ſcriptor regius Bertaudus dicitur ſa-
um litterarum duntaxat earum quæ maximæ
unciales à quibuſdam vocari exiſtimantur
e menſuram deſcriptam. Itaque ſi penes vos
ittre mihi eam per hunc quæſo pictorem cùm
it, &c. Lupus Fer. Ep. V. ad Eginhart.

De toutes les Langues qui nous ſont reſtées, voilà les plus illuſtres dépoſitaires des ſciences, & les plus celebres interpretes des Religions qui ſont le plus en vogue. Je ne crois pas qu'on trouve quelque choſe de conſiderable dans les autres. S'il ſe trouvoit néanmoins des Manuſcrits dont les titres que vous vous feriez expliquer vous en donnaſſent bonne opinion, vous ne ſçauriez manquer de les acquerir, ſi cela ſe peut. Si vous trouviez Monſieur Galland en chemin, faites amitié avec lui; perſonne ſçauroit vous donner de meilleures leçons ſur cette matiere; il ſçait les Langues, il cultive les ſciences, il a du zéle pour les Lettres, & ſa vertu lui a acquis autant de lumieres que la nature lui a donné d'inclination pour les communiquer, ſi on lui en donnoit les moyens. Après cela, Monſieur, ſi vous êtes aſſez heureux pour faire quelque découverte, vous aurez dequoi faire votre cour ici. Et vous vous ferez outre cela un tréſor de réputation, non ſeulement dans vôtre patrie, mais même parmi les Etrangers & les Voyageurs.

Ce que vous devez faire pour cette

cette recherche, auſſi-bien que pour le reſte dont je vous ai parlé, c'eſt de viſiter les Palais, les Bibliotheques publiques & particulieres, les Cabinets, les Tréfors des Egliſes, des Monaſteres, des Temples, des Maiſons de Ville, des Republiques. Il ne faut pas ômettre de voir les ruines des Villes, des Temples, des Palais & des autres monumens publics; car dans tout cela, on ne laiſſe pas de découvrir & de ramaſſer une infinité de choſes que vous devez décrire & recueillir exactement. Ne vous embarraſſez point d'abord de l'ordre que vous y mettrez. Ecrivez tout de ſuite, & ne laiſſez rien échaper Quand vous ſerez de retour, vous y remettrez la main, & vous retaillerez ce Jardin pour lui donner une ſymmetrie plus réguliere. Enquêtez-vous en chaque lieu qui ſont les Sçavans ou les gens curieux qui y demeurent; on ne leur ſçauroit faire un plus grand plaiſir que de leur témoigner que c'eſt leur réputation qui vous y attire; & je ſuis ſûr que vous éprouverez des effets de leur ouverture de cœur, de leur bien-veillance ou de leurs liberalitez; car ils vous permettront

ou de copier leurs Manuſcrits, ou de deſſiner ce qu'ils auront de plus rare. Retenez leur nom, leur âge, leur demeure & la ſituation du lieu, & ce qu'ils vous diront de plus ſingulier. Faites-en de même auprès des Miniſtres de la Religion de chaque païs où vous paſſerez.

Au-reſte, Monſieur, la connoiſſance de la Religion du païs où l'on ſe trouve, eſt un grand point pour découvrir beaucoup de choſes. Il faut tâcher de s'en inſtruire pour pouvoir accoſter plus commodément ceux qui en ſont les Miniſtres, parce qu'ils ſont plus habiles que le commun des hommes, de qui les Etrangers pourroient apprendre quelque choſe. Et comme c'eſt particulierement parmi les Sectes chrétiennes que vous pourrez apprendre davantage, à cauſe qu'elles ont conſervé plus de livres qui leur donnent quelque ouverture & quelques notions du tems & des choſes paſſées; il faut vous appliquer quelques momens pour connoître leurs uſages, & pour ſçavoir ce qui les diviſe d'avec nous. Mais rien au monde n'eſt plus propre pour acquerir cette connoiſſance en peu de tems, que le petit Traité du Pere Simon

mon de l'*Hiſtoire critique des Religions du Levant*. Vous le lirez conſtamment avec plaiſir; car il eſt très-bien écrit, & l'on y trouve autant de nouveauté que d'érudition. Ne négligez pas non plus d'interroger les gens d'eau, de mer, & ceux de la campagne, pour apprendre l'hiſtoire naturelle & la topographie des Provinces, où le voyage vous doit conduire. Si vous vous accoûtumez à cela, il n'y aura point d'hommes ſi miſerables, ni d'endroit ſi diſgracié qui ne devienne un miniſtre utile & un inſtrument néceſſaire à vôtre curioſité.

Je ne doute point que dans la Moſcovie vous ne trouviez beaucoup de Manuſcrits Grecs, puiſqu'ils en ſuivent la Secte. Ce n'eſt pas que le Grec y ſoit pour cela la Langue Hieratique; car c'eſt ou l'Eſclavon, ou le langage du païs: mais c'eſt qu'il y a bien de l'apparence qu'il s'eſt beaucoup refugié de ſujets de l'Empire & de la Religion Grecque dans un païs de même Communion que la leur, avec ce qu'ils avoient de plus curieux, après le dernier ravage qu'en fit Mahomet ſecond. Et il eſt conſtant qu'en ce païs, les li-

vres n'y ſont pas ſi précieux que dans le reſte de l'Europe. Parcourez encore tous ceux qui travaillent ſur les métaux, & ſauvez tout ce qui meritera d'être tiré de l'eſclavage ou de la barbarie de ces ignorans ; quand vous ne feriez qu'en prendre le nom, le titre, le deſſein.

Quand vous ſerez en Perſe, & que vous paſſerez par la Province de Chuſiſtan, ſouvenez-vous qu'autrefois en ces quartiers il y eût des Grecs d'Eretrie qui y furent reléguez par Darius. Herodote au livre ſixiéme en rapporte l'hiſtoire. Philoſtrate dit qu'Apollonius y paſſa, & qu'il rendit ſervice à ces pauvres peuples. On y peut trouver auſſi-bien des Inſcriptions & des Monnoyes qui nous apprennent des particularitez de ce païs, que dans les Indes, où Arrien dit que de ſon tems on déterroit des dragmes, dont la Legende Grecque marquoit ceux qui y avoient regné après Alexandre. Le celébre Voyageur avec qui vous ſerez, vous donnera trop de voïes, ou pour faire venir ici ce que vous acquererez, pour le mettre en ſûreté, ou pour le conſerver pendant vôtre voyage.

Voilà

Voilà ce que la lecture & la converſation m'ont appris & non pas les courſes que j'aïe faites. Ce n'eſt ainſi qu'une idée fort legere que je vous propoſe qui ne peut pas beaucoup inſtruire ; mais qui peut au-moins donner de l'émulation à ceux qui ſont capables de mieux faire, ou ſervir de Memoire à ceux qui ont aſſez de genie & d'application pour profiter de leurs voyages. Pour vous, Monſieur, qui en allez faire un ſi long, vous acquererez une experience merveilleuſe, vous perfectionnerez vos lumieres, vous amaſſerez des tréſors. J'eſpere enfin qu'à vôtre retour vous me donnerez des leçons, & que vous me ferez part de vos remarques, comme je vous communique celles de mes recherches, & de mes heures de loiſir.

DE L'UTILITE' *des Voyages pour la recherche des Medailles & des Monnoyes.*

IL ne reſte plus, Monſieur, qu'à vous parler des Médailles, qui eſt

le genre d'antiquité le plus aiſé à ramaſſer, & le plus fertile en découvertes. Le plaiſir qu'on y prenoit autrefois, a preſque paſſé en étude depuis plus d'un ſiécle ; & l'utilité que les Lettres en ont reçûës, les excellens Ouvrages qu'on en a compoſez, ont fait voir qu'elles ne meritoient pas moins de contribuer à l'application ſerieuſe de ceux qui cultivent les Sciences, qu'au délaſſement de leur eſprit. Ce fait eſt reconnu preſentement, & n'a pas beſoin de plus grandes preuves ni de beaucoup d'exemples. Celui de Monſieur Cujas ſuffira. Ce celebre Juriſconſulte avoit un très-grand nombre de Médailles. Ses Ecrits prouvent qu'il les conſultoit quelquefois, & qu'il en a tiré quelques lumieres.

LES MONNOYES. Je commence par les Monnoyes, dont l'uſage eſt très-ancien. Il paroît par la ſainte Ecriture, qu'il eſt preſque contemporain à l'échange que les premiers peuples faiſoient, lorſque ne s'occupant encore qu'à l'agriculture ; ils commerçoient entr'eux de fruits, que Caſſiodore appelle ſans doute à cauſe de cela *victualem monetam*. Enfin la multiplication des hommes a auſſi multiplié

tiplié leurs besoins, & ces differens besoins ont produit de même un commerce nouveau. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu beaucoup de païs où cette premiere permutation soit toûjours restée. Une Province d'Espagne encore du tems de Strabon, ne trafiquoit pas autrement. Le même Auteur rapporte, que ceux de Dalmatie avoient cela de commun avec d'autres Nations barbares, qu'ils ne se servoient point de Monnoye entr'eux. Tacite dit aussi la même chose de quelques peuples d'Allemagne. Peut-être aussi a-t-il voulu parler des mêmes. Pausanias parlant de la maison de Polydore Roy de Lacédémone, dit que sa femme l'ayant venduë après sa mort, des bœufs en furent le prix. Il ajoûte même que de son tems les Relations des Indes marquoient qu'on ne sçavoit ce que c'étoit que de Monnoye *, quoiqu'il y eût tant d'or & d'airain. Ces Relations néanmoins étoient fausses; car Philostrate rapporte dans la vie d'Apollonius, que ces peuples du tems de ce Philosophe avoient des Monnoyes d'Oricalque ou d'Archal, com-

Basteta-nia.

Strab. P. 107.

* νόμισμα δὲ οὐκ ἐπίστασθαι.

me nous l'appellons, & de Bronze. Les Hiſtoires de l'Amerique nous diſent, qu'on ne commerce encore que par échange parmi les peuples qui ont occupé depuis tant de ſiécles ce vaſte Continent. Et le ſçavant Monſieur Scheffer dans ſa Deſcription de la Laponnie, aſſûre qu'il n'y a pas un ſiécle que cette Nation a la connoiſſance & l'uſage de l'argent monnoyé.

Les premieres Monnoyes, avec beaucoup d'apparence, n'étoient pas de matiere exquiſe. C'eſt de-là que vient ce proverbe, *Jouer du cuir d'autrui*; ou pour mieux dire, *Faire quelque choſe aux dépens d'autrui*; parce que la Monnoye a été de cuir originairement, ou d'autre matiere auſſi vile; témoin cette diſtribution que Numa fit au Peuple de *ſous de cuir*. L'étymologie que les Grammairiens ont donné au mot de *pecunia*, le juſtifie encore; & peut-être n'a-t-on mis des figures de Bœufs ou d'autres animaux ſur les premieres Monnoyes d'airain, que pour marquer qu'elles étoient de même valeur que celles de cuir. Car les anciennes Monnoyes d'Athenes, dit Pollux, étoient même appellées du nom

Ludere de alieno corio.

Ex aſſibus ſcorteis.

de Bœuf, d'où vient ce pro-
e, *Le Bœuf a monté ſur ſa*
ue, lorſque quelqu'un ſe taiſoit
é par argent.

s plus anciennes donc ſe diſtin-
ent plûtôt par leur nom & par
groſſeur, que par leur figure &
métal. Mais les Nations venant
diviſer, leurs interêts ſe ſont
partagez, & les métaux les plus
eux ſont devenus néceſſaires,
ainſi dire, pour les reconcilier
uelque façon, ou pour entrete-
u moins la communication qu'el-
oivent avoir naturellement en-
le. C'eſt la défiance que les hom-
ons eu les uns des autres, qui
rimé tant de caracteres diffe-
ſur les métaux; car il eſt cer-
qu'ils ne ſe figuroient point dans
ommencemens: & les Mon-
qu'ils s'en ſont forgées, ont
e ſymbole de la bonne foi,
chaque peuple ſe vantoit en
ulier. Enfin l'ambition étant
, les Etats augmentez, elles
tellement devenuës le principe
ut mouvement & de leur en-
n, que Solon leur donne un
ge & une fonction auſſi excel-
que celle des Loix, en les com-

parant

parant ensemble. * *Les Monnoyes*, dit ce Legislateur, au rapport de Demosthenes contre Timochrate, *sont introduites pour l'avantage & la conservation particuliere des Citoyens: or les Loix sont dans ce sens la Monnoye des Republiques.*

A-mesure que les hommes ont appris à épurer les métaux, a mesure qu'ils ont appris à les séparer & à leur donner des noms, on a vû augmenter dans leur cœur l'envie de les posseder; soit que la corruption ou la nécessité leur ait inspiré ce penchant. L'experience qu'ils ont eu des secours qu'on en a tiré, leur a fourni sans doute beaucoup de motifs pour le justifier ou pour ne le pas combattre. Il y a long-tems qu'on a dit que ce penchant est le ressort du monde, le but & la fin de toutes nos actions. Aussi, dit un Poëte Grec,

§ — *Dans le siécle où nous sommes*
L'argent est en vous lieux l'ame & le sang des hommes.

Nôtre

* Αργύριον μὲν, νόμισμα εἶναι τῶν ἰδίων συναλλαγμάτων ἕνεκα, τοῖς ἰδιώταις τεθειμένον. τοὺς δὲ νόμους σώζεται τῆς πόλεως νόμισμα εἶναι. Demosth. adversus Timocrat. p. 805. Edit. Francof. 1604.

§ τὸ ἀργύριον ἐστὶν αἷμα ἡ ψυχὴ βροτοῖν.

ôtre Proverbe, *Qui perd ſon ar-nt, perd ſon ſang*, en vient appa-mment. L'éloquence & la béauté, lon Horace, ſuivent ceux que les éſors accompagnent :

* *Celui que l'on croit riche eſt aimable & ſçavant.*

n devient par-là le maître de ſa rtune, dit Petrone,

§ *Il conduit à ſon gré le char de ſa fortune.*

'eſt ce qui fait tout obéir, c'eſt ce ui fait tout régner. Celui des deux eres Amulius & Numitor, qui oiſit pour ſon partage les tréſors : ſon Pere, en obtint bien-tôt la ouronne par le moyen des troupes 'il leva.

C'eſt pourquoi Socrate, dans une : ſes Lettres que Leo Allatius nous donnée, en répondant à un Prince ui lui offroit des tréſors & le gou-rnement de ſon Royaume, pour l'attirer

* Et bene nummatum decorat ſuadela Venuſque.

§ Fortunamque ſuo temperat arbitrio.

l'attirer auprès de lui, dit qu'il n'a jamais philosophé pour devenir riche, qu'il mépriſe ceux qui le font, qu'il ne connoît pas même l'uſage de l'argent, & que celui qu'il a pour ſes beſoins, il le met entre les mains d'un ami pour le diſpenſer; & qu'à l'égard * *du gouvernement dont il lui parle, il n'a garde de l'entreprendre, ne le ſçachant non plus que joüer aux dez ou aux oſſelets.* Par où je crois pouvoir entendre que Socrate a voulu dire, qu'il ne ſçait point gouverner un Etat, parce qu'il n'a jamais appris à diſpenſer l'argent qui en eſt le reſſort & le ſoûtient. Et en effet Platon ſon diſciple appelle l'art de la Monnoye, § *Un art purement politique; & la maniere de s'en ſervir*, ajoûte Pollux qui rapporte cette penſée du Philoſophe, *appartient à ceux qui ont le gouvernement de la Republique.*

Vous

* ἐγὼ δὲ μεμαθηκέναι τε ἄρχειν οὐφημὶ, μὴ εἰδώς τε οὐκ ἂν ἐξαίμην, μᾶλλον βασιλεύειν ἢ κυβεύειν μὴ ἐπισαμένος.

§ Πλάτων μὲν γοῦν τὴν τέχνην τὸ ἐστι πολιτικὴ νομισμάτων, ἣν νομισμα τε πολιτικὸν πρᾶγμα. L. 10. c. 6.

Vous ne vous étonnerez pas, Monsieur, de cette interprétation, quand vous vous souviendrez que c'étoit l'usage des premiers Philosophes de parler & d'écrire ainsi figurément. Il y en avoit même qui le faisoient avec tant d'énigmes, qu'il étoit impossible de les comprendre, comme celui de qui l'Antiquité a dit, qu'il s'étoit rendu celebre à cause de l'obscurité de ses discours:

* *—Et dont l'obscur langage*
Fait briller sa memoire & son nom
d'âge en âge.

J'ai d'ailleurs une autorité, qui me donne sujet d'expliquer ainsi la pensée de Socrate. Dion-Chrysostome dans un de ses Discours intitulé, ΧΑΡΙΔΗΜΟΣ, où il décrit ce qui se passe dans le monde, dit que § *les uns & les autres y jouent aux dez*, &

* Clarus ob obscuram linguam. *Lucrece.*

§ ἑτέρους δὲ πεττεύειν, τοὺς δὲ ἀστραγάλοις παίζειν. εἶναι δὲ τοὺς πεττοὺς τε καὶ ἀστραγάλους οὐχ οἵους ἡμεῖς ὀνομάζ. ὁμῶς, ἀλλὰ τοὺς μὲν χρυσοῦς. τοὺς δὲ ἀργυροῦς, ἃ δὴ νόμισμα καλοῦμεν ἡμεῖς, ὑπὲρ ὧν διαφέρεσθαι καὶ ζητεῖν ἕκαστοι πλεονεκτεῖν.

& aux oſſelets. Les marques néanmoins de ce jeu ne ſont point telles, ajoûte-t-il, *que je les viens de nommer ; mais ce ſont des piéces d'or & d'argent que nous appellons de la Monnoye, pour laquelle la plûpart des gens ſe tourmentent les uns les autres & font tant d'efforts pour en poſſeder le plus qu'ils peuvent.*

Je trouve, à propos de cela, une Médaille parmi les miennes, ſur laquelle on voit repreſentée la figure d'un oſſelet des deux côtez. Le Pere du Moulinet en a auſſi une, où il n'y en a qu'un d'un côté ſeulement. Je ne ſçai ſi ces Monnoyes ſont Grecques ou Romaines ; mais il ſe peut faire que les Auteurs dont je viens de parler, faiſoient alluſion à cette eſpece de Monnoye, ou qui avoit eu cours dans les premiers tems, ou qui n'étoit de miſe que dans de certaines circonſtances, comme il y a lieu de ſoupçonner que ce pourroit être pendant les Saturnales. Quoiqu'il en ſoit, il paroît que les Anciens comparoient le commerce du monde qui ſe fait avec l'argent, au jeu des oſſelets ; & que c'eſt ſans doute ce que Socrate entendoit dans

l'endroit

l'endroit que j'ai rapporté. Il ne ſçavoit point commander, parce qu'il n'avoit ni l'amour des richeſſes ni l'envie de s'en ſervir. Ce mépris qu'il en faiſoit paroître étoit à quoi tous les veritables Philoſophes travailloient à parvenir, comme au degré de ſageſſe le plus difficile, à cauſe de la prévention generale qu'on avoit pour elles.

Et en effet, un jeune homme d'Ionie arrivant à Athenes, dit Chryſippe, répondit ſeulement qu'il étoit riche, lorſqu'on lui demanda d'où il étoit; s'imaginant qu'il ne pouvoit ſe faire connoître par un endroit plus aimable. Auſſi ſuffit-il de l'être pour obtenir toutes choſes.

**Ami c'en eſt trop dire, ayez de la Monnoye,*
Comptez-là, commandez, tout devient vôtre proye.
Un coffre plein d'argent renferme Jupiter.

C'eſt ce qui fit avaler des pieces d'or à cet homme mourant, dont parle

*Multa loquor, quod vis nummis præſentibus opta,
Eveniet: clauſum continet arca Jovem.

parle Athenée. Un autre, dit le même Auteur, en couſit dans ſon habit, & ordonna qu'on l'enterrât tout vêtu; tant ils avoient de foi & d'eſperance au pouvoir de l'or & de l'argent. Les Romains en enlevoient autant qu'ils pouvoient des Nations vaincuës, & leur en défendoient l'uſage. Ce que fit entr'autres Paul Emile & Tibere; l'un dans la Macedoine après en avoir fait la conquête, au rapport de Tite-Live, & l'autre, ſelon Suetone, dans beaucoup de villes de l'Empire, à qui il ôta le droit & l'uſage des métaux, & de tirer des tributs de leurs ſujets.

Les Anciens ne conviennent pas qui a été le premier inventeur de la Monnoye, ou qui ſont les premiers peuples qui les ont figurées. Dion-Chryſoſtome ſemble inſinuer dans ſa Troyenne, que les Grecs au tems du ſiége de cette fameuſe ville, ne ſe ſervoient point de Monnoye, & que leur pauvreté domeſtique & l'ignorance des Arts, les obligeoit d'aller à la guerre. Palephatus tire fort agreablement de cette invention la verité de la fable, que les Anciens ont faite ſur Linceus. "On raconte que

„ Linceus,

„ Linceus, dit cet Auteur, voyoit „ ce qui étoit ſous la terre. Cepen- „ dant cela eſt abſolument faux ; en „ voici la verité. Linceus fut le „ premier qui commença à déterrer „ les métaux, l'airain, l'argent & „ les autres. Il ſe ſervit pour cette „ recherche de Lampes qu'il porta „ ſous terre, qu'il y laiſſa & qui „ lui aiderent beaucoup à en tirer „ tout l'airain & tout le fer qu'il „ pût. D'où vient que les peuples „ ont dit que Linceus voit ce qui „ eſt ſous terre, & s'y faiſant ou- „ verture en enleve par ce moyen „ tout l'argent. Herodote dit que „ les Lydiens ont été les premiers „ que nous ſçachions qui ayent fait „ battre de la Monnoye d'or & d'ar- „ gent pour l'uſage commun & pour „ le commerce de la Province.

Il y a bien de l'apparence néanmoins que ces peuples n'ont commencé que tard à imiter cette invention. Car je ne ſçache pas qu'il y ait de plus anciennes Monnoyes chez eux, que celles de Gygès qui portoient même ſon nom ; & ſi l'on remarque dans le même Auteur que parmi les preſens de Creſus au Temple de Delphes, il envoya entr'autres

ples en devoient tirer. Il étoit
être le premier qui avoit fig
la Monnoye d'argent, comme
avoit fait celles d'or. Et en
ſemble que les Monnoyes fr
d'or, fuſſent plus communes
païs ; car les Stateres de Creſu
celebres.

Strabon dit ſur le témoignag
phore *, que dans l'Iſle d'Egi
frappa la premiere Monnoye
gent par l'ordre de Pheidon. O
ve preſque la même choſe
homme dans L'ETYMOLOG
MAGNUM. § *Pheidon Argien*
porte-t-il, *fut le premier de to*
fit frapper de la Monnoye dan
d'.

d'*Egine*. Mais ce qu'on lit enſuite eſt curieux, & n'eſt point ailleurs que je ſçache : *Et en memoire de cette invention*, ajoûte l'Auteur, *il fit ériger des Obeliſques, qu'il conſacra dans Argos, & qu'il dédia à Junon.* Il paroît encore dans un autre endroit de ce même Ouvrage, que ce Pheidon étoit un Roy d'Argos, & qu'il fît frapper cette Monnoye d'or appellée Euboïque. * *Elle eſt ainſi nommée*, dit cet Auteur, *parce que Pheidon Roy d'Argos fut le premier qui fit battre cette Monnoye d'or dans l'Eubée, un des quartiers de la Ville.* Etienne le Geographe, parle auſſi de ce lieu ; mais je ne ſçai ſi la Ville eſt celle du Peloponeſe, ou celle de Niſuros une des Cyclades, dont il parle §. Il y a de l'apparence que ce Prince étoit Souverain de pluſieurs de ces Iſles, & que comme il a fait battre la premiere

* Εὐβοικὸν νόμισμα, ἐπειδὴ φειδὼν ὁ Ἀργείων βασιλεὺς ἐν εὐβοίᾳ, χωρίῳ τοῦ Ἄργους, πρῶτος ἔκοψε χρυσοῦν νόμισμα. Etymolog.

§ ἐστὶ καὶ τόπος ἐν Ἄργει. Stephan.
τίμνα ἐν Νισύρῳ, μία τῶν Κυκλάδων. Idem.

miere Monnoye d'argent dans une des Cyclades, il a pû faire frapper auſſi celle d'or dans une autre de ſa domination. Ælien au livre douziéme de ſes Rapſodies Hiſtoriques rapporte preſque la même choſe, ſans ſpécifier néanmoins ni le métal ni l'inventeur. * *Les Æginetes*, dit-il, *ſont les premiers qui ont frappé de la Monnoye, qui a été appellée de leur nom à cauſe de cela.* Ces deux derniers Auteurs, comme vous voyez, ſont bien oppoſez à Herodote.

Je ne ſçai néanmoins ſi l'on ne pourroit pas douter auſſi de leur ſentiment ou l'interpreter; car il ſe peut faire qu'on n'a inventé chez ces peuples qu'une certaine eſpece de Monnoye. Ce qu'Heſychius me ſemble inſinuer ſur le mot ἀιγίνειον, † *C'eſt*, dit-il, *une grande Monnoye d'argent*; & Strabon parlant de Pheidon un peu avant l'endroit que j'ai cité, dit qu'outre les poids que cet homme inventa, il fit frapper auſſi bien d'autre Monnoye que de celle d'argent. Cela veut dire qu'il fit graver des figures

* ὃς πρῶτοι νόμισμα ἐκόψαντο, ὃ ἐξ αὐτῶν ἐκλήθη νόμισμα ἀιγιναῖον.

† νόμισμα ἀργυροῦν μέγα.

:s auſſi-bien ſur d'autres Mon-
s, que ſur cette grande piece
ent connuë ſous le nom d'*E-*
r, comme on le voit par le
*. Ce qui me fait juger de cela,
que la Monnoye a été long-
ſans caracteres & ſans figures:
ue Volaterran dit s'obſerver en-
de ſon tems dans la Ruſſie ou
les Baſtarnes des Anciens: &
ue je trouve prouvé dans Caſ-
ore au livre ſeptiéme de ſes Va-
z. †*La Monnoye*, dit-il, *qui a été*
que de cuir auparavant & qui en
t ſon nom, a été changée en mé-
par les Gaulois ſans y imprimer
ord aucun caractere.
oici encore un Auteur qui con-
it ceux que j'ai rapportez, &
attribuë à d'autres peuples le
nier uſage des métaux. On n'a
-être pas encore remarqué, que
ıonde eſt redevable à nôtre Cli-
de cette invention. Je remarque
i qu'Athenée fait dire à un de ſes
ıoſophiſtes, que le Poëte Dio-
us avoit été appellé l'Orateur d'ai-
om. II. K rain

ᾧ νόμισμα κεχαραγμένον, τὸ τε ἄλλο ἀ
ργυρᾶν.

Pecunia à pecudis tergo ſignata, Gallis
oribus ſine aliquo adhuc figno ad metalla
lata eſt. *Caſ.* 32.

rain, parce qu'il avoit perſu
Atheniens de frapper de la
noye de ce métal : mais ſi c
leur n'eſt pas ancien, comme
bien de l'apparence, il ſemb
l'or & l'argent aient été les p
métaux employez dans la Mo
comme l'endroit d'Herodote
à ce que l'Ecriture ne parle
l'argent, le peut faire ſoup
avec aſſez de vrai-ſemblance
Pollux ne ſçait cependant ſi P
fut le premier Grec à qui c
ve attribuer cette invention
Atheniens & ceux de Lyci
appriſe d'Ericthonius ; ſi Xe
nes en a été l'Auteur chez
diens ; ou ſi ceux de l'Iſle de
l'ont enſeignée aux autres peup
leur ont procuré cet avantage
l'opinion d'Aglosthene.

Il n'eſt pas aiſé non-plus
terminer quand les Monnoy
été figurées. J'ai dit ailleurs
défiance des hommes a impri
caracteres differens ſur les n
que leurs premieres Monnoy
été des gages de la bonne fo
chacun ſe vouloit faire ho
Selon Caſſiodore, les Gaulo
les premiers qui ont empl

métaux pour les besoins de leur commerce. Mais je ne sçai pas précisément quels peuples ont commencé à les caracteriser, ni pourquoi J. Pollux a crû que cela n'étoit pas digne de la curiosité. Lucain ce me semble fait plus judicieusement remonter plus haut l'origine de l'une & de l'autre invention, en l'attribuant à Ithon Roy de Thessalie & fils de Deucalion, qui étoit un Héros des Fables. Liv. 7. c. 21.

Primus Thessalicæ rector telluris Ithonus
In formam calidæ percussit pondera massæ,
Fudit & argentum flammis, aurumque moneta
Fregit, & immensis coxit fornacibus æra. Lib. 6. Carm. 402.

Ou comme les a paraphrasez Monsieur de Brebeuf.

C'est là, foible Ithonus, que tes vœux imprudens,
Livrerent les métaux à des braziers ardens;
Qu'on imprima sur eux de cruels caracteres,
Qui firent des trésors la source des miseres.

Il y a bien de l'apparence que le Poëte a voulu dire par ces vers, qu'Ithon a été l'auteur & de la diviſion des métaux & des figures qu'on y a imprimées. Ce qui a été établi dans ſon Royaume par une Loi, & ce qui a ſervi de régle aux autres Etats. Les caracteres, les figures étoient la Loi & l'aſſûrance du commerce : d'où le terme de νόμος vient ſans doute. Je trouve pour appuyer ma conjecture, que ce terme a été donné à la Monnoye par les Grecs Doriens qui s'établirent en Italie & en Sicile. Or la Doride eſt une Province de Theſſalie dont Ithon étoit Roi. Ariſtote, dit Pollux, rapporte dans ſon Traité des Républiques, que les Tarentins apelloient leur Monnoye νόμος, & qu'ils y gravoient Taras fils de Neptune porté ſur un Dauphin. Et ne puis-je pas ajoûter, que ce Taras & ce Neptune ſont peut-être Deucalion & Ithon; & que ce dernier, comme auteur des caracteres de la Monnoye, y a été gravé lui-même par les Peuples qui ſe reconnoiſſoient originaires de la Province où il avoit regné. Ceux d'Athenes, apparemment, ont imité enſuite cette invention : car Homere parle de leurs bœufs ; ce que J. Pollux reconnoît auſſi

Quelques-uns néanmoins, ajoû-
Auteur, croyent que c'étoit
connoye de Delos; ce qu'ils con-
ent ſur une coûtume qui s'ob-
t dans cette Iſle. Et en effet
ſemble reconnoître que l'uſage
ttre l'airain en œuvre, y eſt
icien. *Antiquiſſima aris gloria*
ro fuit.
reſte, Monſieur, malgré toutes
inions differentes, il eſt plus
emblable que les Hebreux ont
é aux autres nations du monde
rvir des métaux dans leur com-
, & dans les beſoins ordinai-
On en voit des preuves, dans
neſe *, Ouvrage plus ancien
que les Peuples & les Prin-
ui ſe ſont attribué la gloire,
ui les Auteurs veulent donner
tage de cette invention. Il n'eſt
en certain néanmoins ſi la Mon-
de ces païs avoit des figures,
elles étoient ces figures. Le *pro-*
moneta dont l'Ecriture ſe ſert,
n'en rien dire autre choſe, que du
métal

K 3

rà quam poſtulas quadringentis ſiclis ar-
let. *Gen.* 23. 15.
ringentos ſiclos argenti probatæ monetæ.
nin dedit trecentos argenteos. *Ibid.* 45. 22.

métal pur & fin, comme dans Pollux, εὔδοκιμος δὲ ἡ γυγάδας χρυσοῦς, *probatum etiam eſt aurum Gygadum*, ce qui veut dire, *l'or de cette Monnoye eſt fin & épuré*; & quoiqu'il ſoit parlé de Sicles en cet endroit, il eſt bien aiſé de voir que cela vient ou des Septantes, ou de ceux qui en ont fait la compilation, & qui ſe ſont ſervis du terme qui avoit cours de leur tems, non ſeulement chez eux, mais même dans les Provinces voiſines.

DES METAUX EMPLOIEZ EN MONNOYE.

On trouve donc de ces Monnoyes qui ſont nos Médailles d'aujourd'hui, de tous métaux, ou purs ou mêlangez, de tous poids & de toutes figures; car on n'a pas toûjours travaillé ſur le fin, comme diſent les Monetaires, ni attribué ſouvent à la même maſſe une ſemblable valeur, comme on le peut voir dans certaines Médailles de Brindes. Mais on a mixtionné l'or, l'argent & le cuivre ſelon l'occaſion & les néceſſitez de l'état. On les a eſtimez dans chaque païs à proportion des métaux qui leur étoient plus rares, ou dont ils abondoient davantage. L'or des Gygades & des Dariques étoit pur ſelon Pollux, & l'on appelloit de l'argent fin celui des Monnoyes d'Ariande.

Timothée,

mothée, au rapport de Polye-
faiſant la guerre avec Perdicas
e ceux de Chalcis, mêla l'ai-
le Chypre avec l'argent de Ma-
ne, & fit frapper une Monnoye
payer ſes troupes qui peſoit cinq
nes, dont il n'y en avoit que
e d'argent. Perdicas encore, dit
me Auteur, manquant de Mon-
d'argent dans cette guerre,
mpoſa auſſi une qui étoit mêlée
n & d'airain, pour ſatisfaire aux
ns de ſon armée. Zonare rap-
que les Romains du tems de
on Roy de Sicile, commençoient
rer leur Monnoye d'argent en
ant de l'airain; & du tems de
alla tout étoit encore bien plus
, puiſqu'au lieu d'eſpeces d'or
rgent, cet Empereur, dit Xi-
, ne faiſoit fabriquer que du
argenté & de l'airain doré. Ce
e s'eſt pas toûjours fait néan-
, puiſqu'on a auſſi des Mon-
de cet Empereur de bon aloi.
de cette maniere que dans la
, les Saxons tromperent les
ards en commerçant avec eux.
r donnoient, dit Paul Diacre,
rtaines verges d'or falſifiées ou
n doré, ce qu'ils reconnurent

dans la ſuite & s'en vengerent.

A-propos de cette figure, Plutarque raporte dans la vie de Lyſander, que toute la Monnoye ancienne étoit faite ainſi, c'eſt-à-dire, en petites broches de fer, & en quelques lieux de cuivre : d'où vient le terme d'obole pour la petite Monnoye, & celui de dragme, qui étant compoſé de ſix oboles, étoit ce que la main en pouvoit enfermer, du terme grec, περιδράττεται, qui veut dire, tenir, embraſſer. Ce qui eſt auſſi confirmé par J. Pollux, qui les appelle *aiguës* βραχόβολοι, *les Anciens*, dit-il, *ſe ſervoient d'oboles aiguës*, que ce Grammairien fait venir ſur le rapport d'Ariſtote, d'un terme qui ſignifie augmenter ; car c'étoit d'abord la plus petite diviſion de la Monnoye, & depuis on a vû à Athenes des demi-oboles.

Il ſemble que la ville de Carthage n'ait eu que des Monnoyes de cuir, au rapport d'Ariſtide. Je ne ſçai, à vous dire le vrai, ſi cet Orateur entend parler de celle qui fut détruite par Scipion, ou de celle qui étoit rétablie de ſon tems. Tant que la Republique de Lacedémone a ſubſiſté, elle n'a point eu d'autre Monnoye

: que de fer éteint avec du vinai-
Les Clazomeniens n'en avoient
t d'autre métal ; & ceux de By-
e, même du tems d'Ariſtide
teur du bas Empire, n'en admet-
nt non-plus que de cette matie-
comme on le voit dans la ſe-
le Platonicienne, où il dit que
ſoldats Bizantins en ne rece-
t ni or ni argent, mais du fer,
royoient pas pour cela ne point
voir la ſolde qui leur étoit dûë.
oit encore la Monnoye des an-
s Bretons.

Denis Roy de Sicile en fit battre
ain, au rapport de Pollux, qu'il
ndit dans Syracuſe au-lieu d'ar-
t. Une piece de cette Monnoye
it quatre dragmes Attiques, quoi-
lle n'en valût qu'une, & c'eſt
me il faut entendre le paſſage
Pollux §. Raderus, dit ce me
ble quelque-part, que dans la
robane & chez les Négres, on

οὐδὲ γὰρ εἰ Βυζάντιοι σιδήρῳ νομίζουσι, χάριν εἰσὶ λίκαιοι τῶν Ἑλλήνων καταβιβ. οὐδ' ἧττον τε δοκεῖν ἂν φέρειν μισθὸν, ἢ χρυσίον οὐδὲ ἀργύριον φέρουσιν.

§ τὸ νόμισμα αὐτῶν τέσσαρας δραχμὰς ἀττικὰς ἰσχύει, ἀντὶ μιᾶς.

ne connoiſſoit point autrefois d'autres Monnoyes que de plomb. Eraſme dit qu'en Angleterre de ſon tems, il y en avoit encore qui étoient de ce métal. Il faut que les Romains en ayent eu du-moins en quelqu'endroit de leur Empire, puiſque Plaute & Martial en parlent. Je trouve que Pignorius dans ſon Traité *De Servis* & Lipſe ſont de mon ſentiment; que Monſieur Seguin en rapporte pluſieurs dans ſon Recüeil; que Monſieur Patin dans ſon Hiſtoire des Médailles, dit en poſſeder de Conſulaires, d'Imperiales & de Grecques; & que j'en ai moi-même que je crois abſolument antiques, & qui ont été jugées telles par les habiles.

Comme il s'en trouve effectivement d'antiques, cela a fait croire à beaucoup d'Antiquaires qu'elles étoient fauſſes, & que les loix en avoient défendu le cours dans le centre de l'Empire; ce qu'ils appuyent par les termes de la Loi 9. *au ff.* 38. *Tit.* 10. *ad legem Corneliam de Falſis.** Cependant, Monſieur, il n'eſt pas bien certain encore

* Eâdem Lege exprimitur, ne quis nummos ſtagneos, plumbeos emere, vendere dolo malo velit.

ſi cette eſpece de Monnoye
commune ou ordinaire dans Ro-
ı tout tems, & ſi l'uſage effe-
nent en a été défendu par la
ue je viens de rapporter. Ces
points ſont, à mon ſens, deux
ıltez, ou qu'on n'a point com-
juſqu'à preſent, ou qu'on n'a
révûës. A l'égard de la Loi, je
›is corrompuë & mal entenduë
:nſemble. En l'examinant com-
faut, je n'y trouve point cet-
ſenſe préciſe de mettre en com-
: des Monnoyes de plomb. Ce
pû tromper ceux qui l'ont priſe
c'eſt qu'il eſt dit au commen-
ıt de cette Loi, que ceux qui
:ront l'or ou l'argent, ſeront
bles du crime de faux : *Lege*
liâ caveıur, ut qui in aurum
quid addiderit, qui argenteos
os adulterinos flaverit, falſi
ne teneri. Ils ont crû de même
la Loi impoſoit une ſemblable
à ceux qui employeroient dans
e des Monnoyes de plomb.
is ce qui me fait juger du con-
, c'eſt que ſelon les Anciens,
Loi n'a été faite que pour dé-
e aux particuliers de fabriquer
Monnoye. Ce qu'Aſconius Pe-

dianus confirme entr'autres sur un endroit de Ciceron. *La Loi Cornelia*, dit-il, *qui regarde la Monnoye, est établie pour défendre aux particuliers d'en fabriquer* de leur propre autorité. *Lex Cornelia nummaria, qua de Moneta, ne quis privatus pecuniam faceret.* Ainsi lorsqu'il est dit dans cette Loi, *Eadem lege exprimitur, ne quis nummos stagneos plumbeos emere vendere dolo malo vellet: La même Loy défend encore d'acheter & de vendre* sans permission ou frauduleusement *des Monnoyes de..... & de plomb.* Il ne paroît pas qu'elle ôte la liberté de se servir des Monnoyes de plomb, comme d'une Monnoye décriée ou défenduë; elle veut seulement qu'il ne soit pas permis à toutes sortes de particuliers indifferemment d'en fabriquer & d'en debiter, non-plus que des autres Monnoyes; ce droit seul étant reservé à la République, & aux Magistrats qu'elle a commis pour cela. C'est pourquoi non seulement il est défendu par cette Loi d'alterer les métaux, mais de fabriquer de la Monnoye en general, sous peine de devenir coupables du crime de faux, quand même elle seroit

roit ſincere & de bon aloi. Et en effet, aujourd'hui un homme ſeroit toûjours reputé faux-Monnoyeur, qui prendroit la hardieſſe de fabriquer de la Monnoye chez lui, quelque bonne qu'elle fût.

Sur ce fondement, je ſoûtiens que ces termes de la Loi, *Eadem lege exprimitur, ne quis nummos ſtagneos plumbeos emere vendere dolo malo vellet*, ſont corrompus, & qu'il les faut lire ainſi, ou à-peu-près: *Eadem lege exprimitur, ne quis nummos ſcilicet aureos & argenteos plumbeoſve temerè vendere dono malo vellet. Il eſt encore défendu expreſſément par la même Loi à tous les particuliers, de s'ingerer ſans autorité de vendre des Monnoyes d'or, d'argent ou de plomb.* Outre les raiſons que j'ai apportées qui peuvent prévenir cette correction, le mot de *ſtagneos* qu'on lit dans nos Editions, & qui n'a point de ſens, confirme ma conjecture, & me fait croire aiſément que les mauvais Copiſtes l'ont abregé ſur ceux de *ſcilicet aureos & argenteos*, ſoit que le *ſcilicet* fût abregé de cette maniere, *ſt*, & le reſte de même. Car pour *ſtanneos* que les Antiquaires y mettent

mettent à la place, je ne crois pas qu'il y ſoit juſte, puiſqu'avant Probus, Aurelien & Diocletien, comme Savot le reconnoît, je ne ſçache pas qu'il y ait des exemples de Médailles d'étain ou étamées dans l'Empire, ni qu'aucun Auteur en parle.

A l'égard du mot de *temerè* que je ſubſtituë au-lieu d'*emere*, il eſt aiſé de voir que cette correction ne s'éloigne pas beaucoup de la lecture ordinaire, & que *temerè* veut dire en cet endroit *ſans aucune autorité*, comme je pourrois en donner des exemples. Si ce n'eſt qu'au-lieu de cet adverbe, on y voulût ſubſtituer le verbe *cudere*; mais il ne viendroit pas ſi bien en cet endroit, parce que cette défenſe de fabriquer de la Monnoye étoit déja faite dans ce qui précede cet article. Au-reſte ce qui me fait encore inſiſter ſur cette correction d'*emere*, c'eſt que ce n'étoit point un uſage dans l'Empire du tems de Sylla qui a publié cette Loi, d'acheter des Monnoyes frappées ailleurs; puiſque long-tems auparavant, c'eſt-à-dire, vers 525. ou environ de la fondation de Rome, il fut ordonné par la Loi CLODIA, qu'on

frapperoit dans les terres de la
lique les *Victoriats* qui ſe fa-
lent auparavant dans l'Illyrie,
étoient les ſeules Monnoyes
y achetoient, dit Pline, com-
autres marchandiſes. Or c'eſt
près dans ce tems-là que les
ns firent la guerre aux Peuples
ie & qu'ils rompirent par con-
it le commerce qu'ils avoient
ux.

ſi, Monſieur, cette Loi que je
d expliquer bien entenduë, té-
e qu'il y a eu effectivement des
oyes de plomb, & renverſe l'o-
de ceux qui ont crû qu'elles
t toûjours été défenduës comme
& comme n'étant point en uſa-
la fait voir qu'ils n'ont pas en-
les endroits de Martial & des
, où il en eſt parlé, puiſqu'ils
oint employé un nom de fauſſe
oye pour parler de la plus peti-
qu'au contraire ils ſe ſervoient
mes & des noms de la plus pe-
onnoye pour exprimer la fauſſe.
toit de même parmi les Grecs:
μα étoit une très-vile & très-
petite

enim hic nummus ex Illyrico advectus
habebatur. *L.* 33. *c.* 3.

petite Monnoye chez eux. Ils
voient de ce terme néanmoir
qu'ils vouloient témoigner du
pour quelque choſe comme
quoique le κόμμα fût une v
Monnoye. Surquoi l'interpre
d'Ariſtophane, dit que les
avoient accoûtumé de ſe ſe
nom des plus petites Monnoy
qu'ils vouloient parler de la
ſe. C'eſt pourquoi lorſque P
fait dire à un de ſes Acteurs

*Tace ſis faber qui cude
plumbeos Nummos.*

Il faut expliquer ainſi cette
de parler,

*Tais-toi miſerable, homme
de choſe, comme ton m
tes ouvrages.*

Le Κίβδηλον faiſoit encore c
la même fonction ; c'étoit u
chante petite Monnoye d'aira
Scaliger dans ſes Converſation
le nom eſt pur Syriaque, &
de plomb ſans changer aucune
d'où vient qu'ils appelloient
ce qu'ils croyoient mauvais &

ne prétens pas néanmoins ſoûte-
que dans l'Empire Romain le me-
peuple ſe ſervît ordinairement de
Monnoyes, quoique Farnabe l'a-
nce dans ſes petites notes ſur Mar-
l. *Namque & quadrantes plum-*
, dit-il, *Romanis quondam in*
: *Car il eſt certain que les quarts*
plomb ont autrefois été en uſage
z *les Romains.* Par où l'on voit
'il en détermine même le poids.
ne ſçai, je vous avouë, où il a
s cette circonſtance; cependant je
ois pouvoir haſarder une conjectu-
que ces Monnoyes de plomb n'a-
ient cours que pendant les Satur-
les; ce que j'expliquerai dans la
ite, pour ne me pas trop écarter
mon diſcours.

ſe trouve encore des Médailles
urrées, c'eſt-à-dire, qui n'ont
'une lame d'argent ou d'or forte
nce ſur un fond de cuivre ou d'ar-
nt, ce que Pollux appelle ὑπάργυρον
e fauſſe-monnoye d'or fourrée d'ar-
nt, & ὑπόχαλκον une fauſſe-mon-
ye d'argent fourrée de cuivre.
où vient qu'on les couppoit au-
refois lorſqu'on en doutoit, &
ur les rendre inutiles, comme
teur de L'ETYMOLOGICON
le

le dit. * *Etre couppé, c'eſt la même choſe, qu'être faux & reprouvé, comme les Anciens couppoient les Monnoyes de mauvais aloi.* Elles ne ſont pas generalement ſi belles que les autres, parce que le coin n'a pû faire ſon effet avec la même perfection; mais auſſi elles ſont inconteſtablement antiques, parce qu'on ne peut pas imiter aujourd'hui les ſecrets qu'avoient les faux-Monnoyeurs de ce tems-là. J'en ai d'Egypte & d'Athenes, qui n'ont preſque qu'une teinture d'argent ſur du cuivre, ou qui ne ſont que faucées, comme diſent les Monetaires.

DES NOMS DE LA MONNOYE.

Les Monnoyes ont ſouvent eu des noms ou du Prince qui les avoit fait battre, ou des villes qui en avoient le droit, ou des Monetaires, ou du Magiſtrat qui y préſidoit, ou des Divinitez qu'on adoroit dans le Païs. L'uſage à quoi elles étoient employées, l'occaſion qui les faiſoit faire, la matiere dont elles étoient fabriquées, leurs poids ou leurs figures ont encore été la plûpart du tems l'origine de leur dénomination.

Les

* Διακόπται, οἷον ἀδόκιμοι καὶ διαπίπτει γὰρ τὸ ἀδόκιμον νόμισμα οἱ πωλοῦν

ginetes, les Gigades, les Sta-
le Greſus & d'Alexandrie, les
ies, les Philippes vous ſont
. On ſous-entendoit toûjours
ces d'or ſous le nom des cinq
res, & principalement du pe-
ne, ſelon Pollux. Le *Deca-* L. 7. c. 24.
dont il eſt parlé dans les Loix
con, eſt encore un de ceux-là:
it apparemment dix fois cel-
i étoient marquées d'un Bœuf.
ater & la *Mine* étoient la mê-
oſe, ils valoient quatre drag-
es *Dariques*, les *Philippes* &
ue j'ai rapportez ſont des *Sta-*
e *Tetradragme* Grec s'appel-
ttique, au-moins par les Ro-
, comme on le voit dans Tite-
à l'endroit entr'autres, où il
les dépoüilles que Quintius
ſur Philippe penultiéme Roy
cedoine, & cette Monnoye
lu poids de trois deniers Ro-
.

même Auteur, avec Ciceron
e, parlent ſouvent d'une au-
onnoye appellée *Ciſtophore*,
mais

ati argenti octoginta quatuor millia fuere
m; Tetradrachmam vocant, trium ferè
um in ſingulis argenti eſt pondus. *Dec.* 4.

me de *Ciſtophore*. D'autres, c
Adrianus Junius, qu'elle étoi
lée ainſi, des Canephores P
de Pallas d'Attique, ce qui
res d'apparence; puiſqu'on p
jecturer par Ciceron que c'é
Monnoye Aſiatique. *J'ai en*
dit-il dans une lettre à ſo
quatre cens mille Seſterces
phores. Et dans le Plaidoy
fit au retour de ſon exil
maiſon, *ut in Aſia Ciſtopho*
gitaret. Feſtus compoſe le T
l'Iſle de Rhodes de quatre mi
cens *Ciſtophores*.

Teron Roy d'Agrigente f
per une Monnoye qui fut a
Demarete, du nom de ſa fille,
que ce Prince après une longue
re contre Gelon de Syracuſe c
ſant la paix, lui donna cette

là, dit-il, qu'eſt venuë cette Monnoye appellée Demarete. C'eſt de Monſieur le Febvre que j'ai pris cela dans ſon Commentaire ſur Pindare. Pollux dit néanmoins que Demarete étoit femme de Gelon ; que ſon mari manquant d'argent dans la guerre de Lybie, cette Princeſſe amaſſa les ornemens de toutes les Dames de ſon Royaume, & que les ayant fondus enſemble, elle fit faire une Monnoye de ſon nom. Dans ce même païs, ce qu'on appelloit une once γυκία étoit une petite Monnoye de cuivre, d'où les Romains ont pris leur *uncia*, auſſi-bien que les autres partitions de l'As ou de la livre qui eſt auſſi Sicilienne ſelon Scaliger, & qui vient de Λίτρα. Il faut remarquer en paſſant que la livre étoit la plus grande maniere de compter dans l'Empire comme le talent l'étoit parmi les Grecs.

On appelloit la Monnoye du Peloponeſe des Tortuës, à cauſe de cet animal qui y étoit gravé, d'où vient cette penſée, *Les tortuës ſurmontent la vertu & la ſageſſe.* Les oboles apparemment y étoient en uſage, parce que Pollux remarque qu'elles avoient auſſi cette même figure

figure à Corinthe. On disoit
Poulains de Corinthe, à ca
Pegaze qui en étoit le Symbo
appelloit encore *Geniati Phil*
Monnoyes de Galatie, à ca
Genie avec des aîles qui étc
vé dessus.

La Monnoye qu'on mettoi
la bouche des morts pour pa
passage de l'Acheron, valoi
Hesychius, un peu plus qu'ur
le. Lucien néanmoins dit qu
étoit une; elle s'appelloit *D*
δανάκη, selon Suidas, quoiqu'
ailleurs que quelques-uns la c
une Monnoye de Perse: je n'ai
trouvé quelle figure elle avc
ajoûte en ce même endroit que
expression *ὔμοι*, *Hilly*, dont
phon se sert, est le nom d'une
nôye barbare, mais il ne l'ex
point. Ce *κόμμα* dont j'ai parl
auparavant, a sans doute suc
l'obole, lorsqu'on a commenc
gurer les métaux. Il étoit app
ment si petit, qu'il n'étoit q
gure, ce que marque son o
κόπτω. Il y avoit les *Serrati nu*
ainsi nommez, parce qu'ils é
crenelez par les bords, ou à
qu'ils étoient marquez d'une

ne quelques-uns le veulent. Ci-
n dans ſon Plaidoyé pour *Fon-*
, nomme *Umbinos* ces Médail-
le cuivre ou d'argent que nous
llons *Incuſes*, à cauſe qu'elles
une eſpece de bouclier, ou
lles reſſemblent à cette éminence
les Anciens avoient au milieu
leurs. L'As, les Biges, les Vic-
ts, les Seſterces, ſont encore
us ſans les expliquer davantage,
je n'aurois jamais fait, ſi je vou-
tout rapporter ici.

Inſcription ou la Legende, com-
on l'appelle, les a de même ſou-
t diſtinguées; témoin ces Mon-
es que ceux de Lipare confer-
nt dans leurs Temples. *Agato-*
, dit Diodore de Sicile, *deman-*
une fois à ces Inſulaires avec
ncoup d'injuſtice cinquante talens
gent: & ne voulant point leur
ner de tems pour payer cette ſom-
, il les contraignit d'enlever des
ors ſacrez, les offrandes qu'on
it faites aux Dieux. Une partie
cette Monnoye, ajoûte cet Au-
r, *avoit l'Inſcription d'Eole, &*
itre celle de Vulcain. Ainſi l'on
t croire qu'elles étoient appellées
nom de ces divinitez. Ceux de
Smyrne,

Smyrne, dit Strabon, avoient chez eux une petite Monnoye de cuivre, qu'ils appelloient *Homere*, comme nous disons des *Carolus*, des *Jacobus*, à cause de la figure & du nom de ce Poëte qui y étoit imprimé, ἐν δὲ τῷ νόμισμά τι χαλκοῦν πας' αὐτοῖς ὁμήρειον λέγεται.

Les premieres Legendes étoient sans doute très-simples; elles ne marquerent d'abord que le poids du métal; ensuite la Divinité tutelaire du païs: après le nom des Princes qui gouvernoient; des Peuples où la Monnoye avoit cours; des Magistrats, des Provinces ou des Communautez qui avoient droit d'en faire battre. Elles n'exprimoient souvent que le nombre des années de l'établissement des Empires, de la fondation des Villes, du régne des Princes; & cela pour les Monnoyes Grecques, ou celles des autres Païs barbares. A l'égard des Romaines, leurs Inscriptions n'ont signifié de même dans le commencement que le poids ou le nom du Métal, de la Ville ou des Monetaires. La richesse & la puissance de l'Empire les a renduës dans la suite plus magnifiques.

Enfin

enfin le gouvernement étant re-
abé entre les mains d'un ſeul hom-
, la crainte & la ſoûmiſſion des
ples, la baſſeſſe & la flâterie des
rtiſans en ont fait des Panegyri-
es ou des Hiſtoires ; mais d'une
niere ſi claire, ſi naturelle & ſi
gante, que les plus ſtupides mê-
n'avoient pas beſoin de ſe gêner
ſprit pour en faire l'application
ceſſaire & veritable. Tout en étoit
mmun, & pris des choſes qui
oient les plus domeſtiques, pour
ſi dire, afin de les rendre plus fa-
lieres & plus aiſées à comprendre.
effet rien d'obſcur n'y étoit ad-
is ; auſſi n'eſt ce point dans ce ſens
e Prudence appelle les Monnoyes
s *Enigmes* d'or & d'argent, com-
e la crû un Auteur moderne. Le P. 778.
me d'*Ænigma* que le Poëte em-
oye dans ces vers :

* Is ipſe tantum non habet
Argenteorum Ænigmatum
Auguſtus, arcem poſſidens
Cui nummus omnis ſcribitur.

* *Oüi nôtre Egliſe en a, je veux bien qu'on le croye ;*
L'Auguſte qui régne à preſent
Pour qui ſe frappe la Monnoye
N'a pas tant de pieces d'argent.

ne ſignifie que de la Monnoye. D'où vient que dans Heſychius αἴνιγμα eſt la même choſe avec ὁμοίωμα, qui veut dire une ſimilitude, un ſimulacre, une figure tirée ſur la reſſemblance de quelque choſe, & τεκμήριον qui ſignifie particulierement une figure certaine & neceſſaire, ou qui repreſente toûjours la même choſe; d'où les Latins l'ont pris apparemment, comme on le voit dans un ancien Gloſſaire ſous le nom d'Iſidore, *Ænigma figura, ſive typus, vel ſpecies* : ce qui a fait dire ſans doute à Jules-Cæſar Boulenger, que Prudence appelloit la tête d'une Médaille *Ænigma*, en quoi il ſe trompe encore auſſi-bien qu'un Sçavant de Lubec, qui l'explique des figures du revers; puiſque ce terme d'*Ænigma* ſe doit prendre de la Médaille entiere, comme Monſieur Chiflet l'a fait dans ſa Deſcription de Beſançon.

Meibomius.

Enfin, Monſieur, ce que je viens de dire eſt d'autant plus certain que le ſçavant Monſieur du Cange a fait cette remarque auſſi-bien que moi. Je me ſuis aviſé heureuſement de chercher dans ſon Gloſſaire, comme j'étois chez nôtre ami, où j'y avois propoſé

posé ma conjecture, & j'ai trouvé qu'il interpretoit de la Monnoye l'*Ænigma* des vers de Prudence que j'ai rapportez.

Vous trouverez dans les Médailles le nom de beaucoup de Princes que le malheur des tems & la perte d'une infinité d'hiſtoires nous ont dérobé. Vous y trouverez beaucoup d'évenemens qui les regardent, & beaucoup de leurs exploits enſevelis dans l'oubli juſqu'à-preſent; la Chronologie ſoit de leur régne, ſoit de l'Epoque des Villes & des Empires; les differens habillemens de chaque tems & de chaque païs; les Divinitez de tous les Peuples, leurs attributs, les choſes qui leur étoient particulierement conſacrées, les ſacrifices qui leur étoient propres, leurs Temples & leurs Autels. Vous apprendrez le nom d'une infinité de Villes qui ne ſont plus, ou qui en ont changé; celui des Provinces, & les fruits qui y naiſſent: celui des Peuples & leurs occupations; le nom des Montagnes, des Fleuves, des Ports, & quelquefois la ſituation de tout cela. LES MEDAILLES.

Ces Monnoyes, qui n'étoient autréfois que les arres & les Symboles

du commerce & des premiers beſoins, puiſqu'elles n'étoient marquées que d'un bœuf ou d'un mouton, comme on le voit dans l'Ecriture, ſelon l'opinion commune, & dans les Auteurs qui ont parlé des plus anciennes ; ces Monnoyes, dis-je, ont été les dépoſitaires de ce que les Païs renfermoient de plus ſingulier, & de ce que les Peuples & les Princes avoient fait de plus conſidérable *.

D'où vient que tant de grands hommes, principalement ceux qui aimoient les Sciences & l'Hiſtoire, s'en ſont fait ſouvent une étude & ont bien voulu ſe donner la peine de publier les remarques qu'ils en avoient faites. Ils ont montré par-là qu'elles étoient utiles pour la gloire des lettres, & de ceux qui les ont cultivées ; puiſqu'il eſt ſans doute que † Varron & Atticus ont tiré de ces Monnoyes beaucoup de têtes naturelles pour compoſer le Trophée qu'ils

* Monetamque facis de noſtris temporibus futura ſæcula commonere. *Caſſiodor. lib. 6. Variar. Formm.* 7.

† *Le dernier en avoit publié juſqu'à ſept cens, & y avoit joint un éloge en vers à chacun.*

ls ont conſacré à la vertu des
ıds hommes.
)n les croyoit ſans doute autre-
fort utiles ; & lorſque les Ro-
ns ſe ſont attachez à la politeſſe
à cultiver les ſciences, ils en ont
des Cabinets. Ne falloit-il pas
Auguſte en eût fait un amas très-
ſidérable, puiſqu'aux Saturnales,
ıme dit Suétone, il avoit accoû-
ıé de donner à ſes amis non ſeu-
ıent des Monnoyes de tous prix
d'expreſſions differentes *, de
les même qui étoient frappées au
coin des anciens Rois : mais en-
e des pieces étrangeres qui n'a-
ent jamais eu de cours dans l'Em-
? Au-moins, Monſieur, par le
t d'étrangeres, j'entens toutes
es qui n'étoient ni Grecques ni
ines, mais qui néanmoins ayant
frappées chez des peuples civili-
, ne pouvoient manquer d'ap-
ndre quelque choſe du tems, du
ı, ou des Princes qui les ont gou-
nez, comme les Gauloiſes, les
ıiques, les Hetruſques, les Phé-
iennes, ſous leſquelles on a ſou-

* Modo nummos omnis notæ, etiam veteres Re-
ac peregrinos dividebat. *Sueton. in Auguſto, n.* 75.

vent compris les Hebraïques, les Syriaques, les Assyriennes, ou les Caldaïques, les Samaritaines, les Arabiques & celles d'Egypte, soit anciennes, soit Coptes. Il falloit cependant qu'elles entrassent dans le commerce, & qu'elles fussent en possession d'être utiles : car à quoi bon en leguer l'usufruit, comme parle Sextus Pomponius * celebre Jurisconsulte sous Alexandre Severe ? Quel autre usage en pouvoit-on faire que pour l'Histoire & les belles Lettres ?

Je ne nie pas néanmoins qu'on n'en ait pû faire un abus, & qu'on n'en ait amassé § *plûtôt par magnificence, & pour l'ornement des lieux où les Anciens faisoient leurs festins*, comme le dit Seneque, *que pour servir d'instrument & de matiere à leurs études*. L'amour de l'étude n'en a pas toûjours été le motif, mais l'ambition & la volupté : *La magnificence n'y avoit pas même part toute seule* †, pour me servir

* Numismatum aureorum vel argenteorum veterum, quibus pro gemmis uti solent, usus fructus legari potest. *Leg.* 28. *ff. de usufr.*

§ Non studiorum instrumenta, sed cœnationum ornamenta sunt. *Seneca l... de tranquillit. animi p.* 685. *Edit. Paris an.* 1627.

† Non fuit elegantia illud aut cura, sed studiosa luxuria. *Ibid.*

vir encore de ſes termes ; *mais la nité & le plaiſir ridicule qu'ont les nds ou les riches de faire des excès out.* Auſſi ſe plaint-il que de ſon ıs, on ne faiſoit pas des Bibliothe-s pour le beſoin qu'on en avoit, s par grandeur & pour l'ornement Palais. *Nous voyons*, dit-il, *à-ent qu'on fait une Bibliotheque me une ſymetrie neceſſaire & un ac-pagnement à la Maiſon, de méme les Bains & les Thermes* *. Mais lque abus qu'on ait pu faire autre-des Monnoyes dont je parle, com-t de gens que vous connoiſſez en t encore à preſent, c'eſt l'utilité on en a tirée d'abord qui en a fait noître & qui en a introduit l'uſa-qui les a fait rechercher avec em-ſement, & qui en a procuré des ıs aſſez conſiderables pour donner ı aux Legiſlateurs d'en déterminer oſſeſſion.

'avouë cependant, Monſieur, de me-foi, que ce ne fût point ce tif-là qui m'en donna la connoiſ-ce : le ſeul deſſein de réjouïr mon

* Jam enim inter balnearia & thermas biblio-ı quoque, ut neceſſarium domus ornamentum, litur. *Ibid.*

eſprit & mon imagination au retour d'une maladie, me les fit regarder avec ces yeux que l'on a d'ordinaire pour la nouveauté. Il eſt vrai qu'y trouvant quelque choſe de plus à profiter, ou, pour mieux dire, le plaiſir que j'y prenois étant accompagné de la ſeule utilité dont l'objet eſt noble, j'y donnai tout le tems qu'on employe aux divertiſſemens. La liaiſon qu'elles ont avec l'étude de l'antiquité, excite aſſez ceux qui l'aiment à les conſulter. Ainſi, Monſieur, vous ne devez pas douter qu'aimant les Livres & ce qui y a du rapport, comme je fais, je n'en aye aſſez appris pour vous en faire quelque récit, & vous montrer au-moins un chemin que tant de grands hommes ont ſuivi pour rétablir une infinité de choſes, que le tems avoit ou ruinées, ou enſevelies.

Je vous donnerai dans la ſuite une deſcription de leurs manieres, avec une liſte de celles qui ſe peuvent rencontrer. Sur-tout, Monſieur, il faut acquerir autant que vous pourrez toutes les Grecques, ou deſſiner celles que vous ne pourrez avoir. Il faut tâcher d'en copier exactement la legende, quand même il ne s'y trouveroit

veroit qu'une ou deux lettres ou du commencement ou de la fin, ou de celles qui ne pouvant faire un ſens, ſervent à marquer les Epoques, c'eſt-à-dire, les années ou du régne du Prince, ou de l'origine de la Ville, ou de la durée des Royaumes. Il ne faut pas oublier encore de les copier dans la même ſituation qu'elles ſont dans les Médailles, parce qu'on en devine ainſi beaucoup mieux le ſens, & l'on a moins de peine à remplir ce qui peut y manquer.

DE LA GRANDEUR ET DE LA FIGURE DES MEDAILLES.

Je vous ai dit, Monſieur, qu'on trouvoit des Medailles de toutes grandeurs, de tout poids & de tous métaux. Cependant les Médailliſtes ne les réduiſent que ſous quatre grandeurs & trois métaux. Les plus grandes ſont de bronze & les moyennes d'or & d'argent. Ce n'eſt pas qu'il n'y en eût d'or & d'argent plus grandes que l'ordinaire, comme celles qu'on trouve de Philippe, d'Alexandre, de Lyſimachus, d'Arſinoë, de Berenice, des Ptolomées & autres. Celles qu'Elagabale fit frapper, & que ſon ſucceſſeur ſupprima autant qu'il put; & ces pieces d'or d'une livre peſant, que Tibere Conſtantin envoya à un de nos Rois, comme Paul Dia-

cre le décrit. On en voit auſſi de Romaines dans le Cabinet du Roi, comme le Poſthume du Cabinet de Verneuïl qui peſe bien ſix piſtoles. Et dans le Cabinet de l'Empereur un Gratien de cinquante ducats à Geneve; chez Monſieur Tourtin un Valentinien peſant quatre Louïs.

Il y en a de même d'or, d'argent & de bronze principalement des Greques, qui ſont ſi petites qu'elles ne paſſent pas la groſſeur d'une lentille. C'étoit apparemment cette eſpece de Monnoye que la canaille, & les petits Mercadans d'Athenes ſerroient dans leur bouche, lorſqu'ils étoient ſur la place ou dans le marché. J'en ai entr'autres de ce genre avec des Chouettes, & c'étoit le Diobole Attique, comme on le voit dans Pollux. Il y avoit auſſi des Trioboles qui avoient des deux côtez la tête de Jupiter, & le Tetrabole compoſé de quatre oboles avoit Jupiter d'un côté, & de l'autre une Chouette. Pline dit néanmoins que la demie Dragme qui étoit le Triobole avoit auſſi cette derniere figure, comme on le peut voir par cette Medaille de mon Cabinet, [*qui ſe trouve dans la I. Planche fig.* 4.] J'y en ai joint une autre

tte d'argent pour vous faire voir de
petites Monnoyes. Il s'en trouve
nmoins de très-petites dans tous
âges de l'Empire, auſſi-bien que
ez les peuples qui n'en relevoient
int, ou qui n'y étoient plus ſoû-
s, comme on peut s'en ſouvenir
ur peu qu'on ait vu des Cabinets.
Celles qu'on apelle Contorniates
mi les Antiquaires, ne ſont pas
ijours les plus grandes. Elles ſont
n ſouvent de mauvais maîtres.
uoiqu'on les croye fabriquées
s Alexandre Severe; il eſt conſtant
anmoins qu'elles n'ont été faites
e vers l'Empire de Theodoſe &
ſes enfans. On les appelle Con-
niates, parce qu'elles ont autour
cercle qui fait une eſpece de qua-
e. Elles ſont toutes de bronze.
onſieur Patin a fait deſſiner toutes
lles qu'il a pu découvrir; il les a
ngez ſur le catalogue des Empe-
urs, & il a fait pluſieurs planches
: celles qui n'y ont point de rela-
n. J'ai vû ces planches, mais il
y avoit point encore d'explication.
vous en montrerai quelques-unes,
e je pourrois bien y ajoûter avec
s remarques; car je ne ſuis pas du
timent de celui qui nous a don-

né les Médaillons de Carpegna, que cette eſpece de Médaille puiſſe apporter à l'hiſtoire plus de dommage que de lumieres. En effet ce qui les peut rendre en quelque façon neceſſaires & recommandables, c'eſt qu'elles ont été faites dans le tems que la connoiſſance de l'hiſtoire ancienne & la plûpart des monumens de l'antiquité ſubſiſtoient encore. On trouve beaucoup de Héros & de grands Perſonnages encore de tous genre dans ces monumens.

Les Médaillons qui ſont une eſpece de Médailles plus groſſes & plus grandes que celles que nous appellons de grand bronze, ont été frappez ou pour des liberalitez faites au peuple, ou pour quelqu'autre ſolemnité, comme ces pieces que Caligula jettoit au peuple du haut de la Baſilique Julia*. Je ne ſçai ſi l'on ne pourroit point changer l'endroit de Suetone où il en eſt parlé, & lire *Nummos non mediocris formæ*, au lieu de *Nummos non mediocris ſummæ* de nos Imprimez; car la premiere expreſſion me paroît plus juſte. On faiſoit

* Nummos non mediocris ſummæ è faſtigio Baſilicæ Juliæ ſparſit in populum. *Sueton. Cal. c.* 37.

faiſoit ſans doute de ces pieces plus ou moins groſſes ſelon le caprice du Prince ; il falloit pourtant qu'on en fit beaucoup, & qu'elles fuſſent communes, comme je le conjecture ſur ce que Capitolin rapporte de Verus : * *Il jettoit*, dit-il, *de très-groſſes Monnoyes dans les Hôtelleries, & prenoit plaiſir d'en caſſer les pots.* Cette eſpece qui eſt d'ordinaire de bronze eſt rare, cela s'entend des Romaines ; car on en trouve de Grecques, principalement d'Egypte, qui ſont communes : ce que je vous expliquerai en vous parlant des Grecques en particulier.

Ce genre d'antiques eſt auſſi plus recherché, parce que la grandeur du deſſein faiſant mieux remarquer ce qu'elles contiennent ; l'hiſtoire & les lettres en tirent de plus grands ſecours, quoiqu'en veüille dire *Gioſeppe Monterchi*. Cet Auteur prétend qu'on doit plûtôt regarder les Médaillons par leur beauté & leur perfection, que par l'hiſtoire, comme s'ils n'y avoient du rapport que par haſard ; ou ſi en general ils ne pouvoient

* Jaciebat in popinas nummos maximos, quibus talices frangeret. *Capit. in Ver.*

pouvoient pas y apporter un grand éclairciſſement : en quoi il ſe trompe fort, d'autant plus que les Médaillons Grecs de l'Empire ne ſont la plûpart du tems conſidérables que par leurs types hiſtoriques, & ne le ſont nullement par la délicateſſe de leur deſſein. Auſſi ſemble-t-il vouloir les diſtinguer d'avec les autres Monnoyes, quoiqu'il ſoit certain que les uns & les autres n'ont qu'un même principe.

Il ſe trouve auſſi des Médaillons en argent, mais dans le haut Empire, qui commence depuis Pompée juſqu'à Poſtume. Ils ſont un peu plus grands qu'une piece de quinze ſols, & gros comme un écu au-plus. Dans le bas Empire ils paſſent ſouvent cette grandeur, & ſont auſſi minces qu'une piece de quinze ſols. On en trouve auſſi d'or de cette derniere grandeur qui peſent quatre ou cinq piſtoles. A l'égard de la rareté, cela dépend de l'Empereur. Le Pois rapporte dans ſon livre quelques Médailles d'argent, comme d'Agrippine, de Vitellius, de Tite, de Domitien, de Trajan, de Plotine, d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, des deux Fauſtines, de Lucius Verus, de Commode,

de, de Philippe, ſa femme
1 fils, dont il ſpécifie même le

andeur qui ſuit eſt des Mé-
qu'on appelle de grand bron-
peu-près comme une de nos
e trente ſols, mais plus épaiſ-
l s'en trouvoit d'argent de
andeur, elles ſeroient rares.
: bas Empire qui commence
ſtume, le grand bronze eſt
on, parce que la maniere des
es étoit changée.
oyen bronze eſt comme une
: quinze ſols ou environ, &
is très-ſouvent.
le petit bronze eſt comme
ce de cinq ſols ou environ.
erniere grandeur eſt auſſi cel-
Médailles d'argent, c'eſt-à-
1 denier Romain, ſi ce n'eſt
bas Empire, où elles ſont
fois ou un peu plus grandes
petites.
Médailles d'or approchent auſſi
ernier modéle : mais dans le
pire, elles ſont épaiſſes com-
piece de quinze ſols, & dans
omme une de cinq ſols ou

n trouve néanmoins & d'or
&

& d'argent, qui ne ſont groſſes & grandes que de la moitié de ces premieres ; on les appelle des *Quinaires*, quoiqu'improprement, à cauſe ſeulement qu'elles ſont grandes comme des Quinaires d'argent. Ces derniers ne ſont pas ſi rares que ceux d'or : & je crois que Domitien fit le premier qui fit battre des *Quinaires* d'or, que Martial a peut-être déſignez par ces vers :

L. 11. Ep. 15. *Aut libram petit illa Coſmiani*
At binos quater à nova moneta.

C'étoit peut-être ce qu'on donnoit aux femmes publiques de ſon tems ; ce que Monſieur de Beuverland n'oubliera pas ſans doute d'expliquer dans ſon Traité.

DES GENRES DE MEDAILLES. Après avoir décrit les métaux & les grandeurs des Médailles, l'ordre & l'uſage veulent qu'on les diviſe par le nom des principaux peuples qui les ont fabriquées. Je les diſtingue donc en Hebraïques, en Puniques, en Grecques & en Romaines, ſous leſquelles on peut comprendre toutes celles que les autres nations du monde ont eûës en uſage chez elles, ſi ce n'eſt qu'on en veüille faire

un cinquiéme genre de Bar-

s Hebraïques ou Monnoyes des s'appellent ou ſicles, ou drag- ou oboles : ce que ces peuples loient ou diminuoient, ſelon ge des nations voiſines avec leſ- les le nom de leurs Monnoyes commun. C'eſt pourquoi il y a ſicles d'argent & de bronze de s grandeurs ; ce qu'on appelle i-ſicle, quart de ſicle, & ainſi utres, comme il eſt marqué ſur édaille. A l'égard de l'or je n'ai is lû nulle part que les Juifs en t fait frapper de la Monnoye. a legende ou les lettres qui ſont ur de la Médaille ſont Samari- s. Le Pere Kirker en rapporte ques-unes dans Oedipe Egyp- qu'il dit être en caracteres Aſſy- ; & il faut remarquer que tou- elles qui ſont en lettres Hebraï- , ſont toutes de coin moder- u moulées. Il y a quelquefois côté un Palmier qui eſt le ſym- de la Paleſtine, comme on le dans celle de Veſpaſien & de où il y a JUDEA CAPTA, e l'autre côté des gerbes ; d'au- ont une feüille de vigne & un vaſe

LES HEBRAIQUES.

vaſe au revers ſemblable à une Urne ; d'autres une gerbe & une coupe. Quelques-unes ont une fleur comme le *Lothos* d'Egypte & un portique de Temple ou de Sepulchre ; d'autres une grappe de raiſin & une lyre au revers, ou une feüille de vigne ou un palmier : les plus anciennes un vaſe & la manne deſſus, comme quelques-uns l'ont dit ; mais c'eſt plûtôt une caſſolette fumante, & au revers un rameau ; une autre a la racine de beaume, ou la verge d'Aaron ſelon d'autres. Vaſerus en a écrit avec aſſez de ſuccès.

Hottinger & Corringius ont auſſi traité des Monnoyes Hebraïques. Un certain Beyer de Fribourg en Miſnie a encore écrit *du ſicle ſacré & royal*, mais outre que ſon ſtile eſt miſerable, on ne ſçait ſouvent ce qu'il veut dire, ni quelles conſequences il veut tirer des citations qu'il fait de paſſages entrecoupez de mots Hebreux, Caldéens, Syriaques & autres. Ainſi quoique l'ouvrage ſoit petit, on doit être ſûr de n'y rien apprendre & de ſe fatiguer beaucoup. Depuis quelques années un Allemand ſans doute a fait un petit

Ouvrage

vrage intitulé *De variis ſiclis & nnis Hebræorum*, qu'un nom- Henry-Gontier Thulem a fait timer à Erford. C'eſt un excel- abregé de ce qu'on peut dire cette matiere; il y eſt traité mê- des poids & des meſures.

Des differens Siecles des Hebreux & de leurs Talens.

es Grecques ſont ou frappées par Républiques en general, & les es en particulier avec leurs noms urs ſymboles ordinaires, ou par oys avec leurs têtes à l'ordinai- ou déguiſez en Divinitez.

LES GRECQUES.

lles ſont de tous métaux, dont tater & la Dragme étoient les s generiques. Car je trouve pollonius dans Philoſtrate parle ragmes d'or & d'argent; & le r de l'un & l'autre métal eſt nun dans les Auteurs. Elles ſont que auſſi de toutes grandeurs. plus grandes néanmoins ne paſ- gueres la figure d'un écu, mais épaiſſes, & ce n'eſt qu'en bron- Quelques-uns même croyent que s-là ne ſont que des poids, ou ue nous appellons des pieds forts. ix cependant parlé de certaines noyes de Cyrene qui peſoient ui valoient cinquante Dragmes, Dragmes, quatre Staters, ce qui

qui eſt difficile à entendre & expliquer la grandeur ou la gro Les autres ſont comme une de quinze ſols à-peu-près, pl moins, mais plus épaiſſes en b & en argent, & c'eſt la gra la plus commune. On en trouv d'or une fois encore plus épa comme je l'ai dit. On en voi core des trois métaux, de la deur qui eſt au-deſſous, juſqu' d'une lentille plus ou moins é indéterminément.

Les Grecs ayant fait des Co tes ou établi des Colonies pr par toute l'Europe & dans une g partie de l'Aſie & de l'Afrique pour cela qu'on en trouve d ces lieux. De Marſeille & d virons qui ſont communes ; d qu'on appelloit la grande Gre Sicile ; de la Grece d'Europe, l'Aſiatique, qui étoient les P ces qui ſont ſur les bords d Euxin ; de la Mer Egée & de diterranée ; des Iſles comme pre, Crete, Rhodes, Mal autres. Et après les Conquête lexandre le langage ayant été me dans l'Egypte, dans une partie de l'Afrique & juſqu'a

des même, on trouve auſſi de ces Monnoyes de toutes les Villes en particulier de ces Provinces, & ſouvent des Princes qui les ont gouvernées ; comme celles dont parle Arrien dans ſa Deſcription de la Mer Rouge, qui marquoient qu'*Apollodates* & *Menandre* avoient regné vers les Indes après la mort d'Alexandre.

DES COURONNES RADIALES.

Où vous trouverez le mot ΒΑΣΙΛΕΩC vous connoîtrez aiſément que cette Médaille eſt de quelque Roi. La tête eſt toûjours accompagnée d'un Diadême dont les cordons pendent ſouvent par derriere, & quelquefois ils ne paroiſſent point. Le Diadême étoit un tiſſu large à-peu-près de deux ou trois doigts, dont les Roys ſe ceignoient la tête. Il ſe peut faire quelquefois qu'il n'y ait point de tête naturelle ; ce qu'on diſcerne aſſez à l'air, pour peu qu'on en ait vû ; mais ſimplement celle de quelqu'autre ſymbole : ce qui eſt aiſé à reconnoître ; parce qu'il n'y a point de Diadême. Au-reſte on ne s'y ſçauroit tromper, car il eſt toûjours bien caracteriſé dans les Médailles.

On en trouve encore de Rois avec

avec une Couronne Radiale, ſurquoi perſonne n'a encore remarqué, que cette Couronne ne ſe voit ſur la tête des Princes, qu'après que la baſſeſſe intereſſée des peuples leur avoit attribué les honneurs divins, ou pour en meriter des graces; ou pour les remercier des bienfaits qu'ils en avoient reçûs; ou enfin pour détourner en flâtant leur ambition, les effets de leur colere & de leur cruauté: en quoi Charles Paſchal s'eſt fort trompé lorſqu'il a prétendu indéfiniment, que la Couronne Radiale étoit celle tous les anciens Rois. Les rayons en effet ſont les marques de la Divinité; ce qui eſt même trivial chez nous & qui a été pris des payens. Trebellius Pollio décrivant les déreglemens de Gallien, rapporte que ce Prince ne paroiſſoit ſouvent en public que la tête environnée de rayons *radiatus ſæpe proceſſit*; avec une Couronne Radiale, dit Monſieur Caſaubon ſur cet endroit, qui eſt particuliere aux Dieux, *cum corona radiata quæ Numinum propria*, parce que ſans doute il ſe faiſoit rendre en cet état les honneurs divins. Rhodes repreſentoit ainſi ſon Apollon, Trebizonde & Tenedos & pluſieurs autres

autres Villes les Dieux qu'elles adoroient, comme on peut le juſtifier par leurs Monnoyes. Auſſi voit-on dans beaucoup de Médailles de Syrie & d'Egypte, que les rayons qui forment une eſpece de Couronne ſont comme naiſſans de la tête des Princes, & que dans les Syriennes principalement, ce n'eſt que depuis Antiochus ſurnommé Dieu, & à qui par conſequent on avoit bâti des Temples & dreſſé des Autels, que quelques Rois ont porté cette marque d'honneur qu'ils joignoient avec le Diadême. L'exemple de ce Prince ſervit de prétexte à quelques-uns de ſes ſucceſſeurs pour s'attribuer les mêmes titres & recevoir les mêmes honneurs de leurs ſujets. Et de ces rayons on en a fait dans la ſuite une Couronne que les Princes ont portée au-lieu de Diadême, & qui n'a point eu d'autre principe d'abord que l'interêt des peuples timides & flâteurs, & entr'autres, comme le dit Polybe des Grecs, des Syriens & des autres Aſiatiques qui élevoient des Statuës, des Autels & faiſoient des ſacrifices en l'honneur de ceux de qui ils avoient reçû des graces. Et en effet Demeas dans Lucien voulant Liv. 5.

lant faire croire à Timon que le Peuple d'Athenes vouloit lui rendre les honneurs ſuprêmes à cauſe des bienfaits qu'il ſuppoſoit en avoir reçûs, ce flâteur dit * qu'on avoit ordonné de conſacrer ſa ſtatuë avec un foudre dans la main droite, & des rayons ſur la tête.

Je prétens encore, Monſieur, pour ne rien laiſſer échaper à ma reflexion, qu'il en a été de même des Empereurs Romains. On ne les a repreſentez la plûpart du tems dans les Monnoyes couronnées de rayons qu'en leur donnant le titre de Dieu; dans le commencement après leur mort & leur Apotheoſe, & depuis de leur vivant même, après qu'on leur avoit dédié des Temples & érigé des Autels, établi un culte particulier & ordonné des Sacrificateurs. Cela s'entend dans Rome; car dans les Provinces, il eſt certain qu'on a bâti des Temples à Jules-Ceſar: d'où vient conſtamment que parmi les honneurs extraordinaires qu'on lui rendit à Rome, on plaça ſes ſtatuës dans les Temples & dans les Theatres avec des couronnes de rayons,

* κεραυνὸν ἐν τῇ δεξιᾷ ἔχοντα, ἢ ἀκτῖνας ἐπὶ τῇ κεφαλῇ. Luc. in Tim.

s, comme on le voit dans Flo-
On en fit autant à Antoine, &
tres avant leur mort, & même à
oconsuls, ce qu'on remarque
Suetone; auſſi voit-on Antoine
né de rayons dans beaucoup de
édailles. Celles de Tibere au
encement de ſon Empire, le re-
tent ſans couronne & Auguſte
ers rayonné : celles même de
le le repreſentent auſſi ſans cou-
, & Auguſte au revers avec des
s & des rayons. Mais lorſque
la ſuite ils ſe ſont attribuez les
urs divins, ou qu'on les leur a
ts, il eſt certain qu'on leur a frap-
s Monnoyes avec cette marque
ſtinction pour la dédicace des
s ou des Temples qu'on leur
it ; en ſorte que dans les com-
mens de l'Empire toutes ces
lles de Duchoul de Golztius
Patin DEO AUGUSTO, ΘΕΟΣ
P NEPΩN ΘΕΟΣ & les autres
ibuent la divinité aux Empe-
ou n'ont été frappées qu'après
rt, ou n'ont été battuës que
Provinces, après qu'on leur

II. M avoit

templa imagines, in Theatra diſtincta
L. 4. c. 2.

avoit érigé quelque Temple. Cela étoit si ordinaire, qu'à Auguste même qui étoit si modeste, comme on le voit par Suetone, s'il est vrai qu'il n'y ait point de faute en cet endroit, on sacrifioit publiquement, témoin ces vers de Virgile ;

——— Quot annis
Bissenos cui nostra dies altaria fumant :

——— *Et pour qui tous les ans*
Chaque mois nos Autels fument de notre encens.

C'est ainsi qu'on adoroit la grandeur de ces Princes, qu'on redoutoit leur pouvoir, & que l'étenduë de leur domination les mettoit en état de faire beaucoup de graces. Les peuples d'ailleurs ne se pouvant plus conserver par leur courage, ils ont suivi pour se maintenir le parti de la timidité, c'est-à-dire, la flatterie & la soumission ; & cette bassesse leur a suggeré de rendre aux Souverains tous ces honneurs extraordinaires. Quand ils en avoient reçus de bienfaits, ils le faisoient encore plûtôt pour se les conserver, ou pour s'en procurer de nouveaux. C'étoit souvent

nt la frenesie des Empereurs qui
s portoit à cela, & qui exigeoit
eux ce culte sacré & cette marque
adoration. On voit par conſequen
ue ce n'étoit point parce que la Ma-
ſté de l'Empire étoit au-deſſus de
ous les Royaumes, comme le veut
aſcal, que les Princes Romains ont
té repreſentez avec des rayons ſur
eurs têtes; mais parce que l'interêt
veugle des peuples les faiſoit deſ-
endre à leur égard dans une flatterie
i outrée, ou que leur orgueil ſi dé-
eſuré leur faiſoit prendre ces mar-
ues d'élevation, ou pour s'affranchir
e toutes les Loix, ou pour abuſer de
eur pouvoir avec plus d'impunité;
es exemples en ſont communs.

De Coronis. p. 606.

Ainſi, Monſieur, après l'erection
es temples, on leur frappoit des
onnoyes, qui marquoient ce de-
é d'honneur qu'on leur avoit ren-
u, ſoit qu'ils l'euſſent acquis par les
vantages que les peuples retiroient
e leur élevation à l'Empire, ou qu'on
oulût les exciter par-là à les meri-
er par la ſageſſe & la prudence de
eur gouvernement.

Pline le jeune confirme merveil-
euſement la remarque que je fais ſur
es Couronnes Radiales. C'eſt dans

le Panegyrique de Trajan, où après avoir décrit la plûpart des belles actions de ce Prince, il admire en general sa bonté, sa douceur, sa liberalité, sa facilité à se communiquer; & pour comble de vertu, il donne ce témoignage de sa modestie. „ Si „ un autre, dit-il, avoit fait la moindre des choses que je viens de rapporter, il y auroit long-tems que „ sa tête seroit par-tout environnée „ de Rayons, & ses statuës d'or & „ d'yvoire placées au rang des Dieux; „ on n'auroit pas manqué de lui ériger des Autels avec plus de magnificence, & de l'invoquer par des „ sacrifices en lui immolant les plus „ considerables de toutes les victimes „ avec les ceremonies les plus augustes. *Horum unum si præstitisset alius, illi jamdudum radiatum caput & media inter deos sedes aurea & ebore, augustioribusque Aris & grandioribus victimis invocaretur.* „ Mais pour vous, ajoûte-t-il, vous „ n'entrez dans les lieux consacrez „ que pour y adorer; vous mettez „ vôtre gloire à veiller à la conserva„ tion des Temples, en ne permet„ tant pas qu'on place ailleurs vos „ statuës que devant les portes; en

core n'en voyons-nous qu'une ou deux ſous le porche du Temple de Jupiter, qui ne ſont même que d'airain. Sur quoi Catanæus qui a commenté ce Panegyrique s'eſt fort trompé en ſouſentendant Auguſte ſous le mot d'*alius*, comme s'il y avoit de ſecurité dans le texte de l'Auteur, & le paſſage ſans cette interprétation ne preſentoit pas un ſens naturel à l'eſprit.

Ce paſſage au reſte tel qu'il eſt, fait aſſez voir quel étoit l'uſage des Romains dans la conſecration de leurs Temples & de leurs ſtatuës, & ne donne pas peu de poids à ma conjecture. Mais ce que dit Mamertin dans ſon Panegyrique à Maximien, y ſert auſſi beaucoup l'appuyer. „ Cet arc, dit-il, à ce Prince, & cette carriere dont le cercle environne cette tête divine, eſt l'ornement & la récompenſe de votre merite: *& illa lux divinum verticem orbe complectens; veſtrorum ſunt præmia meritorum*: comme s'il avoit dit, que les Temples, les arcs & les Statuës ſi ornées qu'on avoit dédiées, étoient la preuve des graces que les Peuples avoient reçûes de lui.

Voici néanmoins encore
ve qui doit l'emporter, ce
& lever tout le doute qu'
former contre mon senti
sire de trois vers admirabl
du septiéme livre de Luc

Bella pares superis facient
vos,
Fulminibus Manes, radiis
& Astris,
Inque Deum Templis ju
per umbras.

Monsieur de Brebeuf les
sez par ces six, ausquels
un & demi, pour exprim
a negligé de mettre, &
dans l'original qui fait à

Mais la Terre à la fin
des Cieux.
Les civils attentats leur
des Dieux.
On verra les Romains
prophanes,
Adorer leurs Tyrans & ju
Manes;
La licence & l'orgueil fa
mortels
Et les crimes heureux
Autels.

Le Peuple de ces Dieux ornera les Images
De foudres, de rayons & d'astres.

Par où l'on peut remarquer que le Poëte dit, qu'une guerre civile fera des Princes qu'on adorera, & que l'on ornera de rayons comme les autres Dieux. De-là vient que les Empereurs étant devenus Chrétiens, on n'a osé leur rendre de semblables honneurs : ce qui fait que leurs Monnoyes n'en portent point les caracteres, c'est-à-dire, des Couronnes Radiales, si ce n'est Constantin & quelques-uns de ses fils avant leur conversion. Ces Médailles-là, s'il s'en trouve, doivent être très-rares ; & sans doute elles ont été frappées dans des lieux où le Paganisme n'étoit pas encore aboli, & avant la Constitution qu'il fit de ne point donner à ses statuës les ornemens des Dieux de la fable, ni de les placer dans les Temples.

* Quoique la Chronique Alexandrine

* Ὁ ὑπεράνω τῦ κυτῦ κίονος ἔστηκεν ἑαυτῦ ἀνδριάντα ἐν τῇ κεφαλῇ αὐτῦ ἀκτῖνας. P. 664.

drine rapporte que ce Prince après ſa converſion plaça dans Conſtantinople ſa Statuë couronnée de rayons ſur cette celebre colonne de Porphyre qu'il y avoit fait venir de Rome, je ne changerai point pour cela de ſentiment. Il eſt aiſé de faire voir au-contraire, que l'Auteur de cette Chronologie n'a copié qu'imparfaitement l'endroit de l'hiſtoire, d'où il a tiré cette circonſtance. Et en effet la Conſtitution que fit Conſtantin, & qu'Euſebe qui vivoit de ſon tems rapporte, eſt un grand préjugé pour moi. Il eſt conſtant outre cela que cette Statuë n'avoit point été faite pour ce Prince; puiſqu'elle paſſoit pour être un ouvrage de Phidias, comme le dit Pancirole dans ſa Deſcription de Conſtantinople. On voit enfin dans Zonare que c'étoit une admirable Statuë ancienne d'Apollon, à qui l'Empereur donna ſon nom, après y avoir mis quelques-uns de ces clous qui attacherent Nôtre-Seigneur à la Croix. Ce dernier Auteur n'en parle pas en l'air, & ſur le rapport d'autrui, comme a fait ſans doute l'Auteur de la Chronique; car il dit qu'elle ſubſiſtoit encore de ſon tems toute entiere.

Avant

Avant que de finir ce que je soûtiens des Couronnes Radiales, je ne sçaurois m'empêcher de donner une Médaille que je viens de trouver parmi celles de Monsieur Dron. Elle est d'Athenes, & je la crois une des plus singulieres que jaye vûë dans ce genre. Elle vient aussi merveilleusement pour illustrer le passage que j'ai raporté du *Timon* de Lucien. [*Voyez la* III. *Planche, Figure* 3.] La figure du revers qui est assise, est Thesée sans doute; il est couronné de rayons, parce qu'il avoit été déifié par les Atheniens qui lui avoient bâti un Temple dans leur ville, & qui lui faisoient des sacrifices tous les huitiémes de chaque mois. On peut voir encore dans la Planche de Médailles que je donnerai ensuite *dans la* IV. *Planche*, que la sixiéme represente Antiochus, surnommé Dieu, & qui est le premier des Rois de Syrie que je trouve couronné de rayons.

Les Rois d'Armenie avoient une une coëffure comme celle de nos Evêques, avec cette difference, qu'elle étoit quelquefois quarrée ou crenelée par le haut. Ceux des Parthes, des Perses & des Osroëniens

ont une Thiare, à-peu-près comme nos Papes ; quelques-uns, comme Midas, ont un bonnet Phrygien, ſemblable à ceux des Polonois. On trouve encore d'autres Rois & d'autres Reines qui ont une dépouille de Lion comme Hercule, ou d'Elephant avec ſes dents & ſa proboſcide. Il y en a auſſi qui ont des caſques, des cornes de Belier, de Chevre ou de Taureau.

Nous avons aujourd'hui dans nos Cabinets des Médailles des Rois de tout païs & de beaucoup de grands hommes. En voici la liſte, tant de celles, ou que je poſſede, ou que j'ai vûës dans les Cabinets des curieux, ou qui ſont connuës dans les livres : afin que lorſque vous paſſerez dans les lieux où ils ont regné, vous vous en ſouveniez, & que vous ne perdiez point l'occaſion de les recouvrer. Les Païſans les trouvent en labourant la terre, ils négligent celles de cuivre ; mais celles d'or & d'argent ils les portent aux Orfévres ou pareils Ouvriers des Villes prochaines. Je joindrai à ces Rois les noms des Villes qui les ont repreſentez, ceux de leurs Fondateurs, des Heros, ou des grands hommes.

ommes. Il faut remarquer ſur-tout ue les noms propres dans les Médailles Grecques ſont la plûpart du ems au genitif, parce qu'on y ous-entendoit toûjours celui d'*Image*, de *Portrait* ou de *Monnoye*, omme ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, eut dire, c'eſt l'*Image*, le *Portrait* u la *Monnoye du Roy Alexandre*. t ainſi du reſte. C'eſt pourquoi je nettrai les noms des Grecs de cete maniere, pour vous donner plus le facilité dans les commencemens, arce que vous n'y êtes pas encore ccoûtumé.

ANTIGONUS &
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.
)EMETRIUS *Poliorcetes*, Preneur de Villes.
ΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ,
mettent pour des Rois d'Asie.

AMASTRIE, Ville.

IOMERE, *Poëte.*
MHPOΣ.

D'ARABIE.

ANNUS.
ΑΣΙΑΕΥC MANNOΣ.

ARETAS.
ΑΡΕΤΑΣ ΒΑCΙΛΕΥC.

D'*ARMENIE.*

TYGRANES.
Β.* ΤΙΓΡΑΝΟΥ.

ATHENES, Ville.

GYNEGIRUS.
ΚΥΝΕΓΕΙΡΟΣ ΑΔΚΙΜΟΣ.

DE *BITHYNIE.*

PRUSIAS; *il y en a plusieurs de ce nom.*
Β. ΠΡΟΥΣΙΟΥ.
NICOMEDES.
Β. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΟΜΗΔΟΥ.

DU *BOSPHORE.*

ASSANDER.
Β. ΑΣΣΑΝΔΡΟΥ.
PHARNACES.
Β. ΦΑΡΝΑΚΟΥ.

SAU-

* *Ce* B, *veut dire* ΒΑΣΙΛΕΩΣ, *qu'on ne repetera pas toûjours, parce que cela seroit importun.*

SAUROMATES; *il en a plusieurs de ce nom.*

B. ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ.

BYSANCE, Ville.

BYSAS, *Héros & Roy.*

BYZAΣ.

DE *CAPPADOCE.*

ARIARATHES, EUSEBES; *il y en a plusieurs de ce nom, au nombre de trois ou quatre.*

B. ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ.

ARIOBARZANES PHILOROMÆUS.

B ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ. ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ.

ARCHELAUS.

B. ΑΡΧΕΛΑΟΥ.

DE *CARIE.*

MENANDER.

B MENANΔΡΟΥ.

PIXODARUS.

ΠΙΞΟΔΑΡΟΥ.

MAUSAULUS.

ΜΑΥΣΣΩΛΛΟΥ.

IDRIEUS.

ΙΔΡΙΕΩΣ.

ININTHIMEVUS.

B. ΙΝΙΝΘΙΜΗΤΟΥ.

DE *CARTHAGE, Ville.*

AMILCAR. *Ful. Urſ.*
HANNIBAL. *Id.*

CATANEA, Ville.

CARONDAS.

DE *CHYPRE.*

EVAGORAS.
ΕΥΑΓΟΡΑΣ.

COLOPHONE, Ville.

PYTHÆUS, *Poëte.*

DE *COMMAGENE.*

ANTIOCHUS.
B. ANTIOXOY.
IOTAPE, *Reine.*
ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΙΟΤΑΠΗ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ

COS, Ville.

Il y en a qui comme Canini mettent
Roy de l'Iſle de Cos nommé
EURYPILUS.
ΕΥΡΥΠΙΛΟΣ.

DE CRETE.

GORTYN ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ.
MINOS ΚΝΟΣΣΩΝ.

CROTONE, Ville.

MILON. *Val. Urs.*

DE CUME, Ville.

CUMA, *Amazone.*
ΚΥΜΗ.

DE CYRENE.

BATTUS.
PTOLEMÉE. *Appien.*
Β. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.

CYRRETUM, Ville.

CYRUS.

DE CYZIQUE, Ville.

CYZICUS.
ΚΥΖΙΚΟΣ.

DOCIMOS, Ville.

DOCIMUS.

D'EDESSE.

D'EDESSE.

ABGARUS.
B. ΑΒΓΑΡΟΣ.

Il y en a pluſieurs de ce nom en trouve au revers des Anto de Septime-Seuere & de ſes en de Gordien, &c.

D'EGYPTE.

PTOLEME'E SOTER *& ſa fe*
B. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, ΣΩΤΗΡ
Pt. PHILADELPHE *& ſa fe*
B. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.
Pt. EVERGETES.
B. ΠΤΟΛ
Pt. PHILOPATOR.
B. ΠΤΟΛ.
Pt. EPIPHANES.
B. ΠΤΟΛ.
Pt. PHILOMETOR.
B. ΠΤΟΛ. ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟ
Pt. EVERGETES PHISCO
B. ΠΤΟΛ.
CLEOPATRE *ſa femme.*
B ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ.
Pt. LATHURUS.
B. ΠΤΟΛ.

ALEXANDER.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.
THURUS II.
ΙΤΟΛ.
ALEXANDER II.
ΤΟΛ. ΑΛΕΞ.
ALEXANDER III.
ΙΤΟΛ. ΑΛΕΞ
AULETES NOTHUS.
ΤΟΛ.
DIONYSIUS, *son fils aîné pr.*
ΙΤΟΛ. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ. *mari de*
ΟΡΑΤΡΕ *Reine.*
ΤΟΛ.
ΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ.
ARION *son fils en pierre gra-*
e.
ENICE &
ΕΡΟΝΙΚΗΣ.
INOE *ont été Reines d'Egypte.*
ΡΣΙΝΟΗΣ.
se trouvent.

D'*EPIRE.*

LISTIS *femme* D'EACIDAS.
ΙΑΙΣΤΙΔΟC.
HTHIA.
ΑΣ.
RHUS.
ΥΡΡΟΥ.

ALEXAN-

ALEXANDRE.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΟΥ.

DES *ETOLIENS.*

DIOMEDES.

D'*HERACLE'E*, *Ville.*

HERCULES.

D'*ILIUM.*

HECTOR.

DE *JUDE'E.*

AGRIPPA *l'ancien.*
ΑΓΡΙΠΠΑ.
HERODES.
Β. ΗΡΩΔΗΣ ΦΙΛΟΚΛΑΥΔΙΟΣ.
AGRIPPA, *le jeune.*
ΑΔΡΙΠΠΑ.

DE *LACEDE'MONE.*

LYCURGUS. *Spart.*
ΛΥΚΥΡΓΟΣ.
AGESILAUS.
Β. ΑΓΕΣΙΛΑΟΥ.
POLYDORUS.
Β. ΠΟΛΥΔΟΡΟΥ.

LAODICE'E, Ville.

DRACUS.

LOCRES, Ville.

ZALEUCUS.
ZAΛΕΥΚΟΣ.

DE *MACEDOINE.*

ARCHELAUS.
ΑΡΧΕΛΑΟΥ.
AMYNTAS.
ΑΜΥΝΤΟΥ.
PHILIPPE.
ΦΙΛΙΠΠΟΥ.
ALEXANDRE.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.
PTOLOME'E ALORITES.
Δ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.
PT. CERAUNUS. ΠΤΟΛ ΚΕΡ.
PERDICCAS.
Δ. ΠΕΡΔΙΚΚΟΥ.
AMYNTAS.
Δ. ΑΜΥΝΤΟΥ.
PHILIPPE.
Δ. ΦΙΛΙΠΠΟΥ.
ALEXANDRE.
Δ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.

CAS-

CASSANDER.
Β. ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ.
ANTIPATER ET ALEXAND
Β. ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ.
MELEAGER.
Β. ΜΕΛΕΑΓΡΟΥ.
SOSTENES.
Β. ΣΟΣΤΕΝΟΥ.
ANTIGONUS GONATAS
Β. ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.
DEMETRIUS II.
Β. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.
ANTIGONUS TUTOR.
Β. ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.
PHILIPPE.
Β. ΦΙΛΙΠΠΟΥ.
PERSE'E.
Β. ΠΕΡΣΕΩΣ.

DE *MAGNESIE, V*

CICERON.
MAΓ. ΤΤΑΛ. ΚΙΚΕΡΩΝ.
MAGNESIA. *Amazone.*
ΜΑΓΝΗΣΙΑ.

DE *MAURITANIE*

JUBA, *pere.*
JUBA, *fils.*
CLEOPATRE, *femme de fil*

PTOLEMÉE.

DE *MEGARE.*

EUCLIDES.

DE *METAPONT.*

METABUS, *selon que le représente Bellory avec un Diadême sur son casque.*

DE *MYRINE.*

MYRINA, *Amazone.*
MYPINA.

DE *MYTILENE, Ville.*

SAPPHO, *Ful. Urs.*
PITTACUS.
ALCÉE.

DE *NISMES, Ville.*

NEMAUSUS.

DE *NUMIDIE.*

JUGURTHA.
BOCCHUS.

D'ORIENT.

ZENOBIA.
CEПTIMIA. ZHNOBIA CEB.
VABALLATHUS.
AYT. EPMIAC OYABAΛΛAΘOC AΘHNOT.

DES *PALMYRENIENS.*

ODENAT & HERODIANUS.
AYT.K.OΔHNAΘOC. A.K.HPΩΔIANOC.
ZENOBIE.
ZHNOBIA. CEB.
TIMOLAUS.
AYT. K. TIMOΛAOC.
VABALLATHUS.
AYT. K. OYABAΛΛAΘOC.

DE *PAPHLAGONIE.*

PYLEMENES.
B. ПYΛAIMENOT. ETEPYETOT.

DE *PERSE* ET DES *PARTHES.*

CYRUS.
DARIUS.
ARTAXERXES, *il y en a eu plusieurs de ce nom.*

ARSACES

RSACES EPIPHANES.
. ΑΡΣΑΚΟΥ. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ.
RSACES EVERGETES.
. ΑΡΣ. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. *Il y en a plusieurs de ce nom qui prennent ces titres dans leurs monnoyes,* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. ΔΙΚΑΙΟΥ. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. ΑΡΣΑΚΟΥ. *& presque tous ces Rois prennent toutes ces qualitez. D'où vient que Constantin pour s'en mocquer, fit Hanibalianus son neveu, Gouverneur des Provinces autour du Pont-Euxin voisines de la Perse, & lui donna le titre de Roi des Rois.*

VOLOGESES.
Β. ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ.
ORODES.
Β. ΟΡΩΔΟΥ.
PACORUS.
Β. ΠΑΚΟΡΟΥ.
Et quelques autres dont je ne me souviens pas.
TYRIDATES.
ΤΥΡΙΔΑΤΟΥ.

DE PATRAS.

PATRÆUS.

DE *PERGAME.*

PERGAMUS *Heros.*
ΠΕΡΓΑΜΟΣ ΚΤΙΣΤΗΣ.
EURUPILUS.
PHILETAIRUS.
Β. ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ.
EUMENES. ΕΥΜΕΝΟΥ.
ATTALUS, *il y en a plusieurs de ce nom dont Strabon parle.*
ΑΤΤΑΛΟΥ.

DE *PHRIGIE.*

MIDAS.
ΜΙΔΑΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ. *Spon.*

POMPEIOPOLIS, Ville.

ARATUS, *Poëte.*
PHILEMON, *Comique.*
CHRYSIPPUS, *Philosophe.*

DE *PONT.*

PYTHODORIS, *Reine.*
Β. ΠΥΘΟΔΟΡΙΣ.
MITRADATES EVERGETES.
Β. ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ.

MITRA-

MITHRADATES EUPATOR.
Β. ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ.
Il y en a eu plusieurs de ce nom.
NICOMEDES *de même.*
Β. ΝΙΚΟΜΗΔΟΥ.
POLEMO, *sous Neron.*
Β. ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ,
& un autre encore.

SAMOS, Isle.

PYTHAGORE.

SARDIS, Ville.

TMOLUS.

DE *SICILE.*

GELON.
Β. ΓΕΛΩΝΟΣ ΣΥΡ.
HIERON I.
Β. ΙΕΡΩΝΟΣ.
DENIS I.
Β. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.
HIERON II.
Β. ΙΕΡΩΝΟΣ.
ACATHOCLES.
Β. ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ.
HIERONYMUS.
Β. ΙΕΡΩΝΥΜΟΥ.

DENIS II.
B. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.
FINTIAS.
B. ΦΙΝΤΙΑ.

SMIRNE,

SMYRNA, *Amazone.*
ΣΜΥΡΝΑ.
SOZANDER.
ΣΟΖΑΝΔΡΟΥ.
STRATONICE, *fewn chus Soter.*
ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΗ.

SICION.

ARATUS.

SIRACUSE,

ARCHIMEDES.

DE SYRI

SELEUCUS NICA
B. ΖΕΛΕΥΚΟΥ. ΝΙΚ.
ANTIOCHUS SOTE
B. ΑΝΤΙΟΧΟΥ.
ANTIOCHUS DIEU
B. ΑΝΤΙΟΧ.

SELEUCUS CALLINICUS.
Β. ΣΕΛΕΥΚΟΥ. ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ.
SELEUCUS CERAUNUS.
Β. ΣΕΛ.
ANTIOCHUS LE GRAND.
Β. ΑΝΤ. ΜΕΓΑΛΟΥ.
SEL. PHILOPATOR.
Β. ΣΕΛ. ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ.
ACHÆUS.
Β. ΑΧΑΙΟΥ.
ANT. EPIPHANES.
Β. ΑΝΤ. ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ.
ANT. EUPATOR.
Β. ΑΝΤ. ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ.
DEMETRIUS SOTER.
Β. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ.
CLEOPATRE, *sa femme.*
ALEXANDER THEOPATOR.
Β. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. *Edit.*
DEMETRIUS NICATOR.
Β. ΔΗΜΗΤ. ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ.
ANT. NICEPHORUS.
Β. ΑΝΤ. ΘΕΟΥ. ΕΠΙΦ. ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ.
TRIPHON.
Β. ΤΡΥΦΩΝΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ.
ANTIOCHUS *Demetrii frat.* SIDETES.
Β. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ.
ALEX. *Zebinna.*
Β. ΑΛΕΞ.
SELEUCUS V.
ANTIOCHUS. *Griphus.*

B. ANT. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ.
SEL. *Griphi fil.*
B. ΣΕΛ. ΕΠΙΦΑ. ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ.
ANTIOCHUS *Cyzicenus.*
B ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ.
PHILIPPUS.
B ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΕΠ. ΦΙΛΑΔ.
ANTIOCHUS. *Dydimus.*
B. ANT. ΕΠΙΦ. ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ.
ANTIOCHUS. PIUS.
B. ANT. ΕΥΣΕΒΟΥΣ.. ΦΙΛΟΠΑΤ.
DEMETRIUS PHILOMETOR.
B. ΔΗΜ. ΦΙΛ. ΕΥΕΡ. ΚΑΔΔΙΝ.
ANT. DIONYSIUS.
B. ANT. ΕΠΙΦ. ΔΙΟΝΥΣΟΥ.
B. ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΚΑΔΔΙΝΙΚΟΥ.
TYGRANES.
B. ΤΥΓΡΑΝΟΥ.

DE *TARENTE, Ville.*

TARAS, *Héros.*
ΤΑΡΑΣ.
ARCHYTAS, *Philosophe.*

DE *THRACE.*

SEUTHES.
ΣΕΥΘΟΥ.

LYSI-

LYSIMACHUS.
Β. ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ.
ARSINOE.
ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ.
AMASTRIS.
ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ.
COTYS.
Β. ΚΟΤΥΟΣ.
ROEMETHALCES.
Β. ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ.
RESCYPORIS.
Β. ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ.
RODOPE, *Reine.*
ΡΩΔΟΠΗ.
PYTHONICE, *Reine.*
Β. ΠΥΘΟΝΙΚΗ.

DE *TEIOS, Iſle.*

ANACREON.

DE *TERMISSUS, Ville.*

SOLYMUS *Span.*

DE *THESSALIE,*
par la Ville d'Ænus.

OENUS.

DE *THYATIRE.*

THYATIRA, *Amazone. M. Petit.*
ΘΥΑΤΕΙΡΑ.
PHEDRA, *Reine.*
JULIA PROCLA.
ΙΟΥ. ΠΡΟΚΛΑΝ ΗΡΩΙΔΑ.
XENOCRATES, *Philoſophe.*
NAUSICAA, *Héroïne, fille d'Alcinous.*
ΝΑΥΣΙΚΑΑΝ ΗΡΩΙΔΑ.
PLATON *au revers d'Auguſte.*
BITOVIUS, *Roy.*
Β. ΒΙΤΟΥΙΟΣ.

DE *TOMOS, Ville.*

TOMOS, *Heros.*

Enfin, Monſieur, parmi les Grecques vous ne ſauriez manquer d'en découvrir une infinité d'autres, ſoit de Divinités, ſoit de Rois, ſoit de Héros ou d'Illuſtres : je ſerois trop long ſi je voulois rapporter tout ce que l'on peut dire là-deſſus. Je ſçai bien qu'on peut faire un catalogue plus exact & plus nombreux des têtes naturelles qui ſe trouvent ſur les Médailles de Rois principalement : mais il

il faut plus de tems, plus d'experience & plus de recherches que je n'en ai faites. Je ne deſeſpere pas néanmoins d'en venir à bout quelque jour, lorſque j'aurai le loiſir, & d'en faire un corps d'Ouvrage qui ne ſera pas deſagreable aux Curieux, en les joignant à la deſcription des miennes. En attendant, Monſieur, pour vous donner quelque idée de ces Médailles, en voici quelques-unes de mon Cabinet que j'ai fait deſſiner & de celles principalement qui ne ſont point ailleurs, & qui n'ont point été publiées. J'y en pourois joindre un plus grand nombre, comme vous le ſavez; mais ce n'eſt pas ici le lieu, ni de les expliquer plus au long. [*Voyez la quatriéme Planche.*]

La premiere eſt une Monnoye de Sardis, qui repreſente ſans doute la tête du Héros TMOLUS fils de Mars & de Theogone.

La ſeconde de Calcedoine, avec la tête de BYZAS, Fondateur de Byzance.

La troiſiéme & la quatriéme ſont deux Rois Parthes ou Perſes, avec des lettres numerales.

La cinquiéme eſt un ARCHELAUS, qui régnoit en Macedoi-

ne au tems de la guerre du Peloponeſe.

La ſixéme eſt d'ANTIOCHUS, ſurnommé DIEU; auſſi a-t-il la tête couronnée de rayons.

La ſeptiéme eſt de PHILETAIRUS premier Roy de Pergame après la mort d'Alexandre.

La huitiéme eſt la tête de PTOLEME'E ALEXANDRE Roi d'Egypte.

La neuviéme eſt un PTOLEME'E Roi de Cyrene.

La dixiéme un SAUROMATES Roi de Boſphore.

L'onziéme eſt le ſecond frere & mari de Cleopatre.

La douziéme eſt ARCHELAUS le jeune, Roi de Cappadoce.

La treiziéme eſt un ARIARATHES Roi du même endroit.

Prenez les Grecques tout autant que vous pourrez, de quelque métal & de quelque eſpece qu'elles ſoient, à moins que vous n'en trouvaſſiez un grand nombre de ſemblables; & en ce cas il ſuffiroit de choiſir les plus nettes, & principalement celles qui ont quelques lettres numerales. Et lorſque vous en verrez dans les Cabinets, deſſinez celles que vous ne

pourrez

pourrez avoir, ſoit de Rois, ſoit de Villes.

On peut faire une ſuite des Rois de Syrie, de ceux d'Egypte, de Macedoine, & de Sicile. On en trouve auſſi de tous les autres Rois, comme vous l'avez pû voir par la liſte que je vous en ai faite, qui prouve aſſez qu'on n'a pas encore tout déterré. Il faut, Monſieur, que vous ſoyez celui qui le faſſiez. J'ai les premieres ſuites & des autres j'en ai un grand nombre. Monſieur Vaillant en a fait graver pluſieurs des miennes dans ſon Ouvrage, où il veut mettre toutes les têtes des Rois qui ſe peuvent trouver. Il ne ſongeoit point à les ramaſſer pour les donner au public, lui qui le peut faire ſi aiſément par le nombre de toutes ſortes de Médailles qui lui ont paſſé par les mains & la quantité de Cabinets qu'il a vûs: & je puis dire que je ſuis cauſe qu'il a conſideré ce genre de Médailles autrement qu'il ne faiſoit auparavant, par l'ardeur que j'avois à les amaſſer.

Les Médailles où vous verrez le mot d'AYTOKPATΩP KAICAP ou ces mêmes mots abregez, comme AYT. KAIC. ce ſont les Monnoyes

de quelques Empereurs, que des Villes & des Communautez ont frappées. Celles-ci ont auſſi leur merite & elles ſont curieuſes entr'autres pour la Geographie.

LES PUNIQUES. La troiſiéme eſpece que j'ai diſtinguée ſont les Puniques. Je comprens dans ces Médailles toutes celles qui ont été frappées dans l'Eſpagne, dans la Sicile & dans une partie de l'Afrique ſous les Carthaginois, devant, & depuis en quelques endroits. J'y rapporte auſſi les Phéniciennes, puiſque ceux de Carthage tiroient leur origine, leur Langue & leurs caracteres de cette Province. J'y joins encore celles d'Egypte, d'Arabie, de la grande Aſie, & d'une partie de la mineure, avant les conquêtes d'Alexandre qui ont bien précedé d'un ſiecle la fin de l'Empire de Carthage. Toutes ces Médailles n'ont point été expliquées juſqu'à cette heure; c'eſt pourquoi ſi on en faiſoit un amas conſiderable, on pourroit peut-être dans les unes découvrir quelque choſe, quelque figure, ou quelque caractere qui feroient expliquer les autres. J'ai peut-être une quarantaine de ces Médailles. Il y a un Auteur qui a fait une Diſſertation ſur la

la Langue Punique : mais je vous avouë que je ne me souviens point de son nom. Tout ce que je vous puis dire ici de cette Langue, c'est que la disposition ou l'ordre des caracteres est à peu-près semblable à celui de la Samaritaine ; mais les lettres en sont plus affamées. Je ne sçai, à propos de cela, pourquoi un celebre Auteur a mis dans ce genre une Médaille, qui a pour legende KARTAGO en caracteres Romains.

On peut rapporter à cette espece, les Médailles d'or & d'argent ou de bronze qu'on appelle Dariques parce qu'elles avoient d'un côté la tête de Darius. On en voit d'autres qui ont un Sagittaire, comme je le remarque par les miennes. Un Parthe ou un Perse y est presque à genoux, qui tient un arc d'une main & une pique ou une fléche de l'autre, & au revers, une Galere qui vogue, & des nuages au-dessus, comme vous le pouvez voir dans la Médaille même que [*je donne dans la 3e Planche, fig. 4.*]

Vous sçavez à ce propos ce que dit un Orateur celebre, un jour qu'il parloit devant le peuple. Il avoit chassé, soûtenoit-il ingenieusement, trente mille ennemis de sa

patrie, parce qu'il avoit refuſé trente mille Dariques. Le terme dont il ſe ſervoit vouloit dire des *Archers*, par rapport à la figure de cette Monnoye. Auſſi l'appelloit-on ſouvent de ce nom. En voici encore une de mon Cabinet que je mets ici par occaſion; elle ne vous déplaira pas ſans doute, car je la crois une des plus rares Médailles de ce genre. [*Voyez la Figure cinq de la troiſiéme Planche.*] Le Prince qui a donné le nom Darique à ces Médailles fit mourir Ariandes ſon Lieutenant en Egypte, pour avoir fait battre de la Monnoye à ſon effigie ſans ſa permiſſion; tant les Souverains étoient déja jaloux de ce privilege qui ne leur appartenoit qu'à eux ſeuls. Auſſi étoit-ce une marque d'affranchiſſement lorſque des Princes l'accordoient à quelques-uns de leurs Tributaires, comme on le voit dans les Machabées *. Un Antiochus voulant rendre Jeruſalem & la Paleſtine libre, permet à Simon Machabée, qui étoit chef du païs, de frapper la Monnoye en ſon nom & celui de la Province.

A-

* Et permitto tibi facere percuſſuram propriæ numiſmatis in regione tua. L. 1. c. 15.

A-propos de cela, Monſieur, n'avez-vous point fait la remarque auſſi bien que moi, ſur ce que Procope au livre ſecond de ſon Hiſtoire Gothique a dit des Rois de Perſe. Croyez-vous que des Princes qui ſe faiſoient adorer par leurs voiſins auſſi bien que par leurs ſujets, & qui croyoient faire grace aux Ambaſſadeurs Romains, de les exemter ſeulement d'adorer leurs Statuës, lorſqu'ils entroient dans leurs Etats, comme on le voit dans la vie d'Apollonius; croyez-vous, dis-je, que ces Souverains euſſent tant de reſpect pour l'Empire Romain au tems de Juſtinien, qu'ils n'oſaſſent faire frapper de la Monnoye d'or avec leur effigie, & qu'ils laiſſaſſent ce privilege ſingulier au ſeul Empereur de Conſtantinople, & aux Rois de France? C'eſt tout ce que pourroient faire des Tributaires foibles & dénuez de ſecours. Au-reſte je ne ſçache pas que les Rois de Perſe l'ayent jamais été des Romains. Ils ſe ſeroient rendus bien criminels de leze-Majeſté ſous Juſtinien, puiſqu'ils entrerent quatre ou cinq fois dans l'Empire, prirent des Villes, ſubjuguerent

CORRECTION DE PROCOPE.

rent des Provinces, qu'ils obligerent l'Empereur à demander la paix & à leur payer même un tribut annuel. C'eſt ce qu'on voit dans le même Auteur & dans un autre appellé *Johannes Epiphanienſis*, qui dit que ce tribut étoit de cinq cens livres d'or, comme le remarque *Alemannus*. Juſtinien ſe défioit fort ſans doute de leurs égards & de leur déference pour lui, puiſque pour faire venir des ſoies dans ſes états, il fut obligé d'envoïer une Ambaſſade en Ethiopie, dit Suidas ſur le terme de Σηρικα. Il paroît bien par-là que les Rois de Perſe étoient des Princes ſouverains & indépendans, qui avoient le pouvoir dans leur Empire de faire ce qu'il leur plaiſoit, & qui n'appréhendoient pas de choquer les Empereurs Romains, puiſqu'ils leur enlevoient des Villes & des Provinces, & qu'ils en exigeoient des tributs.

Il y a bien plus d'apparence que l'endroit de Procope eſt corrompu, & qu'au lieu de περσων, il y avoit un nom de quelqu'autre peuple barbare & tributaire, gouverné par quelqu'un de ces Rois, dont parle Ammien Marcellin au livre vingt-troiſiéme de ſon Hiſtoire.

toire.* *De petits Rois Sarazins*, dit-il, *étant venus trouver l'Empereur, ſe mirent à genoux en poſture de ſuplians, & aïant offert une Couronne d'or à Julien, ils l'adorerent comme le Maître du monde & le Souverain de leurs nations.* Ce qui me fait juger ainſi de cet endroit, c'eſt que Zonare qui attribuë au ſeul Empereur Romain ce même privilege de battre de la monnoie d'or à ſon image, & qui dit que cela eſt défendu aux autres Princes, ne parle que de Princes qui ſont tributaires : voici ſes paroles. Avant que de décrire une guerre que Juſtinien predeceſſeur de Leontius fit aux Sarrazins, il en explique les motifs. § *Le ſujet de la guerre*, dit-il, *fut que la Monnoye dont on devoit païer le tribut n'étoit point frappée au coin des Romains, mais qu'elle avoit une nouvelle impreſſion Arabe*; *car il n'étoit pas permis*, ajoûte-t-il, *de graver une autre*

* Saracenorum Reguli genibus ſupplices nixi oblatâ auri coronâ tamquam mundi nationumque ſuarum dominum adoraverunt Julianum.

§ αἰτίαν εἰλικρινῶς ὅτι σκαλὲν τὸ τῶν ἐτησίων φόρων χάραγμα, ὑ Ρωμαικὸν εἶχε σφράγισμα, ἀλλὰ νέον λαξευτὸν. οὐδὲ γὰρ ἐξῆν ἐν χρυσῷ νομίσματι χαρακτῆρα ἐντυπῶσθαι ἢ τὸν τῦ βασιλέως Ρωμαίων.

autre image ſur la monnoye d'or que celle de l'Empereur Romain. Par où l'on voit que ce dernier Auteur ne compare l'Empereur Romain touchant cette prérogative qu'avec ſes ſujets ou ſes Tributaires, ces Rois qui adorant comme on dit la Majeſté de l'Empire pour en être protegez contre leurs ennemis, ſe reduiſoient ſous la dépendance des Empereurs à de certaines conditions ; ils deſcendoient même quelquefois à cette baſſeſſe que de prendre les prénoms de ceux qui regnoient, comme on le peut voir dans ces deux Médailles très-rares que j'ai d'un Abgarus Roy d'Edeſſe au revers de Septime Severe. [*Elle eſt la* 1. *figure de la* V. *Planche.*] Ce qui donne ce me ſemble, beaucoup de poids à ma conjecture.

Mais ce qui me détermine davantage, c'eſt que du tems que l'Empire Romain étoit au plus haut point de gloire & de puiſſance dans le monde, nous ne voïons point que les Hiſtoriens attribuënt un ſemblable privilege aux Empereurs, à l'excluſion des Princes Souverains & indépendans de l'Empire, comme le paſſage de Procope l'inſinuë de la maniere qu'il eſt. Je trouve au contraire, qu'Apollonius

Ionius parlant de la Monnoye des Indiens, comme très-méchante & très-peu précieuse en comparaison de celle des Romains & des Perses, il loue celle des derniers également, & indistinctement comme étant frappée par des Souverains magnifiques, sous qui ni les arts, ni l'industrie des hommes, n'épargnoient rien pour donner de l'éclat à leur grandeur, pour étendre leur gloire, & pour éterniser leur memoire. * *Si vous me voyez refuser de ces Monnoyes*, dit-il, *O Damis, voudriez-vous me persuader qu'elles sont semblables à celles que les Romains & les Rois des Medes font frapper?* Par où Apollonius a voulu marquer que ces deux peuples étant les plus puissans de la terre, c'étoit aussi chez eux qu'on fabriquoit les plus belles & les plus précieuses Monnoyes sur toutes sortes de métaux indistinctement, & qu'il ne pouvoit pas en opposer d'autres plus à propos à celles des Indes.

Enfin, Monsieur, pour dire quelque

* Ἦ ἂν ὦ Δάμι, παρεις τὰ μυδήματα ὁρῶν ἐνθετεις τε ἡμῖν ἐδίδασκες, ὅτι χρήματα μὴ ἐκεῖνά ἐστιν, ἃ Ῥωμαῖοι χαράττουσιν, ἢ οἱ Μῆδοι βασιλεῖς. L. 2. c. 3.

que choſe de plus précis que ce que j'ai déja avancé, je crois qu'au lieu de καίτοι νόμισμα μὲν ἀργυροῦν ὁ Περσῶν βασιλεὺς οὐ βούλοιτο, ποιεῖν εἴωθε de nos livres imprimez, il y avoit dans l'original καίτοι νόμισμα μὲν ἀργυροῦν ὁ Γοτθῶν βασιλεὺς, &c. & que les Copiſtes ont aſſûrément pris ΠΕΡΣΩΝ pour ΓΟΤΘΩΝ. Premierement par la conformité qu'il y a entre le Γ, & le Π, figuré de cette maniere Γ, parce que les trois lettres qui ſuivent O. T. & Θ ne ſont point ſi éloignées de figure avec Ε, Ρ, C, dans les Manuſcrits, principalement du moïen âge, dont les caracteres ſont le plus ſouvent courbez & eſtropiez, ſur leſquels ſans doute nos impreſſions ont été faites; & qu'enfin il y a une même quantité de lettres dans le nom de ces deux peuples. Au-reſte il eſt aiſé de voir par la ſuite du diſcours, que Procope parlant des conquêtes que les Gots avoient faites dans les Provinces occidentales de l'Empire, après une digreſſion au ſujet des François qui s'étoient emparez des Gaules, par la facilité que les Gots leur en avoient donnée, il dit que les Rois des Allemans, c'eſt à dire des François, font frapper de la Monnoye d'or à leur effigie, & non pas avec l'image de

le l'Empereur, comme les autres Princes : (ce qui ſe doit entendre ainſi le ceux qui poſſedoient des terres de l'Empire). Qr ajoute-t-il, quoique le Roi des Gots ait le pouvoir de faire frapper de la Monnoye d'argent, il n'a pas le droit cependant de graver ſon image ſur celle d'or, non plus que les autres Rois barbares, quoiqu'ils aient dans leurs Etats des mines de ce métal.

On voit bien qu'il n'eſt parlé dans ce paſſage que des Gots, qui commandant à plus de Provinces que les François, & principalement de celles qui étoient du Domaine de l'Empire, n'avoient pas néanmoins le même privilege que ces derniers s'étoient attribuez : & je ne crois pas qu'il puiſſe venir en penſée que Procope en cet endroit, par le terme des *Rois barbares*, ait voulu comprendre ceux qui ne relevoient point de l'Empire, & qui poſſedoient par droit de ſucceſſion & de conquêtes des Etats conſiderables que les Romains n'avoient jamais ſoûmis ni même parcourus. Ainſi, Monſieur, ce qu'il ſemble que Procope a dit des Perſes, ne ſçauroit être vrai-ſemblable, d'autant plus même que l'or paroît avoir été plus commun

mun dans ces Etats que les autres métaux ; puiſque, ſelon Pollux, quand on parloit de certaines Monnoyes de ce Royaume, on devoit entendre toûjours que c'étoit des pieces d'or. * *Si quelqu'un parle*, dit-il, *d'une Darique, il ſous-entend toûjours une piéce d'or.* Il y a bien plus d'apparence que nôtre Hiſtorien a voulu parler des Gots que Beliſſaire avoit vaincus pluſieurs fois, & dont il avoit mené même un de leurs Rois à Conſtantinople. L'Empereur ſans doute a pû faire un traité avec eux, par lequel ils ne pourroient graver l'Image de leurs Princes ſur la monnoye d'or. Car il eſt de fait que ces peuples avec leur Prince Witiges, s'étoient déja rendus à Beliſſaire, lorſque Procope parle de cette circonſtance ; & il paroît par le même livre un peu auparavant, que l'Empereur étoit tout diſpoſé à accorder à leurs Rois une partie des avantages de la Roïauté avec les Provinces de l'Empire ſituées au-delà du Pau.

Witiges.

J'ai beaucoup de Monnoyes d'argent de Juſtinien, au revers deſquelles

* εἰ δὲ ἢ Δαρεικόν τις εἴπειεν, ὁ χρυσοῦς τρόπος ἀκούεται.

ſont gravez les noms des Rois
ts, ce qui peut en quelque façon
vir pour confirmer ma remarque,
iſqu'il paroît que ces Princes ne
ttoient preſque pas même leur ima-
ſur l'argent. Au-reſte je n'en ai
nt vû d'or; & Monſieur Morel m'a
ìré qu'il n'y en a point, encore ne
n trouve-t-il deſſus le cuivre que de
ieodahatus & de Baduela; mais
argent, on n'en a point encore
, ni en or. Cependant Olaus Ma-
us le dit; mais cela ne change rien
na propoſition, puiſque des Tribu-
res qui ſe rebellent, & qui font
s choſes contre la foi des traitez,
icquierent pas pour cela de titre,
qu'un Hiſtorien a toûjours lieu de
re qu'ils n'en ont pas le droit, quoi-
i'ils l'uſurpent & ſe l'attribuent.
Voilà les raiſons qui m'ont fait
oire que le paſſage de Procope étoit
›rrompu: & je vous avouë, Monſieur,
ie je les donne avec d'autant plus de
›nfiance qu'elles n'ont pas été deſa-
·ouvées de pluſieurs de mes amis,
: qu'elles ont plû entr'autres, à l'il-
ſtre Monſieur Menage. On ne m'ac-
uſera pas ici de prendre un garant
iediocre, puiſque le merite & les lu-
ieres de ce ſçavant homme, font
tant

tant d'honneur à la Republique des lettres, & contribuent depuis ſi long-tems à ſa gloire.

LES BARBARES. Je vous ai dit, Monſieur, qu'on pouvoit faire une categorie des Médailles Barbares, & je crois que cela ne ſeroit pas mal à propos. Je comprens donc ſous ce genre de Médailles, toutes celles dont les Tipes ſont bruts, qui n'ont point d'inſcription, ou qui ne ſçauroient entrer dans l'Hiſtoire Grecque ni Romaine, ou qui n'y peuvent entrer juſqu'à preſent, parce qu'elles ne ſont point connuës. La plûpart de celles des Gaules, de Bretagne, des Peuples d'Allemagne, de ces Médailles qu'Urſinus & les autres Curieux mettent parmi la ſuite des Conſulaires ſous la famille Afrania, & dont les caracteres de la legende reſſemblent aſſez aux caracteres Hetruſques, ſont de ce genre. Celles des Gots, des Huns, des Vandales, des Lombards & enfin des Sarrazins doivent y entrer. Boutrouë nous a donné quelque choſe des premieres. Nous aurons bien-tôt un Ouvrage ſur ce ſujet, & plus ſûr & plus exact, de Monſieur le Blanc : & je puis vous aſſûrer par avance qu'il n'y a rien de plus curieux & de plus recherché que ce

e que j'en ai déja vû. Cambdenus a donné quelque chose des secondes : personne n'a travaillé sur celles qui suivent, ou n'en a fait de recherche. On sçait pourtant que quelques-unes de ces Monnoyes avoient une scie & un char au revers attelé de deux chevaux. Il se trouve quelques-unes des autres dans les livres d'antiquitez & de Médailles.

A l'égard des Sarrazines, personne n'en a encore jamais écrit. Les Reverends Peres de la Chaise & du Moulinet en ont fait un amas & presque une suite considerable. Monsieur Morel en a donné quelques-unes dans son *Specimen universæ rei nummariæ*. J'ai vû beaucoup de toutes celles dont je viens de parler dans ses desseins qu'il a recueillis chez le Roy, aux Jesuites, chez Monsieur le Procureur General, & ailleurs dans ses voyages. Il y en a aussi quelques-unes des miennes qu'il a bien voulu mettre au rang de celles qu'il donnera dans son grand Ouvrage. On en trouve de tous métaux, comme des autres qui sont souvent très-alterez. Olaus Magnus dit que de son tems on voyoit en Suede beaucoup de Monnoyes d'or des Rois Gots, Theodoric, Alaric, Theo-

Theodatus ; Totila , Witiges & Tejas & que les grands Seigneurs du païs ſe plaiſoient fort à les voir & à les amaſſer. * *On trouve*, dit-il, *encore dans ce Royaume beaucoup de monnoye d'or des Anciens Rois Gots, comme de Theodoric, d'Alaric, de Theodatus, de Totila, de Witiges & de Tejas. Les plus grands Seigneurs du païs ſe plaiſent extremément à les voir, & à connoître par-là le viſage & les caracteres de ceux qui ont fondé cette Monarchie.*

J'ai vû chez nos Curieux beaucoup de Médaillons d'argent de ce genre, un peu plus larges qu'une piece de quinze ſols, & plus gros ſouvent qu'une de trente. Celles de cuivre ſont communes ; on n'en a point fait encore de ſuite, parce qu'on les a négligées juſqu'à preſent. Je penſe néanmoins que ce que j'en dis, & les tipes que Monſieur Morel en donnera, feront faire quelques réflexions aux Antiquaires, & leur feront naître l'envie d'en avoir ; ce qui ne peut apporter que

* Rurſus veterum Gothorum Regum Theodorici, Alarici, Theodati, Totilæ, Witiges & Teiæ monetæ aureæ regno inſeruntur. Maximè delectantur inſigniores perſonæ, magnatum ſigna faciesque contemplantes.

que de l'utilité aux Lettres en general, & à l'Hiſtoire en particulier, par les découvertes qu'on y peut faire. Car les Grecs & les Romains n'ont pas eu ſeuls la ſageſſe en partage. En voici deux que je donne *dans la Planche* V. *Fig.* 2. pour la ſingularité ſou du type ou du caractere.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que toutes les Médailles dont je viens de parler ont exercé la curioſité des hommes & quelles ont été miſes au rang des bijoux pour en repaître non ſeulement ſes yeux, mais ſon eſprit ; & l'amas qu'on en faiſoit ſans doute, & le plaiſir qu'on y prenoit n'étoient pas mediocres, puiſque les Juriſconſultes ont crû qu'on en pouvoit leguer l'uſufruit, comme je l'ai rapporté. Quoique les loix Romaines les aïent appellées des bijoux, je ne ſçaurois m'imaginer qu'on les portât au cou ou ailleurs en guiſe de parure, comme le veut Monſieur Chiflet dans ſa deſcription du Tombeau de Childeric, en interpretant de cette maniere la déciſion du Juriſconſulte Pomponius. Je ne ſçai pas non plus où ce ſçavant homme a pris cette viſion, qu'on ne ſçauroit appuyer d'aucune autorité raiſonnable. Pas un Auteur ancien ne parle de cet

uſage, & il y a bien de l'apparence que les Romains & les Grecs n'en faiſoient pas, non plus que nous, un emploi ſi ridicule & ſi éloigné de leur politeſſe.

LES ROMAINES. Il ne reſte plus, Monſieur, qu'à vous parler des Romaines qui ſont & plus communes, & plus connuës. Elles ſe diviſent ordinairement en Conſulaires & en Imperiales, & on en trouve de tous métaux & de toutes grandeurs; cela veut dire des Medaillons, de grand, moyen & petit bronze: j'ai expliqué déja quelles étoient ces grandeurs.

On trouve parmi les Conſulaires quelques Rois de Rome avec le diadême, & quelque Rois étrangers comme *Boccus*, le dernier *Philippe* de Macedoine & *Jugurtha*. On y trouve pluſieurs grands perſonnages, comme le premier & le ſecond *Brutus*, *Metellus*, *Marcellus*, *Regulus*, *Sylla*, *Pompée*, ſon fils, ceux de la conjuration contre Ceſar, *Labienus* &c. elles ſont toutes d'argent pour la plûpart: & c'eſt ce qu'on appelle le denier Romain. On en trouve quelques-unes de Médaillons, & quelques-unes encore de Grecques.

Fulvius Urſinus dans le dernier ſiécle,

ele, & Monſieur Patin dans celui-ci, nous les ont amaſſées & expliquées. A-propos d'Auteurs, Monſieur, qui ont donné des Ouvrages ſur les Médailles, il n'eſt pas hors de ſujet de vous dire qui ſont ceux qui peuvent nous inſtruire beaucoup, non-ſeulement pour cette curioſité, mais même pour les belles Lettres. Scaliger qui n'aimoit pas aſſûrément les études vaines, loüoit cependant Fulvius Urſinus, comme un Auteur où il apprenoit extrêmement. Antonius Auguſtinus Evêque de Tarracone eſt de ce genre; ſes Dialogues ſont merveilleux: auſſi ne cedoit-il pas en ſçavoir à celui que Scaliger eſtime tant. Goltzius & ſon Commentateur Nonnius, Savot, & ce qu'a fait Monſieur de ſaint Amant ſur les Empereurs ſont de ceux dont on ne doit pas ſe paſſer. Ce dernier avoit travaillé ſur les Grecques. Il ſeroit fort à ſouhaiter qu'on eût communication de ſes Manuſcrits, ou que ceux de ſa famile qui les poſſedent, les vouluſſent faire imprimer; cela étant du gout du tems, ne pourroit manquer d'être bien reçû. Tous les Ouvrages de Monſieur Spon ſont ſi remplis de mélanges agreables d'antiquité, qu'ils ſont d'un grand ſecours

pour cette étude auſſi-bien que les differentes Diſſertations qu'a faites Monſieur Patin ſur la même matiere.

Enfin l'Ouvrage que les Sçavans & les Curieux doivent le plus étudier, eſt celui de l'illuſtre Monſieur de Spanheim ; ſes Diſſertations ſi ſçavantes & ſi curieuſes ont donné de la nobleſſe à l'étude des Médailles. Tout y eſt nouveau & pour l'ornement & pour l'érudition ; & ſes critiques ſi juſtes & ſi ſolides, font bien voir ce qu'il peut faire ſur d'autres ſujets : que ne doit-on pas eſperer des nouvelles Diſſertations qu'il promet ? Nous verrons dans quelques années un Ouvrage que Monſieur Morel nous doit donner, qui comprendra les types de toutes ſortes de Médailles. Comme il les deſſine merveilleuſement, & qu'il les ſçait expliquer de même, il eſt impoſſible que ſon Livre n'ait des avantages très-conſiderables, & ne réponde à l'attente des Curieux.

Je reviens, Monſieur, aux Imperiales qui ſont ou Latines ou Grecques, comme je l'ai déja dit ; elles ſe partagent encore en haut & bas Empire. Le haut Empire commence à Pompée & finit à Poſtume : & l'on appelle le bas Empire tout ce qui ſuit Poſtume juſqu'à

qu'à Heraclius, où les belles ſuites finiſſent. Cependant on peut aller juſqu'aux derniers Empereurs Grecs que Bajazet détrôna tout-à-fait. Monſieur du Cange a fait graver celles du Roi dans ſon excellent Ouvrage des familles Byſantines. Je crois auſſi les avoir preſque toutes; elles ne ſont gueres belles ordinairement, mais néanmoins elles nous peuvent apprendre quelque choſe.

Les Médailles d'or comme elles ſont d'ordinaire d'un métal très-pur, elles ſont auſſi les plus conſervées, parce que la roüille ne les gâte point comme les autres. Le poids de ces Médailles eſt fort different, principalement vers le bas Empire. Elles ne ſont pas à la bienſeance de tous les Curieux, parce qu'elles tiennent lieu de beaucoup, & qu'il y en a dont les têtes n'étant pas beaucoup rares dans les autres métaux, coûtent néanmoins trois ou quatre fois davantage que les plus cheres d'argent & de bronze. Il n'y a rien de ſi beau & de ſi riche que celles du Roi, depuis principalement qu'elles ſont augmentées de ce qu'il y en avoit de plus ſingulieres & de plus conſervées dans la plûpart des Cabinets de l'Europe.

Le bronze du haut Empire, eſt incomparablement meilleur que celui du bas : à l'égard des autres métaux, l'inſpection ſeule en décide. Néanmoins les Romaines d'argent ſont aſſez bonnes juſqu'à Alexandre Severe, quoiqu'il s'en trouve quelquefois de mêlées, comme ſous Caracalle ; mais depuis cet Empereur juſqu'à Diocletien, le métal eſt miſerable, & depuis Diocletien juſqu'à Heraclius, elles ſont toutes d'argent fin.

Les Monnoyes juſqu'à Pertinax ſont d'excellens maîtres ; mais elles déclinent toûjours depuis cet Empereur.

On a frappé des Médailles ſous les Empereurs en l'honneur des grands hommes, ou de leur tems ou après, comme de Pythagore d'Apulée, d'Apollonius Tyaneus &c. qui ſont toutes Contorniates pour la plûpart.

DES MEDAILLES DE PLOMB.

J'ai dit ailleurs que les Médailles de plomb n'ont eu cours ſans doute que pendant les Saturnales, cela s'entend des Romaines ; car pour les Grecques & celles des autres Provinces, je n'ai encore rien trouvé qui puiſſe m'inſtruire ſeulement qu'il y en ait eu, ſi ce n'eſt la premiere Médaille de Seguin, & ce que j'ai rapporté de Scaliger, qui dit que le κιβδιλον eſt un terme Syriaque

que qui ſignifie une Monnoye de plomb, d'où l'on peut conjecturer en quelque façon, que les peuples d'Orient en ont fabriqué, mais ſans en ſçavoir l'uſage. J'en fais donc un genre que je diſtingue des autres. Je les accompagnerai auſſi de quelques-unes de cuivre qui ſont du même ſujet, & qui ont été frappées, ſelon mon ſens, à même deſſein. Les types que j'y trouve imprimez dans la plûpart qui ont du rapport avec ce qui ſe paſſoit dans les Saturnales ou à leur inſtitution, m'en ont ſuggeré l'idée. Et en effet, qui ne ſçait que les eſclaves étoient les maîtres dans ces tems-là; que tout leur étoit preſque permis indifferemment comme aux autres; & que ces miſerables voulant, ou faire des liberalitez, ou joüer comme c'étoit l'uſage, ne le pouvoient faire commodément qu'avec les métaux les plus vils, tels qu'étoient le plomb ou le cuivre. Cette raiſon, & l'inſtitution des Saturnales qui ramenoit les hommes à la premiere liberté de la vie & de l'innocence, & qui rendoit les valets égaux avec les maîtres, faiſoit ſans doute que tout le monde ſe ſervoit indifferemment de la plus vile Monnoye dans ce tems-

là. Comme celle-ci des miennes. Elle eſt de cuivre, & ſemble n'avoir été que moulée comme beaucoup d'autres. [*Voyez la Figure 3. de la* V. *Planche.*]

La figure du Pourceau qui y eſt même des deux côtez, me paroît fort convenir à ces Fêtes qui étoient une image de paix; ce qui fait qu'on ſacrifioit cet animal dans ces tems-là pour ſe les rendre favorables. Le *quadrans* outre cela qui eſt marqué ſur cette Monnoye, me fait conjecturer que c'étoit le poids de la Monnoye des Saturnales des premiers tems, comme celle-ci, & la valeur de celles des ſiécles ſuivans. Cela revient auſſi à ce que dit Farnabe des *quadrans* de plomb, que je crois n'avoir pû être en uſage chez les Romains que pendant les Saturnales. Je trouve entr'autre dans Lucien, qu'une des Loix qu'il rapporte de ces fêtes, défend de ſe ſervir de la Monnoye ordinaire. * *Au reſte*, dit cette Loi, *on ne jouëra point aux noix, mais aux dez, & celui qui mettra à ce jeu de l'argent*

* ἐπὶ πᾶσι πετϛευέτωσαν ἐπὶ καρύοις· ἢν τις ἐπ' ἀργυρίῳ πετϛεύσῃ, ἄσιτος εἰς τὴν ὑστεραίαν ἔστω. Edit. Pariſ. 1615. pag. 1018.

gent ou de la Monnoye ordinaire, ſera condamné à jeûner juſqu'au lendemain. Par où l'on voit que les métaux précieux étoient en quelque façon bannis du commerce de ces fêtes, puiſque Lucien qui en fait une deſcription ſi ingenieuſe ſous le nom de Saturne & d'un de ſes Prêtres, n'auroit pas dit cela ſi ç'avoit été un uſage contraire. Les eſclaves en faiſoient apparemment les honneurs, puiſque les maîtres étoient obligez de les y ſervir.

On ſçait encore que c'étoit l'uſage dans cette fête d'élire des Rois parmi eux; d'où vient peut-être qu'ils faiſoient frapper de ces Monnoyes dont je parle, ſous le bon plaiſir néanmoins des Magiſtrats, dans leſquelles ſouvent ou ils mettoient leurs noms, leurs Dieux, leurs Patrons, leurs fonctions ordinaires, les jeux qu'on repreſentoit dans ces tems-là, ou les bouffoneries particulieres, qu'on avoit la liberté d'y exercer.

Cela peut ce me ſemble ſervir à expliquer toutes ces Médailles de cuivre & de plomb qui ont, ou des types groteſques, ou des figures qui n'ont point de relation, ni avec l'hiſ-

toire commune, ni avec l'uſage de la Monnoye ordinaire ; ou ces Médailles ſans tête d'Empereurs qui n'ont point d'inſcription, & dont les types ſont inconnus. Je puis apporter pour exemple une Médaille que j'ai tirée des Recueils de Monſieur Morel, où il y a d'un côté une tête barbuë, qui eſt apparemment celle de Saturne ; puiſqu'au revers au-deſſus de deux étoiles, & de la partie honteuſe de l'homme, il y a ce mot pour legende, SAT. qu'il n'eſt pas difficile d'expliquer ; car il ne peut y avoir que SATURNUS, ou SATURNALIA.

En voici une grande comme un denier, que je donne dans *la Planche* VI. *Figure* 1. qui a pour legende autour SATURNIALIA MA, & au milieu quelque oiſeau levé ſur les deux pieds. Cet oiſeau pourroit bien être une Huppe. Ce qui me le fait conjecturer, c'eſt que j'ai vû ce me ſemble dans Ælien, que cet oiſeau étoit auſſi un ſymbole de piété envers les Dieux, & envers les parens ; or il n'y a rien en cela que de conforme à l'inſtitution des Saturnales. C'eſt auſſi pour cela, dit Pignorius dans ſa Table d'Iſis,

que

que le Sceptre d'Oſiris eſt orné de la tête de cet oiſeau : & il y a bien de l'apparence que la Huppe étoit conſacrée à cette Divinité. Or Saturne étant la même choſe que Serapis & Oſiris, ſelon Varron, qui le dit en propres termes dans ce beau paſſage que j'ai rapporté ; je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vrai-ſemblance, lorſque je prens l'oiſeau de cette Médaille pour une Huppe, que les Romains y auroient repreſentée au tems des Saturnales, comme un ſymbole agréable au Dieu dont ils celebroient la fête, & comme un oiſeau qui lui étoit dédié.

Au revers de cette Médaille, il y a un autre oiſeau paiſſant que je prens pour la corneille. Ce que les Anciens en ont dit me fait croire qu'elle étoit peut-être conſacrée à Saturne. On l'appelloit *avis annoſa*, comme Iſidore le rapporte : *La Corneille*, dit-il, *oiſeau qui vit long-tems, eſt ainſi appellée chez les Romains du nom grec.* D'où vient ce proverbe *Cornicibus vivacior*, que Martial exprime agreablement dans l'Epitaphe d'une vieille.

* Cornix annoſa, avis apud Latinos græco nomine appellatur.

* *Et ſurvivant encore à toutes les Corneilles.*

Mais, Monſieur, je ne ſçaurois mieux appuyer ma conjecture, que par cette figure de Saturne que Pignorius nous a donnée dans ſa Table d'Iſis, où cet oiſeau ſe voit avec la Huppe. [*Voyez la Figure 2. de la* VI *Planche.*]

L'Inſcription de ma Médaille ne juſtifie pas mal ce que j'avance, & apporte quelque lumiere à celle de Seguin dont j'ai déja parlé, & qui apparemment eſt de même fabrique que celle-ci. A l'égard de cette ſillabe MA, je l'interprete MAGNA, comme étant quelque formule uſitée dans les acclamations, de même qu'on diſoit *Saturnalia bona*; ce quon voit dans Martial par ce vers :

L. 14. Iſte tibi faciet BONA SATURNALIA porcus.

Ce pourceau vous procurera de bonnes Saturnales.

Et ce qu'Arrien ſur Epictete confirme:

* Jam cornicibus omnibus ſuperſtes.

me : * Lorsque nous nous rencontrons, *dit-il*, au bruit & à l'éclat qu'on fait, quand on s'écrie AUJOURD'HUI LES AGREABLES SATURNALES, est-ce que nous répondons aux petits enfans qui font ces acclamations, ces fêtes ne sont point divertissantes ? Soit que ce soit l'acclamation du jour auquel ces Fêtes avoient été anciennement instituées & particulierement celebrées. Enfin l'on y pourroit aussi lire MAJORUM, & non pas MAGNA. Vous en voyez, Monsieur, trop aisément la raison sans qu'il soit besoin de l'expliquer davantage.

J'ai encore une autre Médaille de même grandeur & de même metal, mais dont le dessein me paroît extrêmement correct. [*Figure* 3. *de la* VI. *Planche.*] Elle a d'un côté un homme qui presente une Pique à un Once ou à un Lion, & de l'autre deux Gladiateurs ou deux hommes qui s'exerçent à quelques-uns des autres combats ou des autres jeux.

Les deux premieres Médailles de plomb

* τοῖς δὲ παιδίοις, ὅταν προσελθόντα κρατῇ καὶ λέγῃ, Σήμερον Σατυρνάλια ἀγαθά, λέγομεν, ὃ ἔστιν ἀγαθὰ ταῦτα.

plomb de la seconde édition de Seguin sont du même genre, sans doute. L'une represente un Jupiter en Serapis, avec ces mots au revers, ΦΥΛΑΞ. Ε. que j'interprete ainsi *Custos* ou *Protector dies quinti Saturnaliorum* ou bien *Protector quintus*, ce qui n'est pas si fort hors de raison; puisqu'anciennement les Saturnales commençant le quatorziéme des Calendes de Janvier, le dixiéme des mêmes Calendes dedié à Jupiter faisoit le cinquiéme jour des Saturnales. [*Voyez dans la* VI. *Planche la Figure* 4.]

Il y a dans l'autre, *qui est la cinquiéme de la même Planche*, une Fortune & ce terme SENTIAM, selon Monsieur Seguin: mais je ne crois pas qu'on doive joindre les lettres de la legende pour les expliquer de cette maniere: le FELICITER du revers m'en fait douter fortement. Enfin les conjectures que j'ai proposées sur les autres, peuvent, ce me semble, aider de plus habiles que moi à deterrer le sens de cette derniere legende.

Celle de la page vingt-uniéme de la même édition, qui represente d'un côté le Dieu Sylvain avec son nom & de l'autre un Autel, & cette Inscription,

tion, HERMEROTIS eſt indubitablement de ce genre. [*Elle eſt la* 1. *Figure de la* VII. *Planche.*] Monſieur Seguin témoigne douter ſi cet Hermeros eſt le nom du Dieu à qui l'Autel eſt dédié, ou de celui qui l'a érigé. Pour moi je ne doute point que ce ne ſoit le dernier, & de celui même qui aïant été Roi des Saturnales, avoit fait frapper la Médaille dans ce tems-là, en memoire ſans doute d'un Autel qu'il avoit dédié à quelque Dieu ou Déeſſe, Patrons de ſon état, comme qui diroit à Feronia. Les eſclaves invoquoient apparemment cette Déeſſe, parce que c'étoit dans ſon Temple qu'ils recevoient les marques d'affranchiſſement & de liberté, ſelon Servius ſur le VIIIe. de l'Eneide. * *Feronia*, dit-il, *eſt la Déeſſe des Affranchis, parce que c'étoit dans ſon Temple qu'aïant la tête raſe ils recevoient le bonnet, ſigne de la liberté.* De-là vient peut-être encore, qu'Auguſte aïant retiré des ſignes militaires des ennemis, rendît graces à la Déeſſe *Feronia*, comme aïant été affranchi d'un joug & d'une honte inſuportable à l'Empire. C'eſt ce qu'on remarque dans

* Feronia, Dea Libertorum: in ejus Templo Liberti raſo capite accipiebant pileum, quod erat ſignum libertatis.

dans les Médailles de la famille *Petronia*, où le buſte de cette Déeſſe eſt gravé. Je crois de plus cet Hermeros plus ancien que celui dont nôtre illuſtre Antiquaire rapporte une Inſcription; car en voici une autre qui confirme ma conjecture du tems, & qui juſtifie l'interpretation que j'ai donnée à la Médaille.

HERMEROS.
TI CLAUDII CÆSARIS AUG.
GERMANICI SER.
THEAMIDIANUS AB MARMORIBUS.
MAGISTER.
FERONIÆ ARAS QUINQUE
D. S. D. D.

Ainſi je ne fais point de doute que cet Hermeros eſclave de l'Empereur Claude, ne ſoit celui de qui la Médaille porte le nom, & qui y a fait graver un Autel en memoire des cinq qu'il avoit érigez à la Déeſſe Feronia.

Je ne ſçai de même, puiſque je ſuis en train de parler des Saturnales, ſi on on ne pourroit point rapporter encore à ces ſolemnitez quelques-unes de ces Médailles de Bronze, dont les types ſont bizarres & inconnus; témoin cette petite-ci qui eſt aſſez commune, mais que perſonne n'a expli-

expliquée [*Je l'ai placée dans la* VII. *Planche, Figure* 2.] Je croirois donc que la tête de femme voilée qu'on y voit seroit l'*Acca Laurentia*, en l'honneur de qui le peuple Romain avoit institué des Fêtes qui se celebroient pendant les Saturnales, & qui en firent partie dans la suite, comme les autres solemnitez. Au-reste les Auteurs tiennent qu'il y a eu deux Laurentia, l'une Nourrice de Romulus, & l'autre celebre Courtisanne, qui avoit institué le Peuple Romain son heritier, & qui étoit disparuë au tombeau de la premiere. C'est aussi ce qui a fait dire à quelques-uns qu'on avoit confondu les honneurs que l'on rendoit à l'une & à l'autre, & peut-être que cette figure à deux têtes, que je remarque dans les premieres Monnoyes Romaines & dans quelques Consulaires, est la representation de ces deux femmes. [*Voyez la Figure* 3. *de la* VII. *Planche & les deux de la* VIII.

Ces Fêtes dont je viens de parler s'appelloient *Laurentales* ou *Laurentinales*, comme on le voit par ces vers d'Ovide :

* — *Lorsque*

* — *Lorſque des Laurentales*
Un jour je chanterai l'agreable recit,
Je publierai la gloire, & l'honneur qu'on vous fit,
De conſacrer pour vous dans le mois de Decembre,
Des jours faits pour la joye.

A propos de quoi, je crois qu'on ne ſçauroit mieux expliquer le revers d'une Médaille de Neron, que Monſieur Triſtan décrit à la page 218, qu'en le rapportant aux jeux qu'on celebroit dans ces ſolemnitez. L'Empereur ſans doute en avoit fait la dépenſe, ou les avoit honorées de quelques unes de ſes nouveautez; en effet l'Hydraulique qu'on y voit repreſenté, & cette legende LAURENTIN. AUG. confirment merveilleuſement ma conjecture, & m'ont toûjours empêché de tomber dans le ſens de Monſieur Triſtan. Il prétend que la legende LAURENTIN. AUG. eſt le nom ou de l'inſtrument, ou de la Ville dans laquelle

* Veſter honos veniet cum Laurentalia dicam,
Acceptus Geniis illa December habet. *Eſt.*

le l'un & l'autre ont peut-être été fabriquez. Il eſt plus probable néanmoins qu'il y faut lire LAURENTINALIA. AUG. que LAURENTUM. AUG. en quoi il n'y a pas d'inconvenient, puiſque le Prince en aïant fait les frais, le Peuple pouvoit bien lui en faire honneur, de même que Stace dans le premier livre des Sylves fait proclamer aux Romains LES SATURNALES DU PRINCE.

* *On entend dans les airs mille voix retentir*
Les SATURNALES du Prince, les SATURNALES.

Ce qui appuye encore l'interprétation que j'ai donnée de FORT. SATURNALIA à une Médaille de Monſieur Seguin, & fait voir que le Peuple joignoit quelquefois le nom de quelque Dieu ou de quelque Prince à l'acclamation ordinaire qu'il faiſoit dans les Saturnales.

J'oubliois de remarquer que dans *la Médaille de la* VIII. *Planche*. il

* Tollunt innumeras ad aſtra voces, SATURNALIA PRINCIPIS ſonantes.

il y a comme une F derriere une tête d'homme. Rien ne convient mieux à l'opinion que j'ai ſur cette Monnoye. Fauſtulus étoit le mari d'une des deux Laurentia : il y a donc apparence, ſans outrer la conjecture, que l'on a voulu exprimer ce nom par ce caractere.

Je ne dois pas oublier ici une Médaille de plomb, grande comme un denier, que le Pere du Moulinet vient de me communiquer. Je l'aurois fait graver ſi le tems me l'avoit permis : mais en voici la deſcription. D'un côté un Hercule debout & nud, tient une maſſuë de la main gauche & s'appuye deſſus. Il ſoûtient quelque choſe de la droite qu'on ne ſçauroit diſcerner. Le revers n'a que ces trois lettres L A S. Ce que j'ai dit à la page 317 touchant l'Acca Larentia, m'aide beaucoup à expliquer cette Médaille & à la donner aux Saturnales. L'Hercule qu'on y voit d'un côté me fait donc croire que la Legende du revers veut dire LARENTINALIA SATURNALIORUM OU SACRA, ou ces autres expreſſions-ci, *Larentia Accæ Sacerdotes*, ou *Larentinalia Auguſti*, *&c.* ou bien ſi l'on veut

Liberti

rtas à Saturnalibus ou *Ludis a Saturnalibus.* Ce que Plutar- & Macrobe, qui en eſt le ſinge, ɔrtent des deux Larentia confir- : extrêmément mon interpreta-

Les Romains ſacrifioient à ces femmes non-ſeulement dans les rnales, mais auſſi au mois d'A-

D'où vient que celui qui a fait ɔer la Monnoye dont je parle, ut-être voulu marquer cette dif- ɜce de Fête par la Legende L'A- I T I N A L I A A U G U S T I S A- L I A L I O R U M. En voilà aſſez re ſemble pour établir ma con- ɜe ſur les Médailles de plomb. n trouve au-reſte quelque choſe ɜeilleur là-deſſus, j'y ſouſcrirai plaiſir.

'our revenir à nos Médailles, ai encore quelques-unes où il d'un côté une Galere & de l'au- un grand T. [*Voyez la Fig.* 4. a VII. *Planche.*] D'autres où il comme un Guidon & un Soldat é au revers, *même Planche, Fig.* 5. utres ce que les Saliens mettoient leurs têtes, ou ſi vous voulez *un net*, comme l'appelle Monſieur inſſant dans ſa belle Diſſertation s Jeux Seculaires, & au revers un

nerois toûjours aux Saturnal
moins qu'on ne les pût expliq
quelque façon, comme je
entr'autres les deux dernier
je viens de rapporter, & do
autorité de Varron citée par
Gele déyelopperoit peut-être
me par haſard. Ce dernier ra
ce qu'on diſoit des Romains,
avoient envoyé à Carthage u
que & un Caducée pour leur
le choix de la paix ou de la
Il ſoûtient ſur le témoignage d
ron, que ce n'étoit point ni u
que veritable ni un Caducée
deux Teſſeres où ces figures é
gravées. *M. Varro autem,*

Lib. 10. c. 27. *non Haſtam ipſam neque ipſu*
ducem miſſa dicit, ſed duas
rulas : in quarum altera Cadu
in altera Haſta ſimulacra fuer

: pour faire entendre aux Car-
ois le ſujet de ſa miſſion.
s pour en revenir au Senatuſ-
te, cela ne doit point embar-
lorſqu'on en trouve le Sym-
ur les Médailles dont je parle.
:mpêche de croire premiere-
que le Senat n'ait eu quelque
ux exercices & à la police de
Fête ? Néanmoins ſi la Mé-
dans le reſte n'a point de rap-
vec l'Hiſtoire ou les rubriques
ſonetaires ; ſi les types, com-
: l'ai dit, en ſont groteſques
ſarres, il faut interpreter ces
lettres S. C. ou *Saturni con-*
ou *Saturni concilio* ou *Saturn*
conſulto : ce qui n'eſt pas ab-
ent impoſſible à croire, puiſ-
les Saturnales donnoient la li-
de faire toutes choſes, quel-
ridicules qu'elles fuſſent, ſans
pour cela on crût offenſer ſon
ſon ſexe, ſa dignité, ou ſortir
ornes de ſa condition.
eſt auſſi de cette maniere que je
ois qu'on pourroit interpreter la
aille de *Sors*, ainſi appellée par
ſieur Seguin, où l'on voit du côté
tête un C & une S. Car en la rap-
nt aux Saturnales, on y pour-
roit

roit lire, *Comi Saturnalia* ou *Consulto Saturni* ou *Consuetudine Saturnaliorum* ou *Convivio Soluto* en le joignant avec cette legende du revers, *Qui ludit arram, det quod satis sit*, qui eſt au milieu de quatre oſſelets. [*Voyez-là dans la Planche* IX. *Figure* 2.

En effet, il eſt conſtant que les Anciens faiſoient peu de feſtins qui ne finiſſent par le jeu, comme entr'autres cette expreſſion de Plaute, ce jeu de mots le marque.

Accuratote ut ſine talis, domi agitent convivium.

Ayez ſoin au-reſte qu'ils n'ayent pas la liberté chez moi de faire des feſtins; ce qui veut dire, *chaſſez-les de chez moi*. Le Poëte ſe ſert d'un quolibet de populace, qui équivoque ſur les Talons & les Oſſelets, parce que *Tali* au plurier dit la même choſe. Saturne ordonne dans Lucien qu'on joüe particulierement à ce jeu; & Macrobe diſant que les Saturnales ne ſe commençoient anciennement que le XIV. des Kalendes de Janvier, ajoûte : * *Auquel jour ſeulement*

* Quo ſolo die apud ædem Saturni convivio ſoluto, SATURNALIA clamitabant.

lement, à la fin du repas qui ſe faiſoit dans le Temple de Saturne, on faiſoit ce cri ou cette exclamation, LES SATURNALES. Ainſi cette Médaille ſeroit un Symbole de ces Fêtes, & pour le feſtin de quelque quartier, & pour le jeu qu'on y devoit tenir ; car on avoit des marques qui s'appelloient ainſi dans ce tems-là.

— Symbolum
Dedit, cænavit.

Il a donné ſon Symbole, & a ſoupé, dit un Acteur dans l'Andrienne. Et en effet Prætextatus dans Macrobe témoignant à ſes amis qu'il les avoit aſſemblez pour paſſer les Saturnales en gens ſages, dit que s'ils vouloient, ils employeroient ces jours-là en diſcours ſçavans, & qu'ils n'admettroient que ceux qu'ils auroient choiſis, & qui auroient, pour ainſi dire, un Symbole comme les autres dans leurs plaiſirs ordinaires de cette ſaiſon : *Diem totum doctis fabulis, velut ex Symbolo conferendis daturi.*

Voilà beaucoup de choſes, ce me ſemble, qui peuvent ſervir à expliquer la Médaille de Monſieur Seguin ; cependant je n'en étois pas

encore ſatisfait entierement. Je ne pouvois deviner qui étoit cette tête de femme : mais comme j'en parlois à un de mes amis, dont les Sçavans reverent le merite & la ſuffiſance, il n'héſita point, & me dit ſur le champ qu'il falloit que ce fût la tête d'une fameuſe de Rome, qui tenoit Academie de jeu & de bonne chere chez elle, que c'étoit enfin, *Copa Syriſca*. Sa conjecture ingenieuſe me toucha d'abord, & en effet, Virgile avoit fait ſur cette femme cette agréable Epigramme qu'on trouve parmi ſes Ouvrages, dont les quatre premiers vers & les deux derniers, peuvent ſervir conſtamment à l'explication de la Médaille.

Copa Syriſca caput Grajâ redimita mitellâ,
Criſpum ſub crotalo docta movere latus.
Ebria, famoſa, ſaltat laſciva taberna,
Ad cubitum raucos excutiens calamos.
. . . . . .
Pone Merum & Talos : pereat qui craſtina curat :
Mors

Mors autem vellens, vivite, ait, venio.

„ Copa Syriſca coëffée à la Grec-
„ que, eſt habile à remuer ſes han-
„ ches au mouvement de la Crotale.
„ Lorſqu'elle a bien bû, on la voit
„ danſer, dans ſa maiſon qu'elle a
„ renduë fameuſe, des danſes laſci-
„ ves au ſon de ſa flute enflée avec
„ le coude . . . . . .
„ Tirez du vin, apprêtez des oſſe-
„ lets; que celui qui penſe au len-
„ demain periſſe; en effet la mort
„ nous donne cet avertiſſement: Vi-
„ vez, dit-elle, car je vous ſuis.

Ainſi cette femme magnifique & riche, comme l'étoient dans Rome celles de ſa profeſſion, pouvoit bien avoir fait graver ſa tête ſur le ſymbole qu'elle donnoit à ceux qui alloient chez elle avec les deux premieres lettres de ſon nom C. S. *Copa Syriſca.* Quoiqu'il en ſoit, ſi ce n'eſt pas un ſymbole des Saturnales, la rencontre en eſt plus heureuſe, à mon ſens, que les autres interpretations qu'on pourroit y donner; car je remarque que cette Médaille revient fort à la deſcription de Virgile. Et en effet, la tête a les che-

veux renoüez avec cette eſpece d'ornement ou couronne appellée *Mitra* par les Anciens. Cette Mitre étoit une bande tiſſuë de laine, de ſoye ou d'autre précieuſe matiere, comme on le voit dans Apulée, *mitellaque textili*: elle étoit plus grande ou plus petite, ſelon l'uſage du païs; & il y a de l'apparence que les femmes Grecques la portoient plus generalement de la derniere façon; ce que le Poëte inſinuë *Grajâ redimita mitellâ*. Auſſi voyons-nous dans nos Médailles que les Romaines pour la plûpart ont cette eſpece d'ornement plus grand, & & qu'il couvre davantage leurs têtes. Je trouve encore pour appuyer ma conjecture que les ſervantes portoient à Rome cet ornement de tête, & par conſequent les femmes qui n'étoient ſouvent pas eſtimées plus que des eſclaves, telle qu'étoit nôtre *Copa*, qui l'avoit été même de Mecenas, à ce que dit un Commentateur.

En effet, Ciceron reprochant à Clodius ſa profanation des myſteres de la bonne Déeſſe, explique de quelle maniere il ſe cacha ſous les habits & ſous les manieres d'une ſervante & d'une femme de la populace. *P. Clodius à Crocota*,

Crocota, à Mitra, à mulieribus soleis purpureisque fasciolis, à strophio, à psaltrio, à flagitio, à stupro, est factus repentè popularis. Ce passage ne vient pas mal, ce me semble, pour éclaircir les difficultez qu'on pouroit former contre mon sentiment. Il est constant, au-reste, pour montrer que Virgile explique la Médaille de Seguin, & que les cheveux de la femme de la maniere qu'ils sont retroussez reviennent merveilleusement au *Caput Grajâ redimita mitellâ* du premier vers, c'est qu'ils paroissent renouez dans une espece de couronne, à quoi la *Mitelle* ressembloit : & la *Mitelle* en étoit une effectivement ; ce qu'on peut voir par l'expression de *Redimire*, dont la plûpart des Anciens se servent ; témoin Ovide dans l'Epitre de Dejanire : Cicero Orat. 13. de Haruspic. resp. c. 44.

Ausus & hirsutos Mitrâ redimire Capillos.

Enfin le *Pone meum & Talos* du penultiéme vers, & ces osselets qui sont dans le revers de la Médaille, ne contribuent pas mal à confirmer la conjecture que je viens d'expliquer.

Ces Tesseres d'ivoire avec des let-

tres numerales qui furent déterrées dans Rome en 1606. & que Pignorius rapporte dans ſon Traité *de Servis*, ſont encore de ce genre apparemment : ce qui peut faire conjecturer qu'on en faiſoit de toutes matieres hors des métaux précieux. Je conjecturerois ainſi volontiers que ces Médailles, au revers deſquelles on trouve des lettres numerales en grand volume, comme celles d'Auguſte dans Goltzius p. 69. & celle de Caius & Lucius dans les *Cenotaphia Piſana* du Pere de Noris, ſeroient du même genre de toutes celles dont je viens de parler. Car de croire que ces caracteres marquent la puiſſance Tribunicienne, comme ce ſçavant Italien ſemble le vouloir inſinuer, je n'en puis demeurer d'accord ; auſſi ne l'aſſure-t-il pas affirmativement.

Et en effet, celles de *Caius* & de *Lucius*, qu'il donne, renverſent cette opinion auſſi-bien que toutes les autres qu'on trouve de ceux même qui n'ont point été Empereurs, comme quelques-unes de ces quatre que Monſieur Dron m'a communiquées fort honnêtement, & que je vous donne ici *dans la Planche* IX. *Figure* 3. parce qu'elle ſont très-belles

&

& très-ſingulieres. La premiere eſt de Tibere : La ſeconde & la troiſiéme de Druſus ſon fils, & de ſa femme ſelon mon ſens : & la quatriéme paroît être ou de Germanicus ou plus vrai-ſemblablement de Caligule. Ce ſont au-reſte, ces Médailles ſi celebres de l'Empereur Tibere, qui m'ont fait douter du ſentiment qu'a le P. de Noris ſur celles-ci.

On en trouve en effet de cet Empereur qui ont des figures laſcives d'un côté, & au revers de ces lettres numerales I. ou II. ou IV. ou X. & plus encore. Il y a bien de l'apparence que Tibere les fit faire pour les Saturnales de Caprée, où ces Fêtes ſe celebroient ſans doute avec plus d'impudence qu'ailleurs. C'étoit peut-être auſſi pour récompenſer les Acteurs de l'une ou l'autre Venus, ou pour déſigner les rôles que chacun devoit exécuter dans ces comedies infames. Ne ſeroit-ce point ce modele que Tamerlan auroit ſuivi ? Cet incomparable Conquerant ſentant ſes forces diminuées ou par ſes travaux ou par ſon âge, aſſembloit dans une ſale de beaux garçons & de jeunes filles nuës. Il leur donnoit en cet état une entiere liber-

té de ſuivre les mouvemens que la nature inſpire à cet âge, lorſque l'éducation, la pudeur & la vertu ne les moderent pas, & il repaiſſoit ſes yeux de ce ſpectacle. Sans doute que l'Aretin qui a fait ces deſcriptions ſi celebres que Jules Romain a deſſinées, & qui ont été gravées depuis par M. Antoine & Aug. Carache, avoit vu beaucoup de ces Medailles, puiſqu'il en a fait une categorie preſque ſemblable & auſſi nombreuſe. Peut-être auſſi que Tibere ne faiſoit repreſenter ces jeux devant lui, que pour reveiller ſes forces, ranimer ſon courage & reſſuſciter ſa chaleur naturelle, que l'âge & les fatigues de l'une & l'autre guerre éteignoient tous les jours, de la même maniere que l'Ecriture dit qu'on mit coucher avec David une jeune fille pour le réchauffer.

Trebellius Pollio dit que Gallien donnoit aux Dames de ſa Cour une Monnoye d'or, où ſon effigie étoit d'un côté & celle d'Odenat de l'autre.

Cedrenus rapporte que Juſtinien fit le même honneur à Belliſaire, pendant qu'il rétabliſſoit celui de l'Empire, & qu'il en chaſſoit les Barbares.

Après

Après les ſuites du Roi, il n'y a rien de ſi beau que les Médailles de grand bronze de Monſieur l'Avocat General de Lamoignon. Comme elles viennent du choix & des recherches de Monſieur le Premier Preſident ſon Pere, elles ont une prérogative qui les doit rendre plus précieuſes. Auſſi l'illuſtre fils de ce grand homme les aime-t-il, non-ſeulement par cette raiſon, mais parce qu'il poſſede avec éminence les merveilleux talens de tirer des lumieres de toutes choſes, & qu'on a toûjours admirez dans cette heureuſe famille. Monſieur Dron Chanoïne de S. Thomas du Louvre a une ſuite de moyen bronze qu'il faut voir, & qu'on doit mettre hors du commun pour la quantité des Médailles uniques, rares & conſervées. Le R. Pere du Moulinet eſt riche auſſi en petit bronze, quoiqu'il en ait tranſplanté beaucoup de curieuſes dans le Cabinet du Roi, auſſi bien que Monſieur de Seignelay, chez qui j'en ai vû un amas très-curieux qui doit ſon choix à Monſieur l'Abbé Biſot.

Pour ce qui regarde outre celà la rareté des Médailles, elle eſt aſſez LA RARETE' DES MEDAILLES.

DAIL-LES. arbitraire ou topique en general, & cela dépend de la grandeur, de la beauté du deſſein, des têtes qu'elles repreſentent, des faits de l'Hiſtoire de l'Empire, ou du païs, ou du point de Theologie qu'elles contiennent. Cela dépend encore du lieu où on les trouve, du petit nombre qu'il y en a, &c. Ce que les Curieux ſçavent aſſez, & ce que l'experience apprend en peu de tems. Celles auſſi qui ſont à deux têtes, ou d'un côté ou au revers; celles des Princes deſtinez à l'Empire, hors M. Aurele & Commode dans le haut Empire, & les fils de Conſtantin & quelques-autres dans le bas; ce que l'on connoît en ce que le mot de CÆSAR y eſt ſans celui d'Auguſte. Celles où il y a un Edifice au revers, excepté le ROM. ET AUG. d'Auguſte & de Tibere, & le Temple de *Janus* de Neron.

Elles ſont bonnes encore quand elles ont un Pont, un Port, un Amphitheatre, un Theatre, des Pyramides, une Baſilique, un Arc de Triomphe. Les Liberalitez, les Reſtitutions, celles où il y a pluſieurs figures, une Province, une Ville, un Fleuve, une Colonie, & les re-

vers

vers des Médailles où les têtes ſont eſtampées ou creuſes le ſont de même.

Je ne m'amuſerai pas ici à vous donner un détail des Conſulaires, parce que cela ſeroit trop long & peu agréable, ou moins utile pour vous. Elles ne ſont pas auſſi tant recherchées; car hors quelques points generaux & ſinguliers de l'Hiſtoire que les enfans ſçavent; le reſte eſt peu de choſe : & ſi l'on en veut faire davantage que Fulvius Urſinus ou Monſieur Patin, on ne ſçauroit produire que des chimeres ou des choſes ſi inutiles, qu'on ne pourroit pas même les honorer du titre de *diligence-obſcure* que donnoit Monſieur Daurat à de certains Recuëils de la Croix du Maine, au rapport de Scaliger. Les Conſulaires néanmoins qui ſeront à votre bienſéance, ou que vous aurez pour le poids, vous ne ſauriez manquer de les prendre, parce que l'uſage en a fait faire des ſuites ſelon l'ordre des familles, & qu'il s'en peut rencontrer de nouvelles plus curieuſes & plus hiſtoriques que celles que nous avons déja. Scaliger rann.

Mais à mon ſens l'utilité plus raiſonnable que l'on peut tirer de la plus

grande partie de ces Médailles, eſt d'en compoſer une ſuite de Divinités, comme l'a fait le R. Pere Jobert, qui fait remarquer en cela une partie de ce diſcernement qu'il a pour toutes choſes. Comme il a joint à ce Recueil toutes les Imperiales & toutes les Grecques qui repreſentent de même les Divinitez payennes, l'amas qu'il en fait ſera un jour un des plus curieux, qu'aura produit la recherche de ces ſortes de Médailles: & les Commentaires que ce ſavant Jeſuite y ajoûte, malgré ſes occupations continuelles, feront connoître qu'il eſt capable de tout entreprendre & de tout exécuter heureuſement. On les diſtingue aiſément en ce qu'on n'y voit point les têtes connuës des Empereurs, hors Jules, Auguſte, Tibere & peut-être encore quelques autres, mais qui ne ſont pas auſſi en grand nombre. On reconnoît les Conſulaires de ces Empereurs, en ce qu'à la tête ou au revers, il y a toûjours le nom de quelque Magiſtrat Romain, comme Triumvir Monetaire, ou Queſteur ou Proqueſteur, ou Proconſul, ou Intendant, qu'ils appellent *Legatus*. Les Grecques néanmoins ne ſont pas de

de ce genre, quoiqu'on y trouve des noms de Magiſtrats : parce que ce ne ſont que des Officiers particuliers des Provinces ou des Villes, dans leſquelles & par l'ordre de qui les Monnoyes ont été frappées.

Savot a donné dans ſon Livre une liſte des plus rares : mais la plûpart ſont devenuës communes par l'amas qu'on en a fait depuis, & la quantité qu'on en a découvert & qu'on a aportée des païs étrangers. Vous n'aurez pas de peine à en diſcerner les têtes naturelles ; & les legendes curieuſes ou hiſtoriques vous exciteront aſſez à les choiſir plûtôt que d'autres : car je crois qu'il n'y a que celles-là qui meritent qu'on les recherche & qui puiſſent procurer quelque ſecours pour l'intelligence des livres. On y trouve des Rois de Rome comme ROMULUS ſous le nom de QUIRINUS. NUMA. ANCUS. TULLUS dans la famille *Pompeia*. Des Rois de Mauritanie, de Numidie & de Macedoine, comme PHILIPPE, JUBA l'ancien dans une Médaille de petit bronze chez Monſieur Dron. BOCCHUS, JUGURTHA & une infinité d'autres grands Perſonnages repre-

repreſentez ſimplement, ou ſous la figure des Divinitez. A l'égard de celles qui n'ont ni tête ni inſcription ſinguliere, c'eſt une folie d'en croire une plus eſtimable & plus chere que l'autre; & c'eſt être la plus dupe du monde, que de ſe laiſſer perſuader par les diſcours de ceux qui les vendent, & de mettre ſa bourſe à leur diſcretion pour une petite piece qui ne ſatisfait la plûpart du tems ni l'imagination, & ne contribuë rien à la ſcience. C'eſt l'avidité & la malice de certains Marchands de toutes robes qui a établi le plus ou le moins de prix de ces Médailles; auſſi-bien que des autres, qui détruiſent par leur cacothecnie le merite de l'antiquité, & qui éloignent de ſa recherche ceux qui bien ſouvent ſeroient les plus capables d'en profiter, & de procurer aux Lettres des avantages conſiderables.

LES FAUSSES OU FALSIFIE'ES.

Comme je ne parle ici que des Médailles antiques, & qu'on y peut faire beaucoup de fourberies, puiſqu'on remarque tous les jours qu'on en fabrique & qu'on en vend de fauſſes; il n'eſt pas mal-à-propos, Monſieur, que je vous diſe comment on peut diſcerner les antiques d'avec

d'avec celles qui ne le ſont pas. En voici quelques régles generales que j'ai appriſes ou des curieux, ou par mon experience particuliere.

Les antiques ſe diſtinguent d'avec les modernes par un certain vernis pour celles de bronze, qui ne ſe peut imiter, quelque ſoin qu'on y apporte.

Les anciens Médailliſtes diſent qu'il eſt preſque impoſſible de trouver deux Médailles de même coin qu'il n'y en ait une de fauſſe. Ils ne rendent point raiſon de cette régle; ils ſoutiennent ſeulement que l'experience l'a faite, & ne l'a point encore démentie. Je ſçai pourtant que de très-habiles gens commencent à en douter, & prétendent même qu'on en peut faire des experiences contraires. En effet n'a-t-on pas trouvé une grande quantité de Médailles d'un même Empereur, dans des lieux où il y avoit des Officines de Monnoye? ainſi je ne doute point que ſi on les avoit conferées enſemble, on n'eût trouvé le contraire de la régle dont je viens de parler: & je crois que ce qui a fait dire cela aux Antiquaires, c'eſt qu'ils n'ont pas pris garde que cette difference qu'ils remarquoient

marquoient venoit du plus ou du moins de l'ufure, & de la qualité du métal qui conſerve quelquefois mieux les figures l'un que l'autre, & que de certaines terres font plus d'impreſſion ſur de certains métaux que ſur d'autres. On les contrefait en les moulant, ce qui ſe remarque par de petits grains ou de petits creux que le ſable a laiſſez. Ces moulées ſont plus legeres à cauſe de la rarefaction que cauſe le feu qui fait occuper plus de place au métal. On en trouve néanmoins de très-antiques qui n'ont été que moulées; & il eſt à croire qu'il y avoit des lieux où on ne s'en ſervoit point d'autres: & il n'y a gueres que l'uſage qui faſſe diſcerner ces ſortes de Médailles. Les traits des figures dans les moulées modernes ne ſont pas ſi vifs que dans les frappées, mais arondis & plus émouſſés.

Les fentes qui ſe trouvent au bord de ces Médailles, ne ſe terminent pas en lignes capillaires qui ſe perdent inſenſiblement comme dans les antiques: ce qui arrive par l'effort du coin.

On remarque encore des coups de lime en quelques endroits des bords des Médailles moulées, ce qu'on eſt obligé

obligé de faire pour ôter la bave ou les taches qui reſtent de la fonte ; au-lieu que dans les anciennes les bords ſont ou crenelez, ou ont une rouille, ou un terme naturel, ou une eſpece de poliſſure, quoique terne, qu'on ne ſçauroit imiter.

On en fabrique encore de plomb ou d'étain que l'on couvre d'un maſtic fin, telles que j'en ai quelques-unes où j'ai été trompé, comme beaucoup d'autres.

Il y en a dont on lime un des côtez pour y ajouter une tête ou un revers ſingulier.

Il y en a encore dont on a retaillé les figures ou les lettres de la legende ; ou à qui on en ajoûte avec du maſtic.

L'experience fait encore diſcerner d'autres manieres que l'on a de les contrefaire, mais elles ne ſe peuvent gueres expliquer : l'uſage ſeul donne cette fineſſe, & ce que j'en viens de dire vous ſuffit pour le preſent.

SECRETS POUR EN AVOIR L'EMPREINTE.

Mais, Monſieur, après vous avoir appris comment on devient fauſſaire en contrefaiſant les Médailles, il faut vous montrer comment on les peut contrefaire ſans devenir coupable de fourberie, afin que lorſque vous ſerez en

en lieu où ne pouvant acquerir la Médaille ou la deſſiner, vous ayez du moins la commodité d'en avoir l'empreinte.

En voici deux ou trois manieres. Prenez du papier blanc un peu fort & mouillez-le, en ſorte qu'en l'apliquant ſur la medaille, il puiſſe recevoir l'impreſſion des figures qui y ſont gravées : laiſſez-le ſécher un moment & vous verrez que l'empreinte s'y conſervera.

La ſeconde maniere eſt d'avoir de la cire à ſceller, ce qui eſt aiſé à entendre & à exécuter lorſqu'on n'a que deux ou trois Médailles à prendre : mais lorſqu'on en veut avoir un nombre conſiderable, il faut ſe ſervir de la recette ſuivante.

Prenez les extrémités du parchemin que les Parcheminiers laiſſent à la ficelle, faites-les tremper vingt quatre heures & les lavez après, en ſorte qu'il n'y reſte aucune ordure.

Enſuite il les faut mettre dans un pot de terre bien net ſur un feu fort lent juſqu'à ce qu'il s'en faſſe une eſpece de colle fort claire.

Faites fondre après de la colle de poiſſon dans de l'eau qu'il faut mêler avec celle de parchemin ſur un feu

feu fort lent, & remuez le tout avec une cuillere pour les incorporer enſemble.

Cela fait, il le faut paſſer par un linge & le mettre dans un vaiſſeau bien net & ſerrer. Cette compoſition peut ſervir huit jours & plus.

Il faut qu'il n'y ait point de craſſe ſur les Médailles, il les faut poſer ſur une petite planche & mettre de cette compoſition, qu'on fait fondre ſur un petit feu, deſſus, avec la pointe d'un coûteau qu'on trempe dedans, non ſeulement il faut y en mettre autant qu'on peut ſans qu'elle coule, c'eſt à-dire, que le plus épais eſt le meilleur, ainſi il eſt néceſſaire de repaſſer pardeſſus avec la pointe d'un coûteau trempée dans la compoſition pluſieurs fois.

Après cela, il faut mettre la Médaille ſur une planche pour ſécher, dans un lieu ni froid ni chaud, & jamais au ſoleil.

Quand cela ſera ſec, il ne faudra point ôter la compoſition de deſſus la Médaille qu'elle ne s'ôte d'elle-même, c'eſt à-dire, facilement. Il faut remarquer qu'on en fait de toutes couleurs en mêlant du blanc de plomb pour le blanc dans la compoſition, &c.

Comme

Comme il eſt plus aiſé de faire une ſuite d'Imperiales, qu'on en trouve plûtôt & en plus grand nombre, je vous en donnerai ici la liſte, afin que vous y ayez recours lorſque vous en rencontrerez quelqu'une que vous aurez peine à reconnoître. J'y mettrai autant que je pourrai tous les titres qu'ils prenoient & qui ne ſe trouvent pas ſouvent ſur une même Médaille, ou qui s'y trouvent abregez; ce qui n'eſt point aiſé d'abord à déchiffrer, à moins qu'on y ſoit accoûtumé. J'y joindrai auſſi tous les noms que Goltzius a mis dans ſon *Theſaurus*, parce qu'on découvre tous les jours des Médailles qui juſtifient cet homme infatigable dans la recherche de ces monumens, & pour qui les Curieux doivent avoir tant de reconnoiſſance. On verra bien-tôt que ces noms, dont le commun des Antiquaires ne connoît point les Médailles, ne ſont pas des noms en l'air, lorſque Monſieur Raiſſant aura le loiſir de publier le bon nombre de deſſeins qu'il en a trouvez dans les Recueils de Goltzius, conferez avec les originaux dont il a la garde, & augmenté de pluſieurs autres, dont il a enrichi lui-même le

Cabinet

Cabinet du Roi. Et pour distinguer ce catalogue des autres, vous trouverez à la tête de chaque Empereur les années de son régne & de sa vie, & à la fin la rareté de ses Médailles ou pour la tête ou les métaux marquée par deux RR pour celles qui sont les plus rares. Celles qui le sont moins par un R. & les communes par un C.

Ces Médailles sont communes en grand bronze & rares en petit dans le haut Empire ; & dans le bas c'est le contraire.

Jules Cesar, après la bataille de Pharsale, obtint du Senat de grands privileges ; & enfin celui de mettre son effigie dans les Monnoyes, ce qui fut le dernier degré qui l'éleva à la souveraineté, & qui rendoit sa personne inviolable : c'est pourquoi on doit commencer par lui la suite des Imperiales, & non pas par Pompée comme quelques-uns font.

I.

CAIUS JULIUS CÆSAR, Caii Filius Imperator VI. Consul. V. Augur, Pontifex Maximus Parens Patriæ. ΙΟΥΛΙΟC. ΚΑΙCΑΡ. ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ ΑΡ- HAUT EMPIRE. I. SIECLE. XIE-

ΧΙΕΡΕΥΣ ΜΕΓΑΣ, &c.

Il a regné plus de vingt-cinq ans; vécu 56, & il eſt mort 43 ans avant Jeſus-Chriſt. Ses Médailles ſont rares en or & en petit bronze.

II.

C. J. CÆSAR AUGUSTUS, Divi Julii Filius, Imperator XXI, Conſul, XIII, Tribunitiæ Poteſtatis XXXVII, Pontifex Max. Augur, Pater Patriæ.

ϹΕΒΑΣΤΟΣ ΚΑΙΣΑΡ. ΘΕΙΟΥ ΥΙΟΣ, ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ, ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ, ΜΕΓΑΣ, ΥΠΑΤΟΣ ΙΓ, ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΛΘ, ΠΑΤΗΡ ΠΑΤΡΙΔΟΣ, ΑΥΓΟΥΣΤΟΣ. *Rare en grand bronze.*

Il a regné 56 ans, vécu 78, mort la 14. année de Jeſus-Chriſt.

LIVIA AUGUSTA. DIVA JULIA AUGUSTA, Genetrix orbis.

ΘΕΙΑ ΙΟΥΛΙΑ. ϹΕΒΑΣΤΗ. *Rare en tout.*

CAIUS CÆSAR. Auguſti Filius, Pontifex, Conſul Deſignatus, Princeps Juventutis.

ΓΑΙΟϹ. ΚΑΙϹΑΡ. *Rare en tout.*

LUCIUS CÆSAR. Auguſti Filius, Conſul deſignatus, Augur, Princeps Juventutis, Divi Julii Nepos.

ΛΕΥΚΙΟϹ. ΚΑΙϹΑΡ. *Rare en tout.*

III.

III.

TIBERIUS CÆSAR Divi Auguſti Filius Auguſtus, Tribunitia poteſtate XXXIII. Conſul V. Imperator IX. Augur, Pontifex Maximus.
ΤΙΒΕΡΙΟC ΚΑΙCΑΡ CΕΒΑCΤΟΥ ΥΟC. ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΑΡΧΙΕΡΕΥC ΜΕΓΑC ΔΗΜΑΡΧΙΚΗC ΕΞΟΥCΙΑC ΛΘ. *Rare en grand bronze, commun au reſte.*

Il a regné 23 ans, vécu 77, mort en 37 de J. C.

JULIA AUGUSTA.
ΙΟΥΛΙΑ CΕΒΑCΤΟΥ ΘΥΓΑΤΗΡ. *RR.*

DRUSUS CÆSAR. Tiberii Auguſti Filius Divi Auguſti Nepos Pontifex Tribunitia Poteſtate Iterum.
ΔΡΟΥCΟC. ΚΑΙC. ΤΙΒ. CΕΒ. ΥΟC. ΔΗΜ. ΕΞ. ΟΥΠ. Β. *Rare en Grec.*

DRUSUS ET GERMANICUS CÆSARES (Tib. Aug. F. Principes Juventutis.

GERMANICUS CÆSAR Tib. Aug. Fil. Aug. N. Cos. Des. II. Imp. Caii Cæſ. Aug. Germanici Pater.
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟC ΚΑΙC. ΤΙ. ΣΕΒ. ΥΙΟC. *Rare en argent.*

AGRIPPINA Marci Filia Germanici Cæſ. Uxor, Mater C. Cæſaris Germanici. *Rare en argent & en Grec.*

NERO

NERO ET DRUSUS CÆSARES Quinquennalitii Populi Romani, Pontifices, Principes Juventutis, Tribunitia Poteſtate, Conſules deſignati.
NEPON. KAICAP. KAI. ΔPOYCOC KAIC. *R.*

I V.

C. CÆSAR GERMANICUS. Divi Auguſti Pronepos, Pont. Max. Trib. poteſt. IV. Conſ. IV. Imper. II. Augur. Pater Patriæ.
ΓAIOC.IOYΛIOC. KAIC. ΓEPMANIKOC. CEB. APX. MEΓ. ΔHM. EΞ. Δ. ΥΠ. Δ. ΠAΤ. ΠATP. *Rare en tout.*

Il a regné 4 ans, vécu 29, mort en 41. de J. C.

CÆSONIA AUGUSTA. *Elle eſt en or chez l'Abbé Bourilly à Aix.*
KAICΩNIA CEBACTH *Rariſſime.*

AGRIPPINA, *Sœur de Caligule.*
ΑΓΡΙΠΠΕΙΝΑC. *Rare Grecque.*

JULIA, *Sœur de Caligule.*
IOYΛIA. *RR. en tout.*

DRUSILLA. *Sœur de Caligule.*
ΔPOYCIΛΛAC.
ΘEA ΔPOYCIΛΛA *RR. en tout.*

V.

TIBERIUS CLAUDIUS Cæſar Aug. Ger-

Germanicus Pont. Max. Trib. Pot. XIV. Imp. XXVII. Pater Patriæ Conſul. V. Cenſor.
ΤΙ.ΚΛΑΥΔΙΟΝ.ΚΑΙΣΑΡΑ.CEBACTON. ΓΕΡΡΜΑΝΙΚΟΝ ΑΡΧ. ΜΕΓ. ΔΗΜ. ΕΞ. ΙΔ. ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ. *Commun en tout.*

Il a regné 14 ans, vécu 64, mort en 54 de J. C.

DRUSUS Germanicus Imp.
ΔΡΟΥCΟΥ. ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC. *Rare en argent comme en bronze.*

ANTONIA AUGUSTA.
ΑΝΤΩΝΙΑ. *Rare en argent.*

VALERIA MESSALINA Aug.
ΟΥΑΛΕΡΙΑ ΜΕCCΑΛΙΝΑ ΚΑΙCΑΡΟC CEBACTH. *RR.*

AGRIPPINA Aug.
ΑΓΡΙΠΠΕΙΝΑ. *Rare en Grec.*

BRITANNICUS Cæſar Auguſti Filius Princeps Juventutis.
ΒΡΙΤΑΝΝΙΚΟC. ΚΑΙCΑΡ. *RR.*

VI.

NERO CLAUDIUS CÆSAR. Druſus Germanicus Princeps Juventutis, Sacerdos Cooptatus in omnibus Conlegiis Supra Numerum Pont. Max. Tr. Pot. XIV. Conſul IV. Pater Patriæ.
ΝΕΡΩΝ ΚΑΙCΑΡ. CEB. ΓΕΡΜ. ΔΗΜ.

ΕΒ. ΥΠΑΤ. Δ. ΠΑΤ. ΠΑΤΡ. *Commun en tout.*

Il a regné 14 ans, vécu 33, mort la 68. année de Jesus-Christ.

OCTAVIA Augusti Filia Augusta.
ΟΚΤΑΒΙΑ CEBACTH. *RR. en or & en argent. R. en cuivre.*

SABINA POPPAEA Augusta.
ΠΟΠΠΑΙΑ. CABEINA. CEBACTH. *R R. hors le petit bronze.*

STATILIA MESSALINA Augusta.
ΣΤΑΤΙΛΙΑ ΜΕCCΑΛΙΝΑ. CEB. *RR.*

CLODIUS MACER.
Il a regné 3 mois en Afrique.

VII.

SERVIUS SULPICIUS GALBA Aug. Pont. Max. Tribun. Potestat. Consul. II. Pat. Patr.
ΑΥΤ. ΣΕΡ. ΓΑΛΒΑC ΚΑΙC. CEB. ΔΗΜ. ΕΞΟΥC. ΥΠΑΤ. Β. *Commun.*

Il a regné 7 mois, vécu 70 ans, mort en 69. de J. C.

VIII.

OTHO Imp. Cæs. Aug. Pont. Max. Cos. designatus II. Pat. Patr.
Μ. CΑΛ. ΟΘΩΝ ΚΑΙC. CEB. *Commun en argent & or.*

Il

Il a regné 3 mois, vécu 38 ans, mort en 69. de Jesus-Christ.

IX.

AULUS VITELLIUS Germ. Imper. Luc. fil. Aug. Trib. Potest.
ΑΥΛ. ΟΥΙΤΕΛΛΙΟC. ΓΕΡ. CEB. ΑΥΓ.
Rare en tout, hors en argent.

Il a regné 10 *ans, vécu* 55, *mort en* 70. *de Jesus-Christ.*

X.

Imp. Cæs. VESPASIANUS Aug. Augur. Pont. Max. Trib Pot. X. Imper. XX. Consul. IX. Censor. Pat. Patr.
ΑΥΤ. ΟΥΕCΠΑCΙΑΝΟC. ΚΑΙC. CEB. ΑΡΧ. ΜΕΓ. ΤΕΙΜΗΤ. Π. Π. *Commun.*

Il a regné 10 *ans, vécu* 66, *mort en* 79. *de J. C.*

DOMITILLÆ AUGUSTÆ Matri Titi Cæsaris Vespasiani Aug. & Domitiani.
ΔΟΜΙΤΙΛΛΑ CEBACTH. *RR. en tout, & R. en argent.*

DIVA DOMITILLA Divi Vespasiani Augusti Filia.
ΦΛΑΥΙΑ. ΔΟΜΙΤΙΛΛΑ. CEB. *Rare en tout.*

XI.

TITUS FLAVIUS SABINUS Vespa-

sianus Cæsar Pont. Max. Cos. VIII. Trib. potest. XI. Imperator XVII. Augur. Censor, Pat. Patriæ.
TITOC OYECПACIANOC KAIC. AYTOKPATOP. CEB. TEIMHTHC. ΔHM. EΞ. Π. Π. ETOYC. NEOY. IEPOY. IA. *Commun.*

ΦAOYAYIA CEBACTH. *Angeloni.*
Regné 2 ans, vécu 42, mort en 81.

JULIA Sabina. Augusta Titi Aug. Fil.
IOYΛIA CABEINA CEBACTH TIT. KOPH. *Rare en or & en grand bronze.*

XII.

Imp. Cæs. DOMITIANUS Aug. German. Cos. XVII. Trib. Pot. XVI. Imper. XXII. Pont. Max. Censor Perpetuus Pat. Patr.
AYT. KAIC. ΔOMITIANOC. CEB. ΓEPMANIKOC. ΦΛABIOC. CABINOC. APX. MET. ΔH. EΞ. IC. TПATOY. IZ. TEIMHT Π. Π. *Commun.*

Regné 15 ans, vécu 45, mort en 96.

DOMITIA Aug. Domit. Imp. Divi Cæsaris Mater.
ΔOMITIA CEBACTH *Rare en argent & en grand bronze.*

Divus CÆSAR Imperatoris Domit. Fil. *RR.*

XIII.

XIII.

Imp. NERVA Cæſ. Aug. German. Trib. Pot. IV. Cos. IV. Pont. Max. Imp. II. II. SIECLE.
ΑΥΤ. ΝΕΡΟΥΑC. ΚΑΙC. CΕΒ ΓΕΡΜ. ΑΡΧ. ΜΕΓ. ΔΗ. ΕΞ. Γ. ΥΠ. ΤΟ. Δ. Π. Π. *Commun.*

Regné 2 ans, vécu 68, mort en 98.

XIV.

Imp. Cæſ. Nerva TRAJANUS Aug. Germ. Parthicus Dacicus Trib. Pot. XX. Imp. IX. Cos. VI. Pont. Max. Pat. Patr.
ΑΥΤ. ΝΕΡ. ΤΡΑΙΑΝΟC. ΚΑΙC. ΑΡΙΣΤΟC. CΕΒ. ΓΕΡ. ΔΑΚ ΠΑΡΘ. ΔΗ. ΕΞ. ΙΘ. ΥΠΑΤ. ς. *Commun.*

Regné 19 ans, vécu 64, mort en 118.

PLOTINA Aug. Imp. Trajani.
ΠΛΩΤΕΙΝΑ CΕΒΑCΤΗ. *Rare en argent & en or.*

MARCIANA Auguſta Diva.

MATIDIA Aug. divæ Marcianæ Fil.
ΜΑΤΙΔΙΑ. CΕΒΑCΤΗ. *Rare en tout.*

XV.

Imp. Cæſ. Ner. Traj. HADRIANUS

Aug. Divi Traj. Parth. Fil. Divi Ner. Nepos. Pont. Max. Trib. XXI. Imp. II. COS. VI.

AYT. KAI. AΔPIANOC. CEB. TPAI. *Commun, hors les Médaillons.*

Regné 22 ans, vécu 62, mort en 138.

SABINA Augusta Hadriani Aug. PP. IOYAIA CABEINA. CEB. *Commun.*

ANTINOUS, *Héros.*

ANTINOOC. HPΩC. *Rare en tout.*

L. ÆLIUS Cæsar Trib. Pot. Cos. II.

A. AIAIOC. KAICAP. YIOC. AΔPIANOY. CEB. YIΩN. ΘEIOY ΘPAIAN. ΠAPΘ. ΔH. ΓΕ. YΠAT. B. *R. en Grec.*

Premier adopté.

XVI.

Imp. Cæs. Titus Ælius Hadr. ANTONINUS PIUS Aug. Trib. Pot. XXIV. Cos IV. Imp II. P. P.

AYT. KAICAP. T. AIA. AΔP. ANTΩ-NEINOC. CEB. EYCEBHC. *Commun.*

Regné 24 ans, vécu 50, mort en 161.

FAUSTINA Augusta Antonini Aug. Pii.

ΓAΔEPIA ΦAYCTEINA. CEBACTH. *Commun.*

XVII.

M. AURELIUS Antoninus Aug. Cæsar

sar Aug. Pii Fil. Armeniacus Parthicus, Germanicus, Sarmaticus, Maximus, Pont. Max. Trib. Pot. XXXIV. Imp. X. Cos. III.

M. AYPHAIOC. ANTΩNEINOC. CEB. ΠAPΘ. ΓEPM. APMENIACOC. ΣAPMATIKOC.

Regné 19 ans, vécu 80, mort en 180.

FAUSTINA. Aug. Antonini. Aug. Pii.

ΦAYCTEINA AYΓOYCTA. EYCEBOYC. CEB. ΘYΓATHP. *Commun.*

LUCIUS Aurelius Verus & Galerius Antoninus.

ΔOYK. AYPHΛ. OYHPOC. KAI. ΓAΛEPIOC. ANTΩNEINOC. *R.*

COMMODUS CÆSAR Ant. Augusti. Fil.

ANNIUS VERUS Cæsar Antonini Aug. Fil. *RR. Bellori.*

MAPKOC. ANNIOC. ΓAΛEPIOC. ANTΩNINOΣ AYTOKPATOPOC ANTΩNINOY YIOC. *RR.*

Imper. Cæs. AVIDIUS CASSIUS Perpet. *RR. Occo.*

Tyran, regné 3 mois en 169.

XVIII.

L. Aurelius VERUS Cæsar Pii Fil. Armen. Medicus Parth. Pont. Max. Trib.

Trib. Pot. IX. Cos. III. Imp. V. P. P.
AYT. KAIC. AYC. AYPHAIOC. OYHPOC. CEB. *Commun.*

Régne 10 *ans*, *vécu* 42, *mort en* 170.

LUCILLA Auguſta Antonini Aug. Filia.
AOYKIAAA CEBACTH. *Commun.*

XIX.

Imp. Cæſ. Luc. Æl. Aurel. Marcus COMMODUS Antoninus Pius Felix Aug. Sarmaticus Germanicus, Maximus Britannicus P. M. T. XIIX. Imp. VIII. Coſ. VII.
AYT. KAIC. A. AIA. M. AYPHAIOC. KOMMOΔOC. ANTΩNEINOC. EYCEB. EYTYX. APX. MET. Δ. E. IH. YH. Z. Π. Π. *Commun hors en or.*

Regné 13 *ans*, *vécu* 32, *mort en* 192.

CRISPINA Auguſta M. Comm. Aug. Pii Brit. P. P.
KPICΠEINA. CEBACTH. *Commun.*

XX.

Imp. Cæſ. Publ. Helvius PERTINAX. Aug. Pont. M. Trib. Pot. Cos. II. P. P.
AYT. K. ΠOYBA. HAOYIOC. ΠEPTINAΞ. CEB. Δ. E. *Rare en tout.*

Regné

Regné 3 mois, vécu 61 ans, mort en 193.

Flavia TITIANA Augusta.
TITIANH CEBACTH. *R. Morel. Spec.*

XXI.

Imp. Cæs. M. DIDIUS Severus JULIANUS. Aug. P. M. Trib. Pot. Cos. II. P. P. *Rare en argent & en or, en moyen & petit bronze.*

Regné 2 mois, vécu 56 ans, mort en 193.

MANLIA SCANTILLA Augusta. *R.*
DIDIA CLARA Augusta. *R.*

XXII.

Imp. Cæs. CAIUS PESCENNIUS NIGER. Justus. Aug. Cos. II.
AYT. K. Γ. ΠΕCKENNIOC. NEIΓPOC. IOYCT. CEB. TΠAT. B. *RR.*

Regné 2 ans, vécu 58, mort en 195.

ΠECKENNIA. ΠAAYTIANA CEBACTH. *R.*

XXIII.

Imp. Cæs. LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS Pertinax Pius Arabicus, Adiabenicus, Parthicus, Britannicus, Maximus P. M. Tr. Pot. XIIX. Imper.

III. SIECLE.

Imper. XII. Cos. III.
AYT. K. Λ. CEΠT. CEOYHPOC. ΠEPTINAΞ CEB. APAB. AΔIABHN. ΠAPΘ. *Commun.*
Regné 19 ans, vécu 65. mort en 212.
JULIA DOMNA Pia Fœlix Augusta Mater Castrorum.
IOYΛIA. ΔOMNA EYCEB. CEBACTH. *Commun.*

XXIV.

DECIMUS CLODIUS SEPTIMIUS ALBINUS Cæsar August. Cos. II.
AYT. K. Δ. KΛOΔIOC. AΛBEINOC. CEB. *Rare en or & en petit bronze.*
Regné 4 ans, vécu .... mort en 198.

XXV.

M. Aurelius ANTONINUS Pius Felix. Aug. Germ. Parthi. Max. Britannicus Trib. Pot. XX. Imp. III. Cos. IV. P. P.
AYT. K. M. ATPHAIOC. ANTΩNEINOC. CEOYHPOC. CEB. BPITANNIKOC. ΓEPM. *Commun.*
Regné 6 ans, vécu 45, mort en 217.
PLAUTILLA Augusta Antonini Pii. Felic. Aug. Brit.
Φ. ΠΛAYTIΛΛA CEB. *Commun en argent, rare au reste.*

XXVI.

XXVI.

Publius Septimius. GETA. Cæſar. Pius. Auguſt. Brit. Pontif. Trib. Pot. IV. Coſ. II. Deſignatus III. P. P.
Π. CЄΠΤЄΙΜΙΟC. ΓЄΤΑC. ΚΑΙCΑΡ. CЄΒ. ЄΡ. Δ Η. ЄΗ. Δ. *R.*
Regné 2 ans, vécu 23, mort en 213.

XXVII.

Imp. Cæſ. Marcus Aurelius Opelius Severus MACRINUS Aug. Pont. Max. Trib. Pot. II. Coſ. II. P. P.
ΑΥΤ. Κ. Μ. ΟΠЄΛ. CЄΟΥΗΡΟC. ΜΑΚΡΙΝΟC CЄΒ. ЄΤΟΥC. Β. ΥΠ. ΤΟ. Β.
Rare en ar & en grand bronze.
Regné 2 ans, vécu .... mort en 218.

NONIA. CELSA. Auguſta.
ΝΩΝΙΑ ΚЄΛCΑ CЄΒΑCΤΗ. *RR. Goltz.*

XXVIII.

M. Opelius Antoninus DIADUMENIANUS. Cæſar Macrini Aug. Fil. Aug. Pont. Tr. Pot. Coſ. II.
Μ. ΟΠЄΛ. ΔΙΑΔΥΜΕΝΙΑΝΟC. ΑΝΤΩΝΙΝ. ΚΑΙC. ΑΥΤ. CЄΒ. ΔΗ. ЄΗ. ΥΠ. Β.
Rare en or & en grand bronze.
Régné 1 an, vécu 61, mort en 218.

XXIX.

Imp. ANTONINUS Pius Aug. M. Aurel. Ant. ELAGABALUS. P. M. Pius Felix. P. P. Trib. Pot. V. Cos. IV. Invictus, Summus Sacerdos Dei Solis Elagab.
ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡΗΛ. ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ. ΕΥϹΕΒΗϹ, ΕΥΤΥΧΗϹ. Δ. Ε. Ε. ΥΠ. Δ. *Rare en grand bronze avec le nom d'Elagab.*

Regné 5 ans, vécu 18, *mort en* 222.

JULIA MÆSA Augusta.
ΙΟΥΛΙΑ ΜΑΙϹΑ ΑΥΓΟΥϹΤΑ. *Rare en Grec & en or.*

JULIA SOEMIAS Augusta.
ΙΟΥΛΙΑ ϹΟΑΙΜΙΑϹ. ϹΕΒ. ΜΗΤΗΡ. ϹΕΒΑϹΤΟΥ. *Rare en or & en bronze.*

Julia Cornelia PAULA Augusta.
ΙΟΥΛΙΑ ΚΟΡΝΗΛΙΑ. ΠΑΥΛΑ ϹΕΒΑϹΤΗ. *Rare en or & en bronze.*

Julia AQUILIA SEVERA Augusta.
ΙΟΥΛΙΑ ΑΚΟΥΙΛΙΑ ϹΕΟΥΗΡΑ. ϹΕΒ. *R. en tout.*

ANNIA FAUSTINA Augusta.
ΑΝΝΙΑ ΦΑΥϹΤΕΙΝΑ. ϹΕΒΑϹΤΗ. *RR.*

XXX.

Imp. Cæs. M. Aurel. Severus ALEXANDER

XANDER Pius Felix. Aug. P. M. Tr. P. XIV. Cos. III. P. P.
AYT. K. M. AYPHAIOC. CEOYHPOC. AAEHANΔPOC. EYC. EYT. CEB. L. IΔ. *Commun.*
Regné 15 ans, vécu 29.
Julia MAMMÆA Augusta. Mater. Aug.
IOYAIA. MAMMAIA CEB. MHT. AYГ. *Commun.*
SULPICIA MEMMIA Augusta.
COYAПIKIA. MEMMIA CEBACTH. *RR. Goltz.*

XXXI.

Imp. C. Caius Julius MAXIMINUS. Pius Aug. Germ. P. M. Tr. P. III. Cos. II. P. P.
AYT. K. KAIOC. IOYAIOC. MAEIMEINOC. CEB. ГEPM. L. Г. *Commun.*
Regné 3 ans, vécu 65, mort en 237.
DIVA PAULINA. *Rare en tout.*

XXXII.

C. Jul. MAXIMUS Vetus Aug. Ger. Г. IOYA. OYHP. MAEIMOC. KAIC. ГEPM. *Rare en argent & en Grec.*
Regné 3 ans, vécu 21, mort en 237.

XXXIII.

XXXIII.

Imp. C. M. Antonius GORDIANUS AFRICANUS Aug. P. M. Tr. Pot. Cos. P. P.

AVT. K. M. ANTΩNIOC. ΓOPΔIANOC. AΦPIK. CEB. Δ. E. *Rare en tout.*

Regné 6 mois, vécu 80 ans, mort en 237.

XXXIV.

Son fils est de même nom, mais plus jeune & a un plus grand front. Rare en tout.

Regné 6 mois, vécu 46 ans, mort en 237.

XXXV.

Imp. C. Decimus Cælius BALBINUS Pius Fel. Aug. T. P. Cos. II. P. Max. P. Patr. Pater Senatus.

AVT. K. Δ E k. KAIAIOC. BAABEINOC. *Rare en or.*

Regné 2 ans, vécu 60, mort en 239.

XXXVI.

Imp. Cæs. M. CLOD. PUPIENUS Maximus Aug. Fel. T. P. Cos. II. Pat. Sen.

AVT.

ΑΥΤ. ΚΑΙC. Μ. ΚΑΩΔΙΟC. ΠΟΥΠΙΗΝΟC. ΜΑΞΙΜΟC. ΑΥΓΟΥCΤΟC. *Rare en or.*

Regné 2 ans, vécu 74, mort en 239.

XXXVII.

M. Antonius GORDIANUS. CÆSAR Pius Fel. Aug. P. M. T. P. V. Cos. II. ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΝΤΩΝΙΟC. ΓΟΡΔΙΑΝΟC. ΚΑΙCΑΡ. ΕΥC. ΕΥΣ. CEB. Δ. Ες. *Commun.*

Regné 6 ans, vécu 22, mort en 244.

FURIA SABINA TRANQUILLINA. Aug.

ΦΟΥΡΙΑ CABEINA ΤΡΑΚΥΛΛΕΙΝΑ. CEB. *Rare en tout.*

Imp. Cæs. M. Marcius Aug. P. M. T. P. *RR.*

Regné 1 mois, vécu .... mort en 244.

Imp. Cæs. L. Aurel. Sev. HOSTILIANUS. Aug. P. M. T. P. *RR.*

En même tems.

XXXVIII.

Imp. M. Julius PHILIPPUS Pius Fel. Aug. Tr. P. VI. Cos. III. P. M. P. P. ΑΥΤ. Κ. Μ. ΙΟΥΛ. ΦΙΛΙΠΠΟC CEBACTOC. *Commun.*

Regné 5 ans, vécu .... mort en 249.

MARCIA

MARCIA OTACILLA SEVERA Aug.

MAPK. ΩTAKIAAA CEOYHPA ΑΥ-ΓΟΥCTA. *Commun.*

XXXIX.

M. Julius Severus PHILIPPUS CÆSAR Aug. P. Tr. P. III. Cos. II.

M. IOYA. ΦIAIΠΠOC. KAIC. *Commun.*

Regné 5 ans, vecu 12, mort en 249.

Imp. C. P. Carvil. Marinus Aug.

AYT. K. ΓOYBAIOC. KAPOYIA. MAPEINOC. CEB. *RR.*

Regné quelques mois.

XL.

Imp. C. Cneus Meſſius Q. TRAIANUS DECIUS Aug. P. M. T. P. III. Cos. III.

AYT. K. ΓN. MEC. KOYIN. TPAIANOC. ΔEKIOC. CEB. *Commun.*

Regné 2 ans, vécu 65, mort en 251.

Cnea Seia Herennia Saluſtia BARBIA ORBIANA Aug.

IN. CAAA. BAPBIA. OPBIANA. CEB. *Rare en tout.*

HPENNIA ETPOYKIAAA. CEB.

XLI.

Q. HERENNIUS ETRUSCUS Meſſius

Messius Decius Nob. C.
KOYIN. EΠΕΙΝ ETPOYCKOC. MEC. ΔEK. *Rare en or.*
Regné 2 ans, vécu .... mort en 251.

XLII.

Caius Valens HOSTILIANUS Mes. Quintus N. C.
AYT. K C. OYAAEΝC. MEC. KOYINTOC. CEB. *Rare en tout.*
Regné 2 ou 3 ans, vécu ..... mort en 251.
Imp. Cæs. M. Auddius PERPENNA Licinianus Aug. P. M. T. P. Pater Patr. *RR.*
Regné 1 an, vecu .... mort en 251.
Imp. Cæs. C. Vibius TREBONIANUS GALLUS. Tr. P. IV. Cos. II.
AYT. K. Γ. OYIB. TPEBONIANOC. ΓAAAOC. CEB. ΔH. Β. Δ. *Commun.*
Regné 4 ans, vecu 47, mort en 254.
HOSTILIA SEVERA.
OCTIAIA. CEOYHPA. *RR.*

XLIII.

C. Vib. VOLUSIANUS Aug. P. M. Tr. P. IV. Cos. II.
K. OYIB. OYΩAOYCIANOC. *Comm.*
Regné 4 ans, vecu .... mort en 254.

HE-

HERENNIA ETRUCILLA Augusta. HPENNIA. ETPOYCKIAAA AYГOYCTA. *Commun.*

XLIV.

Imp. Cæs. Caius Julius ÆMILIANUS. Pius Fel. Aug.
AYT. K. Г. IOYA. AEMIAIANOC CEB. EYC. EYT. Δ. E. *Rare en tout.*
Regné 4 mois, vécu 46 ans, mort en 254.

XLV.

Imp. Cæs. P. Licinius VALERIANUS Aug. P. M. T. P. VII. Cos. IV.
AYT. K. Г. AIK. OYAAEPIANOC. CEB. L. Z. *Commun.*
Regné 6 ans, vécu 77, mort en 268.
DIVA MARINIANA. *R.*

XLVI.

Imp. C. P. Lic. GALLIENUS Aug. Pius Fel. Germanicus Maximus Trib. Pot. XV. Cos. VII. PP. Ignatius.
AYT. K. ΓOYBA. AIKINIOC. ΓAA-AIHNOC. CEB. EYC. EYΓ. L. IE. *Commun.*
Regné 15 ans, vécu 50, mort en 268.
Cornelia SALONINA Augusta Chrysogona.

KOP-

ΚΟΡΝΗΛΙΑ. CAΛΩΝΕΙΝΑ. CEB. *Rare en grand bronze.*

ΚΡΗΣΩΓΟΝΗ. CEB.

XLVII.

P. Lic. VALERIANUS Nobilis Cæs. & P. Fel. Aug. Tr. P. Cos. II. *R.*
Frere de Gallien.

CORNELIA SUPERA. Aug. *RR.*

XLVIII.

P. Lic. Cor. SALON VALERIANUS. Nob. Cæs. Princeps Juventutis. *RR.*
Premier fils de Gallien.

Quintus Julius Saloninus Gallienus Minor Nob. Cæsar Princeps Juventutis. *RR.* *Second fils de Gallien.*

Les TIRANS ou les Usurpateurs de l'Empire durant le Regne de Gallien.

Imperator Cæs. M. Cassius Latienus POSTUMUS Aug.
Regné 7 ou 10 ans en Gaule, mort à-peu-près vers 266.

JUNIA Donata Aug.

C. JUN. Cæs. POSTUMUS P. F. Aug. *R.*
Regné & mort en même tems.

Imp.

Imp. C. CYRIADES P. F. Aug.
AYT. K. KYPIAΔHC. CEB. L. B. *RR.*
Regné 2 ans en Orient, mort en 258.

Imp. C. D. Lael. INGENUUS P. F. Aug. *RR.*
Regné en Pannonie 10 ans, mort en 262.

Imp. C. ODENATHUS P. F. Aug.
AYT. KAIC. OΔHNAΘOC. CEB. L. Δ. *RR.*
Regné en Syrie 4 ou 5 ans, mort en 160.

HERODES Imperator P. F. Aug. & HERODIANUS.
AYT. HPΩΔIANOC. CEB. L. Γ. *RR.*
En même tems.

Imp. C. M. Acil. AUREOLUS P. Fel. Aug. *RR. Goltz.*
En Illyrie regné 8 ans, vécu .... mort en 268. en Asie.

Imp. C. M. Ful. Macrianus Aug.
AYT K. M. ΦOYΛ. MAKPIANOC. EY-CEBHC. CEB. *Rare en tout.*
Regné 2 ans, vécu .... mort en 263.

Imp. C. Q. Ful. MACRIANUS Pius Fel. Aug.
AYT. K. K. ΦYΛ. MAKPIANOC. CEB. L. B *R*
Son fils, en même tems.

Imp. P. Cn. Ful. QUIETUS Pius Fel. Aug. *R.*
Second fils de Macr. mort en 263.

Imp. C. Ser. Anicius BALISTA. P. F. Aug.

AYT.

ΑΥΤ. Κ. ΒΑΛΙCΤΑC. ΕΥC. CEB. L. T. RR. *En Aſie.*

Imp. Cæſ. P. Valerianus VALENS Auguſt.

ΑΥΤ. Κ. ΠΟΥ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟC. ΟΥΑΛΕΝC. CEB. RR.

En Macedoine, mort en 261.

ΑΥΤ. Κ. ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΟC. ΠΕΙΣΩΝ. RR.

En Theſſalie, mort en 261.

Imp. C. Tiberius Ceſtius ALEXANDER ÆMILIANUS P. Fel. Aug.

ΑΥΤ. Κ. ΤΙΒ. ΚΕCΤ. ΑΛΕΞΑΝΔ. ΑΙΜΙΛΙΑΝΟC. CEB. L. A. RR.

En Egypte, regné 1. an, mort en 261.

Imp. C. Q. Non REGILLIANUS P. F. Aug. *RR.*

En Pannonie, mort en 263.

Imp. C. Sextus Sul. SATURNINUS Aug. *R.*

En Egypte, mort en 264.

Imp. C. C. Annius TREBELLIANUS Aug. *R.*

En Iſaurie, mort en 265.

Imp. Cæſ. Titus Cornelius Celſus Felix Aug.

ΑΥΤ. ΤΙΤ. ΚΟΡΝΙΑΙΟC. ΚΕΛCΟC. ΕΥ. R.

En Afrique, regné 7 jours, mort en 263.

Imp. C. A. Claud. CENSORINUS Aug.

En Italie, mort en 264.

ΑΥΤ.

ΑΥΤ. Κ. ΗΡΕΝΝΙΑΝΟϹ. CEB. RR.
En Syrie.
ΑΥΤ. Κ. ΤΙΜΟΛΑΟϹ. CEB. RR.
ΖΗΝΩΒΙΑ CEBACTH R.
ΑΥΤ. Κ. ΜΟΙΩΝΙΟϹ ΛΤϹ. CEB. L.
En Orient, mort en 266.
Imp. C. Sp. Servil. LOLLIANUS
F. Aug. *RR.*
En Gaule, mort en 267.
Imp. C. M. Aurel. VICTORINU
Aug. *Commun.*
En Gaule, mort en 267.
Aurelia VICTORINA Pia Felix Au
gusta *RR.*
L. Aurel. VICTORINUS Aug. *R.*
En même tems.
Imp. Cæſ. M. Aurelius MARIUS P
F. Aug. *Commun.*
En Gaule, regné 3 jours, mort en 25
Imp. Cæſar TETRICUS Aug. *Comm*
Ibid. regné 2 ans.
Imp. P. TETRICUS. *Commun.*
De même, vers 268.
Imp. C. A. Pomponius ÆLIANUS
P. Fel. Aug. *RR.*
En Allemagne, mort en 268.

LE BAS EMPIRE.

XLIX.

Imp. C. M. Aur. CLAUDIUS GO-
THICUS

THICUS Germanicus Invictus Pius Felix Aug. Optimus Princeps.
ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡΗΛ. ΚΛΑΥΔΙΟC. CEB. ΓΟΘΗ. L. Γ. *Comm.*
Regné 3 ans, vécu 42, mort en 271.

L.

Imp. Cæſ. M. Aurel. Claud. QUINTILLUS.
ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΚΟΥΙΝΤΙΛΛΟC. CEB. L. Α. *R.*
Regné 17 jours, vécu . . . mort en 271.

L I.

Imp. C. L. Dom. AURELIANUS Pius Felix Aug. P. M. Trib. P. VII. Cos. II.
ΑΥΤ. Κ. Α. ΔΟΜ. ΑΥΡΗΛΙΑΝΟC ΕΥC. CEB. ΕΤΟΥC. 5. *Comm.*
Regné 6 ans, vécu . . . . mort en 276.
SEVERINA AUGUSTA.
CEOYHPEINA. CEBACTH. *Comm.*

Interregne de ſept ou huit mois.

Deux TIRANS.

Marcus FIRMIUS Pius Fel. Aug.
ΑΥΤ. Κ. Μ. ΦΙΡΜΙΟC. ΕΥC. ΕΤ. ΠΡΩ-ΤΟΥ. *R.*
En Egypte, regné 1 mois, mort en 274.

AYT.

AYT. K. ΠΟΥ. CATYP NEINOC. CEB.R.
En Egypte, regné 4 ans, mort en 277.
Imp. C. P. Semp. SATURNINUS Aug.

LII.

Imp. C. M. Cl. TACITUS P. Fel. Aug.
AYT. K. M. KΛAYΔ. TAKITOC. CEB.L. A. *Commun.*
Regné 6 mois, vêcu .... mort en 276.

LIII.

Imp. C. FLORIANUS Marcus Annius.
AYT. K. M. ANN. ΦΛΩΡΙΑΝΟΣ CEB. L. A. *Commun.*
Regné 2 mois, vêcu .... mort en 276.

LIV.

Imp. C. M. Aur. PROBUS P. Fel. Aug. Tr. P. Cos. II. P. P.
AYT. K. M. AYPHΛ. ΠΡΟΒΟC. E. E. CEB. L. 5. *Commun.*
Regné 6 ans, vêcu 50, mort en 282.
Imp. Cæſ. T. Æl. PROCULUS P. F. Aug. *RR.*
En Gaule, regné 1 an, v.... m. en 275.
Imp. Cæſ. Q. BONOSIUS P. F. Aug. *RR.*
En Allemagne, regné 1 an, m. en 275.

LV.

LV.

Imp. C. M. Aur. CARUS.
AYT. K. M. AYP. KAPOC. EYC. CEB. L. B *Commun.*
Regné 2 ans, vécu.... mort en 283.

LVI.

M. Aur. CARINUS Nob. Cæſ.
AYT. K. M. AYP. KAPEINOC. EYC. EYT. CEB. L. Γ. *Commun.*
Regné 3 ans, vécu 36, mort en 284.

LVII.

M. Aur. NUMERIANUS N. C. P. FEL. Aug. Cos.
AYT. K. M. AYP. NOYMEPIANOC. EYC. EYT. CEB. L. B. *R.*
Regné 2 ans, vécu.... mort en 283.
Imp. C. C. AQUIL. SABINUS Aug. *RR.*
En même tems.
Imp. C. L. DOM. DOMITIANUS. Aug. *R.*
Regné 2 ou 3 ans à Alexandrie.

LVIII.

Imp. C. C. Valerius Aurelius. DIO-

CLETIANUS. Cos. IV. P. P. Proco
Dominus noſter. Beatiſſimus Feliciſſi
mus Senex.
ΑΥΤ. Κ. ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟϹ. L. K
Commun.
Regné 20 *ans*, *vécu* 78, *mor*
en 314.

TIRANS ſous Diocletien.

Imp. C. L. ÆLIANUS. Aug. *R.*
Imp. C. Cn. Sal. AMANDUS. P. F.
Aug. *RR.*
Imp. CARAUSIUS. P. Fel. Invict.
Aug. *R. En Angleterre.*
Imp. C. ALECTUS P. F. Aug. *R.*
En Angleterre.
Imp. C. P. TREBONIUS JULIANUS.
Aug. *RR.*
ΑΥΤ. Κ. Λ. ΕΠΙΔ. ΑΧΙΛΛΕΟϹ. *RR.*
Regné 6. *ans en Egypte.*
NARSEUS Cæſar. *RR.*
En Armenie.

LIX.

Imp. C. M. Aur. VAL MAXIMIANUS P. F. Aug. Feliciſſimus, Senex, fortiſſimus optimus Imperator.
ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΜΑΞΙΜΙΑΝΟϹ. L. IH.
Commun.
Regné 19 *ans*, *vécu* 60, *mort en* 305.
GALERIA

GALERIA VALERIA.
ΓΑΛ. ΟΥΑΛ. ΕΥΤΡΩΠΙΑ. CEB. *R.*

LX.

CONSTANTIUS CÆSAR Imp. Flavius Valerius.
KONCTANTIOC. KAICAP. CEB. L. B. *Commun.*
Regné 14 *ans, vécu* .... *mort en* 305.
Flavia HELENA Augusta. *Commun. Premiere femme.*
Fl. MAXIMIANA THEODORA. Aug.
ΦΛΑΟΥΙΑ. ΜΑΞΙΜ. ΘΕΟΔΩΡΑ. CEB. *R. Seconde femme.*

LXI.

GALERIUS Val. Maximianus. Nob. Cæſ. P. Fel. Aug.
ΑΥΤ. Κ. ΓΑΛ. ΟΥΑΛ. ΜΑΞΙΜΙΑΝΟC CEB. *Rare.*
Regné 24 *ans, vecu* 60, *mort en* 309.
GALERIA VALERIA Auguſta. *R.*

TIRANS ſous Conſtantius.

Imp. C. Alexander P. F. Aug.
ΑΥΤ. ΚΑΙ. ΑΛΕΞΑΝΔΕΡ. ΕΥC. *RR.*
Regné 4 *ans en Afrique.*

Imp. Cæſ. Caius JULIUS VALENS P. Fel. Aug.

AYT. KAIC. Γ. IOYA. OYAAENC. EYC. CEB. L. A. *RR.*

Regné 1 *ans.*

LXII.

Imp. GAL. Val. MAXIMINUS. P. Fel. Aug.

AYT. ΓAA. OYAA. MAΞIMEINOC. EY. CEB. L. Δ. *Commun.*

Regné 7 *ans, vécu .... mort en* 312.

LXIII.

Flav. Val. SEVERUS Nobilis Cæſar.

AYT. K. ΦA. BAA. CEBHPOC EYC. CEB. *R.*

Regné 2 *ans, vécu .... mort en* 306.

LXIV.

IV. SIECLE. Flav. Val. Cl. CONSTANTINUS Nob. Cæſ. Aug.

AYT. K. ΦA. OYAA. KΩNCTANTEI-NOC. CEB. L. AA. *Commun.*

Regné 32 *ans, vécu* 66, *mort en* 337.

Flavia Maximiana FAUSTA Aug. *Rare.*

Imp. C. M. Aur. Val. MAXENTIUS Aug.

Aug. Conſervator Urbis ſuæ. *Comm.*
En Italie, regné 6 ans, vécu 30, mort en 311.
M. Aur. ROMULUS Nobilis Cæſ. Coſ. Noſtræ Urbis Filius. *R.*
Mort en 307.
MAGNIA URBICA Aug. *R.*

LXV.

Imp. C. Val LICIN. LICINIANUS. AYT. K. OYAA. AIKINIAN. AIKINIOC. CEB. L. IE. *Commun.*
Regné 15 ans, vécu 60, mort en 325.
Fl. Val. CONSTANTIA. Aug. *RR.*
Dominus Noſter M. MARTINIANUS. *RR.*
Dominus Noſt. NIGRINIANUS. *R.*
Jul. CRISPUS Nob. Cæſ. *Comm.*
Mort en 325.
Val. LICINIUS JUN. Nob. Cæſ.
Regné 20 mois, mort en 325.

LXVI.

Flavius CONSTANTINUS JUN. Nob. Cæſ. *Commun.*
Regné 3 ans, vécu 25, mort en 340.

LXVII.

Flav. Jul. CONSTANS Nob.

Cæſ. P. Fel. Aug. *Commun.*
Regné 13 ans, vécu 30, mort en 350.
Aur. EUSEBIA Aug. *RR.*
El. Maxima FAUSTINA Aug.

LXVIII.

Flav. Jul. CONSTANTIUS Maximus Pius Fel. Aug. Perpetuus. *Commun.*
Regné 24 ans, vécu 41, mort en 364.
Flav. Jul. DELMATIUS Nob. Cæſ. *RR.*
Regné quelques mois, mort en 337 ou 338.
HANIBALLIANUS Fl. Cl. Haniballiano Regi. *RR.*
En même tems.
Fl. CONSTANTIUS GALLUS. Nob. Cæſ. *R.*
En même tems.
Fl. Jul. CONSTANTIA Aug. *RR.*
Dominus Noſter MAGNENTIUS P. F. Aug. *Commun.*
Regné 4 ans, vécu 50, mort en 352.
Dominus Noſter DECENTIUS Nob. Cæſ. *Commun.*
Regné 4 mois, vécu .... mort en 352.
D. N. DESIDERIUS N. C. *RR.*
En même tems.
D. N. VETRANIO P. F. Aug. *R.*

Fl.

Fl. Pop. NEPOTIANUS P. F. Aug. *RR.*

Régné 28 jours, mort en 349.

LXIX.

Fl. Claud. JULIANUS P. Fl. Aug. *Commun.*

Régné 2 ans, vécu 42, mort en 364.

Fl. Jul. HELENA. *R.*

LXX.

D. N. Fl. Jovianus P. F. Aug. Reſtitutor Reipublicæ. *R.*

Régné 7 mois, vécu .... mort en 364.

VARONIANUS Joviani Imperatoris Fil. Princeps Juventutis. *RR.*

D. N. Flav. Valentinianus. P. F. Aug. *Commun.*

Régné 12 ans, vécu 53, mort en 375.

LXXI.

Valeria SEVERA Auguſta. *RR.*

Fl. JUSTINA Auguſta. *RR.*

LXXII.

D. N. VALENS Max. Aug. *Comm.*

Régné 14 ans, vécu 50, mort en 377.

Albia Dominica Aug. *RR.*
D. N. PROCOPIUS P. F. Aug. *RR.*
En Phrygie, regné 15 ans.

LXXIII.

D. N. Fl. CRATIANUS P. F. Aug. *Commun.*
Regné 15 ans, vécu 29, mort en 390.
Fl. Max. CONSTANTIA. *RR.*
D. N. FIRMUS P. F. Aug. *RR.*
ΑΥΤ. ΚΑΙC. ΘΕΟΔΩΡΟC. ΕΥC. CEB. *R.*

LXXIV.

D. N. Flav. VALENTINIANUS JUNIOR P. Fel. Aug. *Commun.*
Regné 16 ans, vécu 26, mort en 391.
D. N. MAG. MAXIMUS P. Fel. Aug. *Commun.*
En Gaule, mort en 388.
D. N. Fl. VICTOR P. F. Aug. *R.*
En Gaule, mort en 388.

LXXV.

D. N. Fl. THEODOSIUS P. F. Aug.
Regné 17 ans, vécu 60, mort en 392.
ÆLIA FLACCILLA Aug. *R.*
GALLA PLACIDIA Pia Felix Aug. *R.*

D.

D. N. EUGENIUS P. F. Aug. *R.*
En Gaule & en Allemagne, regné 1 mois, mort en 391.

LXXVI.

D. N. Flav. ARCADIUS P. F. Aug.
Commun.
Regné 13 ans, vécu 31, mort en 405.
Ælia EUDOXIA Aug. *RR.*

LXXVII.

D. N. HONORIUS P. F. Aug. V. SIECLE.
Commun.
Regné 31 ans, vécu 38, mort en 421.
D. N. Fl. SEBASTIANUS P. F. Aug. *R.*

LXXVIII.

D. N. Flav. THEODOSIUS P. Fel. Aug. Imp. XXXII. Cos. XVII. P. P. *R.*
Regné 48 ans, vécu 48, mort en 450.
EUDOXIA Aug. *R.*
Fl. PRISCUS ATTALUS P. F. Aug. *R.*
En Gaule.
D. N. JOVINIUS P. F. Aug. *R.*
En Gaule.
D. N. HERACLIANUS P. F. *RR.*
En Afrique.

D. N. PETRONIUS P. Fel. Aug *RR.*
D. N. JOVINIANUS P. F. Aug. *RR.*
D. N. JOANNES P. F. Aug. *RR.*
En Italie.

LXXIX.

D. N. PLAC. VALENTINIANUS. P. F. Aug. R.
Regné 30 *ans, vecu.... mort en* 452.
EUDOXIA Aug. *R.*

LXXX.

D. N. Marcianus. *RR.*
Regné 6 *ans, vécu... mort en* 455.
Fl. PULCHERIA. Aug. *R.*
D. N. Fl. ANICIUS MAXIMUS. *RR.*
Regné 1 *an, vécu.... mort en* 454.

LXXXI.

D. N. Fl. MÆCILIUS AVITUS. *RR.*
Regné 1 *an, vécu.... mort en* 456.

LXXXII.

D. N. Fl. Val. LEO P. F. Aug. *Commun.*
Regné 18 *ans, vécu.... mort en* 474.
Fl. Jul. VARINA Aug. *RR.*

LXXXIII.

D. N. Fl. LEO JUN. *RR.*
Regné 17 ans, vécu . . . . mort en 474.

LXXXIV.

D. N. Jul. MAJORIANUS. *RR.*
Regné 4 ans, vécu . . . . mort en 460.

LXXXV.

D. N. LIB. SEVERUS P. F. Aug. *RR.*
Regné 3 ans, vécu . . . . mort en 465.

LXXXVI.

D. N. Fl. ANTHEMIUS. *RR.*
Fl. MARCIA Augusta. *RR.*
Regné 6 ans, vécu . . . . mort en 471.

LXXXVII.

D. N. RICIMERUS P. Fel. Aug. *RR.*

LXXXVIII.

D. N. Fl. Anic. OLYBRIUS. *RR.*
Regné 3 mois, vécu . . . . mort en 471.

Fl. PLACIDIA Augusta. *RR.*

LXXXIX.

D. N. GLYCERIUS Per. P. F. *RR.*
Regné 1 *an*, *vécu* .... *mort en* 472.

XC.

D. N. LEO JUN. P. Fel. Aug. *R.*
Regné 1 *an.*

XCI.

D. N. Fl. ZENO P. Fel. Aug. *R.*
Regné 1 *an*, *vécu* .... *mort en* 490.

XCII.

D. N. Fl. JUL. NEPOS P. Fel. Aug. *R.*
Regné quelques mois.

XCIII.

D. N. Fl. BASILISCUS. *RR.*
Regna 3 *ans*, *abdiqua en* 477.

XCIV.

D. N. Fl. LEO. II. *RR.*
Sous Zenon.

XCV.

XCV.

D. N. Fl. MOMMILIUS AUGUSTUS. *R.*
Regné 1 an, détrôné en 476.

XCVI.

D. N. Fl. Valerius ANASTASIUS P. Fel. Perpetuus. *Commun.* VI. SIECLE.
Regné 29 ans, vécu 88, mort en 517.
D. N. Fl. LONGINUS P. Fel. Perpetuus. *Goltz. RR.*
D. N. Fl. VITALIANUS Perp. *Goltz.*

XCVII.

D. N. JUSTINUS P. F. Aug. Flavius Anicius Perpet. *Commun.*
Regné 9 ans, vécu .... mort en 526.
Fl. EUPHEMIA Augusta. *R.*

XCVIII.

D. N. JUSTINIANUS Aug. Fl. Anic. Perpet. Pius Fel. *Commun.*
Regné 39 ans, vécu 83, mort en 565.
Fl. THEODORA. Aug. *RR.*

X.C I X.

D. N. Fl. JUSTINUS Perpet. P. Fel. Aug. *Commun.*
Regné 13 ans, vécu . . . . mort en 578.
Fl. SOPHIA Aug. *RR.*

C.

D. N. TIBERIUS Conſtantinus Perp. P. Fel. Aug. *Commun.*
Regné 7 ans, vécu . . . . mort en 582.
Fl. Anaſtaſia Aug.

C I.

D. N. Flav. MAURITIUS Tiberius Perp. Aug. *R.*
Regné 20 ans, vécu 65, mort en 602.

C I I.

VII. SIECLE. D. N. Fl. THEODOSIUS Perpet. P. Aug. *R.* *Mort en 602.*

C I I I.

D. N. Fl. FOCAS Aug. *R.*
Regné ans, vécu .... mort en 610
LEONTIA Aug.

C I V.

CIV.

). N. HERACLIUS. *R.*
gné 31 ans, vécu .... mort en 640.

Voilà, Monsieur la Liste des Mé-
les que l'on trouve ordinairement
Empereurs, de leurs femmes, de
s enfans, de leurs parens & des
ans. S'il s'en trouvoit d'autres,
s seroient rares comme un FL.
L. PACATIANUS. P. F. AUG.
Monsieur Rainssant donna il y a
is ou quatre ans au Cabinet du Roi.
st un Tyran dont on n'avoit point
connoissance dans l'Histoire; &
apparemment étoit du tems ou
ès les Constantins, comme on le
jecture par la fabrique de la Mé-
lle & par les titres qu'il se donne. Je
doute point que cette Médaille ne
ve à expliquer quelque endroit de
tre histoire qui nous est inconnu &
elques faits qu'on ne pouvoit ac-
der. J'en ai, ce me semble, assez
à une personne comme vous qui
joindre l'experience à ses lumie-
naturelles.

Au-reste, Monsieur, pour ne rien
biller de ce qui peut les faciliter

dans

dans votre voïage, ne manquez pas de visiter sur votre chemin les Sçavans & les Curieux; il n'y a point de Ville un peu considerable qui n'ait des vertueux dans quelque genre que ce soit, & principalement celles où il y a des Academies d'étude. Voici les noms de ceux que je connois selon que ma memoire me les fournit, & cela vous suffira; car le premier que vous verrez vous enseignera les autres.

BASLE. Vous trouverez à Basle Monsieur Fesch Professeur en Droit, dont le Cabinet & la Bibliotheque sont à voir.

FRANC-FORT. Monsieur Ludolf à Francfort posse-de entr'autres, outre ses Médailles, dans sa nombreuse Bibliotheque beaucoup de Manuscrits Orientaux. Dans le même endroit Monsieur Scheffer Medecin n'épargne rien pour amasser ce qu'il y a de curieux dans ce qui regarde sa profession.

MAYENCE. La Bibliotheque des Reverends Peres Jesuites de Mayence est considerable, & l'on ne doit pas negliger de la visiter, non plus que toutes leurs autres Maisons par-tout où il y en a; car les sciences y sont cultivées plus generalement, & l'on y trouve

ıve des ſecours avec plus d'abon-
:e pour l'étude & pour la curio-

Monſieur Grevius à Utrecht a joint ne Bibliotheque de conſequence ıcoup de Médailles rares, auſſi- ı que de curieuſes Inſcriptions & Manuſcrits. UTRECHT.

n'y a rien de ſi beau dans la e que le Cabinet & la Biblio- que de Monſieur Huguenius de chen, où tout ce que Lipſe a t de ſa main & trois volumes de :es en original des Savans du der- ſiécle écrites à cet Auteur, n'en point une partie des moins pré- ſes. LA HAYE.

Nimegue, le Cabinet de Mon- : Smith eſt un des plus riches & plus nombreux que je ſçache. NIMEGUE.

Leide, Monſieur Capel a un Re- l admirable de Médailles. Mon- Rickc Profeſſeur en Hiſtoire, même amaſſé beaucoup de curio- dans ſon Voyage d'Italie. LEIDE.

Monſieur Ashmole Ecuyer à Lon- conſerve encore de beaux-reſtes tiquitez, malgré l'incendie de la :, où il en perdit beaucoup. Mon- Hill de la Societé Royale y poſ- auſſi de très-belles ſuites de Médailles LONDRES.

Médailles de tous métaux. La Bibliotheque de Monſieur Voſſius n'a gueres moins de reputation que ce ſçavant homme. Il y a entr'autres un Manuſcrit des Septante, les Ouvrages de Pallade, un Stephanus *de Urbibus*, & un Pollux, plus amples que les nôtres.

Monſieur Houvard & Monſieur le Chevalier Cotton ſont encore celebres pour leurs Cabinets remplis d'Antiques; & Monſieur Edoüart Brouun s'y eſt ſignalé par ſes voïages, & les Relations qu'il nous en a données.

OXFORD. Je ne vous dirai rien d'Oxford, car ce lieu a toute la réputation qu'il merite; & ce qu'il y a de beau à voir, n'eſt ignoré de perſonne. Monſieur Sherburne Officier de la Tour de Londres y augmente tous les jours ſes treſors de Livres & de Médailles.

HUESCA. Quoiqu'il ſemble que l'Eſpagne cultive moins les Lettres que les autres Etats, elle n'eſt pas néanmoins dénuée de Curieux & d'habiles Gens dans ce ſiécle-ci, non plus que dans l'autre, & voici ce que j'ai lû dans une Relation de ce païs imprimée à Cologne en 1667. " Laſtanoſa paſſe
p. 295. „ pour un des plus curieux de toute
„ l'Eſ-

„ l'Eſpagne. Il ſe tient à Hueſca ſe-
„ conde Ville d'Arragon, où l'on dit
„ qu'il a dreſſé un Cabinet qui eſt
„ un agreable theatre de l'antiquité
„ Grecque & Romaine. On y voit
„ quantité de Statuës, de Pierres
„ anciennes, de Vaſes, d'Urnes, de
„ Lampes, de Camayeux & un ra-
„ mas de Monnoyes du vieux tems,
„ de Médailles & d'Anneaux. Auſſi
„ s'eſt-il ſi fort étudié ſur toutes ces
„ antiquitez, qu'il en a tiré un livre
„ des anciennes Monnoyes d'Eſpa-
„ gne, qui paſſe pour exquis ſur
„ ce ſujet, & rare en ſes remar-
„ ques.

Monſieur Galland, qui eſt depuis quelques années en Turquie, n'a pas acquis un médiocre fond ni des connoiſſances peu conſiderables dans ſes Voyages. Je ne ſçai s'il poſſede beaucoup de Médailles & de Manuſcrits. Mais je ſuis perſuadé qu'il peut procurer de grands ſecours à ceux qui aiment ce genre d'antiquitez & qui auront le bonheur de le rencontrer à Conſtantinople ou ailleurs.

Nous avons eu ici des preuves publiques du merite & du ſçavoir de Monſieur Arnold de Nuremberg. La République des Lettres a perdu depuis NUREMBERG.

puis qu'il eſt retourné, un merveilleux ſujet en Monſieur ſon pere qui poſſedoit une Bibliotheque & un Cabinet des plus beaux de la Ville. Ces treſors, qui paſſent ſans doute dans les mains du fils, ne diminuëront pas, & ſeront toûjours viſibles aux gens capables d'en profiter.

LEIPSIC. Leipſic a ſes Illuſtres auſſi, & je ne crois pas qu'un Voyageur ſe repente d'y voir entr'autres Monſieur Carpzovius. Ce ſçavant homme ſe diſtingue par tant d'endroits, qu'il eſt impoſſible que ſa Bibliotheque ne ſoit auſſi réguliere & auſſi choiſie que ſon merite.

STRASBOURG Monſieur Obrect Prevoſt general d'Alſace, s'eſt tellement fait conſiderer par ſon merite, qu'il en a eu les bonnes graces du Roy. Il a ſans doute une Bibliotheque de conſequence, & je m'aſſûre qu'un Voyageur ne perdra pas ſon tems à la voir, & celui qui la poſſede.

UPSAL. J'ai vû ici Monſieur ſon frere, & j'ai tant découvert en lui d'excellentes qualitez, & un goût ſi heureux pour les bonnes choſes, que je ne juge pas moins avantageuſement de ſa Bibliotheque que de ſa perſonne. Outre les Manuſcrits anciens que je

ſçai

ſçai qu'il a, il en poſſede encore quelques-uns notez de la main de Meurſius, & entr'autres un Heſychius. Il profeſſe les belles Lettres à Upſal.

Le peu de momens que j'ai vû ici Monſieur Stetin d'Auſbourg, me fait conjecturer aiſément qu'il reviendra d'Italie chargé de précieuſes dépoüilles, pour les joindre à ce qu'il a déja chez lui de curieux. AUSBOURG

Monſieur H. Meibomius de Lubec témoigne avoir un Cabinet de Médailles, dans une Harangue que j'ai vûë de lui : il y louë entr'autres l'Amas précieux d'Antiquitez d'un illuſtre Abbé nommé Gerhard. LUBEC.

Il y a un Apotiquaire à Preſbourg, dont la Boutique eſt celebre, & dont le Cabinet eſt rempli d'un très-grand nombre de curioſitez. PRESBOURG

Et à Schemnits il y en a un autre nommé Jacques Shviboda, qui eſt encore Medecin & Curieux. SCHEMNITS.

Voici d'anciens Curieux qui ſe trouvent déja dans quelques Memoires. A Zurich la Bibliotheque publique & celle de Monſieur H. Muller ont des Médailles & des Inſcriptions ſingulieres. ZURICH.

A Ulme, Monſieur Schermeyer a des ULME.

des Médailles & des Monnoyes,

STOKOLM. Monſieur Grypiel, Senateur du Royaume de Suede, fait tranſporter de tous côtez des Médailles antiques juſqu'à Stokolm.

HEIDELBERG. Monſieur Iſraël à Heidelberg y eſt encore un Medecin Antiquaire.

HAMBOURG On voit à Hambourg de Sçavans vertueux, auſſi-bien que d'habiles Marchands, & les Cabinets de Meſſieurs Georges Ludres & Fogelius, ne procurent pas moins de ſecours aux Muſes antiques & modernes.

AMSTERDAM. Monſieur Occo Avocat à Amſterdam & Monſieur Vitzen, ont des Médailles de tous Siécles & de tous Métaux.

BASLE. L'Academie de Baſle, s'eſt fait honneur d'acheter le Cabinet d'Amerbach.

COPPENHAGUE. Les Bartholins, à Coppenhague, ſont en réputation auſſi-bien qu'ailleurs, de poſſeder de belles choſes.

ALLEMAGNE. Je ne particulariſe point ici les Princes & les grands Seigneurs d'Allemagne, parce qu'ils ont tous des Bibliotheques & des Cabinets curieux. Vous pouvez à coup ſûr demander à les voir; & quand vous devriez vous détourner pour ſaluer Monſieur le Baron de Blumberg,

vous

vous ne me ſçauriez pas mauvais gré de vous avoir averti que ſon humanité enchante les gens, & que ſa converſation & les treſors qu'il amaſſe tous les jours ont dequoi ſatisfaire le goût de plus d'un genre de Sçavans.

ITALIE. Il y a long-tems que les Cabinets d'Italie ſont celebres. J'ai parlé de ceux dont on a la deſcription. Je ne ſçai s'ils ſubſiſtent encore, mais il eſt facile de s'en inſtruire & de les voir. Quand vous paſſerez par cette Province à vôtre retour, vous apprendrez aiſément à Rome qui ſont ROME. les lieux où il y a de plus belles choſes à voir, & où l'on reçoit le mieux les Gens. Monſieur Bellory & Monſieur Fabretti y tiennent aujourd'hui les premiers rangs parmi les Particuliers, & je croi qu'il faut s'adreſſer à eux pour avoir la clef du reſte.

A Bologne, le Medecin Capponi BOLOGNE. paſſe pour avoir un grand nombre d'Antiquitez.

Et à Milan, les recherches de MILAN. Monſieur le Comte de Mezzabarbe, qui nous a donné une belle Edition augmentée des Médailles d'Occo, doivent exciter puiſſamment les Curieux à aller voir ſon Cabinet.

Les

PADOUE. Les Ouvrages de Monsieur Patin ne manqueront pas de faire aller les Gens exprès à Padouë pour le voir, & pour le consulter.

LA FRANCE. Enfin, Monsieur, pour peu que vous ayez parcouru quelques-uns de ces Sanctuaires des Muses, avec quel empressement les habiles Curieux de vôtre Patrie ne vous recevront-ils pas ? Toutes les Villes de France pour la plûpart ont toûjours eu quelqu'un à qui l'amour des Lettres a fait faire des amas précieux.

PARIS. Mais je remarque que Paris donne depuis long-tems avec éclat dans cette magnificence, puisque Monsieur le Cardinal de Richelieu avoit tant de Médailles & tant d'autres raretez antiques. Le Reverend Pere de la Chaise Confesseur du Roy, possede aujourd'hui un Cabinet d'Antiques des plus précieuses & des mieux choisies. Monsieur de Harlay Procureur General, ne cede gueres en richesses, sur ce chapitre à bien des Princes.

J'ai déja parlé du Cabinet de Monsieur de Lamoignon, il ne fait pas un des moindres ornemens de la Ville. Celui du Pere du Moulinet est connu, & celui de Monsieur Dron merite

ierite de l'être. Le Pere Jobert a déja des choſes ſingulieres, & il pourra aller plus loin que le P. Sirmond. Si le Reverend Pere Hardouin Jeſuite execute ce qu'il promet dans ſes Ouvrages, les Antiquaires auront dequoi exercer leurs recherches avec moins de peine. Dom Placide, Bibliothequaire de ſaint Germain des Prez, eſt extrêmement heureux dans cette recherche, & il a déja fait bien du chemin en peu de tems, auſſi-bien que le Pere Mabillon dans la découverte des Manuſcrits.

Monſieur Baluſe de même nous a déterré tant de Manuſcrits précieux, & préſide à une ſi belle Bibliotheque, * qu'un Curieux doit ſe promettre des avantages conſiderables à le viſiter. Monſieur Bonnet Medecin a déja tant de belles choſes dans ſon Cabinet, qu'il peut avoir place dans la Diſſertation de Monſieur Arnold le pere, de Nuremberg touchant les Medecins qui ont cultivé l'étude de l'Antiquité.

Monſieur Vaillant a fait tant de conquêtes dans la Médaille, & connoît ſi bien quelles ſont les rares ou

* Bibliotheque de Monſieur Colbert.

les Antiques, qu'un Curieux de cette espece ne sortira pas peu instruit de sa conversation, lorsque cet Antiquaire se donnera la peine de parler des expériences qu'il a faites.

Monsieur l'Abbé Bisot a des talens pour la curiosité qui sont incompréhensibles : on peut dire qu'il en est une source inépuisable ; & personne ne connoît mieux les Médailles modernes que lui.

Il y a long-tems que Monsieur de Creil regne dans le commerce des choses précieuses, pour n'être pas oublié par ceux qui les aiment : il s'en défait aussi avec toute la complaisance possible, lorsque les Curieux connoissent le prix de l'Antiquité, & n'estiment pas les choses mediocrement.

Mais, Monsieur, je n'aurois jamais fait si je voulois vous specifier tous les endroits où l'on trouve ici des Curiositez & tous les Sçavans qui les estiment. Monsieur d'Herouval est cité par tous ceux qui écrivent, comme l'homme du monde le plus obligeant, & qui peut mieux que personne communiquer entr'autres des Manuscrits du second âge, qui regardent ou l'Histoire ou la Religion.

Le merite de Monsieur du Cange paroît

paroît ſitôt dans ſa converſation & dans ſes Ouvrages, qu'il n'a pas beſoin de Panegyriſte pour le faire connoître.

Il n'eſt pas neceſſaire que je parle ici de Monſieur Thevenot, ni de ſes Manuſcrits ; car il n'y a point d'habiles gens qui ne le connoiſſent, & qui n'ayent quelque commerce avec lui, non plus qu'avec Monſieur Rainſſant, du Cabinet du Roi.

Monſieur le Duc d'Aumont a bien fait voir qu'il ſe connoiſſoit en tout dans les Conferences qu'il a tenuës chez lui, touchant l'Hiſtoire ancienne : il a découvert depuis peu deux Portraits en Agathe de quelques-uns des Tyrans du tems de Gallien.

Monſieur Morel s'eſt déja fait connoître par ſon *Specimen* ; & les Médailles du Roi qu'il deſſine ſi merveilleuſement, le feront conſulter avec ſuccès ſur ce Chapitre.

Monſieur Blondel eſt en réputation d'avoir de belles Pierres gravées, & de ſe connoître en beaucoup d'autres choſes.

Monſieur Felibien le fils, tout jeune qu'il eſt, ſuit les traces de Monſieur ſon Pere : car outre l'Architecture ſur laquelle il a fait des amas

curieux, il cultive encore tout ce qui peut ſervir aux Lettres.

Monſieur Clement ne doit pas être oublié ici, & ſes ſoins n'ont pas été inutiles à la Bibliotheque du Roi, du tems de Monſieur Carcavy.

Monſieur le Comte de Vaux a déja une ſuite de Médailles d'Argent admirable, & beaucoup de Medaillons Grecs.

Monſieur Foucaut, Intendant de Juſtice en Poitou, en conſerve de belles ici, qui ſont entre les mains d'un homme de Lettres qui eſt à lui.

Monſieur le Preſident Bignon en fait aujourd'hui ſon plaiſir & prend la peine d'en amaſſer. La vie de l'Empereur M. Aurele que ce ſçavant Magiſtrat nous promet, ne diminuera rien de la réputation qui eſt hereditaire dans ſa famille.

Monſieur Moreau Auditeur des Comptes, aime les Livres, les Manuſcrits, les Médailles, & ſçait en faire un choix fort judicieux.

Il eſt impoſſible que Monſieur de la Chapelle-Beſſé, ne puiſſe communiquer de belles choſes. La longue étude qu'il a faite des belles Lettres & de l'Antiquité auprès d'un des plus ſçavans Magiſtrats du monde, qui

qui l'honoroit de ſon eſtime & de ſa confiance, & les emplois qu'un Grand Miniſtre lui confie aujourd'hui, ne ſçauroient rien faire penſer de mediocre de ſes lumieres & de ſes recherches.

Monſieur Dargenſon, Doyen de S. Germain, a encore ſuccedé à Monſieur Seguin, dans l'amour de l'Antiquité.

Monſieur Giraud ſe fait non-ſeulement un agreable emploi d'acquerir tout ce que les Sçavans & les Curieux recherchent, mais même il ſe fait un plaiſir de le communiquer.

Monſieur le Blanc fera voir par ſes Ouvrages, quel progrès un bon eſprit fait ordinairement dans l'étude & dans la recherche de l'Antiquité. Il a fait entr'autre une étude particuliere des Monnoyes Barbares, pour parler à la maniere des Romains, & il découvrira là-deſſus des miſteres qui feront honneur aux Peuples qui les ont fabriquées.

Nous avons auſſi dans nôtre Barreau quelques Illuſtres, qui ne diminuent pas le ſolide de leur miniſtere, en y joignant les agrémens de l'Antiquité, & qui croyent au con-

traire relever par-là l'éclat de leurs talens. Monſieur Lauthier Avocat au Conſeil, Monſieur Fovaſſier, Monſieur Pinſon le fils & Monſieur Arnoul, s'y ſont initiez de bonne heure. Monſieur Jobert, Monſieur de Loetiere, Monſieur de Launay Profeſſeur de Droit François. Monſieur Vaillant, Monſieur de Mauparty, Monſieur Chuppé & Monſieur Loger ſon neveu, ont non-ſeulement des Bibliotheques précieuſes, mais à l'exemple de Cujas, ils reverent encore tous les Monumens de l'Antiquité, ils en acquierent & s'en ſervent à propos. Il reſte encore beaucoup de choſes à Monſieur de Monjeux; & Monſieur l'Abbé de Lanion commence à en acquerir.

VERSAILLES. Mais, Monſieur, je ne dois pas paſſer ſous ſilence qu'à Verſailles MONSEIGNEUR veut bien honorer le goût du ſiécle par l'inclination qu'il témoigne pour les choſes précieuſes; il y a déja du tems qu'il prend ſoin d'en remplir ſon Cabinet, & de l'orner de raretez inestimables.

M. le Duc du Maine, tout jeune qu'il eſt, ſuit déja les traces du grand Prince dont je viens de parler. Il joint

joint volontiers à ſes études celle des Médailles & des Antiques, & fait connoître avec plaiſir, par une infinité de progrès, que le Sang du GRAND LOUIS ne dégenere point.

Monſieur de Cour, à qui l'on a commis une partie du ſoin des études de M. le Duc du Maine, s'eſt attaché aux Langues Orientales : cela ſans doute l'a engagé à recüeillir la Monnoye des peuples du Levant, & à s'en faire une étude.

Je ne repete rien ici du Cabinet du Roy, qu'il faut aller voir en ce lieu, ni Monſieur Rainſſant qui y préſide, non plus que de Monſieur Morel qui y travaille, car j'en ai parlé ailleurs.

Lyon eſt tout plein d'habiles Cu- LYON.
rieux, & quand ce ne ſeroit que Monſieur Spon, il en vaut bien une douzaine d'autres. Meſſieurs du Faure Carrige, du Four, Colbenſchlag & Correud, y ont auſſi du nom pour cela.

Il y a long-tems que Monſieur Lau- AIX.
thier eſt connu pour un Antiquaire dans la Ville d'Aix, & pour avoir recüeilli les debris de Monſieur de Bagarris & de Monſieur Peyreſc. Monſieur le Prieur Borilly & Monſieur Sibon Avocat, y peuvent auſſi montrer de très-beaux Cabinets.

ARLES. A Arles, Messieurs Terrain & Monsieur Agard ont de belles suites de Médailles. Le premier entr'autres paroît en avoir amassé de Grecques, par ce qu'on a vû de lui dans le Journal des Sçavans.

AVIGNON. Monsieur Beyrede & Monsieur Gregoire à Avignon, ont des Médailles, & un de mes amis m'a dit y avoir vû un Curieux qui en avoit beaucoup de plomb antiques, qu'il croit venir du Cabinet de Monsieur Peyresc.

DIJON. Dijon a des Sçavans & des Curieux d'élite, dont le merite est publié pour la plûpart. Monsieur le President Boyer a des Manuscrits & un fort beau Cabinet de Médailles, qu'il montre lui-même, avec toute la facilité & la bonté possible. Monsieur Fleutelot Conseiller au Parlement, n'épargne rien pour rendre sa Bibliotheque curieuse & magnifique. Monsieur du May, Monsieur Lantin, Monsieur l'Abbé Nicaise & Monsieur de la Monnoye, sont de ceux aussi qu'il faut voir en ce lieu-là, si l'on veut se faire honneur de son voyage. Monsieur de la Mare, outre les Recüeils curieux dont il pourroit enrichir le Public, a encore des Médailles, des Inscriptions, des Manuscrits

crits, des Antiques. Monsieur Bouillets Maître des Comptes, a des Médailles, & Monsieur de Chevanes Avocat, a de l'érudition & des curiositez à voir dans son Cabinet.

Monsieur Chiflet est à Besançon un Sçavant & un Curieux d'origine. Monsieur l'Abbé Boissot n'y tient pas non-plus un rang médiocre, & pour l'érudition & pour la richesse de sa Bibliotheque & de son Cabinet. BESANÇON.

On compte à Nîmes Monsieur Guyran Conseiller & Monsieur Graveroles, pour des Antiquaires de nom & imprimez. NISMES.

Monsieur de Pluvinel à Grenoble se fait honneur d'aimer l'Antiquité. GRENOBLE.

Monsieur Ranchin à Montpellier, & à Montbrisson Monsieur de la Mure, y cultivent les Lettres, & n'y laissent rien perir des Monumens anciens qui leur servent. MONTPELLIER.

Monsieur Bigot à Roüen, a une des plus belles Bibliotheques qu'un Particulier puisse avoir pour les Manuscrits & pour la rareté des Livres; aussi est-elle autant connuë que celui qui la possede a de reputation & de merite parmi tous les Sçavans de l'Europe. ROUEN.

Monsieur Petit Official à Bayeux, a un Cabinet merveilleux composé BAYEUX.

d'un très-grand nombre d'Antiques.

PAMIERS. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Monsieur de Camp nommé à l'Evêché de Pamiers, possede tous les avantages pour connoître & pour amasser des raretez. Son Cabinet de Médailles sur-tout, est composé de ce qu'il y avoit de plus beau dans plusieurs suites celebres, comme celles du Cardinal Maximis, de Bonfils & autres.

REIMS. Monsieur Boulay Tresorier de France à Châlons, possede des Médailles très-curieuses & très-conservées de tout genre. Il en a en Province, & même à Paris, aussi-bien que Monsieur Manoury, Chanoine de la Cathedrale de Reims.

Monsieur Gailhart, Gentilhomme Anglois, Gouverneur du fils de Monsieur l'Ambassadeur de Hollande, a des curiositez antiques de tout genre en plus d'un endroit.

ORLEANS. Monsieur Hubert, Chantre de saint Agnan, possede à Orleans de belles Médailles. Il y a aussi dans ce même lieu un Chanoine de Saint Pierre en Pont qui cultive l'Antiquité.

TOURS. Monsieur le Sous-Doyen de Saint Martin & Monsieur Menard se distinguent dans Tours par leurs curiosités.

LISTE

LISTE
DES CABINETS DE FRANCE,

Celebres par quelques Curioſitez de differens genres, & par le merite des perſonnes ou qui ont formé ces Cabinets, ou qui les poſſedent aujourd'hui, ou qui en ont la direction.

CE n'eſt pas aſſez d'avoir fait connoître quels ſont les objets principaux qui meritent l'attention d'un homme de Lettres qui entreprend de voyager en Curieux; il eſt encore néceſſaire qu'outre les indications generales & ordinaires que les Livres de voyages & de deſcriptions de differens Païs lui donnent des Curioſitez ſtables & publiques que chacun peut y voir ſans

peine, il ſoit informé de celles de divers genres qui y ſont entre les mains de quelques Particuliers. Car comme il y a beaucoup de ces choſes dont la connoiſſance eſt hors de la portée du vulgaire, & que ſouvent même par la grandeur de certaines villes, la plûpart de ceux qui les habitent ignorent ce qui s'y paſſe en fait de litterature parmi leurs concitoyens mêmes; il arrivera que les Voyageurs qui ont le plus de goût, paſſeront par des lieux qu'ils regarderont comme ſteriles en monumens curieux, quoi qu'ils en ſoient interieurement remplis; enſorte qu'il ne leur reſte quelquefois, après y avoir paſſé, que le regret d'avoir manqué à y voir des raretez qu'ils auront appris d'ailleurs que d'autres gens auront vûës dans la même route. C'eſt ce qui a fait juger que rien n'étoit plus convenable à la fin de ce Traité, qu'un dénombrement des lieux de dépôts de ces differentes ſortes de Curioſitez, & des noms de ceux qui en ſont les poſſeſſeurs ou les dépoſitaires, au-moins dans les principales villes de France: car ſi l'on vouloit étendre ce dénombrement au-delà de ce Royaume, on y trouveroit aſſez de matiere pour

formes

former un troiſiéme volume, qui après la lecture des deux premiers de l'Utilité des Voyages, ne pourroit manquer d'être intéreſſant.

PARIS.

LE ROI y a une Bibliotheque placée dans un Hôtel ſeparé du Louvre, qui, conſiderée dans le détail de toutes ſes parties, compoſe ſeule un grand nombre de Cabinets, dont chacun peut paſſer pour un des plus parfaits & des plus accomplis de ſon genre; car outre les Livres imprimez tant des premieres éditions, que les rares & les modernes, dont la quantité y approche de quatre-vingt mille; la rareté & le nombre de plus de quinze mille Manuſcrits qu'elle renferme, la rend ſuperieure à toutes celles des autres Princes du monde. PRINCES.

Le Recueil des Eſtampes choiſies qui s'y conſervent, commencé par les deux Recueils de Monſieur l'Abbé de Maroles, & continué par les acquiſitions de celui de Monſieur de Gagniere & de beaucoup d'autres, y remplit plus de trois cens porte-feüilles; il y en a ſur-tout quarante-deux de Mignatures de Plantes & d'Animaux peints

peints sur du velin par les Sieurs Robert & Aubri, & de l'ordre de Gaston & de Loüis XIV. qui forment une suite de Pieces d'histoire naturelle, desquelles jamais aucun Peintre n'égalera la beauté.

Les Monumens d'or qui furent découverts à Tournay en 1643. dans le lieu de la sepulture de Childeric I. quatriéme Roi de France, sont encore un des plus précieux dépôts de cette Bibliotheque. On peut avant de les y voir, s'instruire de leur histoire dans l'explication qu'en fit, en cette même année par un volume *in quarto* imprimé à Anvers, Jean-Jacques Chifflet premier Medecin de l'Archiduc Leopold-Guillaume d'Autriche, alors Gouverneur des Païs-Bas.

La direction de cette riche Bibliotheque n'est jamais tombée en meilleures mains que celles de Monsieur l'Abbé Bignon, qui par la distribution qu'il y a faite de divers emplois à des sujets ausquels ils conviennent, y a établi un ordre merveilleux. Monsieur l'Abbé de Targny Docteur de Sorbonne, qui y étoit chargé de la garde des Livres imprimez, l'est à present de celle des Manuscrits, dont l'emploi vient de vâquer par la mort de

de Monſieur Boivin, & Monſieur l'Abbé Sallier de l'Academie Royale des Inſcriptions & belles Lettres & Profeſſeur en Langue Hebraïque au College Royal, a été choiſi pour remplir la place de Monſieur l'Abbé de Targny.

Outre ces deux premiers Sous-Bibliothequaires, il y en a ſix autres, qui chacun ont pour diſtrict le ſoin des Livres d'une faculté; & il y a de plus divers Interpretes des Langues étrangeres gagez par le Roi. Les Titres & Genealogies y ſont auſſi un objet conſiderable, dont Monſieur Guiblet Genealogiſte, de l'Ordre de S. Lazare, a le ſoin; & les Globes, Planches gravées, Poinçons, Matrices de caracteres & les Eſtampes ſont confiez à Monſieur Lavenant.

Sa Majeſté qui a fait placer dans un Appartement de ſon Jardin Royal des Plantes medicinales & curieuſes, le Recueil de Pieces d'hiſtoire naturelle, dont Monſieur de Tournefort qui y étoit Profeſſeur l'a faite legataire, veut bien qu'on montre au Public & aux Curieux ces Pieces, qui ſont les fruits des Voyages de cet illuſtre Botaniſte; c'eſt un amas qui ne conſiſte pas ſeulement en morceaux

choiſis

choisis de Terres, de Pierres, de Petrifications, Congellations & Cristallisations de mineraux, Concretions marines, Marcassites & Métaux, de Bois, Gommes & fruits étrangers : mais encore dans le riche Herbier, par la connoissance & l'arrangement duquel il a mis la Botanique dans l'état où elle est aujourd'hui. On y voit aussi celui de feu Monsieur Vaillant, acheté par le Roi après la mort de ce Sous-Demonstrateur, pour que le Public profitât des connoissances que l'un & l'autre de ces Amateurs de Plantes avoient acquises dans leurs recherches.

Monseigneur le Duc d'Orleans conserve au Palais Royal le plus grand assemblage de Tableaux rares & précieux qui se soit jamais vû ; il y en a de presque tous les Maîtres les plus celebres de toutes les Ecoles ; cet amas a été formé par feu Monseigneur le Duc d'Orleans qui faisoit ses delices de la Peinture, & qui l'a considerablement augmenté pendant sa Regence, par l'acquisition de celui que la Reine de Suede avoit fait à Rome.

Ce Prince est aussi possesseur non seulement de la suite de Médailles antiques d'or de feuë son A. R. Madame

dame, dont le Recueil peut, après celui du Roi, tenir la premiere place en ce genre; mais encore de toutes les modernes, des Monnoyes d'or & d'argent, & d'un choix de Pierres gravées antiques qui lui venoit de l'Electeur Palatin Pere de cette Princeſſe, auſquelles elle en avoit beaucoup ajoutées, par les ſoins de Monſieur Baudelot qu'elle avoit choiſi pour ſon Antiquaire. C'eſt le R. P. Banduri Benedictin qui lui a ſuccedé dans cet Emploi chez Monſeigneur le Duc d'Orleans.

Monſeigneur le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France & Evêque de Straſbourg, poſſede à l'Hôtel de Soubize une magnifique Bibliotheque, à la bonté des Livres de laquelle, le nombre, la condition & la propreté de la reliûre ajoûtent un ſurcroît de merite. Mr l'Abbé de Boiſſy en eſt le Bibliothecaire.

Monſieur le Duc de Noailles, outre une grande quantité d'excellens Tableaux dont les Appartemens de ſon Hôtel ſont ornez, y a auſſi une Bibliotheque également belle par le choix des Livres & par la magnificence du lieu où elle eſt placée. Seigneurs.

Monſieur le Maréchal Duc d'Etrées

trées a pouſſé plus loin qu'aucun Seigneur la curioſité des Médaillons antiques, & des Médailles de Rois, & de Villes Grecques. Le nombre de ceux-là eſt chez lui de plus de ſix cens qu'il a acquis à grands frais de feu Monſieur l'Abbé de Camps, & de pluſieurs autres particuliers : & la quantité de ſes Médailles de Rois Grecs, & de Villes Autonomes qui battoient Monnoye avant qu'elles fuſſent aſſujetties à l'Empire Romain, va à plus de trois mille. C'eſt dans ce nombre que ſe trouvent celles des Arſacides, qui avoient ſervi à Monſieur Vaillant pour compoſer ſon Livre de la Dynaſtie de ces Princes.

Ces deux Collections ſont accompagnées chez ce Seigneur d'une belle ſuite Imperiale en argent, en grand, en moyen & en petit bronze, d'une abondance inconcevable de Médailles modernes, & des Monnoyes anciennes & nouvelles de tous les Païs, parmi leſquelles celles des Villes & anciens Seigneurs de France, qui ſous les Rois de la premiere & de la ſeconde Race avoient droit de battre monnoye, ſont plus ſuivies que dans aucun autre Cabinet de particulier.

Ce Seigneur a de plus des Figures,

res, des Idoles, des Buſtes de bronze & de marbre antiques, de belles Pierres gravées, d'excellens Tableaux, des productions rares de la nature, des Ouvrages des Païs étrangers, & ſur-tout une Bibliotheque des plus nombreuſes de l'Europe, & des mieux remplies de Livres précieux. Tant de raretés ſeroient dignes d'un grand vaiſſeau où il fût permis de les venir admirer de toutes parts.

Monſieur le Duc de Mortemar a une belle collection d'Eſtampes, rangée par œuvres des grands Maîtres.

Monſieur du Cambout de Coiſlin, Duc & Pair de France, Evêque de Metz poſſede la celebre Bibliotheque de Manuſcrits anciens que M. le Chancelier Seguier, dont il a été heritier, avoit formée avec des ſoins & des dépenſes conſiderables. Elle eſt d'environ quatre mille volumes, tant Hebreux, Syriaques, Arabes & Cophtes, que Grecs, Latins & François; & certainement peut paſſer pour la plus curieuſe de France en ce genre après celle du Roi. Le Catalogue & les extraits des ſeuls Livres Grecs que le R. P. Dom Bernard de Montfaucon en a donné dans un *in folio* imprimé à Paris en 1715. ſont capables

de

de donner une juſte idée de cette Bibliotheque, comme on en a priſe une de celle de l'Empereur par le Catalogue de Lambecius.

Monſieur de Caumartin Evêque de Blois en conſerve une de Livres imprimés très-nombreuſe & très-bien choiſie, qu'il a formée lui-même.

Communautez. *Les RR. PP. Benedictins de l'Abbaie Royale de S. Germain des Prez*, ſont de tous les Religieux ceux qui poſſedent une Bibliotheque plus riche en Manuſcrits anciens; leur nombre paſſe 1200. parmi leſquels il y en a pluſieurs dont l'antiquité va au-delà de huit ſiecles, tels qu'une Traduction mot à mot des Epitres de S. Paul par Gennade en caracteres Merovingiens; une Collection des Conciles du tems de l'Empereur Juſtinien; le Pſeautier dont ſe ſervoit S. Germain écrit du tems de Childebert Roi de France en lettres d'argent avec des titres en lettres d'or ſur du velin couleur de pourpre; un Meſſel qui paroît être du VIII. ſiécle, & beaucoup d'autres volumes en caracteres Romains, Lombards & Saxons.

La Collection des Livres imprimez qui y étoit déja fort belle par la rareté de ceux des premieres Editions,

y eſt devenuë depuis quelques années beaucoup plus conſiderable par le don que feu Monſieur l'Abbé d'Etrées, nommé à l'Archevêché de Cambrai, leur fit en 1718. de ſa Bibliotheque, compoſée d'environ vingt-deux mille volumes, dont la plus grande partie concerne l'Hiſtoire de France; & par le legs que Monſieur l'Abbé Renaudot leur a fait en 1720. de tous les Livres Orientaux qui avoient ſervi aux érudes, par leſquelles il s'eſt tellement diſtingué. Elle ſe trouve encore très-enrichie de Livres de Cartes & de Geographie par le grand nombre de ceux que Monſieur l'Abbé Baudran qui avoit fait ſon capital de cette ſcience, leur a laiſſez. Et afin que rien de ce qui accompagne une grande Bibliotheque n'y manquât, le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, ſi connu par tant d'Ouvrages d'érudition, y a ajoûté un Médailler de grand bronze qu'il a formé, & tous les monumens antiques qui lui ont été donnez & envoyez de toutes parts à l'occaſion de ſon Livre de l'*Antiquité expliquée*; ce qui y fait un Cabinet particulier.

Les Chanoines Reguliers de l'Abbaïe Roïale de ſainte Geneviéve ont auſſi

auſſi une des Bibliotheques non-ſeulement des mieux diſpoſées par ſa vaſte étenduë, mais encore des plus nombreuſes de Paris; dans la quantité de quarante-cinq mille volumes dont elle eſt compoſée, les dix-ſept mille qui formoient celle de Monſieur le Tellier Archevêque de Reims, font un très-bel ornement par leur condition.

Rien n'y convient mieux que le Cabinet d'Antiques & de Médailles de grand, moyen & petit bronze qui y eſt joint, & qui eſt celebre par la deſcription qu'en a publiée le Pere du Moulinet Religieux de cette Maiſon, dans un volume *in folio* imprimé à Paris en 1692.

La ſuite de Poids & de Meſures des Anciens que l'on y conſerve, & les Poinçons des Médailles & Médaillons contrefaits par Alexandre Baſſian & Jean Cauvin ſurnommés les Padoüans, y ſont des ſingularités qu'on ne voit point ailleurs.

Les Chanoines Reguliers de l'Abbaïe Royale de S. Victor ont auſſi une grande Bibliotheque très-connuë, puiſqu'elle a été renduë publique par les liberalités de Monſieur du Bouchet de Bournonville Conſeiller au Parle-

Parlement, qui ne la leur a donnée qu'à cette condition ; & de Monſieur le Preſident Couſin, qui leur a laiſſé la ſienne dans la même vûë. Mais la quantité de près de trois mille Manuſcrits qui y forme un Cabinet particulier, doit principalement exciter la curioſité des Voïageurs ſçavans.

Les Auguſtins Déchauſſez de la Place des Victoires ont ajouté depuis deux années à leur Bibliotheque qui s'embellit tous les jours par les ſoins du P. Euſtache, le Cabinet de Curioſités Antiques du feu P. Albert ; il conſiſtoit en Figures antiques & en deux belles ſuites de Médailles Imperiales, l'une d'Argent & l'autre de grand bronze, que ce Religieux avoit compoſées tant en Italie qu'en France.

Les Jacobins Reformez de la ruë S. Honoré, dont la Bibliotheque porte pour Inſcription une Dédicace à Louïs XIV. encore Dauphin, y gardent plus de vingt mille volumes, & s'y font honneur entr'autres des Manuſcrits Arabes que Monſieur Piquet Docteur de Sorbonne avoit amaſſés, & dont il leur a fait un legs.

Les Minimes de la Place Royale montrent dans leur Bibliotheque diverſes

verſes pieces d'Optique du P. Niceron l'un de leurs Religieux qui étoit très-habile dans cette partie des Mathematiques; & des Livres de Plantes & de choſes naturelles d'Amerique deſſinées ſur les lieux par le P. Plumier, qui joignoit parfaitement à la connoiſſance des Plantes l'art de les repreſenter d'après le naturel ſur le papier.

Les Carmes de la Place Maubert ſe ſont fait une eſpece de Galerie de pieces de Mathematiques par l'intelligence & l'adreſſe de la main du P. Sebaſtien Truchet de l'Academie des Sciences, un des premiers hommes de ſon ſiécle en fait de Mechanique.

Les Jeſuites de la Maiſon Profeſſe qui eſt à la ruë S. Antoine ont formé une Bibliotheque d'environ vingt-deux mille volumes de celles du Cardinal de Bourbon, de Monſieur Menage & de Monſieur Huet Evêque d'Avranches, qui chacun leur ont laiſſé la leur. On doit juger par le goût de ces trois illuſtres perſonnages de quel choix ſont les Livres qui la compoſent. On ne peut gueres trouver ailleurs plus de Pieces, de Livres ni de Memoires concernant la Chine. Cette Bibliotheque recevra un

nouvel

nouvel ornement, lorsque le R. P. Chamillart qui est des plus versez dans l'Histoire Métallique ancienne, y aura joint la riche Collection qu'il s'est faite en Médailles d'Argent, en grand, en moyen & sur-tout en petit Bronze, & qu'il possede actuellement en son particulier dans cette Maison; on poura regarder ce Cabinet comme un des premiers de France.

Les Jesuites du College de la ruë S. Jacques possedent une Bibliotheque encore plus considerable par le nombre qui est de plus de quarante-trois mille volumes, & par la quantité des Manuscrits qui en font partie. Ils doivent son plus grand accroissement au don que leur a fait de la sienne en 17 6. Monsieur de Harlay Conseiller d'Etat. Celle-ci qui alloit à vingt-un mille volumes, étoit une collection successivement faite par les Sçavans prédecesseurs de cet illustre Magistrat. On y conserve aussi un Médailler rempli de Pieces rares: ce sont celles dont le R. P. de la Chaise à qui on en avoit envoyé de toutes parts, a fait present à ce College, & qui y ont servi aux Etudes du Sçavant P. Hardouin qui a long-tems été Bibliothecaire de cette Maison.

Les Prêtres de l'Oratoire de la rue S. Honoré ne ſont gueres moins riches en Livres imprimés & Manuſcrits en Langues Orientales qu'un autre Achilles de Harlai leur a pareillement laiſſez : il avoit fait une recherche extraordinaire de ceux-ci pendant le tems que dura ſon Ambaſſade à la Porte. Parmi les Manuſcrits Hebreux qui ſe trouvent dans ce nombre il n'y en a gueres de plus remarquable que ce fameux exemplaire Samaritain du Pentateuque, que cet Ambaſſadeur avoit eu de Pierre de la Valée, & qui depuis a été inſeré dans les deux plus celebres Polyglottes de la Bible.

Les PP. de la Doctrine Chrétienne depuis l'année 1718. ſeulement ſont devenus Proprietaires d'une Bibliotheque que Monſieur Miron Docteur de Sorbonne ne leur a donnée par ſon Teſtament qu'à condition qu'elle ſeroit ouverte au Public deux fois la ſemaine, les Mardis & les Vendredis. Le P. Baiſé qui en eſt le Bibliothecaire l'augmente tous les jours & y tient un très-bon ordre.

Colleges. *Les Docteurs de la Maiſon & Societé de Sorbonne* ont l'uſage d'une Bibliotheque qui peut ſans contredit paſſer

paſſer dans ſon genre pour une des plus belles de l'Europe. C'eſt en faire l'éloge, que de dire que celles du Cardinal de Richelieu & de Monſieur l'Abbé le Maïle qui les ont laiſſées à ce College, y ſont réünies. Elle eſt riche en Manuſcrits rares & en premieres Editions, imprimées dans la Maiſon même par des éleves de Jean Fauſte & de Pierre Scheffer, attirez à Paris par Guillaume Fichet & Jean de la Pierre illuſtres Docteurs de cette Societé. Mais rien n'égale ailleurs le nombre des Livres de Theologie, & celui ſur-tout de huit cens Bibles differentes qu'elle renferme.

Le College des Quatre-Nations eſt orné de celle du Cardinal Mazarin, compoſée de trente-ſix mille volumes, & celebre par la recherche de Gabriel Naudé, que ce Miniſtre avoit envoyé dans tous les Païs de l'Europe pour y faire des découvertes, & des acquiſitions de Livres ſinguliers & de Manuſcrits. Elle eſt d'ailleurs publique & s'ouvre tous les Lundis & les Jeudis, le matin & l'après-dînée.

A l'Obſervatoire-Royal il y a une Salle remplie de tous côtez de modeles de machines de differentes parAcadémies,

ties des Mathematiques inventez par divers Membres de l'*Academie Royale des Sciences*. On y voit sur-tout un Miroir de métal des plus grands qu'il y ait.

A l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres qui est au Vieux-Louvre, on conserve le Cabinet de feu Monsieur Baudelot qui étoit Pensionnaire dans cette Compagnie, à laquelle il l'a legué : il est composé de suites de Médailles antiques d'Argent & de Bronze tant de Rois & Villes Grecques, que de Consuls & d'Empereurs Romains ; d'un Laraire de Dieux Penates, dont la plûpart ont servi d'exemples au Traité qu'il en a donné dans son Livre de l'*Utilité des Voyages* ; mais ce qui est ici de plus précieux sont entre plusieurs morceaux antiques de marbre, deux Tables chargées d'Inscriptions Grecques du tems de la guerre du Peloponese, qui contiennent tous les noms des Chefs les plus illustres qui y ont perdu la vie ; elles avoient été apportées de Grece par Monsieur Thevenot, des heritiers duquel cet Academicien les acquit.

Académiciens. *Monsieur de Longueil, Seigneur de Maisons, Président à Mortier,*

a

a une ſuite fort avancée de Médailles Imperiales d'Or, & a formé à Maiſons un Jardin rempli de Plantes étrangeres les plus rares & les plus difficiles à élever en ce Païs.

Monſieur Pajot d'Ons en Bray, Intendant General des Poſtes, a pouſſé plus loin que perſonne ait encore fait les démonſtrations de toutes les parties des Mathematiques par des machines qui en rendant ces démonſtrations ſenſibles aux yeux & aux mains, laiſſent la conviction ſi fort imprimée dans la memoire, qu'elle ne puiſſe s'en échaper. Il y a diverſes de ces machines pour l'Arithmetique, pour la Geometrie, pour la Coſmographie, pour la Statique, pour l'Hydraulique, pour la Phyſique experimentale, pour les Méchaniques, pour l'Architecture civile & militaire, & pour toutes les parties de l'Optique: une plus grande quantité de Pierres d'Aimant qu'on ne ſçauroit dire taillées de toutes façons, pour en démontrer tous les effets en mille manieres, entre dans le nombre de ces curioſitez, de même que toutes les pieces qui ſont les chefs-d'œuvres de tous les Arts qui tirent leur origine des Mathematiques, comme

de l'Horlogerie, du Tour, avec les inſtrumens & outils néceſſaires pour leur donner la perfection : auſſi-bien que tous les genres de Fourneaux & Vaiſſeaux Chymiques les plus propres & les plus commodes qu'on ait encore imaginé ; à quoi il a ajoûté differentes curioſitez naturelles de toutes claſſes. Il y a pour tous ces genres d'objets differens preſque autant de Cabinets ou de lieux particuliers dans cette Maiſon magnifique.

Monſieur de Reaumur a fait un plus grand recueil que l'on puiſſe s'imaginer des Mineraux de France de toute eſpece, comme terres, bitumes, ſels, pierres, marcaſſites, & métaux tirez de toutes les Provinces, & envoyez de l'ordre du Roi à l'Academie des Sciences, par tous les Intendans. On voit auſſi chez cet Academicien toutes les Pieces, Modeles de Pieces gravées & les Memoires néceſſaires pour ſervir à une Hiſtoire generale des Arts ; mais ſur-tout de ceux où l'emploi du fer peut entrer. Comme c'eſt à lui à qui l'on eſt redevable de la découverte de la maniere de le rendre fuſible, & de lui donner enſuite toute la dureté dont il peut être ſuſceptible, on eſt inſtruit à fond

ſur

ſur cette matiere à la vuë des ouvrages de ce métal qui ſe ſont multipliez chez lui depuis cette invention.

Monſieur du Fay qui a allié l'étude de l'Antiquité avec celles des Méchaniques & de la Chymie, outre une ſuite de Médailles antiques de grand Bronze qu'il a, eſt encore en état de faire voir diverſes découvertes curieuſes qu'il a faites par ſon travail aſſidu dans ces deux dernieres ſciences.

Meſſieurs de Juſſieu l'aîné & le cadet, tous deux Medecins de la Faculté de Paris, Membres de la même Academie, & Profeſſeurs Royaux en Botanique, l'un Démonſtrateur & l'autre Soûdémonſtrateur au Jardin Royal des Plantes, ont non ſeulement l'Herbier le plus magnifique, & peut-être le plus nombreux qui ſoit en Europe; mais encore une plus grande quantité que perſonne de ces parties ou productions de Plantes rares de tous les païs du monde qui peuvent être conſervées par curioſité, comme racines, bois, écorces, fruits, gommes, fils & ouvrages qui en ſont faits.

Monſieur Iſnard Medecin a joint

à un Herbier considerable, un Cabinet des plus remplis qui se puisse voir de Livres d'histoire naturelle.

Monsieur du Verney aussi Medecin, conserve toutes sortes de Pieces anatomiques, tant naturelles qu'artificielles, qui servent aux démonstrations de ce genre, desquelles il s'acquite depuis long-tems au Jardin Royal avec tant d'applaudissement.

Monsieur Geoffroi l'Apoticaire, a composé un Droguier qui par la quantité, le choix & l'arrangement des morceaux dont il est formé, ne cede à aucun autre de l'Europe.

Monsieur des Chiens de Ressons, Commandeur de l'Ordre de S. Loüis, a élevé un Jardin singulier par les efforts extraordinaires qu'il semble avoir forcé la nature d'y faire, pour produire des Plantes, des Arbres & des Fruits, ou plus gros, ou plus hâtifs qu'ils ne sont d'ordinaire, ou dans des saisons où ils n'ont point accoûtumé de paroître.

Monsieur de Valois Antiquaire du Roi, a une Collection de Médailles antiques bien choisies.

Monsieur Buretté Docteur en Medecine & Professeur au College Royal, possede un Cabinet de Traitez singuliers

guliers des plus recherchez.

Monsieur Mahudel Medecin a formé un Cabinet d'Histoire naturelle, & un autre d'Antiquitez ; ce qui est de plus remarquable dans le premier, est un Systeme nouveau, très-suivi & plus commode qu'aucun autre d'arrangement historique des Coquilles de la mer, par classes, par genres, par especes & differences, comme Monsieur Tournefort a fait pour les Plantes ; & une Histoire des plus amples & des plus variées de toutes les differentes sortes de Coraux.

A l'égard du Cabinet d'Antiquitez, c'est un assemblage de Monumens si prodigieux par le nombre, & si singulier par le choix, qu'il s'en est encore peu vû de pareil en Europe. Le recueil de tout ce qu'avoit amassé en ce genre Monsieur Foucaut Conseiller d'Etat, cité en tant d'endroits, y est entierement confondu, avec une douzaine d'autres de ces recueils qui avoient tous des noms illustres dans la Republique litteraire ; ce tout ensemble remplit une Galerie où les Monumens antiques des Egyptiens, des Grecs, des Romains & des Gaulois sont distinguez par

classes dans huit Armoires differentes, accompagnées chacunes dans les intervales qui les separent, des grandes Figures & des Bas-reliefs, dont le volume excede la hauteur des tablettes des Armoires. On voit encore chez cet Academicien une très-nombreuse suite de Médailles antiques Consulaires & Imperiales en Argent, en grand, moyen & petit Bronze, & un choix de belles Pierres gravées antiques.

Monsieur Lancelot, Secretaire des Ducs & Pairs, a rassemblé plus de Livres, de Titres & de Memoires concernant l'Histoire de France, qu'aucun Particulier de Paris.

Monsieur Falconet fils, l'un des Ajoints en survivance à Monsieur son Pere dans la Charge du soin de la santé du Roi avec Monsieur le premier Medecin, a recueilli avec une grande exactitude une grande quantité extraordinaire de Traitez perdus & singuliers de toutes les parties de sa Profession.

Particuliers curieux.

Madame la Comtesse de Verué, possede un très-grand nombre d'excellens Tableaux rares par les Maîtres qui les ont peints; l'arrangement de ces Originaux a formé un Cabinet

net très-ſçavant dans ce genre de curioſité.

Monſieur de Surbec, Capitaine aux Gardes Suiſſes, a une des ſuites de Médailles Imperiales de grand Bronze la mieux ſuivie & la plus remplie de pieces rares qu'il y ait; elles ſont preſque toutes avec un vernis ſi beau qu'il ajoûte un nouveau merite à leur antiquité.

Monſieur l'Abbé de Rotelin n'a rien épargné pour ſe former un Cabinet de ces ſortes de Livres rares que les gens de Lettres regardent comme des bijoux: il l'a de plus enrichi de quantité de Manuſcrits anciens, pleins de vignettes dorées & de Mignatures exquiſes, que feu Monſieur Foucault Conſeiller d'Etat avoit amaſſées de toutes parts: & il eſt auſſi aſſez avancé dans une Collection qu'il a entrepris de faire de Médailles Imperiales antiques en Or & en Argent, pour eſperer de voir bientôt ces ſuites preſque parfaites en ces deux métaux.

Monſieur de Lamoignon Preſident à Mortier, en a une en grand Bronze, qui étoit celle que poſſedoit Monſieur le premier Preſident ſon Ayeul.

Monſieur Crozat le cadet, a une Maiſon ornée d'excellens Tableaux des grands maîtres : mais il s'eſt diſtingué parmi les autres Curieux par un amas des plus conſiderables qu'il y ait en Europe de deſſeins des plus celebres Peintres, qui rempliſſent un grand nombre de porte-feuilles précieux.

Monſieur Vivant, eſt le Curieux de Paris qui a une plus grande abondance de choſes rares de differens genres ; car on trouve chez lui Médailles & Monnoyes anciennes & modernes de tous les Païs en Or & en Argent, Monumens antiques, Pierres gravées, diverſes curioſités naturelles de Coquilles, Coraux, Pierres d'Aimant, Pierreries de toute eſpece ; Vaſes précieux d'Agathe, Sardoines, Onyces, Lapis, & d'autres Pierres rares montez en Or & en Argent & garnis de Joyaux ; des Ouvrages ſinguliers d'Orfévrerie, des Habillemens, Armes & Inſtrumens à l'uſage des peuples les plus éloignez & des Sauvages ; des Heures manuſcrites anciennes ornées de vignettes & une infinité d'autres choſes qu'il fait voir avec une honnêteté & une affabilité tout-à-fait grandes.

Mon-

Monsieur de Launay, Directeur du Balancier des Médailles du Roi, a quantité de bons Tableaux, des Figures & Groupes de Bronze à la verité modernes, mais dont la beauté & la perfection surpassent l'antique ; tant le dessein en est élegant, & tant elles sont bien reparées. Mais ce qui est chez lui d'unique sont les poinçons, & les coins de tant de belles Médailles & de Jettons qu'on a faits pour nos Rois depuis un tems considerable, & qui sont conservez avec une propreté & dans un ordre admirable.

Monsieur de Cleves, fils du celebre Jouaillier, est après le Roi & Monseigneur le Duc d'Orleans, celui qui possede en France la suite de Médailles antiques Imperiales en Or la plus parfaite par le nombre des Têtes & des revers rares, & par la grande conservation qui en augmente le prix.

Monsieur de Noinville a fait une Collection déja fort avancée de Médailles antiques d'Argent, & de Bronze Consulaires & Imperiales, qu'il perfectionne tous les jours.

Messieurs Masson freres Banquiers, ont un petit choix de Pierres gravées antiques, representant divers faits histo-

hiſtoriques, digne par la beauté des Pieces qui le compoſent, d'entrer dans le Cabinet des plus grands Princes. Elles ſont la plûpart déja connuës par les Copies que ces Meſſieurs ont permis qu'on en tirât en Eſtampes & ſur des Pâtes.

On ne finiroit jamais l'article de Paris, ſi l'on entreprenoit d'indiquer encore tous les Particuliers qui y poſſedent quelque choſe de rare en quelque genre que ce ſoit, & ſurtout en Tableaux & en recueils d'Eſtampes.

VERSAILLES.

Le Cabinet du Roi eſt ſans contredit ce qu'il y a de plus grand & de plus riche dans le monde en fait de Médailles & de Pierres gravées antiques; c'eſt plûtôt par les ſuites qu'on en a formées qu'il faut les compter, que par les Pieces rares qui ſont dans chaque ſuite. Celle des Rois & des Villes Grecques Autonomes, en tous métaux, eſt très-conſiderable; mais rien n'égale celle des Empereurs en or, où les Médailles de ceux qui ont le moins regné, c'eſt-à-dire, qui ſont les plus rares, ſe trouvent

trouvent multipliées même avec des revers differens. Les ſuites Imperiales d'Argent, de Médaillons Latins & Grecs, de grand, moyen & petit Bronze, y ſont ſi remplies de Pieces rares, & d'une conſervation ſi exquiſe, qu'il faudroit une année entiere pour les pouvoir admirer en détail. C'eſt le tréſor où tous les plus celebres Antiquaires ont puiſé la meilleure partie des connoiſſances, dont ils ont fait part au Public, qui ont depuis quelques années tant répandu de lumieres dans l'Hiſtoire ancienne. Louïs XIV. n'avoit rien épargné pour l'enrichir, & l'on peut en juger par les prix extraordinaires qu'il a donnez pour des petites Pierres gravées qui ſont des chefs-d'œuvre de l'Antiquité. La quantité des Médailles modernes & des Monnoyes d'Or & d'Argent, qui ſont encore dans ce Cabinet preſqu'autant de ſuites qu'il y a de Nations qui ſe ſervent de Monnoyes, eſt inconcevable, & n'a pû s'acquerir & ſe conſerver que par un Monarque auſſi puiſſant que le Roi de France.

Toutes ces richeſſes ſont ſous la garde de *Monſieur de Boze*, l'un des XL. de l'Academie Françoiſe, & le Secretaire

Secretaire perpetuel de celle des belles Lettres ; l'homme le plus versé qu'il y ait jamais eu dans la connoissance de l'Antiquité, & celui à qui cette place convenoit le mieux.

Monseigneur le Duc du Maine a aussi, quoiqu'en moindre quantité que le Roi, des Médailles Antiques Imperiales d'Argent & de Bronze de toutes les formes. Mais ce qui est de plus remarquable dans son Cabinet est, que c'est ce Prince lui-même qui l'a formé, & qu'il est plus intelligent dans cette science, que quelque Antiquaire que ce soit à qui il auroit confié le soin de sa curiosité du vivant de Monsieur Vaillant ; & par ses recherches ce Prince avoit poussé un recueïl de Quinaires jusqu'à huit cens, nombre plus considerable qu'on eût encore vû : & depuis la mort de ce Sçavant, il a continué lui-même ce recuëil, qui est ce qu'il a de plus singulier & qui est unique dans l'Europe.

Monsieur Rodot, premier Commis de Monsieur de Maurepas pour la Marine, & Directeur des Colonies Françoises, a mis à profit, pour le Public, la facilité qu'il a euë de tirer des païs qui étoient sous sa direction

rection toutes les choſes rares qui y naiſſent & tous les Ouvrages qui s'y font, tant pour la curioſité qu'à l'uſage des Sauvages ; ce qui compoſe chez lui une Collection non-ſeulement de Coquillages, de Racines, de Bois, de Gommes & de Fruits ſinguliers : mais encore de Vaiſſeaux, Inſtrumens, Habits & Ornemens fabriquez avec toute l'adreſſe poſſible chez ces peuples.

Monſieur le Maſſon du Parc, en travaillant à l'hiſtoire des Pêches des Poiſſons de mer, dont la connoiſſance lui a procuré de la part du Roi la Commiſſion ſpeciale de Directeur & Inſpecteur de celles qui ſe font ſur les Côtes de Picardie, Normandie & Bretagne, a fait un amas de Poiſſons ſinguliers, de Litophitons, de Coquillages & de Concretions marines, qui peuvent très-bien contribuer à augmenter de beaucoup l'Hiſtoire de ce que la mer renferme de plus curieux dans ſon ſein.

SAINT DENIS.

Les RR. PP. Benedictins de l'Abbaïe Roïale conſervent depuis très-long-tems, & ſe font un plaiſir de montrer

montrer à tous les étrangers des Vases antiques d'Agate, d'Onyces & d'autres Pierres précieuſes qui leur ont été données par divers Rois de France, pour augmenter la richeſſe de leur treſor.

REIMS.

Monſieur de la Cour, Chanoine de la Cathedrale, a une ſuite Imperiale de Médailles antiques d'Argent des mieux fournies.

Monſieur l'Abbé Favart auſſi Chanoine de la même Cathedrale, a non-ſeulement une ſuite Imperiale de Médailles antiques d'Argent, mais encore de grand Bronze qu'il perfectionne tous les jours.

CHALONS SUR MARNE.

Monſieur de Montal Secrétaire de l'Intendance de cette Generalité, s'eſt formé un Cabinet aſſorti de diverſes ſortes de curioſités, & ſur-tout de Médailles de toute ſorte de genres & de Pierres gravées.

AMIENS.

Monſieur de Cardonnoy Conſeiller

au Présidial de cette Ville, posſede des ſuites Conſulaires & Imperiales de Médailles d'Argent, de grand & moyen Bronze très-remplies.

DIJON.

Monſieur Boyer Preſident à Mortier dans ce Parlement a une très-belle Bibliotheque, dans laquelle on trouve des Manuſcrits intereſſans pour l'Hiſtoire de Bourgogue.

Monſieur du Tillot a fait un amas conſiderable de Médailles, Pierres gravées, Figures & autres Monumens antiques, la plûpart découverts dans la Province & aux environs.

BESANÇON.

Monſieur le Preſident Boiſot a pluſieurs belles Figures de Bronze & de marbre Antiques, dont la plûpart ſe voyent gravées dans le grand Ouvrage du R. P. de Montfaucon : ce ſont auſſi preſque toutes des découvertes faites dans le païs dans le tems qu'on y a travaillé aux Fortifications.

Les RR. PP. Jeſuites ont une fort belle ſuite de Médailles de grand Bronze.

Les

Les RR. Peres Benedictins ont auſſi ajouté ce genre de curioſité à leur Bibliotheque.

STRASBOURG.

Les RR. PP. Jeſuites conſervent dans la leur pluſieurs excellens Livres d'Editions rares qui leurs ont été donnez par le Roi d'Eſpagne Philippe V. parmi leſquels il y a un Exemplaire original d'un Recueïl des Plantes du Breſil, enluminées dans le païs d'après nature par Hernandez. Ils ont auſſi un Médailler de grand Bronze, plein de bonnes Médailles.

Monſieur Reiz, Ameſtre de la Ville, a un Cabinet dans lequel les Curieux en toutes ſortes de genres trouvent dequoi ſe ſatisfaire par la vuë non-ſeulement de Médailles antiques & modernes d'Or, d'Argent & de Bronze & de monnoyes de l'Empire; mais encore de quantité de Pieces ſervant à pluſieurs démonſtrations dans diverſes parties des Mathematiques, & ſur-tout de l'Optique & des Mechaniques, pour faire des Experiences Phyſiques ſur la compreſſion & la rarefaction de l'air & ſur le mouvement. On voit encore chez

lui

s Ouvrages merveilleux du Tour
iantité de curiosités naturelles.
Monsieur Krieg Maître Chirur-
, a un grand nombre de belles &
es Médailles antiques, d'Or,
gent, de grand & de moyen Bron-
pour la connoissance desquel-
l semble avoir un goût naturel
iscernement qui n'est pas ordi-
à ceux qui s'appliquent à cet-
tude.

LYON.

es RR. PP. Jesuites du grand
ege, ont une des plus grandes &
plus nombreuses Bibliotheques
rance, digne de la beauté & de
aste étenduë du vaisseau dans le-
l elle est placée. Elle a été enco-
rès-enrichie par le don que Mon-
r Camille de Neuville, qui a long-
s occupé le Siege Archiepiscopal
cette Ville leur a fait de tous ses
res qui sont d'un choix & d'une
dition remarquables.
n Cabinet de Médailles & de Figu-
de Divinités payennes qui est sous
irection du R. P. de Colonia très-
nu par ses Ouvrages, ajoûte un
vel ornement à cette Bibliotheque;
nême qu'une espece d'Observatoi-
re,

re, où à l'*Inſtar* de celui de Paris, on conſerve pluſieurs modeles de pieces ſervant à des démonſtrations Phyſiques & Mathematiques : ils ſont preſque tous de la main de feu Monſieur Hamberg qui avoit un talent ſingulier pour tous les Arts.

Monſieur Layné Directeur de la Monnoye, a des ſuites de Médailles antiques en tous genres & en tous métaux. Celle d'Or eſt une des plus belles qu'un Particulier puiſſe poſſeder. Celles d'Argent & de grand Bronze ſont très-nombreuſes, & il n'y manque preſque aucunes Têtes rares. Celle des Villes Grecques eſt pleine de quantité de beaux Médaillons d'Argent. Ce ſavant Connoiſſeur a ajouté à l'antique, une Collection de toutes les pieces de monnoyes d'Or & d'Argent de notre France qu'il a pu recouvrer, pour en faire voir ſans peine toutes les variations ſous chaque Roi.

Monſieur Grolier de Serviere, conſerve encore le Cabinet d'ouvrages de Mathematique & de Méchanique que ſon Ayeul avoit inventez & qui a tant eu de réputation : il en a fait graver les Figures & en a donné des explications dans un volume *in quar-*

to

imprimé à Lyon en 1719.

Monsieur Postalossi Medecin, a un recueil de Coquilles de toutes sortes & de diverses autres curiotés naturelles.

Monsieur de la Tourrette President en la Cour des Monnoyes & Lieutenant Criminel, a une suite de Médailles Consulaires & Imperiales choisies.

AVIGNON.

Monsieur le Marquis de Caumont, a des Médailles, des Figures & d'autres Monumens antiques.

AIX.

Monsieur le Bret Premier President du Parlement & Intendant de Provence, a un choix singulier de Médaillons Grecs & Latins, & de Médailles très-rares, de la connoissance desquelles il a donné des preuves dès ses premieres années.

Monsieur Thomassin de Mazaugue, President en la Chambre des Enquêtes, a une Bibliotheque qui peut passer pour une des plus belles du Royaume; une partie des Manuscrits de Monsieur de Peyresc en fait un

un des ornemens, & un Médailler composé de Pieces antiques, Grecques, Consulaires & Imperiales en tous Métaux y convient parfaitement.

Monsieur l'Abbé Lauthier Theologal de la Cathedrale a un petit Laraire de Monumens antiques choisis, qui lui vient de feu Monsieur son Pere, qui s'étoit formé dans le goût de la belle antiquité par la frequentation de Monsieur de Peyresc.

Monsieur Boureli conserve encore quelques Monumens antiques, & plusieurs curiosités de differens genres, qui sont les restes d'un grand Cabinet qui faisoit un des ornemens de cette Ville, & qui a été démembré par parties.

MARSEILLE.

Monsieur Gravier se distingue parmi les Curieux par un recueil de Médailles Greques très-rares, par des Pierres gravées d'une antiquité non-suspecte & par un nombre de Figures Egyptiennes chargées de caracteres très-historiques.

Monsieur Carri le fils Libraire, plus sçavant que ne le sont aujourd'hui les gens de cette profession, a une

ne noble émulation de parfaire une uite de Médailles Imperiales qui eſt léja fort avancée en Argent & en Bronze.

Monſieur Rigord en a eu par ſucceſſion de fort belles de feu Monſieur ſon pere, qui les connoiſſoit parfaitement.

NISMES.

Monſieur le Marquis d'Aubais a mis des ſommes conſiderables & apporté un grand ſoin, & beaucoup de goût à compoſer une Bibliotheque qui fait ſes délices près de cette Ville. Elle eſt remplie des meilleurs Livres d'Hiſtoire que l'on connoiſſe, & ſur-tout de Titres & Memoires Genealogiques très-recherchez des Maiſons & Familles de France.

MONTPELLIER.

Monſeigneur de Colbert de Croiſſi, Evêque de cette Ville n'a rien oublié pour perfectionner ſa Bibliotheque, qui eſt des mieux remplies de bons Livres en tout genre, mais ſur-tout de ceux de Theologie & des

Peres de l'Egliſe des meilleures Editions.

Monſieur Bon, Premier Preſident en la Chambre des Comptes, qui dès ſa plus tendre jeuneſſe réünit ſi utilement pour la République des Lettres les études des Mathematiques, de l'Hiſtoire naturelle, & de l'Antiquité avec celle du Droit, a placé dans ſon Cabinet ſous diverſes claſſes, pluſieurs Machines à faire des Experiences phyſiques; une infinité de Coquillages, de Petrifications & de Plantes marines rangées dans un ordre ſçavant; des Monumens & Figures antiques d'Egypte & des autres païs; & des ſuites de Médailles Conſulaires & Imperiales d'Argent & de grand Bronze, qu'il a la complaiſance de faire voir aux Etrangers avec une politeſſe qu'il ſait parfaitement allier avec la dignité de ſa Magiſtrature.

Monſieur d'Aigrefeuille, Preſident en la Chambre des Comptes, a une Bibliotheque très-choiſie, à laquelle il donne pour accompagnement une Collection de Médailles antiques d'Or découvertes dans la Province & une ſuite Imperiale d'Argent.

Monſieur de Veiſſiere, Conſeiller dans

dans la même Cour, a eu de Monsieur son pere un grand nombre de Médailles, & plusieurs Figures & Monumens antiques.

TOULOUSE.

Monsieur de Caulet, Président à Mortier dans le Parlement de cette Ville, s'est fait une suite de Médailles de grand Bronze des plus choisies & des mieux conservées.

ROUEN.

Monsieur de Pontcarré, Premier Président au Parlement de Roüen, a une Bibliotheque fort belle & considerable par le nombre & le choix des Livres, & un Recueïl des plus amples de tous les Auteurs qui ont écrit de l'Histoire de France. Son Cabinet de curiositez merite aussi d'être vû : mais son Médailler qui est très-riche & très-ample, est estimé des Connoisseurs comme le plus parfait sans contredit en Argent qu'il y ait en Europe. Il est entr'autres composé de celui de Monsieur Foucault Conseiller d'Etat, de celui de Monsieur

le Marquis de Seignelai & de plusieurs autres. Le grand nombre de Médailles rares & uniques qui s'y trouvent, & que cet illustre Magistrat se fait un plaisir de montrer aux Sçavans ; ses conversations sçavantes & ses manieres obligeantes, dédommageront amplement la peine de ceux que leur curiosité fera venir en cette Ville.

Le R. P. de Grainville Jesuite du College a aussi un fort beau Médailler & bien assorti.

Les Peres Capucins ont un Recueïl d'Estampes considerable, & outre cela quantité de Coquillages, de curiositez & d'animaux qui ornent bien leur Bibliotheque.

Monsieur le François a un assez beau Cabinet, où l'on trouve quantité de Coquillages, de Petrifications, de Marcassites, d'Habits & d'Armes de Sauvages ; plusieurs Agathes & autres Pierres gravées & non gravées ; des Couteaux pour les anciens Sacrifices, & quelques Tableaux des plus habiles Maîtres, comme du Titien & autres, &c.

Monsieur le Moyne a aussi un Cabinet très-riche en Livres de consequence,

ſequence, & autres Curioſitez differentes très-recherchées, avec nombre conſiderable de Volumes d'Eſtampes reliez très-proprement.

Monſieur Lucet a aſſemblé beaucoup de Coquillages, & a un choix de fort beaux Tableaux.

Monſieur Guerin merite auſſi d'être cité pour avoir nombre de beaux Tableaux.

Monſieur de Laiſement, Maître Apoticaire & très-habile Artiſte, a pluſieurs préparations Chimiques très-curieuſes.

DIEPPE.

Monſieur Feret Apoticaire ſe diſtingue dans ſa Ville par un amas de diverſes curioſitez naturelles, auquel il a ajoûté quelques Médailles & Monumens antiques.

FIN.

LISTE

de differentes eſpeces, entr'autres un à vent qui porte le plomb fort loin; pluſieurs Epées antiques, Coûteaux pour les anciens Sacrifices, Haches d'Armes, quantité de Médailles non rangées, & beaucoup d'Eſtampes des plus belles. Il a outre cela prés de trois cens morceaux de Peintures ſur verre de tout ce qu'il y a de plus beau; les ayant eus d'un Curieux qui a été cinquante ans à les rechercher. Il a un grand nombre de Tableaux des meilleurs Maîtres, comme du Titien, de Paul Veroneſe, du Baſſan, de Michel-Ange, de Raphaël-Urbain, du Guyde, de Rubens, de Salvator-Roſe, de Champagne, de Corneille-Gunambourg, de Callot, du Brun, du Calffe, de Vandeze. de Teniere, du Francfiore, & de quantité d'autres bons Maîtres. Ledit Cabinet a été compoſé de pluſieurs autres en entier.

Ce Curieux tient auſſi une Manufacture très-utile d'une ſorte de Tapiſſerie, qui imite celles des Gobelins, de Flandre & d'Auvergne, & qui dure beaucoup, ſans être ſujette ni au ver, ni aux rats, ni aux ſouris.

Monsieur de Laisement, Maître Apoticaire & très-habile Artiste, a plusieurs préparations Chimiques très-curieuses.

DIEPPE.

Monsieur Féret Apoticaire se distingue dans sa Ville par un amas de diverses curiositez naturelles, auquel il a ajoûté quelques Médailles & Monumens antiques.

FIN.

LISTE

LISTE

DES AUTEURS qui ſont citez ou expliquez dans tout l'Ouvrage.

Le chiffre Romain marque le Tome, & le chiffre Arabique indique la Page.

A

Aben Ezra, II. 4.
Actes des Apôtres, I. 34.
Ælien, I. 139. II. 14. 37. 39. 56. 204. 310.
Æſchines, II. 69.
Aëtius, II. 42.
Agloſthene, II. 206.
Agoſtini Leonardo, I. 378. 402. 413.
Agrippa, II. 46.
Albert le Grand, I. 402. II. 28.
Albinus Villanovenſis, I. 403.
Alemannus, II. 290.
Alexander ab Alexandro, I. 171.
Alexandre Aphrodiſée, II. 19. 20. 23.
Allatius Leo, II. 83. 106. 122. 150. 153. 154. 169. 195.

LISTE
S. Amand, voyez *Triſtan.*
S. Ambroiſe, I. 375.
Ammien Marcellin, II. 79. 290.
Anacharſis, I. 18.
Anaxagore, I. 24.
Andocides, I. 130.
Angeloni, II. 352.
Annius de Viterbe. II. 15.
Anticlides, I. 288. 289.
Antiphanes, II. 14.
Apicius, II. 69.
Apollonius de Rhodes, II. 11.
Apollonius de Tyânes, I. 20. 71. II. 247.
Apoſtolius, I. 388.
Appion d'Alexandrie, I. 339. 433. II. 76.
Appien, II. 267.
Apulée, I. 195. 206. 227. 232. 233. 280. 281. 286. 287. 330. 339. II. 26. 177. 328.
Le Commentateur d'Apulée, II. 177.
Arimneſtus, I. 133.
Aringhius, I. 384.
Ariſtide, II. 212. 213.
Ariſtophane, I. 143. II. 12.
Le Scholiaſte d'Ariſtophane, II. 13. 26. 220.
Ariſtophane de Byzance, II. 124.
Ariſtote, II. 71. 208. 212.

Arnobe,

Arnobe, I. 202. 204. 205. 212. 261. 275. 287. 399.
Arnold de Nuremberg, I. 62. II. 84.
Arrien, I. 30. 167. 435. II. 16. 76. 188. 249. 312.
Artemidore, I. 393. II. 8. 9. 14.
Asconius Pedianus, I. 202. 382. II. 215. 216.
Athenagoras, I. 200. 250. 328.
Athenée, I. 153. 162. 210. 238. 268. 288. 289. 323. 324. 325. II. 49. 200. 205.
Attejus Capito, I. 388.
Atticus, I. 369. 373. II 232.
Aulu-Gelle, I. 235. 394. II. 76. 109. 119. 137. 167. 322.
S. *Auguſtin*, I. 212. 213. 271. 307. II. 96.
Auguſtinus Antonius, II. 303.
Auzout, I. 364.

B

Bacon, I. 68. II. 26. 45.
Barbaro, I. 184.
Bartholin, I. 430.
Baſile de Macedoine, Empereur, II. 107.
Becanus Goropius, II. 181.
Bellarmin, II. 66.
Bellory, I. 262. 297. II. 273. 355.

Berauld, I. 280.
Beuverlant, I. 430. II. 244.
Beyerus de Fribourg, II. 246.
Blanc, [le] II. 298.
Bochart, II. 98.
Boiſot l'Abbé, I. 315.
Boiſſart, I. 223. 353.
Boulenger Juriſc. II. 230.
Bourdelot, II. 50.
Boutrouë, II. 298.
Boxhorne, I. 231. 232. 234. 235.
Brebeuf, II. 207. 258.
Bret, [le] I. 431. 432.
Brouvn Edouard, I. 102.
Budée, II. 152. 155.
Buſbecq, II. 125.

C

Cajetan Cardinal, II. 29. 83.
Calceolarius, I. 424.
Callimaque, I. 411.
Calliſtrates, I. 138. 143.
Cambden, II. 299.
Camilli, voyez *Leonardi.*
Campanella, II. 25.
Campege, II. 25.
Cange (du) I. 429. II. 108. 109. 18
230. 305.
Canini, I. 385. II. 266.
Cantherus, II. 128.

Capella Martianus, II. 135. 136.
Capitolin, I. 23. 340. II. 241.
Casaubon, I. 43. 45. 174. 180. 253. 261. 289. II. 15. 126. 250.
Cassiodore, I. 137. 171. 429. II. 190. 205. 206. 232.
Cassius Hemina, I. 202.
Catanaui, II. 257.
Caton, I. 217.
Catulle, I. 179. 198. 333. II. 138.
Cedrenus, II. 107. 176. 332.
Censorinus, I. 216. 217.
Cesar Jules, I. 42. 391. 432. II. 99.
Cesar Dominicus, II. 157.
Chaduc, I. 376. 377. 378. 382. 383. 386. 405. 413. II. 15.
Charpentier, I. 126. 418.
Chifflet, I. 242. 282. 384. 404. 430. II. 39. 230. 301.
Choeremon, I. 65.
Choul (du), I. 274. 276. 328. II. 253.
Chrestmairus Elias, II. 30.
Chronique Alexandrine, II. 259. 260.
Chronique de Calabre, I. 124.
Chrysippe, II. 199.
Chrysostome, voyez *Jean*.
Ciceron, I. 12. 14. 57. 80. 139. 141. 148. 149. 154. 155. 163. 179. 193. 200. 211. 242. 243. 269. 271. 290. 326. 355. 374. 380. 382. 391. 397. 423. 435. II. 60. 71. 95. 106. 122.

139. 144. 155. 223. 224. 227. 328.
S. Clement d'Alexandrie, I. 14. 62. 374. 381. 390. 407. II. 12. 111.
Code Juſtinien, II. 107. 108.
Code Theodoſien, I. 216. 217.
Colomiez, II. 70.
Columelle, II. 158.
Conſtantin Porphyrogenete, II. 69.
Corringius, II. 249.
Coſpi Ferdinand, I. 234. 425.
Cteſias, I. 54.
Cujas, II. 110. 190.
Cuper, I. 198. 256. 276. 277. 282. 284.

D

Dalechamp, I. 157. 160. 161.
Darès de Phrygie, II. 72.
Daurat, II. 333.
Democrite, I. 24. II. 69.
Demoſthene, II. 194.
Denis d'Halicarnaſſe, I. 239. 247. 248. 265. 332. 361. II. 74. 173.
Dexippus, II. 78.
Dictys de Crete, II. 72.
Didyme, II. 224.
Digeſte [le], I. 163. 194. 296. II. 158. 214. & ſuiv. 217. 219.
Diodore de Sicile, I. 30. 59. 61. 63. 67. 115. 127. II. 70. 71. 96. 227.

Dion-Caſſius, I. 101. 297. 298. 346. II. 77. 140.
Dion-Chryſoſtome, I. 29. 43. 47. 150. 166. 167. 170. 172. 268. 435. II. 197. 200.
Dion de Syracuſe, II. 69.
Diogenes Laërce, I. 23. 36. 42. II. 15. 38. 69.
Dioſcoride, II. 125.
Doris, I. 142.
Doublet, II. 88. 91.
Dracon, II. 223.

E

Ecclesiaſtique [l'], I. 21.
Egeſippe, I. 186.
Eginhart, II. 64. 65. 160.
Ennius, I. 326. 327. II. 139.
Ephore, II. 202.
Epicharme, I. 4.
Epicure, II. 69.
Epimenides, I. 122.
Eraſme, II. 214.
Eſchyle, I. 198. II. 140.
Ethicus, I. 35.
Etienne le Geographe, II. 76. 203.
Etienne [Henri], II. 72. 159.
Etienne [Robert], I. 267.
Etymologicon Magnum, II. 202. 203. 221.

Eugubinus, II. 99.
Euhemerus, I. 121.
Eunapius, II. 69. 78.
Eupolemus, I. 14.
Eusebe de Cesarée, I. 14. 15. 24. 30. 36. 53. 54. 141. 146. II. 35. 72. 260.
Examen des Esprits, I. 20.

F

Fabretti, I. 430.
Farnabe, II. 221. 308.
Favorin, I. 107.
Febvre [le], II. 225.
Felibien, I. 349. 363.
Festus, I. 201. 203. 257. 269. 394. 395. II. 6. 130. 223. 224.
Ficin [Marcile], II. 31.
Figrelius, I. 364.
Florus, II. 253.
Forêts du Chêne, I. 366.
Fortunatianus, I. 133.
Frolichius, I. 22.

G

Gaffarel, II. 3. 45.
Galien, I. 12. 16. 19. II. 19. 23. 24. 42. 60.
Gataker, II. 70.
Geber, II. 45.

Gemiſtus, voyez *Pletho*.
Geneſe, I. 20. II. 209.
Geographia Nubienſis, I. 117.
Glareanus, I. 226.
Godefroi [Jacques], I. 34. 56.
Goltzius, II. 253. 303. 330. 344. 359. 361. 368. 385.
Gonzalès, II. 157.
Gorlæus, I. 376. 418.
Goropius, voyez *Becan*.
S. Gregoire de Nazianze, I. 127. II. 52.
Grillus, I. 48.
Gruter, I. 226, 316, 317 II. 167. 178.
Guichart, II. 97.
Guther, I. 151. 273.
Gyraldus, I. 249. 279.

H

Harpocration, I. 238. 269.
Hecatée, I. 54. 55.
Heraclite, II. 69.
Hermogene, I. 25.
Herodote, I. 25. 47. 53. 54. 60. 63. 67. 111. 141. 167. 168. 169. 272. 273. II. 4. 70. 97. 119. 173. 175. 176. 188. 201. 204. 206.
Heſchelius, I. 107.
Heſiode, I. 143.

Eugubinus, II. 99.
Euhemerus, I. 121.
Eunapius, II. 69. 78.
Eupolemus, I. 14.
Euſebe de Ceſarée, I. 14. 15. 24. 30. 36. 53. 54. 141. 146. II. 35. 72. 260.
Examen des Eſprits, I. 20.

F

Fabretti, I. 430.
Farnabe, II. 221. 308.
Favorin, I. 107.
Febvre [le], II. 225.
Felibien, I. 349. 363.
Feſtus, I. 201. 203. 257. 269. 394. 395. II. 6. 130. 223. 224.
Ficin [Marcile], II. 31.
Figrelius, I. 364.
Florus, II. 253.
Forêts du Chêne, I. 366.
Fortunatianus, I. 133.
Frolichius, I. 22.

G

Gaffarel, II. 3. 45.
Galien, I. 12. 16. 19. II. 19. 23. 24. 42. 60.
Gataker, II. 70.
Geber, II. 45.

Gemiſtus, voyez *Pletho*.
Geneſe, I. 20. II. 209.
Geographia Nubienſis, I. 117.
Glareanus, I. 226.
Godefroi [Jacques], I. 34. 56.
Goltzius, II. 253. 303. 330. 344. 359. 361. 368. 385.
Gonzales, II. 157.
Gorlæus, I. 376. 418.
Goropius, voyez *Becan*.
S. Gregoire de Nazianze, I. 127. II. 52.
Grillus, I. 48.
Gruter, I. 226, 316, 317 II. 167. 178.
Guichart, II. 97.
Guther, I. 151. 273.
Gyraldus, I. 249. 279.

H

Harpocration, I. 238. 269.
Hecatée, I. 54. 55.
Heraclite, II. 69.
Hermogene, I. 25.
Herodote, I. 25. 47. 53. 54. 60. 63. 67. 111. 141. 167. 168. 169. 272. 273. II. 4. 70. 97. 119. 173. 175. 176. 188. 201. 204. 206.
Heſchelius, I. 107.
Heſiode, I. 143.

Loup Abbé de Ferrieres, II. 151. 152. 183.
Lucien, I. 14. 35. 68. 170. 239. 243. 255. 321. 337. 393. II. 43. 47. 48. 76. 94. 226. 251. 261. 308. 309. 324.
Lucrece, I. 4. II. 6. 7. 8. 197.
Ludolf, II. 84.
Luques [Laurent de], I. 332.
Lycophron, I. 30.
Lysias, II. 69.
Lysimaque, I. 65.

M

Mabillon [le Pere], II. 81. & suiv. 150. 152. 153. 154. 156 170.
Macarius, I. 404.
Machabées [le Livre des], I. 118. 119. II. 174. 288.
Machon, I. 323.
Macrobe, I. 198. 202. 210. 230. 259. 279. 388. II. 61. 141. 142. 321. 324. 325.
Maitre [le], I. 18.
Mamertin, II. 257.
Manethon, I. 65.
Manfredo, voyez *Septalio*.
Manuce, II. 132.
Marcellus Empiricus, II. 41.
Marcien, *Juriſc.* I. 150. 151.
Martial, I. 332. 333. 339. 354. 436.

436. II. 121. 214. 219. 244. 311. 312.
Martiniere [la] I. 95. 100. 101.
Maxime de Tyr, I. 5. 31. 143. 146. 152. 175. 182. 188. II. 18.
Meibomius, II. 39. 230.
Mirconde, I. 109. II. 117.
Minucius Felix, I. 351.
Monjeux [de] I. 313.
Monterchi Giese, II. 241.
Montiosius [Louïs de] I. 411.
Morel, I. 377. 378. II. 297. 299. 300. 304. 310. 357.
Morin [le Pere] II. 102. 149.
Morhosius, I. 135.
Moscardi, I. 425.
Mothe le Vayer [de la] II. 73. 79.
Moulinet [le Pere du] I. 310. 326. 377. 381. 383. 384. 387. 405. 413. 427. II. 177. 198. 299. 320.
Moyse, different du Legislateur des Juïfs, I. 108.
Muret, II. 150.

N.

Nævius, I. 257.
Naudé, I. 196.
Nicetas, II. 179.
Nigidius Figulus, I. 204. 205. 226. II. 69.
Nonnius, II. 303.

Noris,

Noris [le Pere] II. 330. 331.

O

Occo, II. 355.
Oenomaüs, I. 141.
Olaüs Magnus, I. 127. II. 182. 297. 299. 300.
Origenes, I. 68. II. 27. 28.
Ortelius, I. 241.
Ovide, I. 6. 112. 133. 198. 204. 222. 238. 340. II. 317. 329.

P

Palaphatus, I. 66. 72. 142. II. 200.
Pallade, II. 112.
Panciroles, II. 260.
Rapebrach, II. 87. 89. 92. 93. 153.
Paracelse, II. 45.
Pascal [Charles] II. 250. 255.
Patin [Charles] I. 136. 358. 378. 383. II. 214. 239. 253. 303. 304.
Paul Diacre, II. 211. 237.
Pausanias, I. 67. 103. 131. 169. 181. 182. 183. 185. 186. 258. 271. 322. 325. 390. II. 123. 191.
Peiresch, I. 352. 430. II. 150.
Perse, I. 343.
Petau [le Pere] II. 82.

etit [J.] II. 89. 90. 92. 272. 282.
etit [P.] I. 165. 265. 348. 396. II. 20. 21. 47.
etrone, I. 196. 247. 342. 343. II. 8. 157. 195.
hilippe [le Pere] I. 84. 106. 107. 110. 116.
hilochorus, II. 142.
hilon le Juif, I. 13. 162. II. 101.
hiloſtrate, I. 20. 34. 51. 70. 71. 81. 139. 336. 337. II. 29. 33. 69. 113. 188. 191. 247. 289.
hotius, II. 62. 72. 74. 76. 78. 79.
ierre Diacre, II. 168.
ignorius, I. 282. 430. II. 214. 310. 312. 330.
Pindare, I 207. 208. 231. 396.
Piſiſtrate, II. 119.
Pithou, II. 8.
Platon, I. 22. 49. 63. 79. 127. 135. II. 196.
Plaute, I. 65. 189. 198. 204. 209. 210. 247. 248. 340. 341. 372. II. 214. 220. 324.
Pletho, II. 50. 73.
Pline l'ancien, I. 17. 20. 69. 112. 120. 122. 128. 140. 154. 163. 171. 175. 176. 177. 178. 188. 191. 195. 199. 207. 209. 267. 302. 309. 311. 348. 366. 367. 372. 373. 380. 390. 392. 394. 396. 412. 417. 433. II. 7 8. 31. 38.

39. 41. 42. 52. 60. 97. 98. 119. 122. 150. 163. 171. 178. 179. 209. 238.
Pline le jeune, I. 6. 41. 168. 336. 367. II. 171. 255. 256.
Plotin, II. 28.
Plutarque, I. 67. 69. 70. 140. 141. 145. 150. 192. 228. 238. 271. 321. 348. 353. II. 26. 158. 173. 212. 321.
Pois [le] II. 242.
Pollux [Julius] I. 144. 267. 353. 360. 396. II. 192. 196. 206. 207. 208. 210. 212. 213. 221. 223. 225. 247. 296.
Polyænus, I. 127. 130. 131. II. 211.
Polybe, I. 375. II. 71. 251.
Pomponius [Sextus] II. 234. 301.
Porphyre, I. 37. 68. 120 121. 122. 143. 343. 362. II. 35. 38. 111.
Postel, I. 390. II. 98. 102.
Priscien, II. 134. 150.
Probus, I. 277.
Procope, II. 289. 290. 292. 294. 295. 296. 297.
Properce, I. 204.
Prudence, I. 29. 246. 307. 330. 331. 335. II. 229. 231.
Pyrard, I. 85. 95. 110. 118.
Pythagore, II. 33. 69.

Q

Quinte-Curſe, I. 17. 74. 75. 79. II. 75. 96. 177.
Quintilien, I. 149. II. 69. 75. 131 132. 134. 138.

R

Raderus, I. 287. 332. II. 213.
Rainſſant, I. 77. 436. II. 321. 344.
Reichelt, II. 2. 17. 28. 35.
Reineſius, I. 131. II. 109.
René [François] I. 365.
Riccobon, I. 240.
Rigault, II. 150.
Rigord, I. 431.
Roſin, I. 269.
Ruffin, I. 325. II. 127.

S

Sageſſe [le Livre de la] I. 10. 140.
Salluſte l'Hiſtorien, II. 74.
Salluſte le Philoſophe, II. 369.
Sante [Pietre] I. 353.
Saumaiſe, I. 174. 180. 183. 356. 357. 418. 423. 430. II. 87. 110. 169.
Savot, I. 365. II. 218. 303. 337.
Scaliger, I. 46. 134. 135. II. 7. 44. 45.

45. 220. 225. 303. 306. 335.
Scheffer, I. 100. II. 192.
Scioppius, II. 169.
Scilax Cariandenſis, II. 16.
Scoliaſte d'Ariſtophane, II. 13. 26. 220.
Scoliaſte de Pindare, I. 324.
Seguin, I. 273. 278. 292. 408. 420. II. 140. 214. 306. 312. 314. 315. 319. 323. 325. 329.
Selden, II. 2.
Seneque, I. 18. 154. 156. & ſuiv. 188. 371. 391. II. 75. 166. 234.
Septalia [Manfredo] I. 424.
Sertorius Urſatus, II. 168.
Servius, I. 198. 202. 281. 283. 360. II. 76. 315.
Simler, [Joſias] II. 182.
Simon [le Pere] II. 5. 85. 102. 103. 105. 113. 186.
Sirmond [le Pere] II. 129.
Smith, I. 214. 423.
Socrate, II. 195. 196. 197. 198.
Solon, I. 11. II. 193. 194.
Sophocles, I. 130. 239.
Spanheim, I. 111. 273. 346. II. 270. 304.
Spartien, I. 77. 359.
Spelman, II. 181.
Spon, I. 103. 136. 194. 262. 288. 291. 297. 299. 305. 309. 318. 346. 352. 353. 358. 401. II. 276. 303.

Stace, I. 218. II. 319.
Stobée, I. 4. II. 69.
Strabon, I. 15. 37. 63. 67. II. 49. 67. & ſuiv. 191. 202. 204. 228. 276.
Struys [Jean] I. 84. 97. 108. 114.
Suetone, I. 227. 302. 339. 408. 431. 435. II. 5. 60. 61. 76. 133. 144. 151. 165. 167. 200. 233. 240. 254.
Suidas, II. 175. 238. II. 18. 45. 69. 76. 78. 123. 226. 290.
Symmaque, I. 370. 429.
Symphorien, II. 25.
Syneſius, I. 59.

T

Tacite, I. 75. 129. II. 65. 75. 95. 96. 133. 137. 143. 149. 163. 191.
Tavernier, I. 113.
Tenulius [Samuel] I. 28. 80.
Terence, I. 355. II. 325.
Terentianus, I. 135.
Tertullien, I. 229. 399. II. 10.
Theodoret, I. 121.
Thevenot, I. 84. 95. 409. II. 116. 117.
S. Thomas, II. 28.
Thomaſſin, [le Pere] I. 226. 234. 242. 319.
Thou [De] I. 45.
Thucydide, I. 368. 396.
Thulem [Henri Gontier] II. 247.

45. 220. 225. 303. 306. 335.
Scheffer, I. 100. II. 192.
Scioppius, II. 169.
*Scilax Carianden*ſ*is*, II. 16.
Scoliaſte d'Ariſtophane, II. 13. 26. 220.
Scoliaſte de Pindare, I. 324.
Seguin, I. 273. 278. 292. 408. 420. II. 140. 214. 306. 312. 314. 315. 319. 323. 325. 329.
Selden, II. 2.
Seneque, I. 18. 154. 156. & ſuiv. 188. 371. 391. II. 75. 166. 234.
Septalia [Manfredo] I. 424.
Sertorius Urſatus, II. 168.
Servius, I. 198. 202. 281. 283. 360. II. 76. 315.
Simler, [Joſias] II. 182.
Simon [le Pere] II. 5. 85. 102. 103. 105. 113. 186.
Sirmond [le Pere] II. 129.
Smith, I. 214. 423.
Socrate, II. 195. 196. 197. 198.
Solon, I. 11. II. 193. 194.
Sophocles, I. 130. 239.
Spanheim, I. 111. 273. 346. II. 270. 304.
Spartien, I. 77. 359.
Spelman, II. 181.
Spon, I. 103. 136. 194. 262. 288. 291. 297. 299. 305. 309. 318. 346. 352. 353. 358. 401. II. 276. 303.

Velſerus, I. 287.
Verrius Flaccus, I. 167.
Virgile, I. 272. II. 254. 326. 327. 329.
Vitruve, I. 103. 183. 184. 284. 361. 363. 364.
Ulpien, II. 176.
Volaterran, II. 205.
Vopiſcus, I. 167. 178.
Voſſius, II. 70. 79. 102. 103. 104. 105. 106. 115. 119.
Urſin [Jean-Henri] I. 62.
Urſinus Fulvius, I. 219. 236. 240. II. 121. 266. 267. 273. 298. 302. 303.
Wilthemius, I. 429.
Vulcanius, II. 169.

X

Xenophon, I. 81. II. 109. 226.
Xilander, II. 174.
Ximenès [Cardinal] II. 102. 116.
Xiphilin, II. 77. 174. 211.

Z

Zonare, II. 176. 211. 260. 291.
Zozime, II. 79.

FIN.

Tibulle, I. 189. 225. 232. 329. II. 139.
Timée, I. 247. 249. 265. II. 224.
Tite-Live, I. 38. 39. 40. 41. 50. 57. 125. 126. 133. 158. 196. 212. 226. 268. 351. II. 74. 130. 177. 200. 223.
Trallien, I. 288. II. 19. 22. 42.
Trebellius-Pollio, I. 173. & ſuiv. 292. 293. 400. II. 40. 156. 250. 332.
Triphiodore d'Egypte, II. 72.
Triſtan [De S. Amant] I. 383. II. 303. 318.
Troge-Pompée, II. 73.
Turnebe, II. 8.
Tzetzès, II. 44. 76.

V

Vaillant, I. 151. II. 285.
Valere-Maxime, I. 24. 82. 147. 370.
Valerius Probus, II. 165. 167. 168.
Valle [Pietro della] I. 116. II. 53.
Valois [De] I. 289. II. 79. 82.
Vanſleb I. 136. II. 44. 110.
Varron, I. 17, 149. 199. 203. 259. 345. 369. 373. 394. II. 6. 11. 69. 232. 311. 322.
Vaſerus, II. 246.
Vegece, II. 146.
Velleius Paterculus, I. 7. II. 75.

fig 3 Pag 163

2. Pag. 39.

238.

fig. 2 P. 116.

fig. 3. P. 116.

fig. 4. P. 116.

fig. 5. P. 133.

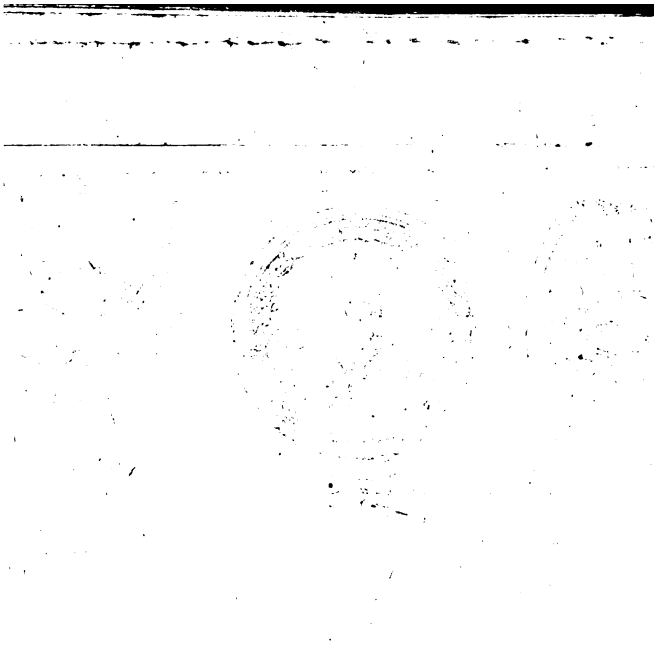

fig. 2 Pag. 147.

3. Pag. 261.

7. fig. 5. Pag. 288.

Tome II.

pag. 283.

Pag. 292.

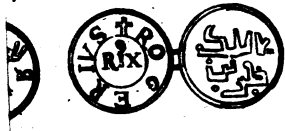

pag. 308.

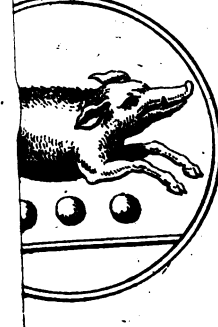

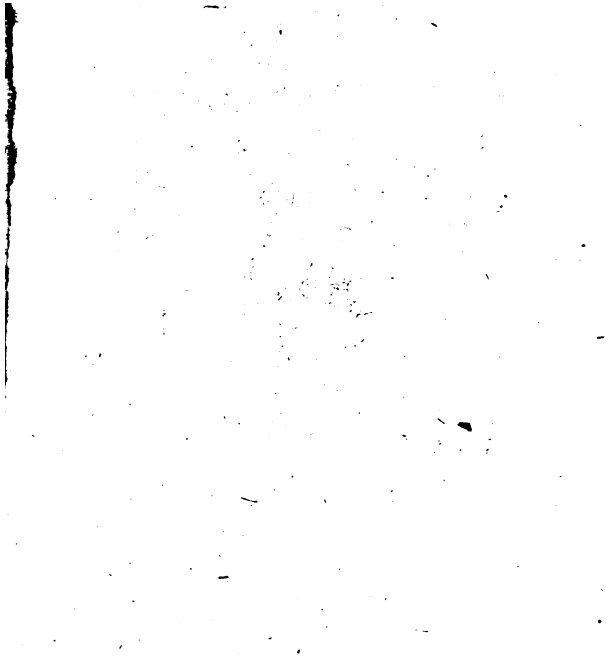

g. 1. pag. 310.

figure 2
pag 312

3.

e 314.

igure 5 Page 314.

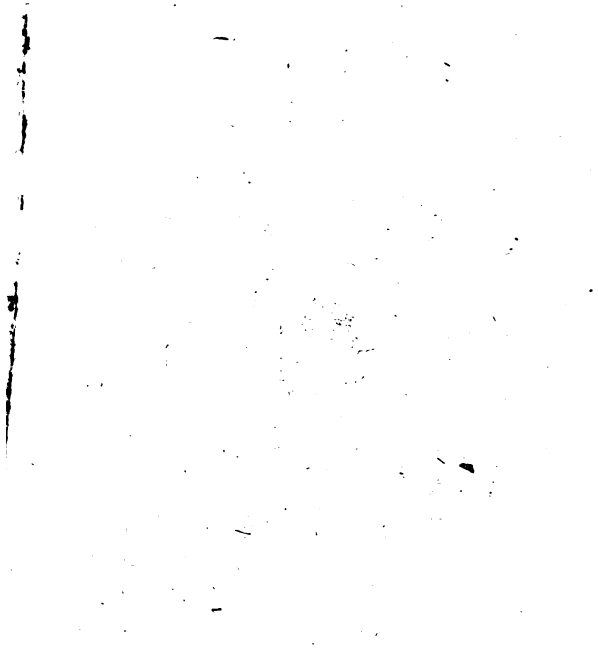

1. pag. 315.

fig. 2. pag. 317.

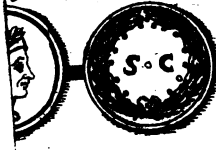

3. pagc 317.

fig. 5. pag. 321.

QVILVDT
AFRAM
DET QVOD
SATISSIT
S
S C
VIII